

تحت الرعاية السامية لغفامة رئيس الجمهورية السيد عبد العزيز بوتفليقة  
بإشراف وزارة الثقافة و ولاية قسنطينة

# ACTES de Colloque International

# MASSINISSA

au cœur de la consécration du premier Etat numide  
*Masensen, win yesbedden tagelda tamezwarut n Yimaziyen*



Centre Culturel  
«M'Hamed Yazid»  
El Khroub (Constantine)  
du 20 au 22 septembre 2014

Haut Commissariat à l'Amazighité  
2015

[www.hca-dz.org](http://www.hca-dz.org)

الجزائر  
وزارة  
الثقافة  
ALGERIE  
Ministère de la Culture



+  
ε  
Γ  
||  
ε  
||  
ε  
+  
+  
•  
Σ  
O  
•  
Υ  
||  
•  
I  
+

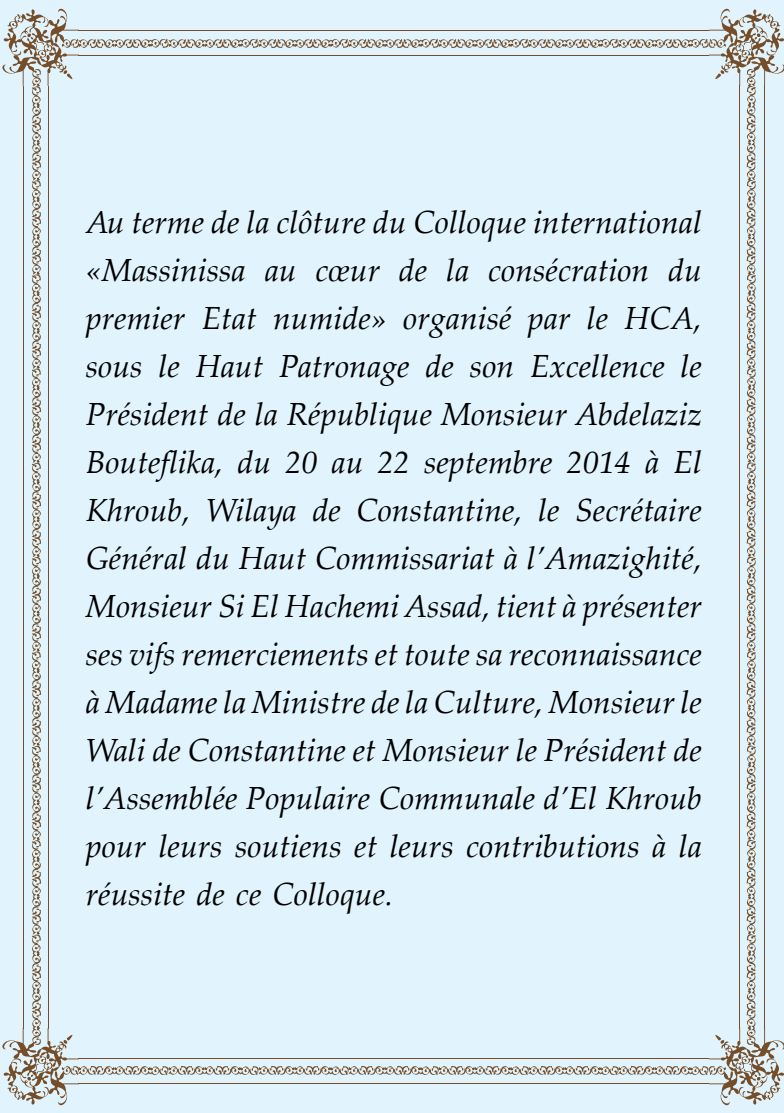




SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SON EXCELLENCE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE  
MONSIEUR ABDELAZIZ BOUTEFLIKA







*Au terme de la clôture du Colloque international «Massinissa au cœur de la consécration du premier Etat numide» organisé par le HCA, sous le Haut Patronage de son Excellence le Président de la République Monsieur Abdelaziz Bouteflika, du 20 au 22 septembre 2014 à El Khroub, Wilaya de Constantine, le Secrétaire Général du Haut Commissariat à l'Amazighité, Monsieur Si El Hachemi Assad, tient à présenter ses vifs remerciements et toute sa reconnaissance à Madame la Ministre de la Culture, Monsieur le Wali de Constantine et Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'El Khroub pour leurs soutiens et leurs contributions à la réussite de ce Colloque.*



Massinissa, au cœur de la consécration du  
premier État numide



Cet ouvrage est édité par  
le Haut Commissariat à l'Amazighité



[www.hca-dz.org](http://www.hca-dz.org)

Dépôt légal : 604-2015

ISBN : 978-9947-865-52-1

*Maquette et mise en page :*  
Ramdane Abdenbi

*Couverture :*  
Djazia Cherrih

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SON EXCELLENCE LE PRÉSIDENT  
DE LA RÉPUBLIQUE MONSIEUR ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

SOUS L'ÉGIDE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE  
ET DE LA WILAYA DE CONSTANTINE

# ACTES DE COLLOQUE INTERNATIONAL

Massinissa, au cœur de la consécration du  
premier Etat numide

*Centre Culturel «M'Hamed Yazid»,  
El Khroub, Constantine,  
du 20 au 22 septembre 2014*

Haut Commissariat à l'Amazighité  
2015



## SOMMAIRE

-Allocutions d'ouverture	
Monsieur le Ministre, P/APC d'El Khroub	13
Monsieur le Secrétaire Général du HCA	17
Monsieur le Représentant du Ministre des Affaires Etrangères	21
Madame la Ministre de l'Éducation Nationale	23
Madame la Ministre de la Culture	27
-Introduction au Colloque	31
-Argumentaire du Colloque	37
-Programme	39
-Résumés et notices biographiques	49
-Communications	
<i>Atarantes et Garamantes du Fezzan (Sahara Libyen) : la naissance     du premier royaume saharien au 1<sup>er</sup> millénaire av. J.C.</i>	
<b>Lucia MORI</b>	89
<i>La cosmogonie étrusque, libyque et punique.</i>	
<b>Adel NJIM</b>	117
<i>La linguistique et son rapport avec l'histoire         et précisément le rapport entre Gétules et Numides.</i>	
<b>Elizabeth FENTRESS</b>	137
<i>Echos puniques :         langue, culte, et gouvernement en Numidie hellénistique</i>	
<b>Joséphine CRAWLEY QUINN</b>	
<b>Matthew M. McCARTY</b>	167
<i>Massinissa comme modèle moral.</i>	
<b>Mathilde CAZEAUX</b>	199
<i>Res Africae. The Greek historian Polybius of Megalopolis         and Massanissa, the first King of the Numidians.</i>	
<b>Stamatis FRITZILAS</b>	229

	<i>Massinissa et la question de l'emporia.</i>	
<b>Attilio MASTINO</b>		253
	<i>Les armes de protection des combattants numides à l'époque de Massinissa.</i>	
<b>Ouiza AIT AMARA</b>		275
	<i>À propos des cités africaines dites royales : données nouvelles sur Thimida Regia et Bulla Regia.</i>	
<b>Ahmed M'CHAREK</b>		341
	<i>Essai de synthèse des trouvailles monétaires numides en Afrique du Nord.</i>	
<b>Saïd DELOUM</b>		357
	<i>Un marqueur de la construction numide : l'appareil à demi-blocs dans quelques sites du royaume de Massinissa.</i>	
<b>Roger HANOUNE</b>		387
	<i>Evolution de l'architecture funéraire autochtone durant les derniers siècles précédant l'ère chrétienne.</i>	
<b>Emna GHITH</b>		409
-Recommandations		435

Allocution de Monsieur

**Abdelhamid ABERKANE**

*Ancien Ministre,  
P/APC d'El Khroub*

---



Il est pour moi un grand honneur et un grand plaisir de vous recevoir aujourd'hui et vous souhaiter la bienvenue, en mon nom et au nom des citoyennes et des citoyens de la commune d'El Khroub et au nom de tous les élus, à l'occasion de ce Colloque international sur Massinissa et l'État numide.

Je salue et je remercie l'honorable assistance,  
*Azul fell-awen,*

*Madame la Ministre de la Culture,  
Madame la Ministre de l'Éducation Nationale,  
Monsieur Si El Hachemi ASSAD,  
Monsieur le Président du Conseil de la Langue Arabe,  
Monsieur le Représentant du Ministre  
des Affaires Etrangères,  
Honorables invités.*

Particulièrement les invités d'honneur, pionniers du savoir à l'échelle nationale et internationale, qui ont répondu à l'invitation du Haut Commissariat à l'Amazighité et nous ont honorés avec leur accord de contribuer à ce riche programme de conférences et d'interventions et qui sera sans doute suivi de discussions très intéressantes

Permettez-moi d'adresser mes plus vifs remerciements et ma gratitude à M. Si El Hachemi Assad, Secrétaire Général du Haut Commissariat à l'Amazighité, qui a choisi la commune d'El Khroub pour organiser cet événement, et qui a fourni de grands efforts pour le concrétiser et assurer son succès. Ceci répond à ses aspirations de promouvoir toutes les composantes et les aspects de l'amazighité et renforcer notre identité nationale.

Nous sommes à El Khroub, au cœur de la ville de Constantine, Cirta pour l'*Agellid Masinisa* «un des plus grands rois de son temps» pour Tite-Live, berceau des Massyles, qui abrite son tombeau au lieu dit Soumâa. Notre ville El Khroub est connue pour sa participation à l'édification de notre nation et Etat actuel, l'Algérie, il s'agit de la révolution de premier novembre 1954 et du 20 Août 1955. Et ceci grâce aux sacrifices des protecteurs de la nation qui ont donné cœurs et âmes pour la libération de notre patrie.

Autre temps notre ville a connue une évolution, à travers la mémoire historique et le témoignage vivant de l'Algérie nouvelle, qui ne comptait en 1962 que quelques 5000 habitants, leurs nombre avoisinent les 400.000.

Ils sont des dizaines de milliers de lycéens, académiciens et universitaires, avec une nouvelle dynamique économique et sociale et un développement urbain prospère. Tout cela a conduit à l'ouverture de nouvelles

perspectives pour l'existence de notre ville. Cette rencontre sera gravée dans l'histoire de la commune d'El Khroub et de Constantine, car elle traduit un engagement national et local pour promouvoir notre patrimoine et mettre en évidence le fondement de notre personnalité et de notre identité nationale.

Ce Colloque pose un nouveau regard sur l'initiative qu'a accueillie la ville d'El Khroub le 16 Juin 1998 sur le thème «Massinissa et les vestiges dans la commune d'El Khroub», qui a vu à l'occasion la participation des personnalités scientifiques et académiques et qui sont présentes aujourd'hui avec nous, je citerai à titre d'exemple Messieurs : le Docteur Hichour, Chraït Lamine, Abdelaziz Filali.

L'une des importantes recommandations de cette première rencontre était la création d'une *Association des amis de Massinissa*.

Enseigner, préserver et transmettre ces mémoires est un devoir absolu dans la bataille contre la culture de l'oubli qui nuit à l'image du passé et porte préjudice à la vision d'avenir. Ceci est dû à la faiblesse d'une histoire commune, d'une culture et des langues authentiques de notre société. Par conséquent, aux cotés des invités nationaux et internationaux de renommée, des représentants de la famille de l'éducation, des étudiants et des enseignants qui sont présents dans la salle et seront les premiers bénéficiaires du contenu de ce Colloque qui sera un véritable cours model. Ainsi la ville d'El Khroub s'engage à concrétiser sur le terrain toutes les recommandations du Colloque.

*Nos vœux de réussite pour les travaux du Colloque, nous sommes honorés de votre séjour parmi nous.*



ALGERIE

الجزائر

ملك نوميديا - 203 - 148 ق.م



البريد  
5,00

ماسينييسا  
MASSINISSA

2004 سكوتيلكو

ط. ا. بن تونس

Allocution de Monsieur

**Si El Hachemi ASSAD**

*Secrétaire Général  
du Haut Commissariat  
à l'Amazighité*

---



*Madame la Ministre de la Culture,  
Madame la Ministre de l'Éducation Nationale,  
Madame la Représentante du Premier Ministre,  
Monsieur le Représentant du Ministre des Affaires Etrangères,  
Monsieur le Ministre d'État M'hamed Yazid Zerhouni,  
Monsieur le Président du Haut Conseil de la Langue Arabe,  
Monsieur le Wali de Constantine,  
Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire  
de la Wilaya de Constantine,  
Monsieur le Ministre, Professeur, Président de l'APC  
d'El Khroub qui nous accueille,  
Messieurs les Directeurs Exécutifs de la Wilaya de Constantine,  
Messieurs les Responsables des corps de Sécurité de la Wilaya,  
Monsieur le Directeur du Centre Culturel «M'hamed Yazid»,  
Monsieur le Directeur Général de l'Office National des Droits  
d'Auteurs et Droits voisin,*

*Monsieur le Directeur Général du Centre International  
de Presse,  
Madame la Présidente de l'Association «Iqraa»,  
Mesdames et Messieurs les intervenants, venus d'Algérie  
et d'Ailleurs, conviés au Colloque,  
La famille de la presse,  
Habitants d'El Khroub,  
Honorable assistance,  
Essalamu εalaykum.*

J'entame aujourd'hui mon allocution par adresser, à partir d'El Khroub, ville de Massinissa, mes hommages et ma reconnaissance au Président de la République, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, pour nous avoir soutenus dans notre projet et accordé de placer cette rencontre historique et scientifique sous son haut patronage. Ceci démontre l'importance qu'il accorde aux thématiques qui seront abordées dans ce Colloque qui contribueront à faire valoir ce personnage historique.

Son intérêt pour la connaissance de l'histoire n'est qu'une preuve de sa volonté de voir nos enfants connaître l'histoire de leur pays. Il est aussi primordial de faire toute la lumière sur des personnages historiques qui ont marqué la civilisation universelle par leurs empreintes, en Afrique notamment. Ces personnages nous inspirent fierté et grandeur.

En mon nom et au nom de tous l'encadrement de l'institution, le Haut Commissariat à l'Amazighité, organisatrice de ce Colloque, j'adresse notre grande reconnaissance et nos remerciements les plus sincères à son Excellence, Monsieur le Président de la République, pour son soutien et la confiance qu'il place en nous. Ceci nous encourage et nous incite à fournir davantage

d'efforts pour la réussite de cet important rendez-vous scientifique.

Nos remerciements vont aussi aux responsables des autorités locales, à leur tête Monsieur le Wali et le Professeur Aberkane, Président de l'APC d'El Khroub pour leur collaboration étroite avec notre institution pour la concrétisation de cet important événement. Je saisi l'occasion de la présence de Madame la Ministre de l'Éducation Nationale sur la terre de Massinissa pour lui transmettre les vœux de la population de cette localité d'apprendre Tamazight et la faire apprendre à leurs enfants, dignes héritiers de Massinissa, le roi fondateur de l'État numide.

L'étape de Constantine, l'hospitalière, la ville millénaire, nous l'avons voulu pour évaluer ensemble les acquis depuis l'introduction de Tamazight dans les systèmes de l'éducation et de la communication.

Du haut de cette tribune, et devant cette honorable assistance, nous réitérons notre engagement à consacrer la dimension nationale de Tamazight, source de notre fierté d'appartenance à une civilisation plusieurs fois millénaires.

Nous travaillons sans cesse pour l'élargissement de l'utilisation de Tamazight à l'ensemble du territoire national. N'est-il pas envisageable de parler de Tamazight ici à Constantine et dans tous ses pôles urbains, à l'instar d'El Khroub, terre d'accueil de Massinissa, que nous espérons ville pilote à notre démarche.

L'introduction de Tamazight ici à Constantine est possible. Oui, nous pouvons élargir les espaces d'expression en Tamazight à travers la Radio locale «Cirta» et les espace publics. L'ouverture d'une filière ou d'un département de langue et culture amazighes à l'Université de Constantine est tout aussi envisageable.

Oui pour la promotion de la variante locale *Tacawit* à l'image des autres variantes, avec le soutien des institutions de l'État par un appui concret à la production intellectuelle, littéraire et artistique via le livre, le cinéma et la production audiovisuelle.

Constantine, ville des sciences et du savoir, ville de l'authenticité et des traditions, mérite d'accueillir une rencontre scientifique d'une telle envergure. Notre choix pour Constantine n'est pas fortuit, nous l'avons voulu une étape pour faire appel à la mémoire de notre glorieuse histoire, mais aussi faire de cette wilaya un espace pour nos prochaines activités que nous comptons concrétiser avec le Haut Commissariat à l'Amazighité durant l'Année 2015.

Pour conclure, je réitère nos félicitations pour les autorités de la wilaya pour leur hospitalité tout en accentuant sur les efforts qu'elles ont fournis pour un développement exemplaire dans la wilaya.

J'adresse aussi nos remerciements pour l'ensemble des participants dans ce Colloque et nos vœux de réussite dans leurs travaux.

*Essalamu ealaykum.*

Allocution de Monsieur

**Saâd BELABED**

*Représentant de Monsieur*

*Ramtane LAMAMRA*

*Ministre des Affaires Etrangères*

---



## Massinissa, source d'inspiration pour la politique étrangère algérienne.

Les thèmes proposés au débat à l'occasion de ce Colloque de haute facture qui a eu le parrainage de son excellence le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, sont d'une importance majeure qui nous renseigne sur l'engagement du Haut Commissariat à l'Amazighité à promouvoir notre patrimoine et donner des preuves sur l'apport de notre chère patrie à la civilisation universelle en général et africaine en particulier.

Ils reflètent aussi la vision d'un personnage historique aussi exceptionnel qu'est celui de Massinissa, source de notre fierté. Ses visions constituent aujourd'hui une source d'inspiration pour notre politique étrangère, à

l'instar de la non-ingérence dans les affaires des autres pays et promouvoir le processus de dialogue et de paix. Il est vrai que cette rencontre n'est pas seulement une occasion pour louer les mérites d'une personnalité telle que Massinissa dont les historiens de l'antiquité n'ont pas cessé d'évoquer ses qualités.

N'est-il pas le fondateur, l'unificateur et le protecteur de la Numidie ? Celui qui a instauré les bases de son Etat et de son administration ? Il a marqué par son empreinte les domaines politique, économique, culturel et même sportif et notamment le militaire de l'avis même de ses contemporains de l'intérieur de la Numidie et de l'étranger.

En dépit de la rude concurrence et des tentatives de dominations extérieures qui ont été à leur apogée à cette époque, sa gloire était de bâtir l'une des forces les plus en vue de son époque et défendre sa nation.

Les honorables intervenants nous éclaireront sur les aspects qui restent encore à l'ombre de cette personnalité, loin de ce que charrient les habitués de l'école coloniale. Il est approprié de multiplier les efforts pour déterrer, à l'Est comme à l'Ouest, à l'image de Ain Lahnech, Bir El Ater et la Grotte des Ours, ce que l'histoire n'a pas encore révélé sur la grandeur de cet immense personnage et faire parler la mémoire de notre glorieuse nation résolument africaine.

*Je vous remercie pour votre attention.*

Allocution de Madame

**Nouria BENGHEBRIT**

*Ministre de l'Éducation Nationale*



*Madame la Ministre de la Culture,  
Messieurs les Ministres,  
Monsieur le Wali,  
Messieurs les députés de l'Assemblée Populaire Nationale,  
Monsieur le Secrétaire Général du Haut Commissariat  
à l'Amazighité,  
Messieurs les élus de l'Assemblée Populaire de Wilaya,  
Monsieur le Président de l'APC d'El Khroub,  
Honorable assistance ; les universitaires, chercheurs  
et famille de la presse,*

Je voudrai exprimer ma reconnaissance au Haut Commissariat à l'Amazighité qui nous a donné cette occasion d'effectuer ce double voyage à travers le temps et l'espace par le biais de cette rencontre scientifique importante ici à Cirta, berceau de la civilisation amazighe



et capitale du premier Etat numide fondé par le grand *Agellid* Massinissa et haut lieu de l'Israh conduit à partir de Constantine par les Oulémas, à leur tête Abdelhamid Ibn Badis Essenhadj, l'une des nos illustres figures historiques qui ont voué leurs vies pour l'amour de l'Algérie, par le combat et la résistance contre l'ignorance et l'obscurantisme et brandissant fièrement l'identité algérienne.

Les défis que nous impose ce troisième millénaire requièrent une étroite collaboration des institutions de la République, chacune dans son champ de compétences et je saisi cette occasion pour annoncer officiellement notre disponibilité à travailler aux côtés du Haut Commissariat à l'Amazighité pour améliorer, renforcer et étendre l'enseignement de la langue amazighe. Ceci traduit notre profonde conviction de l'utilité de ce partenariat.

L'enseignement de tamazight, bénéficie d'une attention particulière à l'instar des autres matières pédagogiques de part sa place dans nos stratégies d'enseignement qui reposent sur trois fondements qui sont : la modulation pédagogique, la gestion rationnelle et la professionnalisation par la formation. Cette stratégie vise un développement qualitatif des outils pédagogiques et la professionnalisation du corps enseignants et des inspecteurs.

En plus de la langue, nous jugeons que l'enseignement de l'histoire doit passer par de nouveaux outils tels que le cinéma. Dans ce sillage et en collaboration avec nos collègues du secteur de la culture, nous avons programmé deux films historiques, de Ahmed Zabana et de Fadhma N'Soumer, qui seront projetés aux mois d'octobre et de novembre 2014, dans le cadre des ciné-clubs destinés aux élèves du secondaires.

L'ouverture d'un département de langue amazighe ici à Constantine et plus exactement à El Khroub serait un message d'espoir et un garant pour le développement de cette langue. Une telle réalisation traduira d'une manière effective la complémentarité qui peut et devrait exister entre les actions des élus locaux et les efforts de l'État. Il leur revient la responsabilité de faire connaître Massinissa et transmettre la mémoire de l'Emir Abdelkader et des martyrs de la révolution aux générations d'algériennes et d'algériens. L'unité du peuple algérien est le ciment de notre identité algérienne. Je vous exprime encore une fois toute ma reconnaissance pour votre hospitalité, pour moi et la délégation qui m'accompagne.

*Tanemmirt,  
Ar tufat.*





Allocution de Madame

**Nadia LABIDI-CHERABI**

*Ministre de la Culture*

---



*Honorable assistance,*

Cette ambiance conviviale requiert de nous que les mots d'ouverture et nos interventions soient brefs. Je vous remercie d'avance pour votre patience d'autant plus que la température est élevée, le plus important est d'entamer les travaux de ce Colloque, dont les interventions de chaque participant d'Algérie ou d'ailleurs, abondent dans le même sujet qu'est Massinissa, fondateur de l'État numide. Ainsi Massinissa sera au cœur des travaux de cette rencontre.

Il m'est un honneur d'être parmi vous aujourd'hui à l'occasion de ce Colloque international «Massinissa, au cœur de la consécration du premier Etat numide», sous le haut patronage de son excellence le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika qui accorde

une importance particulière à l'histoire de l'Algérie. Je voudrai par la même réitérer mes remerciements aux organisateurs de ce Colloque. Il est vrai que sa tenue ici à El Khroub a plus d'une signification.

Il est primordial de jeter les passerelles entre le passé et le présent à travers vos travaux et les thématiques que nous débattons aujourd'hui, une preuve que nous pouvons approfondir nos connaissances de l'histoire et lier ainsi le passé au présent à même de renforcer l'identité algérienne et permettre a nos enfants d'avoir des repères pour comprendre l'Histoire de l'Algérie dans un esprit d'équilibre. Effectivement nous possédons une grande histoire, une histoire qui méritent d'être étudiée et de suivre ses repères. Une histoire à inculquer aux jeunes pour mieux appréhender l'avenir.

Ma présence aujourd'hui avec mon amie et collègue Mme la Ministre de l'Éducation prouve que les liens entre l'Éducation, l'Enseignement et la Culture sont affirmés et confirment le partenariat permanent entre nos trois départements ministériels. Des hommes de culture et des chercheurs sont sollicités pour donner vie à une vision plus claire de notre histoire, nous en avons besoin.

La présence ici des universitaires et des autres invités est à notre sens une occasion pour réunir les énergies, soutenir le travail pédagogique et renouveler les approches sur cette question à même d'être mieux assimilées par nos enfants dans les écoles.

Effectivement nous avons besoin de ces rencontres et c'est une occasion qui m'est offerte pour remercier M. Si El Hachemi Assad qui, avec abnégation, ne ménage aucun effort pour nous réunir sur les questions qui traitent de l'histoire des amazighs en Algérie. Comme vous l'avez si bien remarqué avec le Haut Commissariat

à l'Amazighité et le Haut Conseil à la Langue Arabe nous essayons de multiplier les Colloques. Je suis comblée par la présence de Mme la Ministre de l'Éducation Nationale et les cadres de l'Enseignement Supérieur et l'ensemble des participants qui nous ont honorés par leur présence. Ce travail renforce notre démarche qui vise à valoriser notre patrimoine et la présence des chercheurs donnera une plus grande crédibilité scientifique à tous ces travaux qui se répercuteront positivement sur la culture. N'est-il pas approprié de traduire certains de ces travaux en films d'animation pour élargir l'imaginaire de nos enfants ? Pourquoi pas des productions audiovisuels qui permettront aux réalisateurs, hommes de lettres et de théâtre de s'y inspirer et assurer une transmission générationnelle de l'histoire et garantir la pérennité des liens entre la culture, la recherche scientifique et l'éducation.

Et pour conclure, j'annonce l'ouverture officielle des travaux de ce Colloque.

*Merci pour votre attention.*







## **Dida BADI**

*Coordonnateur scientifique du Colloque.  
Anthropologue, Maître de recherche,  
CNRPAH, Alger,  
Algérie.*

### **Introduction au Colloque.**

Le souci principal auquel tente de répondre ce recueil de textes, issus des actes du Colloque sur Massinissa, organisé par le Haut Commissariat à l'Amazighité, à El Khroub (Constantine) le 20, 21 et 22 septembre 2014, est celui de reconsidérer l'histoire de la Numidie, non seulement dans ses relations avec l'environnement géopolitique de l'époque, mais surtout de porter un regard de l'intérieur sur notre passé pendant cette période, charnière de l'histoire de l'Afrique du Nord, qui a vu la chute de Carthage et l'avènement de l'occupation romaine.

Paradoxalement, ce fut dans ce contexte marqué par la compétition politico-militaire et le jeu d'influences,



pour le contrôle des terres africaines et les pourtours de la Méditerranée, entre les deux puissances mondiales du moment, qu'étaient les Romains au Nord de la Méditerranée et les Carthaginois au Sud, que la Numidie connut son apogée.

Elle réalisa pour la première fois son unité politique, avec Cirta comme capitale unique du royaume, sous le règne de Massinissa, en 203 avant Jésus Christ.

Cependant, ce que nous savons de la Numidie à cette période de l'histoire antique nous le devons surtout aux auteurs grecs et latins comme, Tite-Live, Diodore de Sicile, Appien, Polybe... ces informations, toutefois, et ce, malgré leur importance pour la connaissance de notre histoire, s'apparentent davantage aux récits de rapports qu'entretenaient les Numides avec les deux grandes puissances mondiales de l'époque et tout spécialement l'Empire romain, plutôt que reflétant leur propre histoire telle qu'elle se serait réellement déroulée.

De ce fait, l'un des vœux qui anime les organisateurs de ce Colloque est qu'un immense chantier scientifique, ayant pour objectif la connaissance de l'histoire culturelle, sociale et politique de l'Afrique du Nord, et de la période numide en particulier, soit inauguré.

De même, un travail de socialisation et de diffusion du savoir produit par les chercheurs, archéologues et historiens soit valorisé.

Un tel chantier devra s'assigner comme tâche prioritaire de combler les lacunes des générations actuelles sur la connaissance de l'histoire de cette période et leur offrir en même temps des motifs de fierté et de repères identitaires dans les temps modernes.

Ainsi, notre présent Colloque vient à point nommé pour tenter de contribuer, de par la richesse de thèmes qui y sont présentés, à la réalisation de ces différents objectifs.

Pour ce faire, il embrasse, en quatre axes majeurs, plusieurs domaines de la connaissance historique et de notre rapport au passé.

Il s'agit de l'histoire de la Numidie et de l'Afrique du Nord à l'époque de Massinissa, y compris la relecture des textes anciens, les apports les plus récents dans le domaine de la recherche archéologique et de techniques d'interprétation et d'analyse des données matérielles, les rites et les représentations rituelles des Numides, l'architecture, le domaine militaire, la numismatique. De même, la diversité des origines géographiques de différents intervenants dans ce Colloque, leur haut niveau de spécialisation montrent le grand intérêt que suscite la connaissance de l'histoire de la Numidie au sein de la communauté scientifique.

Ils constituent en même temps un gage de qualité et de réussite de ce Colloque international organisé dans la capitale Cirta, et consacré à la connaissance de l'histoire de la Numidie de Massinissa.

Concrètement, ces textes, œuvres d'historiens et d'archéologues tous spécialisés chacun dans son domaine, embrassent les thématiques aussi riches que variées, à l'instar de Mohamed El Hadi Hareche qui traite, dans une approche analytique, la question très problématique pour les historiens de l'Antiquité qui est celle de l'intronisation et de la succession de Massinissa en rapport avec le débat suscité par le rôle que les Romains auraient joué dans cette affaire.

Attilio Mastino et Raimondo Zucca, les deux auteurs traitent de la question des emporia dans les sources écrites et l'expansion vers l'Est des possessions de la Numidie de Massinissa.

Quant à Mathilde Cazeaux, à travers une communication intitulée : «*Massinissa comme modèle moral*» s'est intéressée à la personne même de Massinissa dans une tentative d'établir le profil psychologique de cette personnalité historique.

La communication d'Ahmed M'Charek intitulée : «*À propos des cités africaines dites royales : données nouvelles sur Thimida Regia et Bulla Regia*» fournit des données nouvelles sur le rôle important joué par Massinissa et ses descendants dans la sédentarisation, l'urbanisation de leurs régions et la promotion des localités domaniales au rang de cités plus ou moins autonomes.

Adel Njim à travers son texte : «*La cosmogonie étrusque, libyque et punique*», nous propose «une lecture de la vision de l'univers religieux chez les Libyens et les Numides».

Dans son texte : «*Essai de synthèse des trouvailles monétaires numides en Afrique du Nord*», Saïd Deloum insiste sur le rôle de la numismatique dans la connaissance de l'histoire économique et sociale des peuples, et prend pour exemple la numismatique numide.

Lucia Mori, dans sa communication : «*Atarantes et Garamantes du Fezzan (Sahara Libyen) : La naissance du premier royaume saharien au 1<sup>er</sup> millénaire av. J.C.*» montre que des nouvelles recherches archéologiques opérées dans le Fezzan ont permis d'apporter un éclairage nouveau sur la construction de la première formation étatique et son épanouissement, dans la région du Sahara, courant les derniers siècles avant notre ère.

Ouiza Ait Amara, dans son texte intitulé : «*Les armes de protection des combattants numides à l'époque de Massinissa*», en se basant sur une étude critique et synthétique des sources écrites, nous renseigne sur les armes utilisées par la célèbre cavalerie numide et montre que ceux-ci portaient moins d'intérêt aux armes défensives qu'aux armes offensives.

Dans une communication très bien documentée Stamatis A. Fritzilas brosse un tableau assez détaillé de la personnalité de Massinissa et de son règne, à travers une analyse fouillée des écrits de l'historien grecque Polype (ca 200-118 B.C.), contemporain du souverain berbère, et qu'il dit avoir personnellement rencontré.

Wahiba Abdelouahab, dans son texte : «*Lecture de la présence humaine à Constantine durant les deux périodes préhistorique et protohistorique avant l'avènement du royaume numide*», tente de pointer la permanence et la continuité dans le peuplement humain dans cette région, à travers une étude critique et analytique des sources écrites relatives aux vestiges et sites archéologiques de la zone, à l'exemple de tombeaux et monuments funéraires.

A travers son étude : «*Évolution de l'architecture funéraire autochtone durant les derniers siècles précédant l'ère chrétienne*», Emna Ghith met l'accent, à travers une étude comparative entre l'architecture de monuments funéraires de Jbel Boughanem avec celle d'autres nécropoles aussi bien en Tunisie qu'en Algérie, sur l'apport de l'architecture funéraire dans la connaissance du territoire numide et plus précisément celui des Massyles.

Elizabeth Fentress se propose d'appliquer la théorie de la linguistique historique, développée par Christopher Ehert, de l'université d'UCLA, pour la définition de la branche linguistique amazighe ou berbère, sur les données archéologiques en vue de retracer l'histoire du peuplement de la région.

Roger Hanoune, à travers sa communication : «*Un marqueur de la construction numide : l'appareil à demi-blocs dans quelques sites du royaume de Massinissa*», attire l'attention sur l'existence d'une architecture autochtone qui a préexisté à l'installation punique et romaine en Afrique du Nord.

Les deux chercheurs, Joséphine Crawley Quinn et Matthew McCarty, à travers leur communication : «*Echos puniques : langue, culte, et gouvernement en Numidie hellénistique*», font état de la persistance de l'influence punique au sein de la société numide même après la chute de Carthage, dans les domaines des rites religieux, des institutions juridiques et administratives ainsi que dans la langue parlée.

Enfin, ce recueil des actes du Colloque sur Massinissa est un pas important franchi dans le sens de la connaissance de notre rapport au passé et permet de combler un vide longtemps constaté dans les bibliographies historiques consacrées à l'Antiquité nord-africaine. Il occupera certainement une place de choix sur les rayons des bibliothèques de nos universités et trouvera certainement un accueil favorable auprès des étudiants de départements d'histoire et d'archéologie mais également auprès du grand public.

## ARGUMENTAIRE DU COLLOQUE

Aussi loin que l'on remonte dans le temps, depuis la préhistoire jusqu'aux temps modernes, l'histoire de l'Algérie est étroitement liée à celle des différents occupants qui se sont succédé sur cette terre. Cette histoire, faite de périodes de guerre comme de paix, a brassé dans son giron les différents apports qui ont permis certainement au monde d'évoluer. Les apports sont réciproques, même si l'Algérie a diversifié la réception des apports à l'image de la diversité des occupants. Une chose est sûre, cette terre a contribué, à sa manière, à la pérennité de la civilisation universelle en donnant aux autres ce qu'elle a de savant, de littéraire et de spirituel. Bien sûr que l'histoire de l'Algérie n'est pas faite que de luttes et de résistances. Elle n'est pas non plus récente. L'Algérie a traversé les millénaires et les siècles. Elle a enfanté de grands noms qui ont marqué l'histoire ancienne et moderne et qui sont l'illustration de la fécondité de cette terre qui a vu émerger en son sein de grands bâtisseurs d'États, à l'image de Massinissa, le fondateur de l'État Numide au 2<sup>ème</sup> siècle av. J.C., qui n'ont rien à envier aux grands monarques et souverains du monde.

Massinissa, fils de Gaïa, reprit les terres annexées par Syphax, fit alliance avec les Carthaginois puis avec les Romains selon les conjonctures, la géopolitique et les stratégies du moment. Il finit par être reconnu Roi

des numides. Sous son règne, en cavalier infatigable et en vaillant stratège, la Numidie devient un royaume très prospère et occupe une place prépondérante en méditerranée.

L'œuvre politique et sociale de Massinissa fut aussi grande que son œuvre militaire. Il unifia les Amazighs et les sédentarisa. Il édifia un Etat Numide puissant et le dota d'institutions inspirées des grandes puissances de l'époque (Carthage et Rome). Il fit frapper une monnaie nationale, entretenait une flotte et une armée régulière. Il fut un souverain très aimé par son peuple. Les mausolées et les tombeaux construits en son honneur sont les témoins de reconnaissances par les siens pour sa loyauté et sa grandeur. En plus du développement de l'agriculture, son époque est aussi marquée par une prospérité intellectuelle où les arts, la culture et la littérature occupaient la place publique. Massinissa se conduisait en grand homme d'Etat, respectait les traités tout en se prononçant contre toute ingérence et intervention étrangère. Ne lui attribue-t-on pas le célèbre adage «l'Afrique aux Africains» qui montre son attachement à sa souveraineté et à son indépendance ?

### **Les Axes thématiques du Colloque**

-La situation géopolitique en Afrique du nord avec l'avènement des royaumes berbères.

-La deuxième guerre punique, la bataille de Zama et le rôle joué par la cavalerie numide.

-L'intronisation de Massinissa et la fondation de la Numidie.

-L'organisation sociopolitique, économique et militaire de la Numidie.

-La place de la langue et de la culture amazighes sous le règne de Massinissa.

## PROGRAMME

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

Allocutions d'ouverture

**10h00mn-10h15mn**

**Abdelhamid ABERKANE**

*APC d'El-Khroub.*

**Hocine OUADAH**

*Wali de Constantine.*

**Si El Hachemi ASSAD**

*Secrétaire Général du HCA.*

**Nadia LABIDI-CHERABI**

*Ministre de la Culture.*

Séance inaugurale

**10h15mn-10h30mn**

**Saâd BELABED**

*Représentant du Ministre des Affaires étrangères.*

**Azzedine MIHOUBI**

*Président du Conseil de la Langue arabe.*

Introduction au Colloque

**10h30mn-10h40mn**

**Dida BADI**

*Coordonateur scientifique du Colloque.*



## AXE I

La situation géopolitique en Afrique du Nord  
avant Massinissa.

### Séance 1

Président : **Ahmed M'CHAREK**

**11h00mn-11h20mn**

قراءة للتعمير البشري في قسنطينة خلال فترة ما قبل التاريخ  
و فجر التاريخ قبل قيام المملكة النوميدية.  
**وهيبة عبدالوهاب بدرالدين**  
أستاذة مساعدة،  
قسم التاريخ و علم الآثار، جامعة قسنطينة،  
الجزائر.

**11h20mn-11h40mn**

*Atarantes et Garamantes du Fezzan (Sahara Libyen) :*  
*la naissance du premier royaume saharien*  
*au 1<sup>er</sup> millénaire av. J.C.*

**Lucia MORI**

*Maître de Conférences,*  
*Université de Sapienza,*  
*Rome, Italie.*

**11h40mn-12h00mn**

*La cosmogonie étrusque, libyque et punique.*

**Adel NJIM**

*Maître Assistant,*  
*Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Kairouan,*  
*Tunisie.*

**12h00mn-13h00mn**

**DEBAT**

## Séance 2

Président : **Abderahmane KHELIFA**

**14h00mn-14h20mn**

*La linguistique et son rapport avec l'histoire  
et précisément le rapport entre Gétules et Numides.*

**Elizabeth FENTRESS**

*Professeure, Archéologue,  
Rome, Italie.*

**14h20mn-14h40mn**

*Echos puniques :  
langue, culte, et gouvernement en Numidie hellénistique*

**Joséphine CRAWLEY QUINN**

*Maître de Conférences,  
Université d'Oxford,  
Royaume Uni.*

**Matthew M. McCARTY**

*Maître de Conférences,  
Université de Princeton,  
USA.*

**14h40mn-15h00mn**

*Apport de l'Archéologie dans la connaissance de l'Histoire  
antique de Siga-Takembrit à la période Libyco-punique  
(entre la fin du III<sup>ème</sup> s. et la fin du II<sup>ème</sup> s. av. J.C.).*

**Zoheir BELKEDDAR**

*Guide conférencier des sites de Siga et de sa région,  
Ain Temouchent, Algérie.*

**15h00mn-16h00mn**

**DEBAT**

## Axe II

L'apport de Massinissa dans l'émergence  
d'un grand Etat Numide.

### Séance 3

Présidente : **Taklit MEBAREK-SLAOUTI**

**16h30mn-16h50mn**

*La construction de l'empire de Massinissa.  
(238-148 avant J.C.)*

**Jean Pierre LAPORTE**

*Archéologue, Chercheur,  
Paris, France.*

**16h50mn-17h10mn**

مسينيسا والسيادة النوميديّة من منظور المصادر القديمة.  
(دراسة تحليلية)

**محمد الهادي حارش**

دكتور في التاريخ،  
قسم التاريخ، جامعة الجزائر 2،  
الجزائر.

**17h10mn-18h00mn**

**DEBAT**

**DIMANCHE 21 SEPTEMBRE**

### Séance 4

Président : **Adel NJIM**

**09h30mn-09h50mn**

*Massinissa comme modèle moral.*

**Mathilde CAZEAUX**

*Doctorante en Lettres Classiques et Histoire Ancienne,  
Université Montpellier III,  
France.*

**09h50mn-10h10mn**

*Res Africae. The Greek historian Polybius of Megalopolis and Massanissa, the first King of the Numidians.*

**Stamatis FRITZILAS**

*Archaeologist,  
Director of Department of Museums, Exhibitions and  
Educational Programms, Ephorate of Prehistoric and  
Classical Antiquities Arcadia,  
Greece.*

**10h10mn-10h30mn**

*Le GLD MASNSN, l'image d'un grand roi Numide d'après  
les données archéologiques et épigraphiques et sa politique  
d'ouverture sur la culture punique et hellénistique.*

**Khaoula BENNOUR**

*Doctorante en Histoire des Civilisations Anciennes,  
Facultés des Sciences Humaines de Tunis,  
Tunisie.*

**10h30mn-10h50mn**

*Massinissa et la question de l'emporion.*

**Attilio MASTINO**

*Recteur de l'Université de Sassari,  
Enseignant d'Histoire romaine,  
Rome, Italie.*

**10h50mn-12h00mn**

**DEBAT**

**Séance 5**

**Président : Roger HANOUNE**

**14h00mn-14h20mn**

*Les armes de protection des combattants numides  
à l'époque de Massinissa.*

**Ouiza AIT AMARA**

*Maître de Conférences,  
Université d'Alger,  
Algérie.*

**14h20mn-14h40mn**

*À propos des cités africaines dites royales :  
données nouvelles sur Thimida Regia et Bulla Regia.*

**Ahmed M'CHAREK**

*Professeur des Universités,  
Tunis, Tunisie.*

**14h40mn-15h30mn**

**DEBAT**

**Axe III**

Les données archéologiques et la valorisation du savoir

**Séance 6**

*Présidente : Ouiza AIT AMARA*

**16h00mn-16h20mn**

*La place du matériau cinéma en historiographie.  
(Avec séquence de films réalisés sur Massinissa)*

**Mohamed BENSALAH**

*Doctorat en Lettres et Sciences Humaines,  
DEA en cinéma,  
Enseignant, chercheur, chroniqueur et critique cinéma,  
Oran, Algérie.*

**16h20mn-16h40mn**

*Où se trouve le tombeau de Massinissa ?*

**Abderahmane KHELIFA**

*Docteur des Universités,  
Ex cadre du Ministère de la Culture,  
Alger, Algérie.*

**16h40mn-17h00mn**

*Pour une reconsidération du mausolée royal  
du Khroub dit «Massinissa».*

**Mahfoud FERROUKHI**

*Docteur en Histoire de l'Art et Archéologie,  
Université Paul Valéry Montpellier 3,  
France.*

**17h00mn-18h00mn**

**DEBAT**

LUNDI 22 SEPTEMBRE

**Séance 7**

*Président : Mohamed BENSALAH*

**09h30mn-09h50mn**

*Aspects socioculturels et religieux de la période  
de Massinissa fournis par quelques stèles libyques,  
puniques et néopuniques.*

**Taklit MEBAREK-SLAOUTI**

*Professeure en Sciences du Langage,  
Université Abderrahmane Mira,  
Bejaïa, Algérie.*

**09h50mn-10h10mn**

*Essai de synthèse des trouvailles monétaires numides  
en Afrique du Nord.*

**Saïd DELOUM**

*Docteur d'État en archéologie antique,  
Enseignant-Professeur de l'Enseignement Supérieur,  
Institut d'Archéologie, Université d'Alger 2,  
Algérie.*

**10h10mn-10h30mn**

*Un marqueur de la construction numide :  
l'appareil à demi-blocs dans quelques sites  
du royaume de Massinissa.*

**Roger HANOUNE**

*Maître de Conférences honoraire,  
Université de Lille III,  
France.*

**10h30mn-10h50mn**

*Evolution de l'architecture funéraire autochtone durant les  
derniers siècles précédant l'ère chrétienne.*

**Emna GHITH**

*Assistante universitaire,  
Faculté des Lettres et Sciences humaines de Sousse,  
Tunisie.*

**10h50mn-12h00mn**

**DEBAT**

*Recommandations du Colloque  
et clôture des travaux.*

**Hamid BILEK**

*Sous-directeur au HCA.*

**RÉSUMÉS DES COMMUNICATIONS  
ET NOTICES BIOGRAPHIQUES**





**Atarantes et Garamantes du Fezzan  
(Sahara Libyen) : la naissance du  
premier royaume saharien  
au 1<sup>er</sup> millénaire av. J.C.**

**Lucia MORI**  
*Maître de Conférences,  
Université de Sapienza,  
Rome, Italie.*



### **Résumé**

Le premier millénaire av. J.C. est une phase importante dans l'histoire saharienne qui vit une transition profonde dans les stratégies de subsistance des gens du désert. L'introduction de l'agriculture et des techniques d'irrigation nécessaires aux cultures, le développement du commerce à longue distance avec le dromadaire comme animal de bât et l'émergence d'une société complexe et hiérarchique dans la région de Fezzan sont parmi les principaux changements radicaux qui se sont produits dans le Sahara central au début du premier millénaire av. J.C. Les changements qui ont amené à l'épanouissement du royaume des Garamantes et le développement de la première urbanisation à la fin de ce millénaire et les premiers siècles de notre ère.

De nouvelles données archéologiques, ainsi qu'une réanalyse de recherches antérieures dans la région, apportent un éclairage nouveau sur la construction de la première formation de l'État dans la région, qui a vu un grand épanouissement dans les derniers siècles avant notre ère. Le cœur de ce processus a été le Wadi El-Ajal, avec Jerma comme capitale, mais les données de la région plus périphérique de Wadi Tanezzuft témoignent

que aussi la région du Tadrart Acacus a connu un développement parallèle et original, en partageant des traits culturels similaires, mais aussi en montrant des différences dans les caractères socio-économiques et politiques. En particulier, pour son bon état de conservation, le site de Fewet, fouillé par la Mission archéologique italo-libyenne de l'Acacus et du Messak dans les années 2002-2008, a représenté un site clé pour l'étude des étapes du processus de sédentarisation dans la région.

Le développement ultérieur de l'habitat et de la nécropole face à l'impact d'une plus grande entité politique, centrée sur Garama, et la propagation d'un commerce trans et intra-saharienne à partir du 3<sup>ème</sup> siècle av. J.C. jusqu'au 1<sup>er</sup> siècle de l'ère chrétienne ont été aussi analysés.

### **Biographie**

Lucia MORI is Assistant professor. Department of Antiquity, Sapienza, Università di Roma. She graduated in History of the Ancient Near East at the Humanities Faculty of the University Sapienza, Rome. She took the Ph.D. in Philological Sciences of the Ancient Near East at Istituto Universitario Orientale, Naples. She taught History of the Ancient Near East at the University of Macerata (2002-2004) and Tuscia, Viterbo (2005-2010). She is currently assistant professor in History of the Ancient Near East and member of the Ph.D. School in Philology and History of the Ancient World at the Humanities Faculty of the University Sapienza, Rome. She participated to several archaeological excavations, and is part of two main long term archaeological projects: from 1997 she has been in charge of the archaeological excavation and historical investigation on the Garamantian period of the Italian-Libyan Archaeological

Mission in Acacus and Messak (Libyan Sahara) of the University Sapienza. From 1999 she has participated and collaborated to the archaeological Mission of the Yale University at Tell Leilan in the investigation of the Akkadian period at the site. From 2011 she collaborates to the Italian archaeological mission in Eastern Turkey, in the investigation of Hittite phases at Arslantepe. Main research interests: Reconstruction of the ancient landscape in rural areas and urban layout in the ancient Near East. Proto-historical period in Central Sahara and emergence of the early state in the region of Fazzan.

\* \*  
\*

**La cosmogonie étrusque,  
libyque et punique.**

**Adel NJIM**  
*Maître Assistant,  
Faculté des Lettres et Sciences Humaines,  
Kairouan, Tunisie.*



**Résumé**

Cette note vise à étudier la cosmogonie étrusque, libyque et punique particulièrement la vision de l'univers d'outre tombe, du devenir du mort, du paradis et de l'enfer à travers l'iconographie et le mobilier funéraires. C'est une réaction à des explications avancées par nos prédécesseurs. Leurs interprétations sont à nos yeux très impertinentes d'où le désir de cette nouvelle lecture. Cette recherche est parvenue à dire qu'il y a une unité

entre ces trois grandes cultures de la Méditerranée occidentale en matière de vision de l'au-delà. Aussi, qu'il y a une réelle connexion et harmonie avec les idées de la Méditerranée orientale. Cette approche pourrait être élargie et approfondie à l'avenir.

### **Biographie**

Adel NJIM est Maître Assistant en archéologie antique à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Kairouan. En 2008, il obtient son doctorat d'archéologie antique intitulée : «Les vases à feu phéniciens et puniques de la Méditerranée occidentale» préparée sous la direction du Professeur Jean-Paul Morel. Soutenue à l'Université d'Aix-en-Provence.

\* \*  
\*

La linguistique et son rapport  
avec l'histoire et précisément  
le rapport entre Gétules et Numides.

**Elizabeth FENTRESS**  
*Professeure, Archéologue,  
Rome, Italie.*



### **Résumé**

Using a form of glottochronology, Christopher Ehret and Andrew Kitchen UCLA have been working for the last decade on applying the techniques used in genetic cladistics for dating gene replacement rates to the comparable processes of lexical replacement in the

various branches of the Afroasiatic (Afrasian) language family. These techniques allow the investigators to construct linguistic clades and calculate approximate dating ranges for the successive nodes in these clades. The foundation of this technique is the empirical examination of numerous languages measuring the amount of word replacement that takes place over time, using a basic vocabulary of 90 words.

Using this sort of calculation they examines the relationships between the various Amazight languages estimating that the earliest ancestor of all of the modern languages for which we have evidence arrived in the Maghreb somewhere between the third and the second millennium B.C.

The second major expansion occurred around 1000-800 B.C., with a group of languages found as widely as the Siwa Oasis and the Kabyle. This might relate to the establishment of the Numidian-Libyan civilization, and the arrival of the Garamantes in the Fezzan. However, two further regroupings, perhaps less expected, took place in the historical period.

The first, dating to around 400 B.C., united the languages of the desert oases, and might perhaps relate to the appearance of the Gaetuli, whose separation from the Numidians might have been as much linguistic as cultural. Finally, a massive change appears to have taken place around 500 A.D., with a new, unified language group occupying much of the central Maghreb.

This paper analyzes these results of Ehret's research in terms of the archaeology and genetic evidence, and examines some of the repercussions for our knowledge of the history of North Africa.

## **Biographie**

Elizabeth FENTRESS a fait ses études à l'Université de Pennsylvanie (BA 1969 Latin), University College London (MA 1974 Archéologie Etrusque et Romaine), St Hugh's College, Oxford (DPhil 1979 Archéologie Romaine *The Economic Effects of the Roman Army on Southern Numidia*). Elle est Visiting Professor à University College London (2007-2012), Visiting Fellow à All Souls College, Oxford (2010) et Mellon Professor à l'Académie Américaine à Rome (1996-99).

Elle est Présidente de l'Association Internationale d'Archéologie et Fellow de la Société des Antiquaires. Elle a créé le projet Fasti Online en 2003, une banque de données des fouilles archéologiques en Méditerranée. En 2013, le projet a gagné le prix «Archaeological Institute of America Award for Outstanding Digital Archaeology». Sa concentration primaire est sur l'application de l'archéologie à l'histoire de la longue durée dans la péninsule italienne et les pays d'Afrique du Nord. Son travail a porté sur les aspects sociaux et économiques de paysages romains de tous les temps, avec une attention particulière à l'interaction entre les romains et les peuples non-romains à leurs points de contact, dans des domaines tels que les marchés d'esclaves, les limes et les zones urbaines.

Elle est également un chef de file dans l'application des techniques de fouille en extension, et de prospection intensive. Parmi les nombreuses publications à son actif, nous citerons l'ouvrage de référence «*Numidia and the Roman Army*», BAR 50, Oxford(1979).

\* \*  
\*

**Echos puniques :  
langue, culte, et gouvernement en  
Numidie hellénistique.**

**Joséphine CRAWLEY QUINN**

*Maître de Conférences,  
Université d'Oxford,  
Royaume Uni.*



**Matthew M. McCARTY**

*Maître de Conférences,  
Université de Princeton,  
USA.*



### **Résumé**

Following the fall of Carthage, Massinissa's greatest enemy, and Massinissa's own death, Punic cultural practices continued to echo throughout the kingdom that Massinissa's successors inherited. We will argue that such phenomena, often explained as indicative of a fundamental continuity in North African culture and history, or as indicative of a Punic diaspora or Punic «cultural identity», are instead new and highly localized practices found in Numidia (and elsewhere in North Africa) which draw on the rites and institutions of Phoenician-speaking cities.

In the paper, we will focus on three practices in particular: the foundation and cult of almost 100 steles sanctuaries that reproduce many aspects of the «tophets» of the



Phoenician colonies of the central Mediterranean, the widespread adoption of «sufetes» as urban magistrates, an institution originally found in Phoenician cities, and the spread of Punic (at least as an epigraphic language) across North Africa. If such practices were Punic in origin and form, they were adapted and embellished in distinct ways by various communities, and freighted with new meanings.

Moreover, if these phenomena are often cast as indicative of a North African resistance, or at least response, to Rome's growing hegemony, we will also suggest that they better reflect local needs, relationships and identities, while at the same time responding as much to Roman ideas and empire as to Carthage.

If difference, or even resistance, is being marked, it is as likely to be in relation to the Numidian kings as to Rome.

### **Biographie**

**Joséphine CRAWLEY QUINN** est Associate Professor d'histoire ancienne à l'Université d'Oxford depuis 2004. Elle a fait son BA à Oxford, son master et son doctorat à Berkeley. Elle était une Rome Scholar à l'École Britannique de Rome 2001-2002, et une Getty Villa Scholar 2008.

Elle était rédactrice des Papers of the British School at Rome 2008-2011, elle co-dirige les fouilles tuniso-britanniques à Utique (Tunisie) avec Elizabeth Fentress et Andrew Wilson et elle co-dirige The Oxford Centre for Phoenician and Punic Studies avec Jonathan Prag. Elle est co-éditrice de *The Hellenistic West* (Cambridge, 2013) et *The Punic Mediterranean* (Cambridge, 2014, sous presse).

**Matthew McCARTY** (D Phil, Oxford) est Perkins-Cotsen Fellow de la Society of Fellows in the Liberal Arts de Princeton University, et Maître de conférences en archéologie et histoire ancienne. Ses recherches portent sur les bords de l'Empire romain, en particulier en Afrique du Nord ; la religion romaine ; et les relations entre les objets matériels et la connaissance.

Il termine actuellement une monographie, *Empire and Worship in Roman Africa* (Cambridge UP), qui s'intéresse au sacrifice de l'enfant et à l'effet de l'hégémonie romaine sur les prémisses fondamentales sur les dieux, la société et le rituel dans le Maghreb punique et romain.

Dr McCarty est également directeur de l'Apulum Mithraeum III Project, les fouilles d'un mithraeum et village médiéval en Dacie. Ses articles et chapitres examinent des concepts de la continuité historique, les dimensions cognitives de la pratique rituelle, et les problèmes avec la notion de «patrimoine» dans la création des programmes archéologiques en Afrique du Nord. Avant de rejoindre the Society of Fellows, il était Maître de conférences en histoire ancienne à Worcester College (Oxford), Maître de conférences en Classics & Ancient History à l'University of Warwick, et Andrew W. Mellon Postdoctoral Fellow en sciences humaines et belles-lettres à Yale University.

\* \*

\*

**Apport de l'Archéologie dans la  
connaissance de l'Histoire antique de  
Siga-Takembrit à la période Libyco-  
punique (entre la fin du III<sup>ème</sup> s. et la fin  
du II<sup>ème</sup> s. av. J.C.).**



**Zoheir BELKEDDAR**

*Guide conférencier des sites de Siga  
et de sa région,  
Ain Temouchent, Algérie.*

## **Résumé**

*«A 60 milles de la Moulouya est la ville de Siga située sur le  
bord d'un fleuve du même nom face à l'île d'Acra»,  
Geographici Graeci Minores,  
Edit. Müller, L, 1882, Scylax p.90.*

Cette annotation extraite de l'itinéraire de Pseudo-Scylax, datée vraisemblablement du milieu du IV<sup>ème</sup> s. av. J.C., est la plus ancienne preuve historique attestant de l'existence de la ville de Siga sur le bord de la Tafna. Ce court texte demeurera isolé et ne sera confirmé que des siècles plus tard par des auteurs gréco-romains à l'instar de Polybe, Salluste, Tite-Live, Strabon... qui tous affirment l'existence de la ville et son accession au rang de capitale d'un vaste Royaume numide au moins durant la période de la deuxième guerre punique ayant opposé les deux puissances régionales de l'époque (fin du III<sup>ème</sup> av. J.C.) à savoir Rome et Carthage. L'événement le plus significatif étant la rencontre au sommet ayant réuni, en 206, à Siga, sous l'hospitalité du Roi Syphax, les deux chefs des armées belligérantes, le Carthaginois Hasdrubaal et le Romain Scipion (dit, plus tard, l'Africain). Seulement, tous ces textes ne nous renseignent que sur les événements

politiques de la vie de la cité (à l'exception peut-être du texte de Strabon qui, en parfait géographe de l'époque, avait tenté une approche économique en relevant la prospérité du Royaume Masaesyle notamment dans le domaine agricole et du pastoralisme). Ces textes sont muets sur la description de la ville de Siga, son ordre de grandeur, la composition et le mode de vie de ses habitants, sa dimension économique et géostratégique en tant que port de la Méditerranée de l'Ouest proche du Détroit de Gibraltar et des côtes ibériques...

Heureusement que la science archéologique nous est d'un grand secours pour combler nos lacunes grâce aux travaux de fouilles effectués dans le site (peu nombreux par ailleurs) et aux objets archéologiques notamment les céramiques et les séries de pièces de monnaie très nombreuses. Il existe par ailleurs un monument majeur attestant du rôle de ville royale de la cité Siga à savoir le Mausolée Royal de Beni-Rhénane dont les particularités architecturale et culturelle peuvent être une source précieuse pour la compréhension de cette période obscure de notre Histoire antique.

Cette communication mettra en exergue les principaux travaux scientifiques effectués sur le site et ses environs immédiats et présentera les objets archéologiques pouvant combler nos lacunes et l'indigence des textes historiques concernant des pans entiers de la vie de la cité et de ses habitants en cette période cruciale de notre histoire antique.

### **Biographie**

Zoheïr BELKEDDAR est membre de l'Association «Siga» pour la protection du patrimoine archéologique et historique. Siga, Oulhaça, Ain-Témouchent. Il est Guide conférencier des sites de Siga et de sa région. Il

a participé à plusieurs rendez-vous scientifiques sur le Royaume de Siga, «Les journées géographiques d'Oran» et récemment le «Colloque des carrefours sahariens». Il donne régulièrement des conférences sur l'Histoire de la région à l'occasion de diverses rencontres patrimoniales.

\* \*  
\*

**La construction de l'empire de  
Massinissa.  
(238-148 avant J.C.)**

**Jean Pierre LAPORTE**  
*Archéologue, Chercheur,  
Paris, France.*



### **Résumé**

Comment Massinissa, jeune roi numide dépossédé de son trône et fugitif en 205 av. J.C., a-t-il pu construire par la suite le royaume le plus étendu de l'antiquité nord-africaine ?

Il a fallu pour cela déployer, pendant un demi-siècle, une grande vaillance guerrière personnelle, des capacités considérables de meneur d'hommes et de commandement d'armées au combat, d'intelligence politique, d'observation des faiblesses de ses ennemis, et même de ses amis, de diplomatie et d'ouverture.

Chacun des stades de l'extension opiniâtre de ses territoires mérite d'être examiné sous l'angle des circonstances internationales et de la manière dont le plus grand roi numide a surmonté la plupart des difficultés.

## **Biographie**

Jean Pierre LAPORTE a connu son premier contact avec l'Afrique du Nord en 1969 comme assistant au Service des Antiquités de l'Algérie, chargé, en tant que coopérant technique (appelé du Service National Actif), de réaliser un inventaire archéologique de la wilaya de Tizi-Ouzou. Reparti en France en 1971 à l'issue de son temps de service, et bien que prenant une voie professionnelle toute différente, il n'a jamais cessé de travailler sur l'archéologie et l'histoire de la Kabylie, puis de l'ensemble de l'Algérie, avec des extensions ponctuelles du côté de la Tunisie.

Maintenant à la retraite, et plutôt historien, il s'intéresse notamment à la vie des autochtones pendant l'Antiquité, avec des incursions jusque vers l'an 1000.

Titulaire d'un DEA en Histoire et en Archéologie, il a consacré plus d'une centaine d'articles à l'Histoire et aux antiquités de l'Afrique du Nord (et une cinquantaine à celles de la France).

Il est associé en tant que chercheur à l'Année épigraphique (USR 710, CNRS, Paris). Collaborant de longue date avec l'Encyclopédie berbère, il fait maintenant partie de son comité de rédaction.

Il a participé également de longue date à divers congrès et colloques organisés par le HCA. Il a créé en 2000 le site de bibliographie de l'Afrique antique et médiévale «[www.tabbourt.com](http://www.tabbourt.com)», bien connu des étudiants.

\* \*

\*

**Massinissa  
comme modèle moral.**

**Mathilde CAZEAUX**  
*Doctorante en Lettres Classiques  
et Histoire Ancienne,  
Université Montpellier III,  
France.*



### **Résumé**

Les qualités morales de Massinissa ressortent avec force du portrait que les Anciens nous ont laissé de lui. Les historiens d'abord, à commencer par Polybe, qui le qualifie d'«homme le meilleur parmi les rois de notre temps», tracent un portrait moral des plus flatteurs : ils louent son endurance physique et psychologique, sa capacité à s'astreindre à une discipline tant dans les exercices du corps que dans la nourriture, sans céder au luxe et, par-dessus tout, sa loyauté.

Du fait de ces vertus, la figure de Massinissa évolue de son statut initial d'acteur historique majeur (qui justifiait sa place dans les récits grecs et romains retraçant les événements de la deuxième guerre punique) et prend place dans des ouvrages d'éthique, qui font passer au second plan l'aspect événementiel pour mettre en lumière la caractérisation morale du roi numide : ainsi de Plutarque, Cicéron ou Valère-Maxime, à Jean de Salisbury au XIII<sup>ème</sup> siècle, toute une lignée d'auteurs utiliseront Massinissa comme modèle pour étayer une réflexion éthique. Des qualités ou défauts supplémentaires sont alors évoqués, notamment la piété.

Nous proposons d'examiner lors de cette communication tout d'abord quelles valeurs incarnent Massinissa, en voyant que sa représentation est globalement cohérente entre tous les auteurs.

Dans un second temps, nous étudierons selon quelles modalités se fait le passage du genre historique à l'éthique et dans quel cadre philosophique et moral Massinissa vient s'inscrire comme modèle.

### **Biographie**

Mathilde CAZEAUX est doctorante en Lettres classiques et Histoire ancienne à Université Montpellier III.

En 2012 elle obtient son agrégation de Lettres classiques. Actuellement, elle prépare sa thèse sous l'intitulé : «Massinissa et les rois numides : représentations et réceptions». De ses articles nous citerons : «Massinissa, traître loyal : paradoxes d'une figure héroïque chez Tite-Live», *l'Africa Romana, XXX Convegno, Alghero*, 26-29 septembre 2013, à paraître. «Jugurtha ! From Sallustius to le Journal de Tintin : when comics get back at history», *From I, Claudius to Private Eyes : the Ancient World and Popular Fiction, Bar-Ilan University*, 16-18 juin 2014, à paraître.

\* \*

\*



**Res Africae. The Greek historian Polybius of Megalopolis and Massanissa, the first King of the Numidians.**

**Stamatis FRITZILAS**

*Archaeologist,  
Director of Department of Museums, Exhibitions  
and Educational rogramms, Ephorate of Prehistoric  
and Classical Antiquities Arcadia,  
Greece.*



## **Résumé**

Polybe, historien grec de la montée de l'Empire romain, né à Megalopolis (Arcadie), en Grèce, décrit dans ses différents chapitres, la vie et les réalisations du roi Massinissa, dont il prétendait avoir interviewé. Comme preuve, la durée de vie de Polybe s'était étalée sur une période allant de 200 à 118 av. J.C., et celle de Massinissa, sur une période allant de 239 à 138 av. J.C.

Ladite période a été remarquable dans les interactions interculturelles. Polybe jouissait d'une relation, particulièrement, étroite avec Scipion Émilien<sup>1</sup>, qui allait bientôt devenir l'un des plus puissants hommes d'État romain de son temps. Il a parcouru l'Italie et a visité l'Afrique dans les années 150, quoique toujours détenu politique romain cependant. La plupart des fragments (vestiges/ruines) provenant de Res Africa, de «Polybius histories<sup>2</sup>» peut correspondre à la période 150-49 av. J.C. Polybe, seul, a délimité les territoires des ancêtres de Massinissa et a introduit son personnage lié à son décès.

<sup>1</sup> C'est un général et homme d'État romain, né en 185 av. J.C., et mort en 129 av. J.C. Il est resté célèbre pour avoir détruit Carthage et Numance, réduisant l'Afrique en province romaine et pacifiant l'Hispanie et pour s'être opposé à ses cousins les Gracques. Il fut consul en 147 et en 134 av. J.C. et censeur en 142 av. J.C.

<sup>2</sup> Histoires écrites en 40 volumes.

Les références perçues dans «Polybius histories» sont d'une valeur inestimable en terme d'informations quant aux engagements et au combat politiques et militaires qu'a entrepris Massinissa, le premier roi de la Numidie.

### **Biographie**

Stamatis FRITZILAS is currently Director of Department of Museums, Exhibitions and Educational Programms. 39<sup>th</sup> Ephorate of Prehistoric and Classical Antiquities. Ministry of Culture and Tourism. Hellenic Republic. Additionally, Dr. StamatisFritzilas published many articles and books in academic field of archeology. A list of the most relevant books and articles is provided below :

### **Books**

- The Theseus Painter. Attic vase painting during the period of the newly-founded Athenian democracy. TheLibrary of the Archaeological Society at Athens, no. 245, Athens 2006, pp.1-340 (with figures), pl. 1-134. (in Greek, English summary).
- Chthonia Gorgo. Tripolis 2010, 1-111, 22 Fig).

### **Articles in journals and conference proceedings (Selection)**

- Un sekoma en marbre de Megalopolis, in : Chankowski V.-Karvonis P. (ed.), Tout vendre, tout acheter. Structures et équipements des marchés antiques, Scripta Antiqua 42, Ausonius Editions-Ecole française d'Athènes, Bordeaux-Athènes, 2012, 319-331.
- The Agora of Ancient Pallantion, in: Giannikouris A. (ed.), The Agora in the Mediterranean from Homeric to Roman Times, International Conference, Kos, 14-17 April 2011, pp.125-138 Fig. 1-10. (in Greek, English summary).

**Le GLD MASNSN, l'image d'un grand roi Numide d'après les données archéologiques et épigraphiques et sa politique d'ouverture sur la culture punique et hellénistique.**

**Khaoula BENNOUR**

*Doctorante en Histoire des Civilisations Anciennes,  
Facultés des Sciences Humaines de Tunis,  
Tunisie.*



## **Résumé**

C'est vers le III<sup>ème</sup> siècle av. J.C. que les royaumes numides commencent à être mentionnés par les sources classiques en l'occurrence les récits des guerres puniques et de la guerre de Jugurtha. C'est avec le roi Massinissa que le royaume Massyles parvient à étendre son hégémonie à l'ensemble du territoire qualifié de numide et même jusqu'à revendiquer les territoires carthaginois qualifiés de : «la terre de leurs ancêtres».

Le roi Massinissa et ses successeurs cherchaient à créer un royaume organisé et une puissance commerciale, à l'image d'un royaume conquérant, à sa tête se tient un roi charismatique et providentiel, il gouverne depuis son palais, il est responsable de l'administration de son royaume, chef de l'armée, de la religion, il conclut les traités et ordonne la frappe de monnaie.

En réalité la culture numide sous tous ces aspects se caractérise par sa flexibilité et son ouverture sur les différentes cultures étrangères, en l'occurrence punique et grecque. Les rois numides et plus spécifiquement le roi Massinissa, par sa politique d'ouverture sur le monde hellénistique, a joué le principal rôle dans le développement de son royaume. Les numides étaient en réalité les fidèles héritiers de la culture punique.

En même temps ils ont su préserver leurs authenticités et leurs racines, ce qui explique que même après la romanisation de la totalité des territoires nord africain, nous avons des institutions politiques d'origine numides qui se sont maintenues particulièrement dans les cités pérégrines.

### **Biographie**

Khaoula BENNOUR est doctorante en troisième année de thèse sur les royaumes numides à la Faculté des Sciences Humaines et Sociale de Tunis, elle a participé à des fouilles à Carthage avec l'équipe tuniso-allemande et à Utique avec l'équipe tuniso-espagnole.

\* \*

\*

### **Massinissa et la question de l'emporia.**

**Attilio MASTINO**  
*Recteur de l'Université de Sassari,  
Enseignant d'Histoire romaine,  
Rome, Italie.*



### **Résumé**

Dans le XXXI<sup>ème</sup> livre des Histoires Polybe raconte la façon dont Massinissa réussit, grâce à la position anticarthaginoise du sénat romain, à étendre, vers l'an 193 av. J.C., le royaume de Numidie à l'est, en intégrant les emporia situés dans le Golfe syrtique et appartenant à la république carthaginoise. La conquête

des emporia par Massinissa fut une phase décisive de la structuration de la *basileia* numidique qui était en phase de constitution, suivant le modèle helléniste, en acquérant les riches villes côtières de la petite et de la grande Syrte qui formaient le lieu d'échange des hommes riches de l'arrière-pays urbain. La contribution analyse la formation des emporia africaines à partir d'Hérodote et de Thucydide, jusqu'aux sources grecques et latines de la période républicaine qui encadrent l'expansion numidique vers l'est par Massinissa.

### **Biographie**

Attilio MASTINO, Recteur de l'Université de Sassari, enseigne l'Histoire Romaine au cours universitaire de biens culturels et au Département d'histoire, Science de l'Homme et de la Formation. Diplômé en Lettres Classiques, il s'est spécialisé en journalisme à Urbino et en Etudes Sardes à Cagliari. Il a travaillé en France, en Tunisie et à l'Université de Cagliari, il a dirigé à Sassari le Département d'Histoire, le Centre sur les Provinces romaines, la Faculté de Lettres et de Philosophie, le Doctorat de recherche «La Méditerranée dans l'Antiquité». Pendant une décennie, il a été vice-recteur chargé de la recherche. Il est actuellement épigraphiste au niveau international et dirige les fouilles archéologiques de Uchi Maius en Tunisie. Fondateur des Conférences sur l'Afrique romaine, il a reçu de nombreux prix et distinctions, dont la «Médaille d'Honneur de l'Historien arabe». Membre de plusieurs sociétés de recherche et académies, il est Vice-directeur de «Epigraphica» et collabore à plusieurs revues scientifiques. Auteur de plus de 300 publications scientifiques, il a étudié l'histoire et l'épigraphie de la Sardaigne antique en découvrant des documents originaux sur la Corse, l'Afrique

Proconsulaire, la Numidie, la Mauritanie, la Tripolitaine et la Cyrénaïque, en se consacrant d'avantage aux empereurs romains de Néron à Caracalla, de Dioclétien à Constantin.

\* \*  
\*

### Les armes de protection des combattants numides à l'époque de Massinissa.

**Ouiza AIT AMARA**  
*Maître de Conférences,  
Université d'Alger,  
Algérie.*



### Résumé

Les études se rapportant aux Numides dans les armées romaines ou carthaginoises à l'époque de Massinissa font apparaître un paradoxe : elles reconnaissent volontiers l'efficacité des troupes numides, tout en montrant qu'elles étaient mal équipées. St Gsell illustre ce paradoxe. S'il décrit bien ces combattants, il qualifie leur armement de sommaire et rudimentaire.

Les études militaires liées à cette période de l'histoire numide ont peu suscité l'intérêt des historiens. Les auteurs ont été moins inspirés par les armes de protection (ou armes défensives) que par les armes d'attaque (ou offensives). Et pourtant, les Numides de cette époque étaient les héritiers d'une très ancienne tradition militaire. Les sources, qu'elles soient iconographiques ou littéraires, distinguent parmi les armes de protection, le bouclier, le

casque et la cuirasse. Le bouclier, rond ou ovale est le plus représenté par les sources archéologiques et le plus attesté par les textes. Le casque et la cuirasse, quant à eux, sont les moins présents dans les sources, certains spécialistes considérant que les Numides n'en étaient pas équipés quand ils combattaient.

## Biographie

Ouiza AITAMARA est Maître de conférences à Université d'Alger. Elle a soutenu son doctorat en Histoire antique à Université Jean Moulin, Lyon III en 2007, intitulé : «*Les Numides et les Maures face à la guerre depuis les guerres puniques jusqu'à l'époque de Juba I<sup>er</sup>*», sous la direction de Yann Le Bohec. Elle a publié entre autres ouvrages et articles :

-«*Les Soldats d'Hannibal*», Les Editions Maison, France, 2009.

-«*La guerre en Afrique romaine sous le Haut-Empire*» (ouvrage collectif), CTHS, Paris, 2014.

-«*Les Numides et les Maures possédaient-ils une flotte de guerre ?*», Aquila Legionis, 10, Espagne, 2008.

-«*Les Numides et les Maures face à la guerre depuis les guerres puniques jusqu'à l'époque de Juba I<sup>er</sup>*», résumé et commentaire sur la thèse de Doctorat, Ikosim, 1, Alger, 2011.

-«*Jugurtha stratège et tacticien*», Africa Romana, Sassari, Italie, 2013.

-«*La Numidie et ses habitants dans l'Africa Romana*», Africa Romana, Sassari, Italie, 2014.

-«*La logistique de l'armée numide jusqu'à la mort de Juba I<sup>er</sup>*», Rivista di Studi Militari, Italie, 2014.

\* \*

\*

À propos des cités africaines  
dites royales :  
données nouvelles sur  
Thimida Regia et Bulla Regia.

**Ahmed M'CHAREK**  
*Professeur des Universités,  
Tunis, Tunisie.*



### **Résumé**

Il s'agit d'abord de poser le problème des domaines impériaux hérités des rois numides (Massinissa et ses descendants), notamment en rapport avec les cités dont le nom comporte l'élément «*Regia/Regius*» (*Hyppo Regia, Bulla Regia, Zama Regia, Aquae Regiae...*), ou avec les terres laissées aux tribus dont le nom comporte l'élément *Regiani* (*Musunii Regiani*).

Mais l'essentiel de la contribution sera consacré aux résultats d'une enquête destinée à l'identification et la localisation du domaine foncier concédé par Rome, à la suite de sa victoire en 146 av. J.C., aux rois numides héritiers de Massinissa, compte tenu de leur statut de *socii et amici Populi Romani*.

Prélevées sur l'ancien domaine public de Carthage, ces terres gardent leur statut de «*Regiae*» jusqu'à la confiscation des biens de Juba I<sup>er</sup> par Jules César en 46 av. J.C., avant de servir à fonder plus d'une colonie romaine de vétérans au temps d'Octave-Auguste (vers 28-27 av. J.C.).

### **Biographie**

Il est Professeur émérite à l'Université de Tunis.

Centres d'intérêt en matière de recherche scientifique :



géographie historique du Maghreb antique, histoire et archéologie des provinces romaines d'Afrique (aspects politiques, démographiques, sociaux et culturels).

\* \*

\*

**La place du matériau cinéma  
en historiographie.**  
(avec séquence de films réalisés sur Massinissa)

**Mohamed BENSALAH**

*Doctorat en Lettres et Sciences Humaines,  
DEA en cinéma,  
Enseignant, chercheur, chroniqueur  
et critique cinéma,  
Oran, Algérie.*



## **Résumé**

Notre passé nous interpelle, s'impose à nous. Longtemps, sa représentation s'est caractérisée par un manque ou un vide, ainsi que l'atteste l'absence de symboles, de dates, de lieux et de figures exemplaires marquant officiellement les lieux de ce passé.

Cette absence contraste pourtant avec la pluralité des mémoires sociales présentes sur la terre algérienne. Nous nous proposons, à travers notre communication, de questionner le paradoxe entre cette longue absence de politique officielle de la mémoire, rejetée aux marges ou disjointe de l'histoire nationale et la cristallisation des mémoires autour du fait colonial et de la lutte de libération nationale.

Compte tenu de la volonté actuelle de croiser les réflexions et d'ouvrir de nouvelles pistes de recherche, il nous semble essentiel de réfléchir à une nouvelle

approche critique des questions liées à l'histoire, à la mémoire et à l'identité, à partir des multiples supports de la pensée, en essayant d'appréhender ces derniers, non comme de simples illustrations, mais comme des matériaux spécifiques à part entière. Nous essaierons de remonter le temps afin d'essayer de comprendre comment peuvent se fabriquer une histoire, une mémoire et au-delà, un imaginaire. Cette interrogation prend place dans les questionnements que s'assignent les travaux de ce Colloque, dont le moins que l'on puisse relever est qu'il se tient dans un contexte politique et intellectuel marqué par la réactivation de mémoires.

L'autre centre d'intérêt qui nous semble tout autant essentiel, est celui relatif à la dissémination massive d'un imaginaire affilié à ce passé et donc à la fonctionnalité idéologico-politique des images et des sons comme dispositifs d'énonciation complémentaire aux sources écrites. En décryptant les deux uniques films dédiés au plus célèbre roi amazigh de l'Antiquité, Massinissa, l'unificateur de la Numidie, nous essaierons de voir quelle perception de l'histoire, de la mémoire et de l'identité, peut offrir le cinéma.

L'image étant dans le champ historique, un vecteur essentiel d'élargissement et d'approfondissement de la recherche, nous nous proposons d'analyser les films de Rabah Laradji et de Aït Saada, afin d'en étudier les systèmes de représentation et d'en analyser les modes de perception. Il importe de savoir si, en se greffant aux représentations mentales déjà inscrites dans les mémoires, ces films exercent, ou non, une influence sur l'inconscient individuel et collectif.

## **Biographie**

Mohamed BENSALAH est titulaire d'un DEA cinéma (1977), d'un Doctorat en Lettres et Sciences Humaines (1969) obtenus à l'Université Paul Valéry-Montpellier III, et du Diplôme de réalisateur auprès de l'Institut supérieur des arts de diffusion de Bruxelles. Il a été l'assistant de plusieurs cinéastes de renoms avant de réaliser plus de 50 documentaires et courts métrages et 4 longs métrages («*Les Uns, les autres L'abcès*», 1974, et «*Vigilance*» 1975). Il réalisera pour la TV algérienne un feuilleton social (de 6 épisodes) et deux dramatiques théâtrales. Il fut, en 1988, nommé membre du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et conseiller en communication auprès du Premier ministre. Il a collaboré à l'édition de plusieurs ouvrages et publications scientifiques et à plusieurs festivals en Algérie et à l'étranger, aujourd'hui enseignant à l'Université d'Oran-Es-Sénia et chercheur au Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC). Il est également, depuis une quinzaine d'années, chroniqueur de presse (Quotidien d'Oran, El Watan, Africiné, El Djoumhouria...) et co-organisateur de plusieurs festivals de cinéma. Son dernier ouvrage «*Cinéma de la Méditerranée : une passerelle entre les cultures*» a été traduit en 5 langues, 1972, «*Le Parasite*», 1973.

\* \*

\*

## Où se trouve le tombeau de Massinissa ?

**Abderahmane KHELIFA**  
*Docteur des Universités,  
Ex cadre du Ministère de la Culture,  
Alger, Algérie.*



### Résumé

Les mausolées encore apparents en Numidie commencent à être mieux connus. Les objets trouvés au Khroub ont été analysés lors de la dernière exposition faite à Bonn en Allemagne en 1981 et fait l'objet d'une restauration. Faudra-t-il faire une deuxième fouille plus scientifique sur le mausolée lui-même pour savoir si le corps du grand «*Agellid*» repose aux Khroubs... La communication aura pour but d'essayer d'éclaircir le mystère du mausolée de Massinissa ? Est-ce le mausolée du Khroub ou est-ce un autre mausolée dans la mesure où les mausolées sont la reconnaissance d'un peuple pour leurs grands rois...

### Biographie

Abderahmane KHELIFA a soutenu sa thèse de doctorat en Histoire et Archéologie à l'Université d'Aix-Marseille en 1993 sous le thème de : «*Contribution à l'étude des villes du Maghreb central : Hunayn et son terroir*».

Il a occupé plusieurs fonctions supérieures tout au long de sa longue carrière en plus de son rôle de consultant et de conseiller, nous citerons entre autres :

-Directeur des Musées, de l'Archéologie et des Monuments et Sites Historiques au Ministère de l'Information et de la Culture, 1980-1982.

- Directeur de l'Agence Nationale d'Archéologie et de Protection des Monuments et Sites Historiques, 1989-1994.
- Chargé d'Etudes et de Synthèse (Cabinet) au Ministère de la Communication et de la Culture, 1994-1996.
- Inspecteur au Ministère de la Communication et de la Culture, 1996-1999.
- Directeur du Patrimoine Culturel au Ministère de la Communication et de la culture, 1999-2001.
- Vice président de l'Association des Amis du Patrimoine, 2003 à ce jour.
- Président de l'Association Algérienne pour la protection du patrimoine archéologique, 2004-2005.
- Conseiller Historique du film documentaire «Massinissa» 1<sup>er</sup> prix du Festival du Film Amazigh à Oran, 2003.
- Conseiller Historique du film documentaire «Jugurtha», 2005, Olivier d'argent au 3<sup>ème</sup> Festival du Film Amazigh de Ghardaïa.
- Conseiller historique du film documentaire «Syphax», août 2007.

### **Il a à son actif plusieurs articles et publications :**

- «*Archéologie et Histoire, repères historiques et archéologiques en Algérie*» in «*Les Sources de l'Histoire du Maghreb*» CNRPAH, Alger, décembre 1996.
- «*Le patrimoine archéologique Algérien : problèmes et perspectives*», Colloque Euro-méditerranéen, Rome, 1998.
- «*Massinissa*», in Revue El Djazair n°7, juin-juillet 2003.
- «*De Cirta à Constantine, histoire et origine*», Revue Amenhis n°3, janvier-février 2005.
- «*Constantine*», in ouvrage collectif «*Algérie Universelle, les sites inscrits au Patrimoine Mondial*», éditions Zaki Bouzid, octobre 2005.

-«*Alger : Histoire et patrimoine*», 312 pages, éditions ANEP, Alger, 2010.

-Article dans Encyclopédie Berbère, fascicule XXXII, Peeters, Paris-Louvain-Walpole, MA.

-Livre «*Cirta, Constantine, la capitale céleste*», 472 pages de texte et photos, éditions Colorset, Alger, 2011.

\* \*

\*

Pour une reconsidération  
du mausolée royal du Khroub  
dit «Massinissa».

**Mahfoud FERROUKHI**

*Docteur en Histoire de l'Art et Archéologie,  
Université Paul Valéry Montpellier 3,  
France.*



## Résumé

Appelée par les habitants de la région depuis des générations : «Massinissa», le mausolée royal du Khroub garde encore l'énigme de son appartenance. Il est vrai que les érudits ont d'abord attribué le célèbre monument au grand «*Agellid*» Massinissa, au vu notamment de la céramique rhodienne découverte à l'intérieur du caveau en 1916 et datée d'environ 150 av. J.C. Il est vrai aussi que dans les années 1980, c'est-à-dire plus de soixante ans plus tard, les chercheurs allemands du musée de Bonn procèdent à des analyses des objets, de la céramique et des restes des deux incinérations puis affirment plutôt une datation entre 130 et 110 av. J.C. Le caveau du mausolée aurait contenu alors les restes des défunts rois

des Imazighen : Micipsa et son fils Hiempsal, fils et petit-fils de Massinissa. Aujourd'hui, une nouvelle lecture de l'ensemble des données fait apparaître certains indices probants nous conduisant à une reconsidération et à de nouveaux questionnements sur ce mausolée. Les uniques fouilles ou «dégagement» des objets du caveau de 1915, les résultats des études allemandes, la question de l'âge des deux défunts répondent-ils à toutes nos interrogations ? L'architecture hellénistique du monument Amazigh du Khroub n'aidant pas non plus à déterminer ni la date de sa construction ni son appartenance.

### **Biographie**

Mahfoud FERROUKHI est Docteur en Histoire de l'art et archéologie, il a obtenu son diplôme à l'Université Paul Valéry Montpellier 3, France, sous le thème «*Portraits royaux et statues comparables : l'atelier de sculpture de Cæsarea de Maurétanie (25 av. à 40 ap. J.C.)*». Il a fait une longue carrière comme enseignant chercheur dans les universités d'Alger (Département d'Archéologie), d'Aix-en-Provence et de Montpellier. Il est fondateur de la Société privée spécialisée dans le domaine du patrimoine et auteur de plusieurs articles et publications scientifiques dont : «*Nos ancêtres les Rois Numides ou Igelliden des Imazighen*», Ed. Dalimen, Alger 2009 ; «*Les deux portraits de Cherchell dits de Cléopâtre VII*», in *Cleopatra Reassessed*, BMOP 103, p.103-107, London 2003 ; «*2 notices in Cleopatra of Egypt, from history to myth*», edited by Susan Walker and Peter Higgs, London 2001 ; «*Veiled head from a marble portrait statue*», p.242, *Marble portrait, perhaps of Cleopatra VII's daughter, Cleopatra Selene, queen of Mauretania*, p.219.

\* \*

\*

Aspects socioculturels et religieux de la période de Massinissa fournis par quelques stèles libyques, puniques et néo-puniques.



**Taklit MEBAREK-SLAOUTI**

*Professeure en Sciences du Langage,  
Université Abderrahmane Mira,  
Bejaïa, Algérie.*

### Résumé

La période socio-historique de Massinissa présente une culture riche et variée où les liens inter-méditerranéens profusent. Les écritures n'échappent pas à ces échanges culturels puisque écritures libyque, punique, néo-punique et latine s'amalgament pour inscrire les cultures des divers auteurs anonymes nord-africains. Ces écritures sont les inscriptions de diverses stèles disséminées un peu partout.

De façon générale, nous savons que les stèles libyques portent des inscriptions à écriture géométrique d'origine berbère (nord-africaine et saharienne), c'est une écriture alphabétique partiellement déchiffrée, cette difficulté de déchiffrement concerne aussi bien la valeur des signes alphabétiques que les messages linguistiques. Cependant les divers symboles sont porteurs de signes culturels et religieux des plus intéressants. Les inscriptions puniques sont les inscriptions phéniciennes des zones de la Méditerranée occidentale et plus particulièrement de Carthage. Les inscriptions néo-puniques datent de la période romaine. Notre questionnement portera sur :

- Que sont les inscriptions libyques ? Où les trouve-t-on et quels aspects socio-culturels et religieux nous révèlent les stèles de la période de Massinissa ?



-Que sont les inscriptions puniques et néopuniques ?  
Où les découvre-t-on et quels aspects socioculturels et religieux nous apportent-elles ?

-Quelles différences existe-t-il entre les aspects socioculturels et religieux donnés à voir par les stèles puniques, libyques et néopuniques ?

### **Biographie**

Taklit MEBAREK-SLAOUTI est Professeure en sciences du langage à l'Université Abderrahmane Mira de Bejaïa, département de français, FLL.

Son mémoire de magister soutenu en mai 1995 est intitulé: «*Une lecture critique des écrits francophones sur le libyque*».

Elle obtient son doctorat d'état en 2005 sous le thème: «*Les signes graphiques de la Méditerranée antique. Etude comparée et diachronique*».

### **Ouvrages et articles**

-L'alphabet latin serait-il d'origine berbère ?

Ed. L'Harmattan, Paris, 2004.

-Le nom de langue berbère, rapport entre l'ethnonyme et les communautés linguistiques berbérophones,

in F. Cheriguen, «*Les enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine*», Ed. L'Harmattan, Paris (ouvrage collectif : T. Mebarek, F. Benramdane, F. Cheriguen, D. Temim, A. Arezki, Y. CH. Benmayouf).

-Colloque international de décembre 2012 à Adrar : «*Les civilisations amazighes au Sahara*», participation avec : «*La roue, invention du peuple berbère saharien ?*».

\* \*

\*

## Essai de synthèse des trouvailles monétaires numides en Afrique du Nord.

**Saïd DELOUM**

*Docteur d'Etat en archéologie antique,  
Enseignant-Professeur de l'Enseignement Supérieur,  
Institut d'Archéologie, Université d'Alger 2,  
Algérie.*



### Résumé

Ce n'est pas aisément que l'on peut établir le fichier géographique des découvertes monétaires sur le territoire de l'Ancienne Afrique. En Algérie, un tel effort n'a jamais encore été tenté pour l'ensemble du pays. Malheureusement la documentation est ici bien ingrate, car de 1830 à 1962, combien de découvertes échappèrent à tout inventaire, et même à tout contrôle. Il fallut attendre, au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, le perfectionnement des méthodes des fouilles archéologiques pour voir accorder aux récoltes monétaires la place scientifique qu'elles méritaient. (Inv. 7, les Andalouses, 62 et 65, Cherchell ; 74, 79 à 81, 85, 87, Tipasa ; 113, Rusguniae). Jusque-là, et dans la meilleure hypothèse, c'étaient les trésors plus ou moins spectaculaires, qui, une fois connue, recevaient l'honneur d'une rubrique (Inv. 45 à 47, 53, Cherchell ; 99, Alger (Icosium) ; 114, Cissi (Djinet), et autres régions contenues dans cette étude. Nous n'avons pas aussi la chance de profiter des classements géographiques sur les catalogues de Musées. On ne s'est jamais beaucoup embarrassé d'indiquer les provenances dans les fichiers. Nos renseignements doivent être cueillis à la base, soit dans les publications et rapports de découvertes, celles-ci, intentionnelles ou fortuites, qui, heureusement,

offrent souvent des précisions importantes, soit dans des collections privées constituées localement, fournissant ainsi des «Numismatiques de sites», les catalogues des musées (Oran, Alger, Cherchell et Constantine), ainsi que les publications de Muller, Charrier, Mazard et Alexandroupoulos). Dans le domaine chronologique, les richesses qui attirèrent le plus d'intérêt et de convoitises furent celles des rois de Numidie. Utilisant autant les sources narratives et archéologiques, on arrive parfois à les entrevoir. Le premier en date de ces souverains est Micipsa (146-118 av. J.C.), encore n'est-ce pas sa fortune que l'on juge, mais uniquement sans mobilier funéraire. Le tombeau dit «Souma du Khroub» (20 km au sud-est de Constantine,) et fouillé en 1915 avait révélé ce mobilier, mais celui-ci ne fut scientifiquement étudié qu'en 1976 par une équipe de spécialistes allemands.

Dans un bassin d'argent à anses, dormaient 200 fragments d'ossements calcinés dont on a pu reconstituer deux corps, l'un d'environ 60 ans (celui du roi, l'autre d'environ 20 ans (probablement celui d'un de ses enfants mort en même temps). S'y trouvait également un fragment de la cuirasse du roi, en cotte de mailles, et son casque pointu. Hors du bassin, le mobilier funéraire comportait divers éléments : trois médaillons d'argent, ornés l'un d'une effigie de Neptune assis, tenant le trident de la main gauche et une patère de la main droite, le second orné d'une tête de chien, le troisième d'une tête de gazelle un rhyton en argent ouvragé, la partie supérieure d'un pied de grand lit de bronze, des fers de lances et de javelots. Le mobilier ne contenait aucune monnaie, mais l'ensemble est datable par la présence d'amphores italiques et rhodiennes dont la chronologie se place entre 130 et 110 av. J.C. Les trésors de Jugurtha ne sont connus que par allusion. Salluste n'en parle que lorsque Jugurtha

les mets à l'abri en haut d'une forteresse située «non loin du fleuve Mulucca». Il ne fait pas de doute pour moi que cette forteresse naturelle répond au Kalaat-es-Senam, dit également «Table de Jugurtha», en raison de son relief tabulaire. Tel est, donc, notre inventaire ne peut être exhaustif. Du moins cherche-t-il à faire la lumière sur des aspects encore peu étudiés de l'Histoire de l'Algérie.

### **Biographie**

Saïd DELOUM est Enseignant-Professeur de L'enseignement Supérieur à l'Institut d'archéologie, Université d'Alger 2. Docteur d'état en archéologie antique, spécialité numismatique antique. Membre actif dans plusieurs projets de recherche. Chef de projet d'une unité de recherches en archéologie: étude et inventaire des découvertes monétaires en Algérie (centre national de recherche en archéologie CNRA, ministère de la culture). Il a animé plusieurs conférences dans plusieurs rencontres et congrès nationaux et internationaux. Nous citerons quelques articles qu'il a publiés :

-Le trésor monétaire de Msila V<sup>ème</sup>-VI<sup>ème</sup> siècle ap. J.C., aperçu historique et monétaire à l'institut national des sciences du patrimoine INSAP, Rabat, Maroc 28 avril 2010.

-Rapport préliminaire sur la découverte monétaire de M'sila, in revue d'études archéologiques, annales scientifiques de l'institut d'archéologie, Université d'Alger, n°1, Alger, 1992, pp.25-34.

-L'économie monétaire de l'Afrique du nord : les trésors monétaire des V<sup>ème</sup> et VI<sup>ème</sup> siècles ap. J.C., in l'Arca Romana atti del vii convegno di studio sassari, décembre 1989, gallizzi, sassari, 1990, pp.961-971.

\* \*  
\*

**Un marqueur de la construction numide : l'appareil à demi-blocs dans quelques sites du royaume de Massinissa.**

**Roger HANOUNE**  
*Maître de Conférences honoraire,  
Université de Lille III,  
France.*



### **Résumé**

Si l'architecture numide a déjà fait l'objet de nombreuses études, en particulier à propos des mausolées royaux ou princiers bien conservés dans tout le Maghreb, il n'en est pas de même pour les techniques de construction du domaine numide. On s'intéressera donc à une technique caractéristique, un appareil à «demi-blocs», différent de la construction en pierre de taille du monde classique grec et romain. Cette technique est très bien attestée avant l'époque romaine dans la zone des royaumes numides (*Bulla Regia*, «La royale», en Tunisie, mais sur d'autres sites comme Zama, ou plus obscurs) : elle constitue un marqueur, au sens archéologique, du pouvoir des principautés numides. On étudiera donc sa constitution (par comparaison avec l'opus quadratum et l'opus «*Africanum*»), sa diffusion (dans la mesure où on commence à le repérer sur les sites archéologiques), son origine et ses relations avec la construction dans l'espace hellénistique et proche-oriental (avec lequel Massinissa et ses successeurs ont beaucoup de relations), et enfin son éventuelle survie (dans l'Est algérien).

### **Biographie**

Roger HANOUNE est Maître de Conférences honoraire à l'Université de Lille III. Après ses études secondaires

à Alger, il a été membre de l'ENS à Paris et de l'Ecole française à Rome. Sa carrière s'est partagée entre trois domaines : l'enseignement de l'art et l'archéologie de Rome, la pratique de l'archéologie de terrain, en France sur le forum du site de BAVAY (nord) et en Tunisie sur divers sites, principalement *Bulla*, *Regia* et Puppit, et enfin la gestion de l'archéologie française au sein d'institutions diverses (CNRA, Paris, Commissions régionales de la recherche archéologique Centre-Nord et Est).

\* \*  
\*

### Évolution de l'architecture funéraire autochtone durant les derniers siècles précédant l'ère chrétienne.

**Emna GHITH**

*Assistante universitaire,  
Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Sousse,  
Tunisie.*



### Résumé

Les monuments funéraires autochtones, à l'instar des *tumuli*, dolmens, bazinas et autres ont subi une évolution architecturale d'une période à l'autre. Nous allons mettre l'accent sur l'architecture des bazinas, type parmi les plus anciens en Afrique du Nord et dans les régions sub-sahariennes mais qui a continué à être bâti et perfectionné jusqu'aux temps historiques. En se basant sur une étude architecturale des nécropoles de Jbel Boughanem nous avons pu noter une évolution des techniques de construction des bazinas. Faute de fouilles nous n'avons pas pu déterminer la chronologie des

«bazinas évoluées» pourtant en se basant sur d'autres arguments tels l'implantation de ce type de sépultures, les comparaisons avec les bazinas fouillées dans d'autres régions du territoire Massyle, nous avons pu déduire l'apport des civilisations méditerranéennes. L'adoption de la pierre de taille débitée, de l'appareillage extérieur, l'assemblage des blocs pour la formation d'un cercle de plus en plus régulier et un témoin d'une dextérité technique apprise par les bâtisseurs des monuments mégalithiques. C'est en effet l'un des arguments qui pourrait témoigner des rapports entre les Massyles et les civilisations hellénistique, punique et égyptienne. Pouvons-nous admettre que le règne de Massinissa a fortement touché le monde funéraire ? Certes la volonté, les qualités de ce prince ont fait preuve de ceci mais les contacts établis depuis au moins deux siècles avec les civilisations méditerranéennes, ont fortement renforcé et favorisé ce choix.

### **Biographie**

Emna GHITH obtient son DEA en 2001 sous le thème: «Les monuments funéraires de tradition libyque dans le Sahel», sous la direction de H. Ben Younès, à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis. En 2014, elle soutient sa thèse de doctorat à Tunis sous le thème «*Inventaire archéologique des nécropoles libyques de la région de Jbel Boughanem, état et perspectives*». Elle a à son actif plusieurs articles et participation à des colloques scientifiques. Elle a été, entre 1998-2001, productrice d'émissions à la radio régionale de Monastir. Actuellement, elle est Assistante à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Sousse.

\* \*

\*

# COMMUNICATIONS





**Lucia MORI**  
*Maître de Conférences,  
Université de Sapienza,  
Rome, Italie.*



## Atarantes et Garamantes du Fezzan (Sahara Libyen) : la naissance du premier royaume saharien au 1<sup>er</sup> millénaire av. J.C.

### **Introduction**

Le troisième siècle av. J.C., qui a vu la naissance de Massinissa et la fondation du premier royaume unifié de Numidie, auquel cette merveilleuse conférence est consacrée, a été aussi une phase de formation importante pour le premier royaume du Sahara libyen, le royaume des Garamantes, dont le rôle central dans l'histoire de l'Afrique du Nord a été réévalué par le renouvellement de recherches archéologiques dans la région du Fezzan (sud-ouest de la Libye) au cours des dernières quinze ans, et a été enfin reconnu comme la première formation d'État urbanisée dans le Sahara (Liverani 2005, Mattingly 2013, Mori 2013).

Le royaume des Garamantes, qui se forme au début du premier millénaire av. J.C., se développe dans la deuxième moitié de ce millénaire pour atteindre son apogée dans les premiers siècles de l'ère chrétienne (Fig. 1).

Environ 1.300 km au sud-est de Constantine, au cœur de merveilleuses dunes de sable parsemées d'oasis, le paysage est caractérisé par la présence d'une montagne fascinante, le Tadrart Acacus (Fig. 2) et d'un immense plateau, le Messak, où une expression artistique millénaire a laissé d'innombrables signes sur les parois rocheuses (Fig. 3), qui ont été reconnus par l'UNESCO comme site du patrimoine mondial, de façon similaire à la chaîne de montagnes du Tassili, étroitement lié du point de vue culturel à la montagne libyenne (di Lernia et Zampetti 2008, Gallinaro et di Lernia, 2013).

Mais, inutile de dire, vivre dans un désert n'est pas une tâche facile, et l'histoire de ces peuples, appelées «Garamantes» et «Atarantes», par Hérodote dans son livre des *Histoires* au 5<sup>ème</sup> siècle av. J.C., peut également être considéré comme une histoire plutôt réussie d'adaptation humaine à un environnement extrême, à travers l'élaboration de stratégies originales et efficaces pour faire face aux territoires à faibles ressources, et l'adoption et réélaboration actives de techniques et peut-être aussi modèles politiques tant de l'Est -les oasis de l'ouest égyptien- et du Nord -de la côte méditerranéenne- avec des liens culturels importants également avec le Sud, la bande sahélo-soudanaise (Mori 2013).

### **Homme et environnement : un lien essentiel**

Le climat et son impact sur l'environnement a été un facteur important dans la formation des civilisations sahariennes. Même si un déterminisme climatique doit

être évité, dans les régions arides comme le Sahara, où le paysage est composé des écosystèmes marginaux et fragiles, des baisses rapides et brusques de la disponibilité en eau en raison de modifications climatiques sont parmi les causes cruciales de la promotion et l'accélération de dynamiques culturelles et sociales (Cremaschi et Zerboni 2009, 2011, di Lernia et al. 2011).

L'une des phases arides qui se sont produites de manière cyclique au cours de l'Holocène, a investi le Fezzan à la fin du deuxième millénaire av. J.C. et a contribué à l'émergence de nouvelles stratégies d'exploitation des terres et d'interaction sociale qui a abouti à la formation d'un véritable état territorial, comme on verra dans la suite (Fig. 4).

Dans le Wadi Tan ezzuft un projet consacré à la reconstruction de la période des Garamantes a été conduit à partir de 1997 par la Mission libyenne-italien de l'Université de Rome Sapienza, sous la direction de Mario Liverani et de Savino di Lernia. Ce projet de dix ans à portée aux fouilles des deux sites : la citadelle fortifiée de Aghram Nadharif, développé du 1<sup>er</sup> au 4<sup>ème</sup> siècle ap. J.C. (Fig. 5), et le village rural de Fewet, daté du 3<sup>ème</sup> au 1<sup>er</sup> siècle av. J.C. (Fig. 6). Les fouilles de ces habitats ainsi qu'une vaste recherche de l'ensemble de la région et l'exploration systématique de la nécropole de Fewet, ont permis une reconstruction de la phase proto-historique de la région, qui représente une sorte de parallèle culturel dans le milieu désertique au développement des identités nord africaines sur la côte méditerranéenne de la même période.

### **Eleveurs et agriculteurs**

Dans le Fezzan, une phase de transition appelée Pastoral Final, à peu près de 1500 à 700 av. J.C., a marqué le

changement d'un mode de vie pastorale et nomade à une sédentarisation progressive, en se fondant sur la culture intensive des plantes (di Lernia et Merighi 2006). Comme adaptation aux nouvelles modifications de l'environnement qui conduisent à la formation des oasis, les éleveurs sahariens ont été contraints d'adopter une économie plus opportuniste et fluide, en utilisant des ressources plus variées, à inclure, entre autres, l'agriculture (di Lernia et Merighi 2006, Mori 2013, Van der Veen 2013). La nécessité de dispersion au cours de cette période de transition a probablement porté les populations sahariennes à adopter mouvements nomades plus aléatoires, qui ont abouti à l'établissement de contacts avec des régions lointaines précédemment pas couvertes ou seulement partiellement couvertes par leurs mouvements annuels. L'émergence des élites fondées sur les liens claniques (défini par Kevin McDonal d'«élites mobiles», MacDonalds 1998, 2011, 2013), qui prennent le contrôle des routes trans- et infra-sahariennes et développent des contacts économiques par la gestion de l'accès aux objets de prestige spécifiques qui apparaissent à partir de cette période dans les monuments funéraires de Wadi Tanezzouft (di Lernia and Manzi 2002, di Lernia et Merighi 2006, MacDonald 2011), a été interprétée comme le résultat de ce nouveau réseau d'interaction trans-saharienne. Dans ce contexte extrêmement dynamique une société complexe et hiérarchique va se développer conduisant à la formation du royaume des Garamantes (Liverani 2005, Mori 2013) (Fig. 7).

### **La sédentarisation des oasis**

Centré dans le Wadi El-Ajal, autour de la capitale Garama, le royaume des Garamantes a été reconnu comme une forme propre et originelle d'urbanisation,

«*made in Fezzan*», selon les mots de David Mattingly, qui a dirigé les recherches archéologiques dans cette région à partir de 1997 (Mattingly et Sterry 2013, Mattingly et MacDonald 2013).

Pour atteindre une telle complexité politique et socio-économique les Garamantes ont dû s'adapter à une aridité croissante pendant le cours entier de leur histoire, et dans les zones entourant la capitale du royaume ils ont introduit depuis les derniers siècles avant notre ère la technologie de foggaras pour la gestion de l'eau.

Il s'agit d'un réseau complexe de canaux souterrains pour la collection de l'eau de ruissellement, et sa redistribution pour l'irrigation de champs cultivés. Cette technologie a été probablement importée des oasis de l'ouest égyptien, et son introduction dans le Fezzan a été soigneusement reconstitué par Andrew Wilson (Wilson 2009, 2012).

Ce système, qui a permis de recueillir l'eau à l'extérieur des limites des oasis, n'a pas été introduit dans les oasis du Wadi Tanezzuft, où des réservoirs et des sources d'eau peu profondes ont permis une irrigation de surface à petite échelle en exploitant aussi les puits (Cremaschi et Zerboni 2011, Mori 2013). Les informations sur les habitats datant de la phase de formation (première moitié du premier millénaire av. J.C.) sont encore rares dans le Wadi Tanezzuft, en raison de la mauvaise conservation des contextes archéologiques historiques et de la probabilité que la plupart des sites pourraient être ensevelis au dessous de villes et villages contemporains, avec d'évidents problèmes de visibilité archéologique. Dans le Wadi El-Ajal, le site de Zinhekra a conservé des vestiges de petits hameaux datant du début du premier millénaire av. J.C., avec l'attestation de la culture du palmier dattier et des céréales d'origine nilotique et proche-orientale (Mattingly 2010).

Au 3<sup>ème</sup> siècle av. J.C., le village de Fewet témoigne d'une société apparemment hétérarchique, installé définitivement à l'intérieur de l'oasis dans des hameaux circulaires, probablement fondés sur liens de parenté, et vivant sur une agriculture irriguée entièrement développée, intégrée par l'élevage du petit bétail (moutons et chèvres) et la chasse des animaux sauvages comme les mouflons, les lièvres et les gazelles (Fig. 8) (Mori 2013).

Des outils en fer font partie de l'équipement des maisons, mais apparemment pas produits localement, ainsi que des petits bols de basalte vésiculaires, utilisées comme lampes à huile (Fig. 9). Ces objets, avec des polissoirs en méta-quarzarenite et des perles d'amazonite, sont témoins d'une accessibilité de pierres non-locales, probablement fondé sur un réseau préexistant d'échange des objets en pierre datant des phases Pastorales, mais maintenant adapté à un type différent de demande par les élites sédentaires (MacDonald 2011).

L'architecture en briques crues est introduite en cette période et est bien utilisée par la communauté locale de Fewet, qui fait bon usage des briques standardisées en construisant des modules d'habitation récurrents, avec plans rectangulaires et carrés parfaitement intégrés dans le plan à peu près ovoïde du hameau entier (Fig. 10). Le choix des modules carrés et rectangulaires pour les maisons à l'intérieur d'un plan général ovale irrégulier restera un trait culturel commun des villages fortifiés de la région du Tadrart Acacus, même dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. En ce qui concerne les modules de la maison, il est possible d'identifier une tradition locale d'un module de deux pièces avec une chambre carrée flanquée d'une salle rectangulaire plus petite (Fig. 11), dans le Wadi Tanezzuff, qui est maintenue dans le temps,

même dans les habitats plus grands et plus articulés comme Aghram Nadharif (1<sup>er</sup> à 4<sup>ème</sup> siècle de notre ère) (Liverani 2005, Mori 2005 et 21013). Cette particularité diffère de l'aménagement urbain du Wadi El-Ajal, dont les contacts avec les civilisations méditerranéennes et celle des oasis égyptiennes étaient beaucoup plus étroits et continus.

Les fortifications plus typiques des phases garamantiques Classiques et Tardives ont un plan carré avec des tours d'angle arrondies (Merlo *et al.* 2013), et la même structure urbaine de Jerma était probablement orthogonale (Mattingly 2013). En outre, les modules de maison de deux pièces, qui sont attestés également dans le Wadi El-Ajal dans la phase proto-urbaine aussi pour les structures monumentales du centre de la ville de Jerma (Mattingly 2013), se développent dans des structures à plusieurs pièces plus complexes, qui sont absents, autant que nous le savons, dans le Wadi Tanezzuft (Mattingly 2010).

C'est aussi significatif de noter que le plan rond, dans la région du Tadrart Acacus, est un trait culturel également attesté dans les structures funéraires, comme forme exclusive des tumulus de pierre, qui est enracinée dans une longue tradition datant de la période Pastorale tardive et diffère à nouveau de l'articulation de la typologie des monuments funéraires dans le Wadi El-Ajal, qui est beaucoup plus articulée (Mattingly 2003, 2010). La culture matérielle du Wadi Tanezzuft semble ancrée à une tradition saharienne moins influencée par les contacts avec la côte méditerranéenne et la vallée du Nil.

### **L'archéologie funéraire**

Une grande nécropole, composée de 1329 *tumuli* en pierre a été étudiée à Fewet (Fig. 12). Il est un lieu de



sépulture articulé, déjà utilisé en tant que tel par le début du 2<sup>ème</sup> millénaire av. J.C., comme témoigné par quelques grands tombeaux coniques isolés datés de la période Pastorale Tardive / Final (Fig. 13). Ces structures ne peuvent pas être considérées comme l'enterrement de l'ensemble de la communauté, mais comme lieux spéciaux pour quelques personnes choisies au sein du groupe (Mori 2013). Au contraire, pendant la période des Garamantes l'ensemble de la population du village est enterré dans le cimetière.

Ceci est un changement important dans la pratique funéraire et l'organisation sociale de la population de Fewet, conséquence du nouveau mode de vie sédentaire dans l'oasis. La nécropole ajoute des données importantes sur la structure sociale des personnes qui ont habité l'oasis sur une perspective de longue durée (Mori 2013, Ricci *et al.* 2013).

La fouille du tumulus T1287, construit à la fin de la période pastorale tardive et rouvert au cours de la phase pastorale finale, a montré une sépulture multiple construite à l'origine pour une femme et deux petits enfants (Fig. 14). Dans une période suivante, le monument, a été réutilisé pour une seconde femme avec un enfant et, enfin, un mâle adulte.

Le tumulus représentait probablement un marqueur territorial lié à l'ascendance, qui dans ce cas semble indiquer un lignage féminin (Mori 2013). Il est commun dans les sociétés pastorales de délimiter les frontières territoriales et sociales à travers la construction des sépultures des ancêtres. Ces traditions font partie d'une dynamique complexe de représentations idéologiques du groupe social par rapport aux lieux, exprimée par le confinement physique des ancêtres dans un type particulier de structure funéraire ou zone de déposition.

Dans le Sahara ces monuments ont probablement été utilisés comme marqueurs territoriaux quand la concurrence pour les ressources alimentaires a commencé à se poser (di Lernia et Manzi 2002, di Lernia et Tafuri 2012).

Le paysage funéraire à l'époque des Garamantes montre une différente perception territoriale, développée dans le Wadi Tanezzuft depuis la phase Pastorale Finale. Le territoire est maintenant habité de façon permanente et les nécropoles se propagent à travers le temps, avec des *tumuli* à peu près semblables dans la forme, la dimension et les objets funéraires, et où toute la population est enterrée (Fig. 15).

Les adultes, hommes et femmes, ainsi que les enfants sont enterrés dans des tombeaux individuels et l'impression générale est celle d'homogénéité sociale. Aucune des structures funéraires ne se démarque des autres et les principales différences dans la taille et la complexité des pratiques funéraires sont liées à un changement typologique des cairns à travers le temps, en raison de l'introduction des tombes en forme cylindrique (*drum-shaped tumuli*) au début du 1<sup>er</sup> siècle de l'ère chrétienne. L'avènement de ces tombes plus élaborées, peut refléter une certaine différenciation socio-économique qui a eu lieu dans cette période.

Les *tumuli* en forme de tambour sont plus grands, en dimension moyenne, à ceux coniques datant de l'époque des Garamantes, leur construction nécessite une plus grande quantité de travail et ils montrent souvent des caractéristiques structurelles liées aux rites funéraires (des alignements de pierres, des stèles, des tables d'offrandes rudimentaires, (Fig. 16) qui sont absentes dans les structures coniques proto-historiques à Fewet (Castelli et Liverani 2005, Mori 2013). En outre, les

importations de matériel romain, indiquant la présence des familles plus riches ou plus actives dans l'habitat, ne sont présentes que par rapport aux *tumuli* cylindriques. Une telle évolution vers une société plus stratifiée reflète probablement l'effet de l'ajout des ressources du commerce trans-saharien à la simple horticulture de l'oasis et peut suggérer une plus grande influence à Fewet des élites dominantes régionales, résidant probablement à Ghat.

Néanmoins, compte tenu du nombre et répartition territoriale des tombes cylindriques dans le cimetière, le changement apparemment implique des segments entiers (familles élargies / clans) de la population et pas seulement une élite restreinte (Mori 2013).

Il est intéressant de noter que la date plus récente obtenue par charbon 14 des 25 structures fouillées à Fewet, provient d'une tombe en forme de tambour, FW T716 (1740 ± 25 ans BP uncal., sur collagène d'os humain) et est identique à un tout autre type de monument funéraire, le «Tumulus royal» de In-Aghelachem (1740 ± 40 ans BP uncal., sur une datte trouvée en association aux restes humains de H2) (di Lernia et Manzi 2002). Contemporaine à l'aspect égalitaire des cimetières de l'oasis du Tanezzuft, le «Tumulus Royal» témoigne un rituel d'enterrement articulé et complexe. La structure est située au centre du Wadi Tanezzuft, dans le cadre d'un col de montagne traversant le Tadrart Acacus vers l'est (Fig. 17).

Pillé, mais encore riche en offrandes, tels que des tissus précieux, des objets en bronze et de la poterie romaine, le tumulus contenait les vestiges de deux mâles adultes. L'individu principal avait sans aucun doute un statut élevé parmi la société des Garamantes de Wadi Tanezzuft, même si sa position hiérarchique était probablement

différente de celle des membres de l'élite dans le Wadi El-Ajal. L'autre mâle a été interprété comme un éventuel sacrifice humain.

Le pouvoir, dans le tumulus de In-Agelachem, est représenté suivant un modèle hiérarchique, aussi par la monumentalité de la structure funéraire et par les sacrifices rituels d'un grand nombre d'animaux, comme il est attesté par une série de tas de pierres couvrant des restes de os d'animaux calcinés associés avec le tombeau (di Lernia et Manzi 2002).

### **L'émergence d'un état territorial**

L'épanouissement des oasis du Sahara Central atteint son apogée dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, lorsque les avantages des nouvelles technologies d'irrigation et l'ouverture de routes caravanières transsahariennes reliant la côte méditerranéenne aux zones sub-sahariennes, ont du se confronter avec l'Empire Romain. L'influence de l'interaction avec l'empire se manifeste dans l'architecture domestique, funéraire et militaire et dans la culture matérielle. Mais il a été principalement limité au coeur du royaume des Garamantes.

L'inégalité sociale est clairement témoignée à Jerma dans les contextes funéraires où des tombes avec des marchandises importées et de l'architecture exotique commencent à se développer dans des nécropoles consacrées exclusivement à la classe dirigeante - les «cimetières royaux» (Mattingly 2003, 2010, 2013).

La propagation de sites fortifiés *qsur* (châteaux/forteresses) situées dans des zones stratégiques à la fois pour l'exploitation de niches agricoles - les plus évidents dans le domaine de Murzuq (Sterry et Mattingly 2011, Wilson 2012) - et pour le contrôle des principales routes

caravanières (Biagetti et di Lernia 2008), sont des signes d'une tentative de consolider et améliorer la base de subsistance en milieu rural et de centraliser le contrôle de la circulation commerciale.

Le Wadi Tanezzouft probablement entre dans la sphère politique de contrôle de Jerma, même si la demeure à la périphérie du pouvoir central et les élites tribales locales maintiennent probablement le contrôle effectif de la frontière sud du royaume des Garamantes (Liverani 2000b, 2004).

### **L'écriture et la consolidation du pouvoir des élites du Sahara**

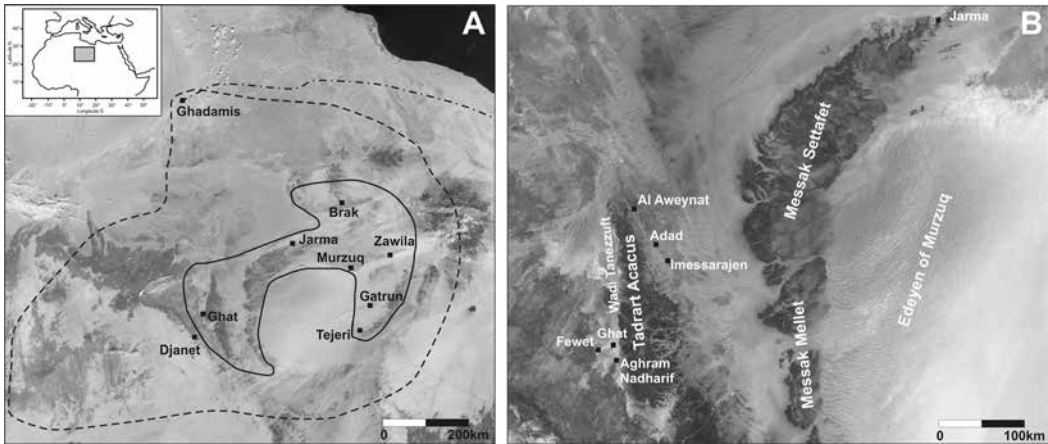
Pour conclure, je tiens à mentionner brièvement les résultats d'une recherche particulière. En 2009, le projet de la British Library consacré à la récupération des archives en danger (*Endangered Archives*), a financé une campagne d'enregistrement systématique des inscriptions rupestres en *tifinagh* dans la Tadrart Acacus (Fig. 18). Le projet se fondait sur l'hypothèse que l'introduction de l'écriture dans la région pourrait être liée à l'émergence du royaume des Garamantes, au premier siècle av. J.C. La datation des inscriptions rupestres en *tifinagh* est extrêmement difficile, mais nous savons maintenant, grâce à la découverte d'un tesson de poterie exceptionnel avec une inscription en langue libyque ancienne, daté stratigraphiquement du 1<sup>er</sup> début du 2<sup>ème</sup> siècle de l'ère chrétienne à Jerma, que la civilisation des Garamantes avait atteint l'alphabétisation déjà de la phase garamantique classique (Mattingly 2013).

L'introduction de l'écriture peut également être liée à l'émergence sur la côte méditerranéenne du royaume proto-berbère de Numidie, à partir du 3<sup>ème</sup> siècle av. J.C., où une variante originale de l'alphabet punique a été

développée, peut-être pour des raisons politiques et des d'auto-identification culturelle (Ait Kaci 2007, Ait Kaci *et al.* 2012, Liverani 2005).

Ce modèle numide a probablement été imité et développé par les Garamantes et, tandis que son utilisation monumentale et funéraire est terminée avec le déclin des royaumes locaux, la visibilité des inscriptions rupestres a assuré la persistance de cet alphabet parmi la population locale.

### Légendes des figures



*Fig. 1- a) Le cœur du royaume des Garamantes dans les premiers siècles de l'ère chrétienne et la zone de son influence ;  
b) le Tadrart Acacus et le Wadi Tanezzuft.*



*Fig. 2- Une vue panoramique de l'oasis de Ghat et du Tadrart Acacus.*



*Fig. 3- Peinture rupestre de Ti-n Anneouin, Tadrart Acacus, avec la représentation d'une oasis et un char au galop volant.*

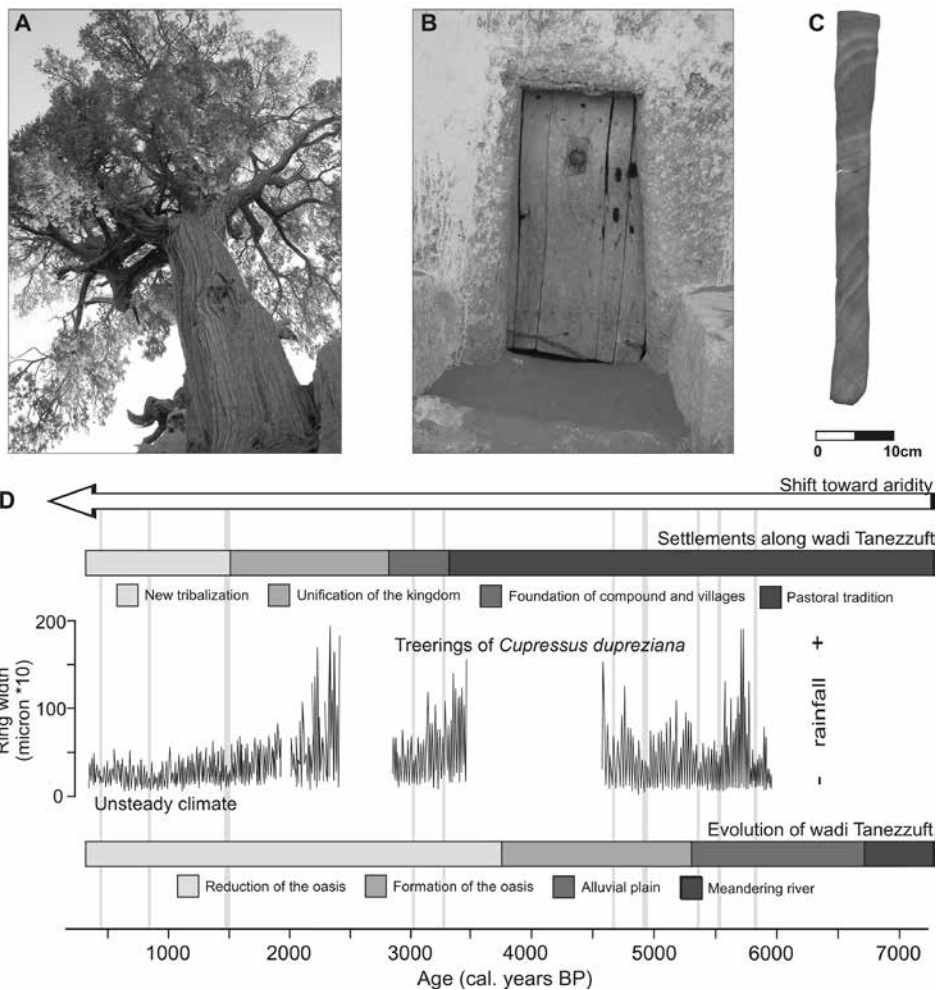


Fig. 4- La reconstruction de la chute des pluies en époque Garamantique selon l'analyse de la dendrochronologie du cyprès du Tassili, depuis les portes anciennes de Ghat, Barkat et Fewet. (Cremaschi et Zerboni 2013)





*Fig. 5- Vue panoramique et plan de l'habitat de Aghram Nadharif, oasis de Barkat.*



*Fig. 6- Le petit village rurale de Fewet.*

Culture	Period (years BC)	Environment	Settlement pattern	Funerary pattern	Economy and technology	Social system
Final Pictorial	(1500-1000/850)	Progressively more arid, oases formation	Diffuse, semi-nomadic, transhumant camps	Isolated tumuli and small clusters of tumuli (burial grounds), conical tumuli and v-types	Small livestock, intensive plant exploitation	Segmentary, elites controlling exchanges
Formative phase	(1000/850-400)	Transition to aridity	Incipient sedentism (?) transhumant clan with fixed abode, (Ghat Site G04.324)	Cemeteries at the fringe of the oases, conical tumuli	Agricultural experimentation, irrigation devices, livestock, horse and chariot	Heterogeneity not yet inequality (?)
Mature Garamantian	400-0	Enhanced precipitations	Sedentary, cluster of kin-based compounds, (Fewel, Tan Allala compounds)	Large cemeteries at the fringe of the oases, conical tumuli	Oasis horticulture, small livestock and wild animal hunt, development of trade, introduction of mud brick, domed arch	Hierarchy at small scale level, hierarchy at a regional level
Classic Garamantian	0-200 AD	Arid environment, stable climate	Sedentary, fortified citadels and forts, ephemeral occupation at the fringes of the oases, (Berkat, Agham Nachant, Aweis forts/castles)	Large cemeteries, drum-shaped tumuli, prestige objects, isolated ritual burial site related to the control of a mountain pass (In-Aghelachem)	Oasis horticulture, livestock trade expansion	Early State
Late Garamantian	200-600 AD	Increasing aridity, unsteady climate	Partial abandonment of castles and fortified citadels, squatting, ephemeral occupation at the fringes of the oases, (Fewel, Tan Azaram Site 11)	Large cemeteries, drum-shaped tumuli, prestige objects, (Kokaman cemetery)	Oasis horticulture, livestock, reduction of trade	New peripheral tribalisation

*Fig. 7- Reconstruction schématique de principales phases culturelles du Wadi Tanezzuft pendant la période Garamantique (Mori 2013).*



*Fig. 8- Le hameau de Fewel à la fin des fouilles (2004).*

Fig. 9- Des bols de basalte vésiculaire utilisées comme lampes à huile.



Fig. 10- Plan du village de Fewet.

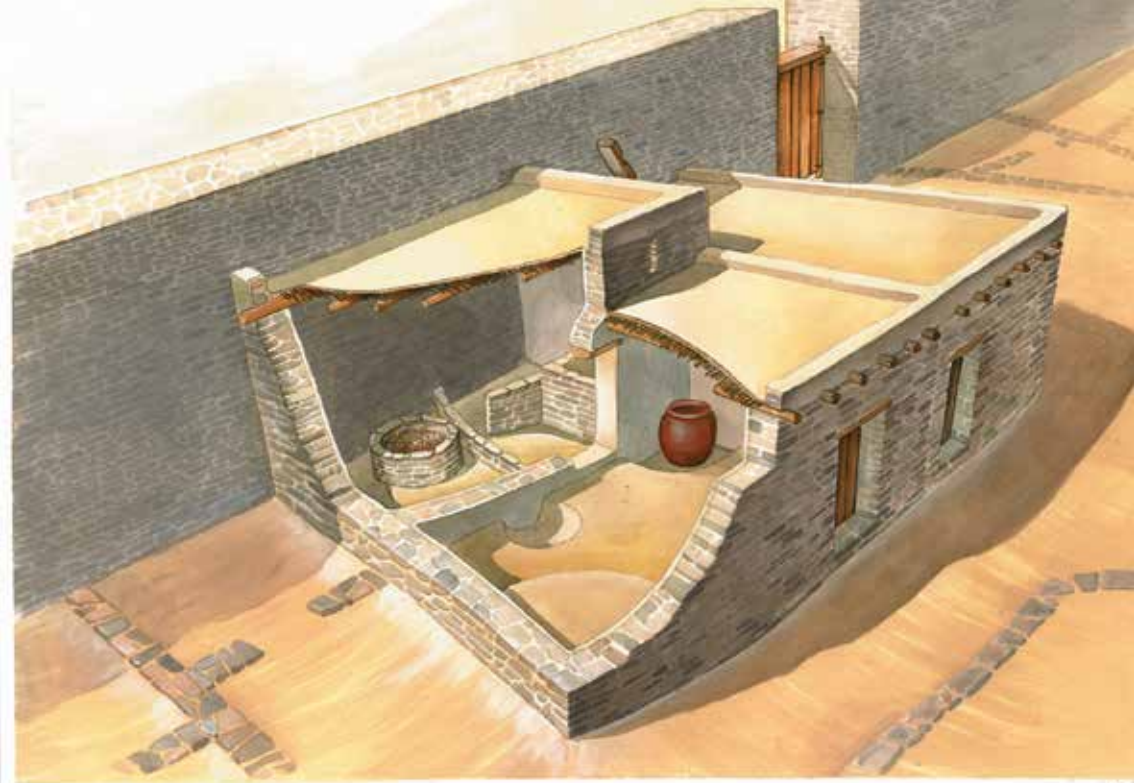


Fig. 11- Reconstruction d'une maison à deux pièces de Aghram Nadharif (Liverani 2005).

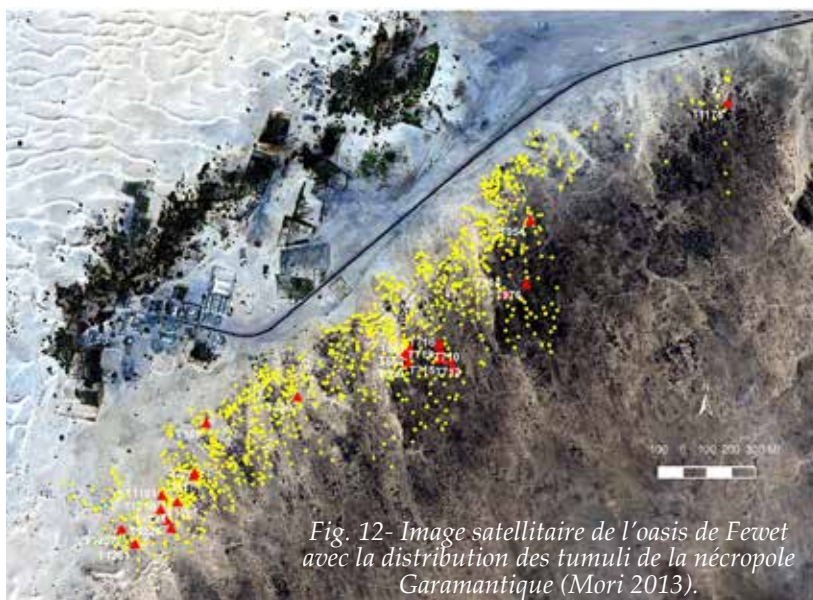
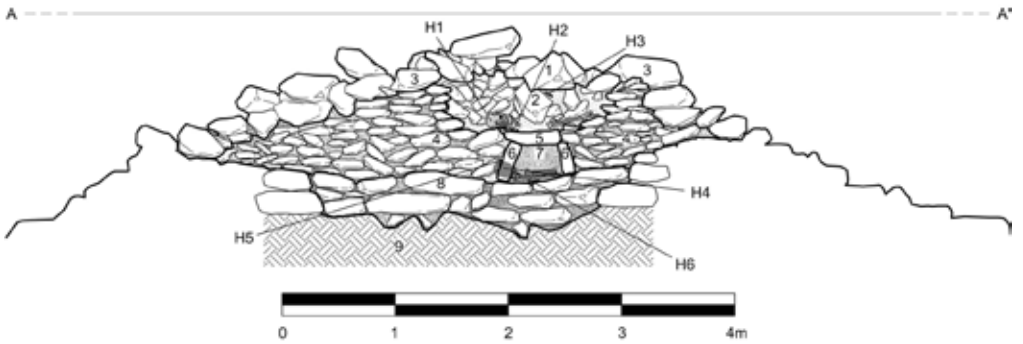


Fig. 12- Image satellitaire de l'oasis de Fewet avec la distribution des tumuli de la nécropole Garamantique (Mori 2013).



*Fig. 13- Le tumulus FW T 1287, dans la nécropole de Fewet, datant de la période Pastorale Tardive/Finale.*



*Fig. 14- Section du tumulus FW T1287, avec l'indication des sépultures (Mori 2013).*



*Fig. 15- Tumuli en forme cylindrique dans la nécropole de Fewet.*



*Fig. 16- Tumulus cylindrique avec des dalles posées sur la paroi extérieure de la structure, comme des stèles, et une sorte de table à offrandes rudimentaire.*



*Fig. 17- Le «Tumulus royale» de In-Aghelachem, Tadrart Acacus.*



*Fig. 18- La campagne photographique d'enregistrement des inscriptions rupestres du Tadrart Acacus.*

## Bibliographie

- Ait Kaci A., (2007), Recherche sur l'ancêtre des alphabets libyco-berbères, *Libyan Studies* 38 : 13-37.
- Ait Kaci A., Biagetti S., di Lernia S., Mori L., «Writing the desert : the Tifinagh rock inscriptions of the Tadrart Acacus (south-west Libya)» : *Azania, Archaeological Reserch in Africa* 47, pp.153-174.
- Biagetti S. and di Lernia S., (2008), Combining intensive field survey and digital technologies. New data on the Garamantian castles of Wadi Awiss (Acacus Mts., Libyan Sahara), *Journal of African Archaeology*, 6 : 57-85.
- Cremaschi M. and Zerboni A., (2009), Early to Middle Holocene landscape exploitation in a drying environment: Two case studies compared from the central Sahara (SW Fezzan, Libya), *C. R. Geoscience*, 341 : 689-702.
- Cremaschi M. and Zerboni A., (2011), Human communities in a drying landscape. Holocene climate change and cultural response in the central Sahara, in Martini I.P. and Chesworth W. (eds.) *Landscape and Societies, Selected cases*. New York, Springer Science : 67-89.
- Di Lernia S. and Gallinaro M., (2011), Working in a UNESCO WH Site. Problems and Practices on the Rock Art of Tadrart Akakus (SW Libya, Central Sahara), *Journal of African Archaeology*, 9(2) : 159-175.
- Di Lernia S. and Manzi G., (eds.) (2002), *Sand, Stones, and Bones. The Archaeology of Death in the Wadi Tanezzuft Valley*, AZA Monographs 3, All'Insegna del Giglio, Firenze.
- Di Lernia S. and Merighi F., (2006), Transitions in the Later Prehistory of the Libyan Sahara as seen from the Acacus Mountains, in David Mattingly, Sue McLaren, Elizabeth Savage, Yahya al-Fasatwi, Khaled Gadgood (eds.) *The Libyan Desert: Natural Resources and Cultural Heritage*, The Society for Libyan Studies: 111-121.



- Di Lernia S., Massamba N'Siala I. and Zerboni A., (2012), «Saharan Waterscapes». Traditional Knowledge and Historical Depth of Water Management in the Acacus Mts. (SW Libya), in, Mol L. and Sternberg T. (eds.) *Changing Deserts: Integrating Environments, People and Challenges*. Cambridge: White Horse Press.
- Di Lernia S. and Tafuri M.A., (2013), Persistent deathplaces and mobile landmarks. The Holocene mortuary and isotopic record from Wadi Takarkori (SW Libya), *Journal of Anthropological Archaeology*, 32 : 1-15.
- Gatto M.C., (2010), The Garamantes of the Fazzan : imported pottery and local productions, in Dalla Riva M. (ed.) *Meetings Between Cultures in the Ancient Mediterranean, XVII Congresso Internazionale di Archeologia Classica, Roma 22-26 settembre 2008*, Bollettino di Archeologia on line, volume speciale : 13-37.
- Holl A.F.C., (1985), Background to the Ghana Empire: Archaeological investigations on the transition to statehood in the Dhar Tichitt region (Mauritania), *Journal of Anthropological Archaeology*, 4 : 73-115.
- Holl A.F.C., (2006), *West African early towns: Archaeology of households in urban landscapes*, Ann Arbor University of Michigan Museum of Anthropology.
- Hodgson D.L., (ed.) 2001, *Rethinking pastoralism in Africa : Gender, Culture, and myth of patriarchal pastoralist* (Eastern African Studies). Ohio University Press.
- Liverani M., (2000a), The Libyan Caravan Road in Herodotus IV.181-185, in *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, 43 : 496-520.
- Liverani M., (2000b), Looking for the Southern Frontier of the Garamantes, *Sahara*, 12 : 31-44.
- Liverani M., (ed.) (2003a), *Arid Lands in Roman Times. Papers of the International Conference (Rome, July 9th-*

10th 2001), AZA Monographs 4, All'Insegna del Giglio, Firenze.

-Liverani M., (2003b), Alle origini del sistema carovaniero trans-sahariano, in *Accademia delle Scienze di Torino, Quaderni*, 11 : 117-134.

-Liverani M., (2004), Rediscovering the Garamantes : Archaeology and History, in *Libyan Studies* 35 : 191-200.

-Liverani M., (ed.) (2005), *Aghram Nadharif. The Barkat oasis. (Sha'abiya of Ghat, Libyan Sahara) in Garamantian times*, AZA Monographs 5, All'Insegna del Giglio, Firenze.

-Liverani M., (2006), Imperialismo, colonizzazione e progresso tecnico : il caso del Sahara libico in età romana, *Studi Storici*, 4 : 1003-1056.

-Liverani M., (2007a), Cronologia e periodizzazione dei Garamanti. Acquisizioni e prospettive. *Athenaeum*, 95 : 633-662.

-Liverani M., (2007b), La struttura sociale dei Garamanti in base alle recenti scoperte archeologiche. *Rendiconti dell'Accademia dei Lincei. Classe di Scienze morali, storiche e filologiche*, 9 :155-204.

-MacDonald K.C., Vernet R., Fuller D. and Woodhouse J., (2003), New Light on the Tichitt Tradition : A Preliminary Report on Survey and Excavation at Dhar Nema, in Mitchell P., Haour A. and Hobart J. (eds.), *Researching African Past : New Contributions from British Archaeologists*, Monograph 57, Oxford University School of Archaeology, Oxford : 73-80.

-MacDonald K. C., (1998), Before the Empire of Ghana: pastoralism and the origins of cultural complexity in the Sahel, in Connah G. (ed.) *Transformations in Africa : Essays on Africa's Later Past*, Leicester University Press, Leicester : 71-103.

- MacDonald K.C., (2011), A view from the south. Sub-Saharan evidence for contacts between North Africa, Mauritania and the Niger, 1000 B.C.-A.D. 700, in Dowler A. and Galvin E.R. (eds.), *Money, trade and trade routes in pre-Islamic North Africa*, The British Museum Press, London : 72-82.
- MacDonald K.C., (2013), Complex societies, urbanism, and trade in the Western Sahel, in Mitchell P. and Lane P. (eds.) *The Oxford Handbook of African Archaeology*, Oxford University Press, Oxford : 828-844.
- Magnavita S., (2013), Initial Encounters: Seeking traces of ancient trade connections between West Africa and the wider world, *Afriques* [Online], 04|2013, Online since 25 May 2013, URL: <http://afriques.revues.org/1145>.
- Magnavita S., Koté L., Breunig P. and Idé O., (eds.) (2009), *Crossroads: Carrefour Sahel. Cultural and technological developments in first millennium BC/AD West Africa*, Journal of African Archaeology Monograph Series Vol. 2, Frankfurt.
- Mattingly D.J., Daniels C., Dore J.N., Edwards D. and Hawthorne J., (eds.) (2003), *The Archaeology of Fazzān. Volume 1: Synthesis*, Department of Antiquity, Tripoli, Society for Libyan Studies, London.
- Mattingly D.J., Daniels C.M., Dore J.N., Edwards D. and Hawthorne J., (eds.) (2007), *The Archaeology of Fazzān. Volume 2: Gazetteer, Pottery and other finds*, Society for Libyan Studies/Department of Antiquities, London.
- Mattingly D.J., (ed.) (2010), *The Archaeology of Fazzān. Volume 3: Excavations of C.M. Daniels*, Society for Libyan Studies/Department of Antiquities, London.
- Mattingly D.J., Daniels C.M., Dore J.N, Edwards D. and Hawthorne J., (2013), *The Archaeology of Fazzān. Volume 4 : Survey and excavations at Old Jarma (ancient Garama) carried out by C.M. Daniels (1962-69) and the Fazzān Project*

(1997-2001), Society for Libyan Studies/Department of Antiquities, London.

-Mattingly D.J. and Sterry M., (2013), The first towns in the central Sahara, *Antiquity*, 87: 503-318.

-Mattingly D.J. and MacDonald K., (2013), Early African cities, in P. Clark (ed.) *The Oxford handbook of the city in history*, Oxford University Press, Oxford : 66-82.

-McIntosh S., (ed.) (1999), *Beyond chiefdoms: pathways to complexity in Africa*. Cambridge University Press, Cambridge.

-McIntosh R.J., (2005), *Ancient Middle Niger: urbanism and the self-organizing landscape*, Cambridge University Press, Cambridge.

-Merlo S., Hakenbeck S. and Balbo A.L., (2103), Desert Migrations Project XVIII: The archaeology of the northern Fazzan: a preliminary report, *Libyan Studies*, 44: 141-162.

-Mori L., (2005), Excavations in the oasis of Fewet, *Journal of African Archaeology*, 3: 76-84.

-Mori L., (2010), Between the Sahara and the Mediterranean Coast : the archaeological research in the oasis of Fewet (Fazzan, Libyan Sahara) and the rediscovery of the Garamantes, in Dalla Riva M. (ed.) *Meetings Between Cultures in the Ancient Mediterranean, XVII Congresso Internazionale di Archeologia Classica, Roma 22-26 settembre 2008*, Bollettino di Archeologia on line, volume special : 17-29.

-Mori L., (ed.) (2013a), *Life and death of a rural village in Garamantian Times. Archaeological investigation in the oasis of Fewet (Libyan Sahara)*, AZA 6, Edizioni All'Insegna del Giglio, Firenze.

-Mori L., (2013b), Fortified Citadels and Castles in Garamantian Times : the Evidence from Southern Fazzan (Libyan Sahara), in Jesse F. and Vogel C. The power of walls. Fortifications in ancient North-Eastern Africa,

Proceedings of the International Workshop held at the University of Cologne 4<sup>th</sup>-7<sup>th</sup> August 2011, Colloquium *Africanum* 5, Heirich Barth Insitutte, Koln: 195-215.

-Nikita E., Mattingly D. and Lahr M.M., (2012), Sahara: barrier or corridor? Nonmetric cranial traits and biological affinities of North African Late Holocene populations, *American Journal of Physical Anthropology*, 147 : 280-292.

-Sterry M. and Mattingly D.J., (2011), Reconnaissance Survey of Archaeological Sites in the Murzuq Area, *Libyan Studies*, 42: 103-116.

-Stockhammer P.W., (2012), Conceptualizing Cultural Hybridization: A Transdisciplinary Approach, in Stockhammer (ed.) *Transcultural Research. Heidelberg Studies on Asia and Europe in a Global Context, Papers of the Conference, Heidelberg, 21-22. September 2009*. Springer Verlag, Berlin und Heidelberg.

-Tafari M.A., Bentley A.R., Manzi G. and di Lernia S., (2006), Mobility and kinship in the prehistoric Sahara: strontium isotope analysis of Holocene human skeletons from the Acacus Mts. (southwestern Libya), *Journal of Anthropological Archaeology*, 25: 390-402.

-Wilson A.I., (2009), Foggaras in ancient North Africa : or how to marry a Berber Princess, in *Contrôle et distribution de l'eau dans le Maghreb antique et médiéval*, École Française de Rome, Rome : 19-39.

-Wilson A.I., (2012), Saharan trade in the Roman period: short-, medium- and long-distance trade networks, *Azania: Archaeological Research in Africa*, 47: 409-449.



**Adel NJIM**  
*Maître Assistant,  
Faculté des Lettres et Sciences  
Humaines de Kairouan,  
Tunisie.*

## La cosmogonie étrusque, libyque et punique.

Les études relatives au dossier des civilisations antiques d'Afrique du Nord connaissent un tournant positif fondamental. Le contexte aussi bien local qu'international y est pour beaucoup. Dans ce cadre, nous aimerions dire, qu'une rétrospective d'ordre strictement épistémologique, par ailleurs vivement souhaitée de voir le jour, est d'un intérêt incontesté pour visualiser le passé, le présent et bien évidemment l'avenir des ces recherches. Pour être réaliste, avouons que cette œuvre dépasse le cadre de cette rencontre mais déjà signalons quelques recherches, effectuées à ce sujet, qui portent uniquement sur la Tunisie, qui peuvent constituer un jalon non négligeable et fort intéressant pour lancer

cette enquête. Assurément, le Colloque pour lequel nous sommes réunis est sans doute un évènement majeur dans cet élan scientifique. Effectivement, le thème capital de cette manifestation est très pertinent «Massinissa, au cœur de la consécration d'un premier Etat Numide». Pareil thème constitue sans doute une des grandes clés dans l'histoire de la civilisation libyco-numide antique. Egalement, comme l'avait judicieusement pensé le comité scientifique à l'origine de cette manifestation scientifique, les interventions sont loin de se limiter à dresser strictement, et uniquement, la biographie d'une des grandes figures politiques numides que représente le roi Massinissa, bien au contraire et c'est un point fort de cette rencontre, elles se pencheront sur la civilisation libyco-numide dans toutes ses coutures, si on peut se permettre l'expression, d'où la pertinence de ce choix. C'est dans le cadre du volet consacré à «l'organisation sociale et religieuse» prévu par ce Colloque que notre communication s'inscrit aisément.

Il s'agit d'une recherche inédite qui vise à élucider la question de l'identité culturelle Libyco-Numide et plus précisément la vision de l'univers religieux chez les Libyens et les Numides. Cette étude fait partie d'une approche plus globale sur les Libyco-numides. Pour cette rencontre on va se limiter à certains aspects de cette civilisation. Ainsi, notre étude va se focaliser sur l'analyse de quelques documents archéologiques qui se rapportent à trois grands thèmes religieux de portée universelle, du moins orientale et méditerranéenne, à savoir le péché originel d'Adam et d'Ève, le retour de l'âme du mort vers le paradis et enfin le déluge du prophète Noé.

Cette présentation sera classique dans son plan. Elle comportera trois axes principaux. Les axes de notre communication porteront sur l'exposition des mobiles

de cette recherche. Ensuite, la présentation commentée de documents archéologiques relatifs aux trois thèmes précédemment choisis pour tenter de cerner l'identité religieuse des Libyco-numides. Enfin, Nous tenterons de trancher la question de l'origine ou au moins de la connexion culturelle de ces documents et des idées qu'elles véhiculent.

Commençons par attirer l'attention sur un fait primordial qui est celui de l'état des recherches sur les habitants de l'Afrique du Nord antique en quantité et en qualité. Les études relatives aux Libyco-numides, habitants de l'Afrique du nord antique, se caractérisent par leur rareté frappante. Les efforts des recherches aussi bien historiques qu'archéologiques ont un champ encore très inexploité à explorer à l'avenir.

Dans la plupart des études relatives à l'Afrique du Nord antique, les autochtones étaient souvent présentés à l'ombre des civilisations qui ont effleuré l'Afrique du Nord ou qui y ont carrément élu domicile, nous citons principalement, pour commencer la période située vers la fin de la préhistoire, les Mycéniens, Les Phéniciens, les Grecs et les Romains. De surcroit, les approches appliquées à l'étude du patrimoine historique et archéologique des Libyco-numides nécessitent elles aussi une révision fondamentale pour laquelle nous auront une vision directrice que nous espérons présenter probablement dans un cadre similaire à celui-ci et c'est ce dont nous avons manifesté aux organisateurs de cette rencontre afin de créer un élan de recherche qui dure. Pour ce qui est de notre présentation, elle est une réaction à ces approches impertinentes qui ont étudié les legs historiques et archéologiques Libyco-numides puisque plusieurs documents que nous présentons dans ce cadre étaient déjà publiés mais malheureusement ils



étaient présentés et commentés avec un abus voire avec une gaucherie qui autorise de les reprendre. L'approche que nous appliquons à ces documents et à l'ensemble de la civilisation Libyco-numide se pose la question de la continuité ou de la discontinuité entre cette culture et les autres civilisations du bassin méditerranéen et de l'Orient à travers l'adoption d'idées religieuses fondamentales et communes à toutes ces cultures. Vu les limites qu'implique ce cadre, nos investigations se sont focalisées sur trois thèmes que nous considérons majeurs tel que celui du péché d'Adam et d'Ève en cueillant le fruit du paradis, du retour de l'âme du mort au paradis et enfin du déluge que connut le prophète Noé et sa communauté.

Le premier thème de notre enquête sur la vision religieuse des habitants de l'Afrique du Nord antique est celui en rapport avec le premier couple de l'Humanité que constituent Adam et Ève. Effectivement, les Libyco-numides adhéraient-ils à cette histoire universelle, celle du péché originel ? Pour débattre de cette question, nous allons présenter un document très intéressant. Avouons que la présentation de ce document avec cette approche pour la première fois avait étonné beaucoup de mes collègues<sup>1</sup>. Nous mêmes, la première fois que nous avons pu décrypter le décor de ce vase, nous étions très étonnés du contenu de la scène de décor qu'il arbore.

Il est vrai que ce vase est intrigant aussi bien par son cas unique jusqu'à là que par le décor qu'il offre sur lequel nous allons revenir en détail au cours de cette présentation. C'est un vase modelé de traditions libyco-numides certaines même s'il est découvert une tombe d'époque punique dans la cité de Carthage. Cet ustensile est muni au fond de sa cuvette d'un décor, que nous précisons,

---

<sup>1</sup> Njim, 2013.

qui est publié ici pour la première fois, représentant à nos yeux «la scène du péché originel» commis par Adam et Ève au paradis (Fig. 1-3)<sup>1</sup>. Les vases de cette forme sont peu nombreux selon la documentation disponible<sup>2</sup>. De plus, ils sont peu attestés en dehors de Carthage. En ce qui concerne, la collection de Carthage, uniquement deux exemplaires nous sont parvenus intacts ou peu endommagés et, pour notre plaisir, ce sont aussi les deux exemplaires qui comportent un décor peint. Comme on va le voir tout au long de cette présentation, le décor de ces deux vases se rapprochent énormément.

Le vase avec lequel on va commencer notre présentation (Fig. 1-3) renferme un décor peint au fond de sa cuvette qui est intéressant pour l'approche que nous présentons dans ce cadre. Il s'agit de trois silhouettes humanoïdes qui se succèdent. La première, située en avant, tend la main vers quelque chose ressemblant à un tubercule. Derrière ces trois entités, on trouve un élément sinueux. Il s'agit de tenter de décrypter ce décor, d'élucider sa signification et de déterminer le mobile de son élaboration.

Les différents éléments du décor du vase se divisent en deux catégories. La première concerne le décor contenu dans la scène peinte au fond de la cuvette, la seconde est constituée par le décor situé tout autour sur le bord de la cuvette du vase. La scène du décor située au fond de la cuvette comporte les éléments suivants. Il s'agit de trois silhouettes humanoïdes qui dominent le centre de la scène, le soi-disant tubercule situé en hauteur devant ces trois entités et l'élément en zigzag situé derrière eux.

---

<sup>1</sup> Le lieu exact de découverte de ce vase est imprécis. Pierre Cintas nous informe qu'il fut découvert par Louis Poinssot dans la nécropole dite des citernes (Cintas, 1950, p.544, Fig. 48, p.547). André Merlin le mentionne comme provenant du secteur dit d'Ard El Morali (Merlin, 1917, p.136-137, Fig.2).

<sup>2</sup> Njim, 2008, p.214-269, n°263-269.

Les éléments qui se rapprochent le plus de ces figures concernent le récit relatif à l'événement du fruit interdit qui eut lieu au paradis. C'est l'histoire d'Adam et d'Ève qui avec Iblis le chef des diables qui avaient transgressé l'ordre de Dieu de ne pas toucher au fruit de l'arbre du paradis. Effectivement, tous les éléments de ce décor du vase de Carthage corroborent, à la perfection même, avec les multiples acteurs de cet évènement dit du péché originel.

Cet évènement pourtant relaté par la Bible est encore situé entre la légende et l'histoire<sup>1</sup>. Cette représentation en est vraisemblablement l'une des interprétations figurées. Donc, les trois silhouettes seraient celles d'Adam, d'Ève et du Diable. La silhouette du devant serait celle d'Ève. Elle s'apprête à cueillir le fruit interdit représenté par le tubercule suspendu. Les silhouettes du milieu sont celles d'Adam et de Diable.

Le décor peint sur le bord de la cuvette du vase de Carthage est désormais plus facile à élucider. Il reflète effectivement le lieu où le décor de la scène centrale se déroule. Les rinceaux de feuillage peints sur le bord de la cuvette évoquent bien évidemment le paradis, l'endroit où a eu lieu cet évènement.

Comme nous l'avons précédemment annoncé, et c'est un fait scientifique qui n'est pas sans nous interpeller, jusque là ce document est *unique* en tout cas en Afrique du Nord. Fort heureusement, nous disposons d'un autre document exhumé en Orient qui peut lui être comparé. Il s'agit d'un bol provenant de la Méditerranée orientale, plus précisément de Chypre qui est pour le moins intéressant pour notre étude. Ce bol provient probablement d'une tombe du site de Kandou. Il remonte à une période située entre le milieu du huitième et la fin du septième siècle av.

---

<sup>1</sup> Bible, Livre Genèse, Chapitre «La chute», paragraphe 3.

J.C. Il comporte toute une scène de décor peint constitué de multiples épisodes sur la paroi externe (Fig. 4)<sup>1</sup>. Parmi les figures de ce décor il y en a une qui se rapproche de celle du vase de Carthage que nous présentons ici. Cette scène comporte deux représentations de femmes associées au palmier. Dans la première représentation la femme est entre deux palmiers, elle est entrain de cueillir ses fruits (Fig. 5). Dans la deuxième figure, la femme est au dessus de l'arbre, elle semble avoir lancé un régime de dattes qui est entrain de tomber. Non loin de ce régime de dattes et il lui semble qu'un serpent est accroché (Fig. 6). Nous présenterons brièvement le reste de ce décor juste pour compléter le tableau. Dans une troisième figure, située entre ces deux figures de la femme, une image représente un homme tenant ce qui semble être un ovidé d'une main et un objet difficile à déterminer de l'autre devant une sorte de poteau ou un arbuste. Ce document est plus explicite que le vase de Carthage. Nous retrouvons ici l'association de la femme, de l'arbre muni de ses fruits et du serpent.

Un autre vase fut découvert dans les nécropoles puniques de Carthage<sup>2</sup>. Par sa forme, il est similaire au vase présenté plus haut. La cuvette est elle aussi munie d'un décor peint qui, sans doute est pour évoquer le paradis. Le centre de la cuvette contient l'image de deux palmiers. Nous ne pouvons dire plus sur le décor de cet ustensile. Malheureusement, cet objet s'était brisé, la cuvette s'est divisée en deux et il a perdu son pied. De plus, il était très mal restauré et colmaté maladroitement avec du plâtre puis peint avec une couleur proche de celle de sa couleur d'origine ce qui, sans aucun doute, avait fait perdre certains éléments de la scène du décor

---

<sup>1</sup> Hermary, 2005, p.171, Fig. 1, p.173, Fig. 2-4.

<sup>2</sup> Merlin-Drappier, 1909, p.53-54, Fig. 36.

central qui aurait été très intéressante pour nous puisque ce vase est à de multiples égards proche du vase présenté en premier. En tout cas, nous pouvons affirmer que ces deux vases de Carthage évoquent tous les deux le paradis à travers leur décor. Le deuxième exemplaire, dont seul subsiste un décor de deux palmiers évoque lui aussi les arbres du paradis (Fig. 7). Ces documents réunis, provenant de Carthage, nous confirment que Les Libyco-numides avaient conscience de l'idée du Paradis et plus particulièrement de l'histoire du péché originel. Le vase de Chypre renforce la notion de connexion culturelle avec le reste de l'Orient méditerranéen en tout cas à ce sujet précis.

Passons maintenant à voir un deuxième aspect de cosmogonie libyco-numide à savoir celui du devenir de l'âme du défunt après la mort. Le document que nous présenterons est une peinture funéraire découverte dans une tombe punique du lieu dit de Jbel Mlezza au Cap Bon, non loin de la cité de Kerkouane (Fig. 8)<sup>1</sup>.

Cette peinture avait auparavant fait l'objet de multiples études. Toutes s'accordaient à y voir le voyage de l'âme du mort vers ce qu'elles qualifient de «cité des âmes<sup>2</sup>». Nous considérons que ce terme est trop flou et même impertinent pour illustrer ce à quoi croyaient les auteurs de cette œuvre. Cette représentation, illustre elle aussi le paradis vers lequel se dirige l'âme du défunt après la mort.

Le troisième et dernier thème choisi pour élucider l'univers religieux libyco-numide est celui du déluge qu'a connu le prophète Noé et sa communauté. Il s'agit d'une scène de décor peinte dans un monument funéraire de type hanout de la Tunisie du Nord, un lieu

---

<sup>1</sup> Fantar, 1970, p.37, pl. XXVI.

<sup>2</sup> Fantar, Ibid.

nommé Kef El-Blida, non loin de la ville d'Aïn Draham (Fig. 9-10)<sup>1</sup>. Ce document pourrait remonter au septième siècle av. J.C.<sup>2</sup>. Cette peinture fut mal interprétée. Nous osons dire même qu'elle était atrocement décryptée par nos prédécesseurs. Il s'agit ici d'un problème global d'approche qui dépasse sans doute ce cadre et sur lequel nous pensons revenir prochainement dans des études ultérieures. Ainsi, la reprise de cette peinture rupestre dans cette communication vise à contribuer à sa relecture et aussi tenter de la réhabiliter. N'oublions pas tout de même qu'il s'agit d'une œuvre unique jusque là en tout cas en Afrique du Nord. Cette représentation était presque unanimement vue comme le voyage de l'âme du mort dans l'univers de l'au-delà<sup>3</sup>. Nous pensons que cette scène n'est autre que la représentation du prophète Noé dans sa barque échappant aux flots du déluge. Ce document illustre lui aussi, avec pertinence, l'adhésion des Libyco-numides à un troisième et grand thème religieux de portée universelle après ceux du péché originel et retour de l'âme du mort au paradis qui est celui du Déluge survenu à l'époque du prophète Noé et enduré par lui et sa communauté.

Dans ce débat qui est celui de la vision religieuse des Libyco-numides, nous avons tenté de présenter les mobiles de cette approche et surtout son originalité. Nous avons également présenté un choix, le plus ciblé possible, de documents découverts surtout en Tunisie remontant à l'époque préromaine qui illustrent trois idées fondamentales de dimension universelle qui sont celles dite du «péché originel», de la résurrection des âmes et en l'occurrence de leur «voyage» vers le paradis

---

<sup>1</sup> Fanatr, Ibid, pl. XXII.

<sup>2</sup> Camps, 1962, vol. I, p.103.

<sup>3</sup> Camps, Ibid.

et enfin du Déluge survenu à l'époque du prophète Noé. Il s'agit maintenant de définir la connexion culturelle de ces documents et bien évidemment des idées qu'elles véhiculent. Pour justifier l'insertion de ces documents dans ce débat il faut d'abord justifier leur appartenance à la sphère culturelle libyco-numide. En dehors du vase de Chypre présenté dans ce travail (Fig. 4 à 6) qui est exclu bien sûr de cette analyse, les autres documents jusque là cités se divisent en deux catégories selon un critère fondamental dans leur attribution culturelle qui est celui du contexte civilisationnel de leur découverte. Commençons par la peinture rupestre provenant du monument funéraire de type hanout de la région de Kef El Blida en Tunisie du Nord (Fig. 9-10). Celle-ci pose moins de problèmes d'identification et pourrait aisément être vue comme un document bel et bien libyque et facilement émanent de la culture libyque puisque les monuments funéraires de type hanout sont reconnus comme appartenant à la civilisation libyque<sup>1</sup>. De plus, la région du Nord Ouest tunisien d'où elle provient est considérée comme l'un des fiefs qui ont cristallisé, avec majesté, la culture libyco-numide. Cependant, les autres documents méritent qu'on s'y arrête un peu. Il s'agit des deux vases semi-circulaires (Fig. 1 à 3 et 7) découverts dans des tombes puniques de Carthage et de la peinture funéraire de Jbel Mlezza, située dans les environs nord de la cité punique de Kerkouane sise dans la région du Cap Bon, au Nord Est tunisien (Fig. 8). Ceux-ci elles méritent un effort d'identification afin de justifier leur utilisation dans ce travail. De part leur attribution chronologique, ces documents s'incèrent dans une période caractérisée par une interpénétration presque indissociable entre la culture libyque locale et la culture Phénicienne orientale

---

<sup>1</sup> Camps-Longerstay, 2000.

dans une déclinaison appelée punique sur laquelle le seul consensus établi est celui de brassage entre ces deux grandissimes cultures. Ces documents furent trouvés dans des contextes funéraires puniques qui sont les tombes de Carthage et de Kerkouane ce qui peut nous laisser facilement les attribuer à la culture phénicienne. Pourtant, il faut s'armer de prudence. En effet, nous pensons qu'aussi bien les deux vases semi-circulaires que la peinture funéraire sont des œuvres appartenant à la civilisation libyque. La peinture funéraire de Jbel Mlezza présente des éléments empruntés à la culture phénicienne tel que l'autel mais elle n'est autre qu'une scène tirée de l'idéologie libyco-numide quant à la vision du devenir du défunt et son âme après la mise au tombeau. Son exécution en couleur rouge typique des milieux libyques et une preuve supplémentaire. L'absence, d'une fresque comparable en Orient, il est vrai jusque là, nous fait pencher vers son origine africaine et son attribution à la culture libyco-numide.

Par ailleurs, l'attribution des deux vases semi-circulaires à la culture libyque est beaucoup plus assurée. La technique de fabrication de ces objets est celle du modelage qui est une technique de prédilection pour les artisans libyens. La technique de décor en engobe noir est elle aussi typique des artefacts de tradition libyque. Suite à ces analyses, nous pouvons avec assurance se prononcer sur l'attribution culturelle de ces documents à la culture libyco-numide et ainsi légitimer leur utilisation au sein de notre dossier qui est celui de l'identification de la cosmogonie des Libyens.

Le deuxième souci de cette présentation est celui de la connexion culturelle de ces documents et surtout des idées qu'elles reflètent. Avant d'aborder cette question, Nous souhaitons revenir sur une question



d'ordre méthodologique déjà citée plus haut qui est celle de l'orientation générale des recherches sur ce sujet. Celle-ci est caractérisée par l'infime intérêt porté à l'étude des Libyco-numides et l'interprétation le plus souvent hexogène de tous les phénomènes mentaux et matériels que la culture africaine antique offre. Enfin, le courant qu'on peut qualifier de «paganophile» issue de l'influence des chercheurs européens qui veut que les habitants d'Afrique du Nord antique n'ont eu de contact avec les grandes idées présentées dans cette recherche que suite à l'influence des Phéniciens ou au mieux des Hébreux. Nous sommes parmi ceux qui prônent une nouvelle approche qui veut accentuer les recherches sur les Libyco-numides d'une part et qui voudrait rompre avec les études à caractère occidental où les approches païennes prédominent. Enfin, elle présente les Libyco-numides en connexion avec les grandes idées universelles en dehors d'une influence orientale spécifiquement phénicienne ou hébraïque. Effectivement, la présence de ces documents est une preuve manifeste de l'adhésion des Libyco-numides à ces grands thèmes qui sont ceux du péché d'Adam et Ève, de la résurrection des âmes après la mort et de leur quête du paradis. Enfin, du thème du Déluge qui remonte à l'époque du prophète Noé. Ces thèmes sont plus universels pour l'époque qu'étroitement liés à la culture judaïque ou phénicienne. De façon naturelle, les Libyco-numides y avaient accès mais non seulement, ils y avaient adhéré et pour preuve ils les avaient reproduits dans leurs œuvres et pour leurs morts, contexte que nous admettons tout hautement significatif. Les raisons complexes de la présence de chacun de ces objets ou représentations méritent d'être élucidées mais nécessitent sans doute un travail à part qui s'avère prometteur.

Pour résumer nos idées que cette recherche a visé d'éclaircir, nous pouvons dire que le Colloque pour lequel nous nous sommes réunis consacré à la personne de Massinissa ne pouvait pas omettre de se pencher sur l'étude des Libyco-numides et de leur culture. Le choix que nous avons fait était celui de nous consacrer à l'étude de la vision de l'univers religieux de ces Africains qui, tout en vivant tour à tour aux côtés des Phéniciens venus de la rive Orientale de la Méditerranée, que des Romains venant de la rive septentrionale de cette mer, avaient déjà leur propre vision du monde et étaient bel et bien en connexion avec les grandes idées religieuses en cours à leur temps. Ces idées dépasseraient d'ailleurs le cadre stricte du bassin méditerranéen. Un document, fort intéressant à nos yeux, provenant d'Amérique latine représentant une barque ressemble énormément à la fresque découverte à Kef El Blida pourtant il remonte à une période située entre le douzième et seizième siècle ap. J.C. (Fig. 11). Un autre vase en terre cuite d'époque actuelle et encore fabriqué dans le Sahel de nos jours, plus précisément dans le village de Rajiche, au Sud de la ville de Mahdia, peut être aisément vu comme la perpétuation de la mémoire de la barque de Noé et bien évidemment de l'événement du Déluge (Fig. 12). Certes, ces données relèvent largement du domaine de l'ethnographie. Nous y reviendrons à l'avenir mais nous avons tenu à les citer ici afin de justifier de la portée des idées que nous avons présentées ici. Cependant, si on se cantonne à la période antique, aussi bien les données éclairées par ces documents conjuguées à celles fournies par d'autres disciplines telles que l'onomastique et la toponymie sont aptes à nous aider à mieux cerner au mieux l'identité culturelle libyenne. Au travers de ces témoignages, celle-ci n'est ni en déconnexion, ni opposition avec celle du

reste de la Méditerranée antique orientale et occidentale comme le prouve la myriade de documents présentés tout au long de ce travail. Elle, n'est pas non plus en rupture avec l'identité culturelle nord africaine actuelle. Ce qui ne peut que confirmer cette permanence et cette continuité.

## **Abréviations et bibliographie**

- Camps, 1962 : Camps G. Monuments et rites funéraires protohistoriques, Tome I-II, Paris, 1962.
- Camps-Longerstay, 2000 : Camps G. et Longerstay M., Haouanet, dans Encyclopédie berbère, vol. XXII, p.3361-338è, Aix-en-Provence 2000.
- Cintas, 1950 : Cintas P., Céramique punique, Paris 1950.
- Fantar, 1970 : Fantar Mh. H., Eschatologie phénicienne et punique, Tunis 1970.
- Gutron, 2010 : Gutron C. L'archéologie en Tunisie (XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècles) Jeux généalogiques sur l'Antiquité, Paris 2010, Éditions Karthala.
- Hermay, 2005 : Hermay A., Scènes de culte originales sur un vase chypriote archaïque, dans Atti del V Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici, Volume I, p.171-179, Palermo 2005.
- Merlin, 1917 : Merlin A., Notes sur les tombeaux puniques découverts à Carthage en 1916, BCTH 1917, p.131-153.
- Merlin-Drappier, 1909 : Merlin A., Drappier L., La nécropole d'Ard El-Khéraïb à Carthage, Notes et Documents 3 (1909), p.1-84.
- Njim, 2008 : Njim A., Les vases à feu phéniciens et puniques de la Méditerranée occidentale, Thèse de Doctorat, Université d'Aix-en-Provence, Juin 2008.

-Njim 2013 : Njim A., Vase punique de Carthage avec scène de décor du péché originel, Le répertoire décoratif et iconographique en Méditerranée antique et médiévale, 3<sup>ème</sup> Colloque international organisé par l'Institut Supérieur des Sciences Humaines de Tunis, 2-4 décembre 2013, En cours de publication.

### Liste des figures



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3



Fig. 4



*Fig. 5*



*Fig. 6*



Fig. 7



Fig. 8



Fig. 9

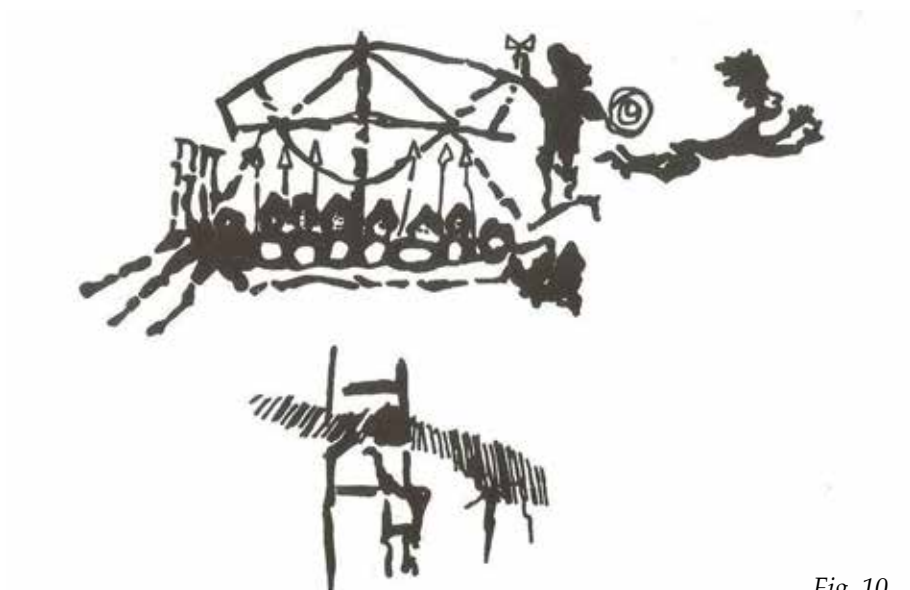


Fig. 10





*Fig. 11*



*Fig. 12*

**Elizabeth FENTRESS**  
*Professeure, Archéologue,  
Rome, Italie.*



## La linguistique et son rapport avec l'histoire et précisément le rapport entre Gétules et Numides.

Ce texte se fonde sur le travail de Christopher Ehret relatif à la linguistique amazigh, qui a stimulé mon intérêt pour la relation entre la linguistique et l'histoire<sup>1</sup>. Bien que cette relation soit évidemment très complexe, l'Afrique du Nord a clairement connu quatre changements de langue, tous en relation avec la conquête étrangère ou l'immigration.

---

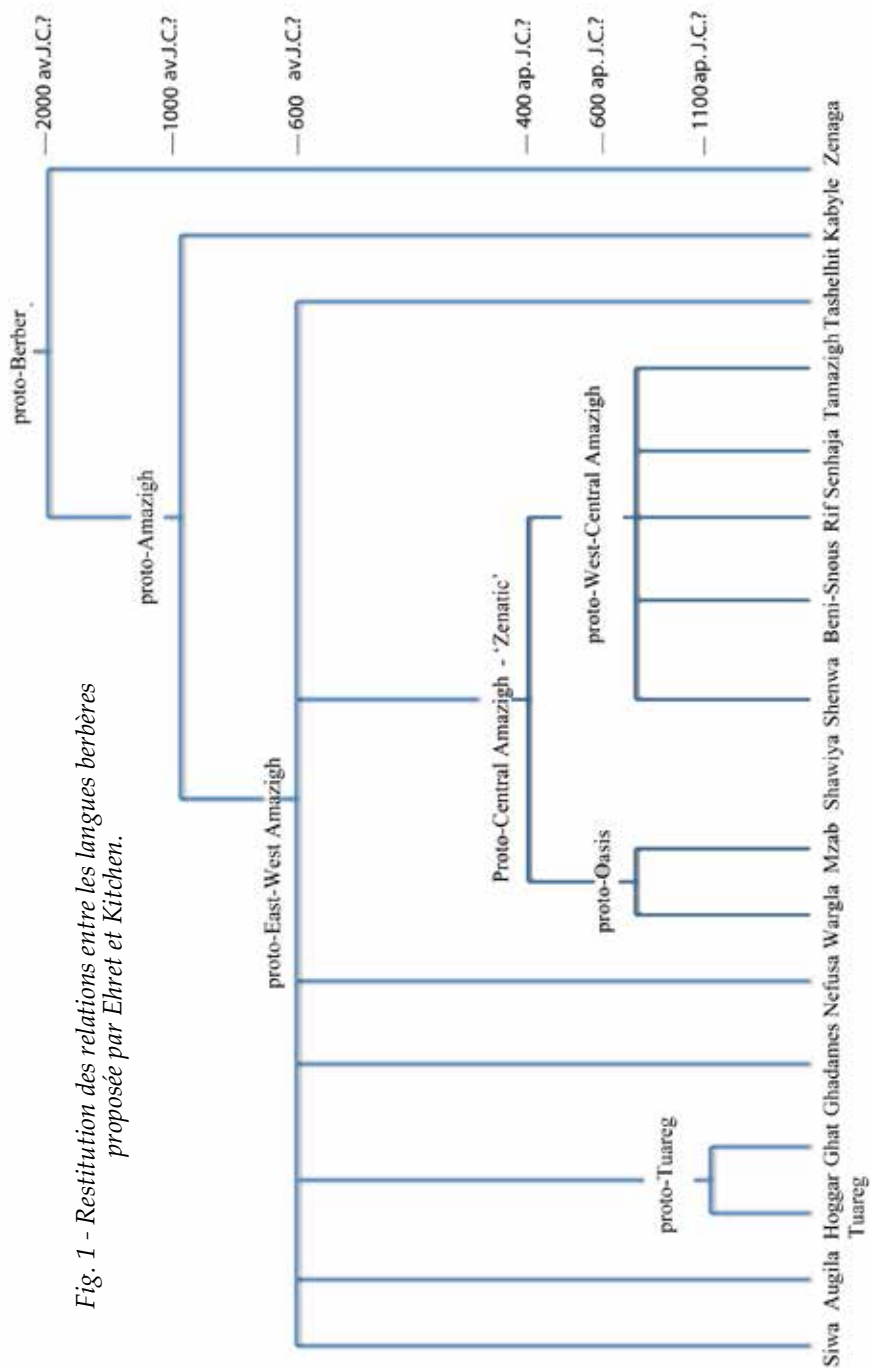
<sup>1</sup> Je suis particulièrement reconnaissante envers Vincent Jolivet, pour sa traduction, Josephine Quinn pour sa lecture attentive et ses commentaires sur ce texte, ainsi qu'aux différents participants du Colloque pour les corrections et les adjonctions qu'ils m'ont suggérées. Maartin Kossman m'a donné des informations importantes, et de la bibliographie sur les questions linguistiques, en particulier en me communiquant son chapitre de la *Cambridge History of African Linguistics*, sous presse, intitulé «Berber subclassification».

Le premier a vu l'introduction du punique vers 800 av. J.C., d'abord sur la côte, puis progressivement vers l'intérieur des terres ; le deuxième, l'introduction du latin à partir du I<sup>er</sup> siècle av. J.C. ; le troisième, l'introduction de l'arabe, langue qui ne pénétra que graduellement et incomplètement dans les zones rurales ; et finalement l'introduction du français avec les premières conquêtes coloniales en 1848, et l'utilisation successive de cette langue pour la législation, le gouvernement et l'instruction.

Tous ces phénomènes d'introduction linguistique sont parfaitement connus, et peuvent être mis en relation avec des témoignages archéologiques tout à fait évidents, pour ne rien dire des textes qui les concernent : avec les nouveaux arrivés, ces différentes langues ont été portées par de multiples textes, qui ont eu un effet normatif sur les langues, sans toutefois les maintenir statiques, comme le montrent les variantes dialectales entre l'arabe tunisien, algérien et marocain.

Mon propos est un peu éloigné du thème du Colloque, bien qu'il porte, en fin de compte, sur l'arrière-pays, si l'on peut le dire, du royaume de Massinissa. Je voudrais introduire ici une nouvelle source pour la connaissance de l'histoire des Amazighs, en partant des langues modernes. Celle-ci se fonde sur les travaux de Christopher Ehret et d'Andrew Kitchner, de l'UCLA, qui travaillent depuis une dizaine d'années à la création d'un arbre généalogique des langues amazighes, après leurs importants travaux sur l'ensemble de la famille afro-asiatique, dont ils situent la naissance autour du IX<sup>ème</sup> millénaire : cet arbre généalogique est reproduit ici à la figure 1. Leur méthode repose sur l'étude des rapports entre les différentes langues amazighes modernes, et en particulier sur leur proximité.

Fig. 1 - Restitution des relations entre les langues berbères proposée par Ehret et Kitchen.



Pour établir celle-ci, ils utilisent une liste de 90 mots communs -par exemple «moi», «mouton», «grain» ou «pierre»-, et tentent d'établir combien de mots une langue donnée possède en commun avec une autre. Plus ils trouvent de mots en commun, plus récente sera la séparation entre les deux langues. Mais il y a de plus, car ils partent du postulat selon lequel le rythme du changement serait constant. Par conséquent, si nous prenons l'exemple de l'espagnol, de l'italien, du français et du roumain, nous pouvons calculer le temps écoulé depuis leur séparation, puisque nous savons que ces quatre langues tirent leurs racines du latin. Elles ont en moyenne 70 % de mots en commun -évidemment, en se fondant sur les seules racines des mots. Le postulat serait donc que les langues qui se sont séparées de la même langue originelle voici 1500 ans auraient un rapport de similarité de l'ordre de 70 %. Bien d'autres groupes de langues fournissent des données datables comparables à celles du latin, et l'on pourrait donc, en principe, dater les grands moments de séparation observables. C'est le domaine de la glottochronologie<sup>1</sup>.

Selon cette théorie, les changements drastiques intervenus dans des langues, lorsque l'une des filles devient la mère de toutes les variantes successives, seraient dus à l'expansion rapide des populations, que les porteurs d'une seule branche auraient conduit à dominer et éliminer toutes les autres, en ne laissant subsister que celles avec lesquelles ils n'étaient pas en contact. Bien qu'il ne s'agisse pas toujours d'invasions, c'est sans doute le cas le plus courant lorsqu'un groupe

---

<sup>1</sup> Ehret et Kitchen, sous presse. Les noms utilisés ici pour les sous-groupes linguistiques sont ceux de ces auteurs ; certains d'en eux posent problème. Il ne s'agit pas de la seule tentative en ce sens : en 2010, Blažek a présenté un arbre à peu près semblable, fondé sur les mêmes principes.

impose sa langue à travers la loi, le commerce ou le mariage. Par conséquent, il s'agit moins d'expliquer ici les changements graduels que subissent toutes les langues que de cerner les moments de refondation de la langue, et leurs rapports avec l'histoire.

Si l'arbre généalogique se disposait de façon régulière, nous pourrions nous attendre à ce que la langue mère, une fois établie, ait tout simplement créé des filles qui se développent naturellement dans des directions géographiques différentes. Mais si l'on observe le diagramme de la figure 1, il est clair que ce n'est pas le cas. On constate des discontinuités apparentes dès le premier groupe : la séparation entre le zénaga, parlé aujourd'hui au sud de la Mauritanie, et les autres langues. On peut donc proposer une sorte de reconstruction de l'histoire vue au travers de la diffusion linguistique, qui fait suite à un article actuellement sous presse, écrit avec Andrew Wilson, dans lequel nous avons examiné l'un de ces derniers regroupements, le zénati, qui a réuni les langues du Tell méridional avec celles des Oasis du Sahara occidental<sup>1</sup>. Il faut souligner que la corrélation entre la linguistique et l'archéologie ne saurait être que de nature impressionniste : dans les pages qui suivent, j'essaie du moins de les faire dialoguer.

### **Proto-berbère : 2000-1500 av. J.C.**

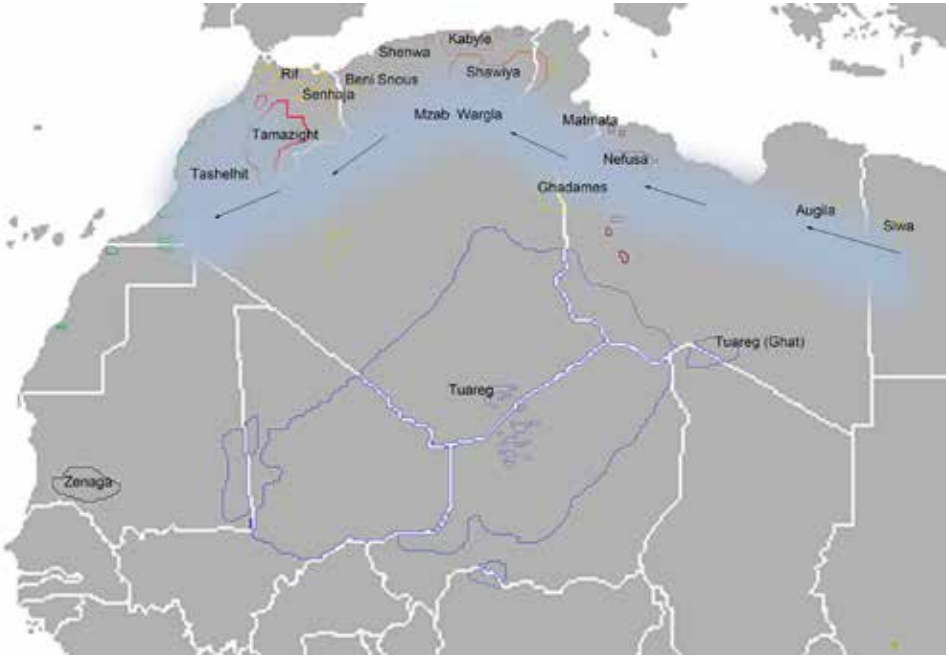
La caractérisation proposée par Ehret des premiers stades des langues afro-asiatiques en Éthiopie ou dans ses environs, voici 13000 ans environ, est tout à fait convaincante, bien qu'elle ne soit pas exempte de critiques de la part de ceux qui penchent pour une origine moyen-orientale de cette famille linguistique<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Fentress et Wilson, sous presse.

<sup>2</sup> Blench 2013, 54.

La langue proto-afro-asiatique est effectivement très ancienne, puisqu'elle remonte à une époque où les céréales étaient récoltées mais non cultivées, et peut-être même pas moulues<sup>1</sup>. Elle ne comporte pas non plus de mots pour «élevage» et «traite», ce qui suggère que la domestication animale n'existait pas avant la séparation des groupes de langues.



*Fig. 2- La diffusion du zénaga, vers 2000 av. J.-C.*

Ainsi, l'afro-asiatique dans son ensemble ne se diffusa pas avec les technologies néolithiques : il était déjà divisé lors de leur apparition. Les premiers hommes à parler des langues tchado-berbères ont dû se répandre vers l'ouest, par le Sahara, entre 9000 et 7000, et se diviser en langues tchadiennes, établies dans le Sahara

<sup>1</sup> Ehret 2010.

central et méridional et dans le bassin du Tchad, et en langues proto-berbères parlées dans le Nord du Sahara et au Maghreb. La date exacte de cette séparation n'est pas très claire, mais il n'est pas exclu qu'elle coïncide avec la première domestication des bovins sur le Nil et au nord du Sahara, vers 6000<sup>1</sup> ou bien, peut-être plus vraisemblablement, avec la désertification du Sahara un millénaire plus tard, qui aurait divisé les deux groupes en une branche septentrionale et une branche méridionale, séparées par ce qui était alors un désert extrêmement inhospitalier<sup>2</sup>.

C'est l'époque où les techniques de production et de transformation du lait sont attestées pour la première fois dans le Sahara libyen<sup>3</sup>. Il n'est pas certain, cependant, que les chasseurs-cueilleurs du Capsien dans le Maghreb aient parlé une langue reliée au proto-berbère : la chose est possible, mais ils ont pu également en parler une complètement différente, dont nous n'avons conservé aucun témoignage. Tandis que la domestication des bovins africains fut un phénomène indépendant, il ne fait aucun doute que les ovins, les capridés et les chiens ont été introduits depuis le Moyen-Orient<sup>4</sup>.

Dans le Nord de l'Afrique, toutefois, nous avons des témoignages d'héritages antérieurs considérables, remontant à la période capsienne. Sur des sites néolithiques de l'intérieur, comme celui de Grotta Cappelletti au nord des Aurès, ou le «Dahmous el Ahmar», près de Tebessa, la tradition de la pierre taillée est demeurée très conservatrice, et les escargots formaient encore une partie importante de l'alimentation

<sup>1</sup> Di Lernia 2006 ; Di Lernia, S. *et al.*, 2002 ; Guilaine 2010, 81 - toutefois, Ehret placerait cette séparation un peu plus tôt.

<sup>2</sup> Broodbank 2013, 204.

<sup>3</sup> Dunne *et al.* 2013.

<sup>4</sup> Mitchell 2005 ; Barich 2010, 207 ; Barker 2013.



au IV<sup>ème</sup> millénaire<sup>1</sup>. En Cyrénaïque, à Hava Ftea, on constate aussi l'introduction de capridés à un niveau de domestication assez avancé, alors que la tradition de la pierre taillée demeure capsienne<sup>2</sup>. Aucun de ces sites n'a livré de témoignage de cultures : à Hava Ftea, on ne trouve aucune trace de céréales cultivées avant le VII<sup>ème</sup> siècle av. J.C. Cela laisse un long laps de temps, durant lequel nous pouvons imaginer que des bergers proto-berbères sont entrés en relation, à un niveau ou à un autre, avec les peuples mechtoïdes, qui vivaient pour la plupart dans des cavernes.

Au Maroc, le Cardial, un Néolithique de bergers possédant des ovins et des capridés, se manifeste dès le milieu du VI<sup>ème</sup> millénaire, en partageant différentes caractéristiques avec celui de la péninsule ibérique, dont il pourrait être arrivé. Les sites se trouvent, là aussi, concentrés dans des sites de cavernes<sup>3</sup>. Au cours du V<sup>ème</sup> millénaire, la longue période pour laquelle nous avons des témoignages de céramique, mais pas d'agriculture, s'explique probablement par la progression très lente de ce Néolithique depuis la côte vers l'intérieur des terres<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Barich 2010, 211 ; Roubet 2011, 13-26. Roubet propose les dates les plus anciennes pour ces deux sites, 3965-3575 et 3640-3260 cal av. J.C.

<sup>2</sup> Douka *et al.* 2013.

<sup>3</sup> Le site de Hassi Ouenzga dans le Rif, ainsi que d'autres dans la région de Tanger et d'Oran, remontent au V<sup>ème</sup> millénaire, bien que les fouilleurs tendent à les associer avec le Néolithique méditerranéen issu d'Espagne, plutôt que du sud-est. Toutefois, un collier de perles de teste d'autruche semble indiquer avec certitude une forme de contact avec le Sahara : Linstädter 2003, 111. Parmi différents sites, on compte en particulier Achakar et Dar es Soltan.

<sup>4</sup> Hutterer *et al.* 2014, 85. On notera cependant que l'on trouve dans les sites du Cardial marocain, dans la seconde moitié du VI<sup>ème</sup> millénaire, la culture de céréales et l'élevage d'ovins et de capridés, tous éléments originaires du Proche-Orient. Ils semblent avoir été liés au littoral espagnol. Guilaine 2011, 83 ; Ballouche et Marinval, 2003.

Ainsi, nous pourrions suggérer que le Néolithique «pré-berbère» africain contient à la fois des éléments ibères et d'autres plus anciens, mechtoïdes, et qu'il conserva une empreinte conservatrice marquée<sup>1</sup>. Au cours du V<sup>ème</sup> millénaire, dans le désert occidental égyptien, à Farafrā, on constate une concentration importante de sites d'économie pastorale, là aussi sans aucune trace de céréales cultivées, mais avec des traces évidentes de la présence d'ovins et de capridés. À Nabta Playa, on assiste à la création d'un centre cérémonial et de grands villages, qui commerçaient apparemment avec le Sinaï. Ce qui est important ici, c'est qu'on y trouve la première attestation de ces tumulus qui devaient devenir par la suite des marqueurs importants pour les peuples du Sahara, et se répandirent au nord du Sahel, au Niger, et loin à l'intérieur des terres dans le Sahara<sup>2</sup>. Bien que la désertification rapide du Sahara, à partir de 5000 av. J.C., y ait rendu la vie beaucoup plus difficile, en particulier pour les peuples d'éleveurs, on connaît un grand nombre de sites disséminés dans le désert occidental, de l'Égypte au nord du Soudan<sup>3</sup>. Au début de la I<sup>ère</sup> dynastie, vers la fin du IV<sup>ème</sup> millénaire, tous les habitats pastoraux disparurent du Nil pour se reporter vers les déserts ou vers la haute Égypte, et des sites fortifiés égyptiens apparaissent pour assurer le contrôle du territoire. À la même époque, dans le Sahel et l'Ahaggar, nous trouvons des tumulus plus élaborés encore<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Comme l'écrit Broodbank, «The romantic notion that the Capsian groups of the Mediterranean zone were proto-Berbers is sadly unlikely» : 2013, 205.

<sup>2</sup> Barich 2010, 216. Pour la datation des différents types de monuments funéraires, Paris et Saliège, 2011.

<sup>3</sup> Riemer, 2004 ; voir aussi Gatto, 2006.

<sup>4</sup> Paris et Saliège, 2011, 278, donnent de nombreuses datations au carbone 14 des mégalithes du centre du Sahara, qui situent le type le plus ancien entre 6000 et 4200 avant le présent. Le type le plus

Le désert était donc intensément occupé, mais nous ne savons pas quelle langue parlaient ses occupants, qui étaient particulièrement mobiles : peut-être du proto-berbère, peut-être pas, et le proto-berbère a pu n'être qu'une des multiples langues issues du Sahara Vert. Cependant, la mise en évidence par Ehret de l'ancienneté du zénaga, à présent localisé en Mauritanie du Sud, suggère qu'il est possible que des proto-berbères, vers 2000 av. J.C., se soient déplacés vers l'ouest, peut-être en rejoignant la côte atlantique du Maroc : il est très peu probable qu'ils soient arrivés là en suivant la côte au Nord de l'Afrique, où le Golfe de Syrte constitue un obstacle significatif aux mouvements de populations<sup>1</sup> et où, comme nous l'avons vu, les sites du Néolithique ont conservé obstinément leurs traditions capsienes. Il ne semble pas impossible qu'ils se soient déplacés depuis le nord du Sahara, en longeant le piémont de l'Atlas.

Nous pouvons peut-être voir dans ces groupes la première vague des nouveaux arrivants du Sahara qui ont pu y parler une langue en rapport avec la plus ancienne langue berbère du Maghreb, le zénaga, qui est parlée aujourd'hui par des peuples de bergers spécialisés dans les ovins et les bovidés. Leur présence de nos jours, si loin vers le sud, pourrait suggérer qu'ils se sont déplacés vers l'Atlantique par le désert, peut-être depuis le Maroc, en exploitant les ressources de la mer tout comme celles de l'élevage.

La position moderne du zénaga ne signifie évidemment pas nécessairement que les premiers à le parler aient vécu au sud-ouest de la Mauritanie : ils ont parfaitement pu faire partie de la première vague du mouvement des communautés berbères pastorales qui se déplaçaient

---

récent, le «tumulus à cratères», est daté d'il y a 3700 à 1100 ans.

<sup>1</sup> Pour le voyage par la terre le long de cette côte, Quinn 2011.

vers l'ouest depuis la vallée du Nil, dont il a été question plus haut. Cette première diffusion des langues berbères est celle qui pose le plus de difficultés, et suscite le plus d'hypothèses.

La séparation de la langue zénaga ne serait que légèrement antérieure au groupe cohérent de langues le plus voisin, qu'Ehret désigne comme proto-amazigh, et qui sont apparues vers 1000-800 av. J.C. Il les considère, de manière très convaincante, comme liées aux Libyens, qui apparaissent dans l'histoire égyptienne et la culture matérielle des XXI<sup>ème</sup> et XXII<sup>ème</sup> dynasties, datées entre 1200 et 800 av. J.C. Mais d'où venaient-elles ?

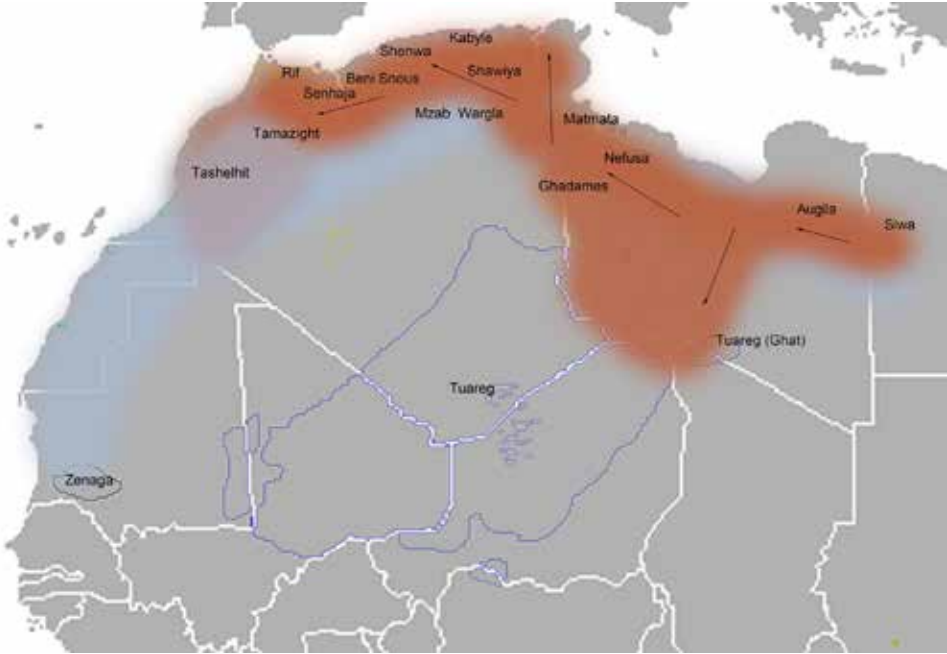
### **Proto-amazigh : 1000 av. J.C.**

Comme les langues berbères antérieures, il me semble qu'on peut localiser l'origine de ces langues près du Nil, selon un schéma que nous avons vu à l'œuvre au cours du millénaire précédent. Les populations parlant l'amazigh, en grande partie pastorales, nomades, ont dû se trouver en contact étroit avec les populations profondément agricoles du Fayoum et du Nil, ainsi qu'avec les populations nomades hautement développées qui se trouvaient plus au Sud. Leur relation avec les populations sédentaires de la vallée du Nil a sans doute été relativement complémentaire. Les peuples libyens, plus nomades, apparaissent de manière beaucoup plus évidente au début du premier millénaire av. J.C., lorsqu'ils semblent avoir adopté le cheval, en augmentant ainsi leur mobilité, leur autonomie et leur habileté à former des groupes humains agressifs et plus nombreux<sup>1</sup>. Par ailleurs, nous pouvons nous attendre à ce qu'une mobilité fondée sur le cheval produise des élites nomades, contrôlant les ressources et les échanges, en

---

<sup>1</sup> Pour l'impact du cheval sur les sociétés pastorales, Anthony 1985.

se livrant fréquemment à des raids sur des populations pastorales ou sédentaires. Les cavaliers avaient un avantage décisif sur ces dernières.



*Fig. 3- La diffusion du proto-amazigh, vers 1000 av. J.-C., dans le Fezzan et au-delà.*

La stèle de Pasenhor, datée de 731 av. J.C., mentionne le groupe des Mâ Mawasan, descendants de «Bouyouwawa le Libyen<sup>1</sup>». Les Libyens sont attestés dès la XVIII<sup>ème</sup> dynastie, alors qu'ils fournissaient du bétail à Amenhotep III (1386-1349 av. J.C.). Ils sont représentés sur des peintures et des payrus comme des pasteurs nomades armés de hachettes, d'arcs et de flèches, d'épées et de dagues. Ils étaient tatoués, ou peut-être scarifiés rituellement, tout comme le furent

<sup>1</sup> Ritner 2003, 18.

par la suite les Garamantes<sup>1</sup>. Une période importante de conflits avec les Égyptiens, particulièrement sous Ramsès III, révèle leurs différences linguistiques aussi bien que culturelles avec leurs voisins du Nil, qui les ont installés dans des «places fortes du Roi Victorieux, [où] ils entendent la langue du peuple [égyptien], en servant le Roi, il fait disparaître leur langue<sup>2</sup>». Compte tenu de la mobilité des Libyens, ce contact intense et prolongé avec les Égyptiens, auxquels ils fournissaient aussi des biens commerciaux, a dû inciter différents groupes parmi eux à occuper de nouvelles régions. Parmi elles, nous connaissons particulièrement bien le cas du Fezzan, où le travail de Charles Daniels montre que le site défensif du promontoire de Zincherkra, daté autour de 1000 av. J.C., était occupé par un groupe utilisant toutes les ressources du Proche-Orient, blé, orge, dattes, figues, ovins et capridés<sup>3</sup>. Les animaux demeuraient sur le site, et de nombreux mortiers y sont creusés dans la roche. L'extension de ces habitats au pied des hauteurs indique qu'un nombre considérable de personnes vint s'y installer peu à peu. Le fait que la langue qu'on y parlait remonte à l'époque de cette deuxième expansion peut effectivement constituer un argument en faveur d'une date haute pour sa première utilisation. Les dates d'occupation des autres sites de hauteur du Wadi el-Ajal au cours de la première moitié du premier millénaire av. J.C. confirment l'idée d'un accroissement significatif de l'occupation du Fezzan au cours de cette époque, avec l'arrivée de nouveaux groupes<sup>4</sup>.

Plus loin dans le désert, dans le Taddrart Acacus,

---

<sup>1</sup> Leahy 1985.

<sup>2</sup> Papyrus British Museum 9999.

<sup>3</sup> Pelling 2005 ; Mattingly 2010, 525.

<sup>4</sup> Liverani 2005, 371.

la relation de ces sites «caballins», caractérisés par les gravures rupestres de chevaux, avec les sociétés pastorales antérieures a été bien analysée et comprise<sup>1</sup>. Mais peu de travail a été fait jusqu'ici sur leur extension vers l'ouest, où Hérodote nous parle de tribus appelées «Atarantes» (de Kel Tadrart, «le peuple des montagnes?»), ou «Atlantes» (de Kel Ataren «le peuple de l'Ouest» ?)<sup>2</sup>. Plus à l'ouest, dans l'Atlas saharien, on trouve aussi un grand nombre de gravures représentant des chevaux et des chariots<sup>3</sup>. Les tumulus, en particulier ceux «à caisson» décrits par Gabriel Camps, pourraient fournir un autre indice de cette diffusion au cours de la seconde moitié du I<sup>er</sup> millénaire. On les trouve du sud de la Tunisie, dans la vallée du Draâ, au sud de l'Anti-Atlas, avec une plus grande concentration dans la nécropole d'Aïn Sefra, au sud-ouest de Laghouat, à l'extrémité méridionale de l'Atlas saharien<sup>4</sup>.

Ces tumulus sont mal datés : à Aïn Sefra, on a mis au jour des bracelets de bronze et des colliers d'huîtres, ainsi que des offrandes de moutons et d'oiseaux, mais pas de fer, ce qui pourrait suggérer de les dater du début du I<sup>er</sup> millénaire av. J.C. Les gravures rupestres du Draâ, qui représentent des chariots et des armes métalliques, définies par Salih et Hackendorf de «libyco-berbères»<sup>5</sup>, font clairement partie du même ensemble, et ont été datées (grâce à une perle en corne d'antilope)

---

<sup>1</sup> Liverani 2000 ; Liverani 2006.

<sup>2</sup> Liverani 2006 : on notera cependant la relation entre Atlas et Atlantes.

<sup>3</sup> Camps et Hachid 1982 ; Lhote 1984 ; Hachid 1992 ; Amara 2003.

<sup>4</sup> Camps 1961, 69 ; Bokbot, Onrubia Pintado et Salih 2011. Gauthier et Gauthier 2007. Voir aussi, pour le Ahaggar, Heddouche 2011 ; pour les Aurès, Morizot 2003.

<sup>5</sup> Salih et Hackendorf 2002.

de 1232-793 cal av. J.C.<sup>1</sup> Je proposerais donc d'associer les groupes qui ont créé ces tumulus aux populations parlant le proto-amazigh qui ont occupé le Fezzan, en se déplaçant d'abord vers l'ouest le long de la partie nord du Sahara, puis vers le nord dans les Aurès et le Tell, où des promontoires défensifs comme Ichoukkane<sup>2</sup>, au piémont septentrional des Aurès, avec leurs nécropoles de tumulus, deviennent de plus en plus fréquents - de fait, Ichoukkane pourrait se révéler comme le pendant septentrional de Zincherca. Il y a là un complexe culturel cohérent comportant, au moins dans le Fezzan, des communautés proto-urbaines, des tumulus pour les élites, et impliquent des contacts étroits avec le désert, dont témoignent la présence constante d'huîtres dans les tombes. Les habitats plus anciens seraient entrés en relation avec cette société nouvelle, bien plus complexe, caractérisée, comme les Libyens en Égypte, par le fait d'être dirigés par des «rois» à l'époque de la fondation de Carthage, au moins selon les sources littéraires<sup>3</sup>. Bien que les tumulus ne soient pas du tout datés, leur diffusion dans les montagnes du Hodna, et plus au nord, que montre si clairement l'Atlas Archéologique de l'Algérie<sup>4</sup>, semble témoigner à cette époque de la présence de communautés pastorales utilisant le cheval, et qui rejoignirent la côte par la suite, comme en témoignent aussi les stèles de Kabylie représentant des chevaux. La diffusion de ce peuple, qui se caractérise par les gravures rupestres de chariots, par des villages dans le Sahara et dans le sud du Tell, et par des tumulus sur une vaste bande comprenant désert et le pré-désert,

<sup>1</sup> Bokbot, Onrubia Pintado et Salih 2011.

<sup>2</sup> Gsell 1901, 1.16-18 ; Morizot 1997, 42-44.

<sup>3</sup> Virgile, *Aen.* IV, 197. On notera que Iarbas y est présenté comme le fils d'une nymphe garamantienne, violée par Jupiter Ammon.

<sup>4</sup> Gsell, 1902-1911.



doit être associée au mouvement, ou aux mouvements graduels, depuis le Nil et le désert qui s'étend à l'ouest de celui-ci de groupes humains qui parlaient ce qu'Ehret appelle le «proto-amazigh». La vaste étendue de ce groupe linguistique pourrait toutefois impliquer que ce phénomène fut assez rapide, et se situer entre la fin du II<sup>ème</sup> millénaire av. J.C. et les deux premiers siècles du suivant. Là aussi, un mouvement dans le Tell en suivant la côte, depuis le delta, le long du golfe de Syrte, semble beaucoup moins probable qu'une dispersion plus méridionale de nombreuses petites troupes mobiles, se déplaçant dans le Fezzan et au nord du Sahara, puis vers le nord en direction de la Méditerranée, en parallèle avec l'occupation punique de la côte.

En fonction de ce modèle, nous sommes en droit de supposer que l'occupation permanente des oasis de la frontière saharienne et de l'Atlas saharien fut antérieure à celle des montagnes côtières. La combinaison de sites nucléaires présentant un degré élevé de mobilité, que nous constatons dans le Fezzan, doit avoir été tout aussi effective dans le Tell : c'est précisément cette mobilité qui a incité les premiers géographes à caractériser les Libyens comme purement nomades.

La distribution des langues qui descendent du proto-amazigh montre leur l'étendu de leur diffusion, dans tous les déserts et jusqu'à la côte en Kabylie et, probablement, au nord de la Tunisie. Dans le Tell tunisien, des habitats nucléaires se développent aussi à cette même époque, comme l'ont montré les fouilles récentes d'Althiburo<sup>5</sup> : des structures domestiques rectangulaires et des couches d'occupation du IX<sup>ème</sup> siècle av. J.C. pourraient y avoir été à l'origine de ce qui devint plus tard un important

<sup>5</sup> Kallala et Sanmartí 2011. Les fouilleurs y relèvent une période d'abandon entre le début du VII<sup>ème</sup> siècle et le milieu du siècle suivant (p.159).

habitat numide. Il semble peu plausible que ce site soit issu de la tradition néolithique capsienne, compte tenu du conservatisme extraordinaire constaté dans la grotte d'Hava Fteah au cours de cette même période, et de la réelle absence de témoignage d'un développement téléologique tendant à la complexité dans le Tell au cours du deuxième millénaire av. J.C.

Nous constatons donc une situation extrêmement complexe dans le Nord de l'Afrique au cours des premiers siècles du premier millénaire. Dans le pré-désert, et de plus en plus fréquemment dans le Tell, on voit arriver la nouvelle vague d'immigrants parlant le proto-amazigh, arrivant du Nil par le Sahara. C'est précisément cette hétérogénéité que révèlent toutes les études génétiques des populations modernes, bien qu'elles aboutissent à des conclusions différentes quant à leurs «origines» nord-africaines<sup>1</sup>.

Aucune des «origines» qu'elles proposent n'est véritablement convaincante, puisqu'il subsiste des doutes fondés quant à la qualité des échantillons analysés, mais leur accord quant à la nature hétérogènes de la population est total.

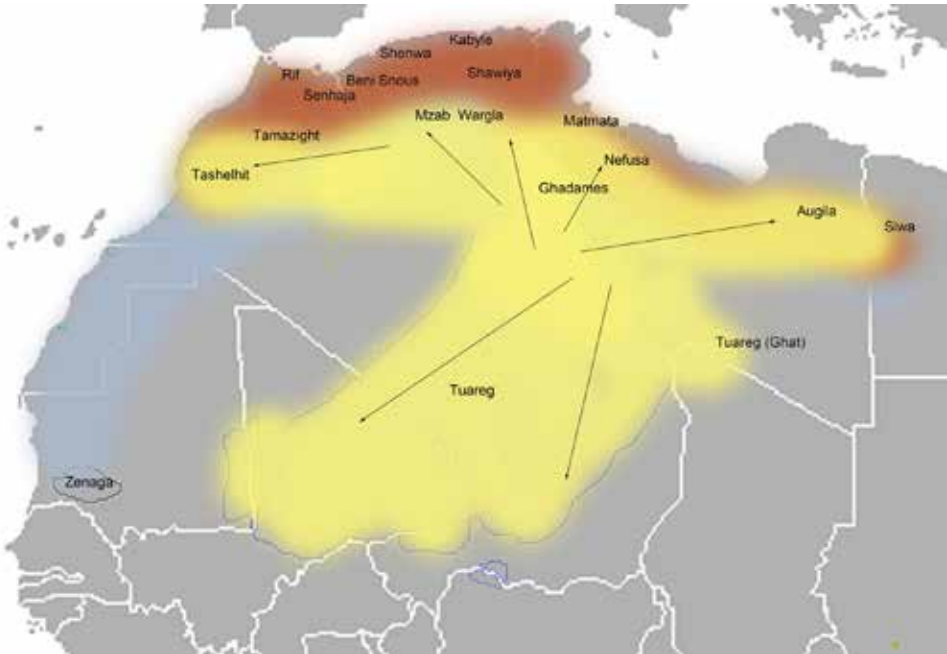
### **Proto-amazigh est/ouest : vers 500 av. J.C.**

L'impulsion suivante donnée à ce processus semble à nouveau largement liée aux peuples du désert, dont l'une des langues en vint à dominer les autres. Dans ce cas, la Kabylie demeura à l'écart du processus, dans la mesure où sa langue remonte à une branche plus ancienne encore. De fait, il semble probable que la langue parlée à l'époque dans toute la Numidie était liée au kabyle, qui descendrait d'une langue beaucoup plus largement

---

<sup>1</sup> Arredi *et al.* 2004 ; Henn *et al.* 2012 ; Coudray *et al.* 2009 ; Fadhlaoui-Zid *et al.* 2013.

diffusée à l'origine, parlée dans tout le Maghreb par les peuples de Numidie et de Maurétanie, et de plus en plus utilisée sur les inscriptions.



*Fig. 4- La diffusion est/ouest de l'amazigh, vers 500 av. J.-C., dans les territoires considérés comme occupés par les Gétules.*

En revanche, la nouvelle langue, qui apparaît vers 500 av. J.C., est appelée par Ehret l'East-West Amazigh. Elle pourrait être mise en relation avec la consolidation de l'État garamante à la fin du millénaire : c'est l'époque de la fondation de la phase proto-urbaine à Jarma, dont l'influence s'étendit vers le sud, peut-être en contrôlant des sites aussi éloignés que Tadrart Acacus. Au cours de la période garamante classique, il apparaît comme un véritable État dans le Wadi el-Agial, où il créa des places-fortes, et dans des sites plus périphériques au cours du

I<sup>er</sup> siècle av. J.C., comme à Aghram Nadharif et, un peu plus tôt, à Fewet<sup>1</sup>. Les contacts de ces communautés s'étendent loin vers l'Ouest : elles achetaient des lampes en pierre volcanique du Hoggar, distant de 250 à 450 km. Nombreux sont les objets d'importation méditerranéenne. Cette société comporte encore une composante sédentaire et une pastorale, cette dernière, qui se répandit largement, probablement impliquée dans les échanges à l'échelle régionale. Le poids important de cet État, en contexte saharien, pourrait avoir fait de cette version du berbère la langue dominante dans toute cette région.

Le nouveau regroupement de langues se développa sur une surface presque aussi vaste que le suivant, et comporte la langue de l'oasis de Siwa, et vers l'ouest jusqu'à l'Atlantique, avec l'Atlas et le Souss, où l'on parle le tashelhit. Ces langues couvrent une vaste région, entièrement concentrée aux marges des territoires dominés par la suite par les Romains ou, auparavant, par les royaumes de Numidie et de Maurétanie, où des langues proches du kabyle moderne continuaient probablement à être parlées. L'aire concernée coïncide avec celle que l'on associe par la suite aux Gétules, des groupes humains qui présentent le même mélange de sédentarité et de mobilité pastorale que nous avons pu constater dans le cas des Garamantes. Les Gétules ont été en opposition permanente avec les royaumes du Nord au cours des derniers siècles av. J.C.<sup>2</sup>, bien qu'Apulée ait pu se référer à lui-même, en plaisantant, comme «mi-Numide et mi-Gétule» (Apol. 24)<sup>3</sup>. La position de sa ville

---

<sup>1</sup> Liverani 2005.

<sup>2</sup> Sur les tribus gétules et leur répartition, Desanges 1980, 342-346 ; Fentress 1982.

<sup>3</sup> On notera que selon Salluste, à l'époque des guerres contre Jugurtha, les Gétules ne savaient rien du nom de Rome (*BJ* LXXX, 1).

natale, Madaure, nous donne une idée de l'extension de leur territoire vers le nord. Ce que ce regroupement de langues semble indiquer, c'est que l'influence des Gétules s'étendait bien loin vers le sud, en englobant les langues des oasis tout comme celles de la côte marocaine, où, leur présence est d'ailleurs signalée par Pline, qui cite à cet égard le périple de Polybe<sup>1</sup>.

Il est difficile de dire quelles étaient leurs différences culturelles avec les Garamantes, et nous ne connaissons pas de «marqueurs» archéologiques spécifiques pour les Gétules. Ce que nous constatons, c'est une unité culturelle d'ensemble, combinant l'agriculture d'oasis intensive dans des lieux comme Biskra/Vescera et Capsa avec du nomadisme pastoral dont témoignent les nombreuses gravures rupestres représentant des cavaliers, des chariots et des bovidés sur toute le territoire, jusqu'à la côte atlantique<sup>2</sup>. Le cheval était particulièrement important dans la culture des Gétules, ce dont témoignent à la fois leurs gravures et le témoignage de Strabon qui assure qu'il naissait chez eux chaque jour 100.000 poulains<sup>3</sup>. L'Atlas saharien était en tout cas densément peuplé à cette époque, ce que confirme non seulement le travail de Sterry à partir de géo-photographies, mais aussi l'extension du Limes sévérien le long du territoire qui longe la région de Laghouat<sup>4</sup>. Les oasis étaient elles aussi probablement très peuplées. Malika Hachid désigne le

---

<sup>1</sup> Pline V.9 ; V.10. Un groupe de Gétules, les *Darae*, était apparemment basé dans la vallée du Drâa.

<sup>2</sup> Camps et Hachid 1982 ; Bokbot, Onrubia-Pintado et Salih 2011.

<sup>3</sup> Strabon, *Geogr.* 17.3.17. La bibliographie des gravures rupestres «libyco-berbères», ou «caballines», est aussi vaste que leur distribution géographique : voir en particulier Muzzolini 1995, Salih et Heckendorf 2002. Il est intéressant de relever qu'on les retrouve vers le sud, à la fin du I<sup>er</sup> millénaire ap. J.C., jusqu'au Burkina Faso : Barbaza 2012.

<sup>4</sup> Sterry, communication personnelle.

Sahara comme l'«autoroute culturelle de l'Antiquité», et insiste sur la mobilité des peuples pastoraux qui s'y trouvaient bien avant l'introduction du chameau<sup>1</sup>. Leur unité culturelle est à la fois une cause et un effet de cette mobilité. La clarté de la définition des Gétules par les Romains (on pense à la *nationem Gaetulicarum sex quae sunt in Numidia* : ILS 8966) pourrait ainsi dériver de leur langue et de leurs origines unifiées, aussi bien que de leur loyauté et de leur style de vie. Les Gétules pouvaient être distingués des Numides parce qu'ils parlaient une langue différente.

En effet, les Gétules n'apparaissent dans les textes qu'au milieu du II<sup>ème</sup> siècle av. J.C., et en particulier dans le contexte de la guerre de Jugurtha. Dès lors, cependant, on les voit s'opposer continuellement aux rois Numides. Était-ce le cas du temps de Massinissa ? C'est impossible à démontrer, même si la chose est probable. Mais la question de savoir qui étaient les Gétules semble s'être clarifiée grâce au témoignage de la linguistique. Il était évident pour tous qu'ils n'étaient pas une tribu dans un sens limité - même Pomponius Mela se réfère à eux comme *natio frequens multiplexque*. Une origine commune de la région du Fezzan, et surtout une langue commune, pourraient avoir été les liens qui unissaient leur confédération. Arrivés récemment aux marges du Tell, ils se seraient trouvés naturellement en opposition avec les Numides, et en particulier avec leurs rois, avec lesquels des conflits existaient encore du temps de Juba II qui mena, avec les Romains, les guerres gétules. Toute projection vers la période antérieure, jusqu'à Massinissa, est évidemment risquée, et ne peut être qu'hypothétique. Néanmoins, il semble légitime de se demander si les rapports qu'il entretenait avec

---

<sup>1</sup> Hachid 2011, 200.

eux n'étaient pas aussi conflictuels que ceux de ses descendants. Les Gétules formaient un arrière-plan hostile, une menace bien de nature à montrer la nécessité d'un État fort<sup>1</sup>. Ils étaient en effet son bled siba, en contraste avec son bled Makhsen. S'il se comportait en prince hellénistique, il devait aussi traiter avec ses voisins du Sud, en renforçant les structures et l'armée de l'État. Il n'est pas impossible de voir dans la position du grand tombeau du Medracen, sur ce qui serait une sorte de frontière avec les Gétules, un symbole de la puissance des rois numides, précisément érigé devant l'ennemi. Sa datation à peine antérieure au règne de Massinissa témoignerait ainsi de ce que ce problème était déjà ancien. Ces spéculations doivent être prises pour ce qu'elles sont : des hypothèses. Chacun peut prendre les travaux d'Ehret et de Kitchen et écrire à partir d'eux son propre roman historique. Mais on ne peut nier l'importance de leurs résultats, qui n'ont pas encore été publiés, mais qui sont maintenant pleinement aboutis. Je ne parlerai pas ici de la dernière refondation de ce qu'ils appellent «Central Western Amazigh», et d'autres «Zenata», vers le V<sup>ème</sup> millénaire, car j'en ai traité ailleurs avec Andrew Wilson. Mais il me suffira de dire que nous croyons, là aussi, que ce peuple venait du désert, et c'est justement cette continuité qui m'a intéressée aujourd'hui. Il s'agit ici du rôle capital du Sahara dans l'histoire du Maghreb, un rôle presque comparable à celui de la Méditerranée. De nouveaux apports, aussi bien linguistiques que culturels, venaient des deux côtés.

---

<sup>1</sup> Pour les aspects agressifs innés du nomadisme pastoral, Retailé 1998.

## **Conclusions**

Depuis le début de ce texte, j'ai privilégié les relations est/ouest par le Sahara au détriment des relations nord/sud. En 2000, l'article fondamental de Liverani a montré que les Garamantes ont pu avoir des liens avec le Niger. Mais la vraie question, c'est de savoir s'ils ont pu rallier le Maroc en voyageant le long d'un itinéraire suivant au sud les chotts tunisiens, puis au sud des Aurès, et en traversant l'Atlas saharien. Cet itinéraire approximativement est/ouest a pu également être aussi beaucoup plus fréquenté que les textes relatifs au commerce nord/sud ne le suggèrent. S'il est une zone du Nord de l'Afrique qui exigerait une enquête plus approfondie, c'est bien l'Atlas saharien : le Fezzan demeure la partie du Sahara qui est éclairée par la lampe du proverbe, et donc le seul endroit où nous regardons, mais il serait bon d'éclairer aussi tout le reste.

Je propose donc, de manière tout à fait hypothétique, un modèle pour la diffusion des langues berbères qui considère les nouveaux arrivants et les incursions comme à l'origine d'une série d'«impulsions» issues, au départ, du Sahara oriental, pour se déplacer ensuite vers les oasis du centre du Sahara et de l'Atlas saharien. Ce phénomène paraît coïncider avec ce que nous savons des données archéologiques, bien qu'il soit clair que nous sommes bien loin d'en connaître suffisamment, et que ce que nous en connaissons ne soit généralement pas bien daté. La reconstruction de cette histoire propose des modèles migratoires qui sont virtuellement nécessaires à la diffusion des différentes langues préhistoriques<sup>1</sup>. D'autres restitutions pourraient correspondre à ces mêmes éléments. En fin de compte, elles doivent être jugées en fonction de leur adéquation

---

<sup>1</sup> Anthony 1985, 300.



avec les témoignages linguistiques et archéologiques. Le travail d'Ehret, cependant, en nous fournissant un nouvel ensemble de données, doit désormais être pris pleinement en compte dans les restitutions qui pourront être proposées par la suite.

### **Bibliographie**

-Amara I., 2003. Nouvelle approche de l'art rupestre de l'Atlas saharien : les figurations de la période tardive. *L'Anthropologie* 107 : 533-557.

-Anthony D., Bogucki P., Comşa E., Gimbutas M., Tovanović B., Mallory J.-P. et Milisaukas S., 1986. The Kurgan culture, Indo-European origins and the domestication of the horse : a Reconsideration (and Comments and Replies), *CA* 27 : 291-313.

-Arredi B., Poloni E.S., Paracchini S., Zerjal T., Dahmani M., Fathallah M., Makrelouf M., Pascali V.L., Novelletto A., Tyler-Smith C., «A Predominantly Neolithic Origin for Y-Chromosomal DNA Variation in North Africa» *American Journal of Human Genetics* 75, 2, 2004, 338-345.

-Ballouche A. et Marinval P., 2003. Données Palynologiques et Carpologiques sur la domestication des plantes et l'agriculture dans le néolithique ancien du Maroc septentrional (Site de Kaf Taht el-Ghar), *Revue d'Archéométrie* 27 : 49-54.

-Barbaza M., 2012. Libyco-Berber Rock Engravings : From One Shore of the Sahara to the Other, *Palethnology of Africa*.

<http://www.palethnologie.org/wp-content/uploads/2012/en-GB/Palethnology-2012-GB-07-Barbaza.pdf>

-Barich B., 2010. Antica Africa. Alle Origini delle Società. *Antica Africa* 1, Rome : L'Erma di Bretschneider.

- Barker G.W.W., 2013. «The Neolithisation of Northeastern Africa : Reflections on knowns, unknowns, and unknown unknowns». In Shirai, N. (ed.), *Neolithisation of Northeastern Africa., Studies in Early Near Eastern Production, Subsistence, and Environment* 16, Berlin : ex Oriente : 249-256.
- Blažek V., 2010. On classification of Berber. Communication présentée au 40<sup>ème</sup> Colloquium of African languages and Linguistics. Leyde, 23-25 août.
- Blench R., 2013. Language, linguistics and archaeology, their integration in the study of African prehistory. In Mitchell P. and Lane P., (dir.) *Oxford Handbook of African Archaeology*, Oxford, Oxford University Press: 49-64.
- Bokbot Y., Onrubia-Pintado J., Salih A., 2011. Néolithique et Protohistoire dans le bassin de l'Oued Noun (Maroc Présaharien). Quelques données préliminaires. In *Actes du Colloque international Préhistoire Maghrébine, Travaux du Centre National de Recherches Préhistoriques, Anthropologiques et historiques N.S. 11, 2, Alger* : 306-321.
- Broodbank C., 2013. *The Making of the Middle Sea. A History of the Mediterranean from the Beginning to the Emergence of the Classical World.* Oxford : Oxford University Press.
- Camps G., 1961. *Monuments et Rites Funéraires Protohistoriques*, Paris : A.M.G.
- Camps G. et Hachid M., 1982. Un quadrigé peint dans la région de Djelfa (Algérie). Les chars préhistoriques du Sahara. *Archéologie et techniques d'attelage. Actes du Colloque de Sénanques 21-22 mars 1981 LAPMO, Aix-en-Provence* : 153-160.
- Coudray C., Olivieri A., Achilli A., Pala M., Melhaoui M., Cherkaoui M., El-Chennawi F., Kossmann M., Torroni

- A., Dugoujon J.-M., 2009, The Complex and Diversified Mitochondrial Gene Pool of Berber Populations *Annals of Human Genetics* 73, 2, 196-214.
- Desanges J., 1980. *Pline L' Ancien, Histoire Naturelle V*, 1-46, Paris.
- Di Lernia S. et al., 2002. From Regions to Sites : The Excavations. In Di Lernia S. and Manzi G. (eds) *Sand, Stones and Bones. The Archaeology of Death in the Wadi Tanezzuft Valley (5000-2000 BP)*, *Arid Zone Archaeology Monographs*, Florence : 103-5.
- Di Lernia S., 2006. Building monuments, creating identity: Cattle cult as a social response to rapid environmental changes in the Holocene Sahara, *Quaternary International* 151 : 50-62.
- Douka K., et al., 2013. The chronostratigraphy of the Haua Fteah cave (Cyrenaica, northeast Libya), *Journal of Human Evolution* 10, <http://dx.doi.org/10.1016/j.jhevol.2013.10.001>
- Dunne J., Evershed R., Cramp L., Bruni S., Biagetti S. et di Lernia, S., 2013. The beginnings of dairying as practiced by pastoralists in «green» Saharan Africa in the 5th millennium B.C., *Documenta Praehistorica XL* : 119-130.
- Ehret C., 2010, *Language and the Testimony of History*, Berkeley : University of California Press.
- Ehret C. et Kitchen A., sous presse.
- Fadhlaoui-Zid K., Haber M., Martínez-Cruz B., P. Zalloua P., Benammar Elgaaied A. et al. 2013. Genome-Wide and Paternal Diversity Reveal a Recent Origin of Human Populations in North Africa. *PLoS ONE* 8(11).
- Fentress E., 1982. Tribe and Faction : the Case of the Gaetuli, *MÉFRA* 94 : 325-334.
- Fentress E. et Wilson A., sous presse. «The Saharan Berber Diaspora and the Southern Frontiers of Byzantine North

Africa» in J. Conant and S. Stevens (dir.), *Dumbarton Oaks*.

-Gatto M. C., 2006. The Nubian A-Group : a reassessment, *Archéonil* 16 : 61-76.

-Gauthier Y. et Gauthier C., 2007. Monuments funéraires sahariens et aires culturelles, *Cahiers de l'Association des amis de l'art rupestre saharien* 11 : 65-78.

-Gsell S., 1901. Les monuments antiques de l'Algérie, vol. 2, Paris, 1901.

-Gsell S., 1902-1911. L'Atlas Archéologique de l'Algérie. Paris-Alger.

-Guilaine, J. 2011. Asie, Europe, Afrique au Néolithique: la Méditerranée, lien ou frontière culturelle ?, *Actes du Colloque international Préhistoire Maghrébine, Travaux du Centre National de Recherches Préhistoriques, Anthropologiques et historiques N.S.* 11, 2 : 77-88, 81.

-Hachid M., 1992. El-Hadjra El-Maktouba. Les pierres écrites de l'Atlas saharien : Alger.

-Hachid M., 2011. Strabon ; Idrissi, La Guerba et un Libyque plus tardif que les V<sup>ème</sup>/VI<sup>ème</sup> siècles ? in *Actes du Colloque international Préhistoire Maghrébine, Travaux du Centre National de Recherches Préhistoriques, Anthropologiques et historiques N.S.* 11, 2 : 191-226.

-Heddouche A. 2011. Sur l'apport des monuments funéraires à la connaissance du peuplement et de l'environnement holocène de l'Ahaggar, *Actes du Colloque International Préhistoire Maghrébine, 2, Travaux du Centre National de Recherches Préhistoriques, Anthropologiques et historiques N.S.* 11, 1 : 259-74.

-Henn B.M., Botigué L.R., Gravel S., Wang W., Brisbin A. et al., 2012. Genomic Ancestry of North Africans Supports Back-to-Africa Migrations. *PLoS Genet* 8(1) : e1002397. doi :10.1371 / journal. pgen.1002397.

- Hutterer R., Linstädter J., Eiwantger A., Mikdad A., 2014. Human manipulation of terrestrial gastropods in Neolithic culture groups of NE Morocco, *Quaternary International* 320 : 83-91.
- Kallala N. et Sanmartí J., 2011. Synthèse des résultats : deux mille ans d'histoire d'Althiburos. In Kallala N. et Sanmartí J., (dir.), *Althiburos I. La fouille de l'aire du capitole et dans la nécropole méridionale*. Documenta 18, Tarragone, 393-399. 31-38.
- Leahy M.A., 1985. The Libyan Period in Egypt : An Essay in Interpretation. *Libyan Studies* 16 : 51-65.
- Lhote H., 1984. Les gravures rupestres de l'Atlas Saharien. Monts des Ouled-Nail et région de Djelfa. Alger.
- Linstädter J., 2003. Le site néolithique de l'abri Hassi Ouenzga. *Beiträge zur allgemeinen und vergleichenden Archäologie* 23 : 85-138.
- Liverani M., 2000. The Garamantes : A Fresh Approach, *Libyan Studies* 31 : 17-28.
- Liverani M., (dir.) 2005. Aghram Nadharif : The Barkat Oasis (Sha Abiya of Ghat, Libyan Sahara) in Garamantian Times. *The Archaeology of Libyan Sahara Vol. 2 ; Arid Zone Archaeology Monograph* 5. Florence : All'Insegna del Giglio.
- Liverani M., 2006. Rediscovering the Garamantes, *Libyan Studies* 35 : 191-200.
- Mattingly, D., ed. 2010. *The Archaeology of Fazzān* 3. Excavations of C.M. Daniels. Londres : Society for Libyan Studies.
- Mitchell P., 2005. *African Connections : Archaeological Perspectives on Africa and the Wider World*, Walnut Creek Ca. : Altamira Press.
- Morizot P., 1997. *Archéologie aérienne de l'Aurès*, Paris.
- Morizot P., 2003. *Les recherches en matière de*

protohistoire : l'état de la question pour l'Aurès. Indices cartographiques pour le djebel Amour, in M. Khanoussi (dir.), Actes du VIII<sup>ème</sup> Colloque international sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord (1<sup>er</sup> Colloque international sur l'histoire et l'archéologie du Maghreb), Tunis : 65-98.

-Muzzolini A., 1995. Les images rupestres du Sahara, Préhistoire du Sahara. 1, Toulouse.

-Paris F. et Saliège J.-F., 2011. Chronologie des monuments funéraires sahariens. Problèmes, méthodes et résultats. Actes du Colloque international Préhistoire Maghrébine, Travaux du Centre National de Recherches Préhistoriques, Anthropologiques et historiques N.S. 11: 275-279.

-Pelling R., 2005. Garamantian Agriculture and its Significance in a Wider North African Context : The Evidence of the Plant Remains from the Fazzan Project, Journal of North African Studies 10 : 397-411.

-Quinn J., 2011. The Syrtes between East and West. In Dowler, A and Galvin, E.R. (dir.), Money, Trade and Trade Routes in Pre-Islamic North Africa. London : British Museum Research Publication : 11-20.

-Retailé D., 1998. L'espace nomade, Revue de géographie de Lyon 73, 1 : 71-81.

-Riemer H., 2004. News about the Clayton Rings: Long Distance Desert Travellers during Egypt's Predynastic in Hendrickx S., Friedman R. F., Cialowicz R. F., and Chlodnicki M., (dir.), Egypt at its Origins. Studies in Memory of Barbara Adams. Proceedings of the International Conference «Origin of the State. Predynastic and Early Dynastic Egypt», Cracovie, 28 août-1<sup>er</sup> septembre 2002., Orientalia Lovaniensia Analecta : 972-989.

- Ritner R.K., 2009. *The Libyan Anarchy : Inscriptions from Egypt's Third Intermediate Period*. Leyde : Brill.
- Roubet C., 2011. *Le Mahhrouguétien : activités forestières et agricoles probables durant le Néolithique et la Protohistoire, dans les Némencha (Algérie orientale)*, Actes du Colloque international Préhistoire Maghrébine, Travaux du Centre National de Recherches Préhistoriques, Anthropologiques et historiques N.S. 11,2 : 13-26.
- Salih A. and Hackendorf R., 2002. *L'art rupestre «libyco-berbère» au Maroc. État des connaissances*. *Beiträge zur Allgemeinen und Vergleichenden Archäologie* 22 : 65-94.



**Joséphine CRAWLEY QUINN**

*Maître de Conférences,  
Université d'Oxford,  
Royaume Uni.*



**Matthew M. McCARTY**

*Maître de Conférences,  
Université de Princeton,  
USA.*

## Echos puniques : langue, culte, et gouvernement en Numidie hellénistique.

### **Introduction**

Les échos des anciennes institutions culturelles et sociales carthaginoises se firent entendre encore bien plus tard dans l'ensemble du royaume de Massinissa -c'est-à-dire tout l'antique Maghreb- et l'ombre de ces institutions continua de s'étendre jusqu'à l'antiquité tardive. La langue punique était couramment parlée et écrite de l'Atlantique à la Cyrénaïque ; les dieux de la diaspora phénicienne étaient adorés selon les coutumes particulières de cette région ; les magistrats appelés par les Phéniciens *shophetim* (ou *suffètes* en latin) géraient des



cités entières ; des poids et mesures carthaginois étaient utilisés pour les monnaies ; les bâtiments étaient conçus d'après la coudée punique (même des édifices tardifs et «typiquement romains» comme l'amphithéâtre d'el-Djem) ; les familles enterraient leurs morts selon les rites puniques<sup>1</sup>.

Cet ensemble de phénomènes culturels et sociaux puniques est reconnu depuis fort longtemps et a été expliqué de diverses manières. Le plus souvent ces phénomènes sont considérés comme une preuve de la survie et de la rémanence de la culture punique dans le temps. Plus particulièrement, ces pratiques seraient les indices d'un impérialisme, d'une colonisation ou d'une diaspora carthaginoise, de la forte présence punique dans les royaumes numides et plus tard dans les provinces romaines d'Afrique<sup>2</sup>. Selon d'autres, ces institutions quasi-carthaginoises seraient dues aux rois numides qui tentaient activement d'adopter la culture punique ; soit ils imposèrent cette «punicité» sur leurs sujets, soit ces usages se sont transmis jusqu'aux classes sociales les plus défavorisées<sup>3</sup>.

Pourtant, aucune de ces hypothèses ne parvient à expliquer la présence de ces échos d'anciennes institutions puniques à travers tout le Maghreb. En nous basant sur trois éléments, la langue, les sanctuaires de style tophet et les institutions civiles, nous soutenons que ces pratiques ont surgi au cours des quelques générations qui ont suivi la destruction de Carthage alors que des cités indépendantes négociaient leur survie et

---

<sup>1</sup> Langue : Jongeling et Kerr (2005). Culte : Cadotte (2007) ; *Suffètes* : Zucca (2004). Monnaie : Alexandropoulos (2006). Poids et mesures : Slim (1984). Sépultures : Fontana (2001) ; Krandel-Ben Younès (2002).

<sup>2</sup> Ex : Bénabou (1981) ; Várhely (1998) ; Krandel-Ben Younès (2002) ; Ruiz et Peña (2010).

<sup>3</sup> Ex : Mommsen (1886) 331-2 ; Gsell (1914) VII ; Camps (1979).

répondaient aux deux hégémonies qui se sont succédées aux rênes de l'Afrique : d'abord l'expansion des royaumes numides et ensuite celle de Rome elle-même. Prises en étau entre deux grandes puissances, ces municipalités se sont tournées vers d'autres au statut similaire pour calibrer leurs rapports avec ces grands empires et elles redécouvrirent et adaptèrent certaines institutions typiques d'une troisième puissance de la région, alors que cette-dernière avait pratiquement disparu. Carthage a eu un plus grand impact institutionnel sur l'arrière-pays africain après sa mort que durant son existence.

## **Langue**

Plus de 600 inscriptions écrites en néo-punique datant de la fin du II<sup>ème</sup> siècle av. J.C. au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, voire même jusqu'au début du II<sup>ème</sup> siècle ap. J.C., ont été retrouvées à travers tout le Maghreb (Fig. 1)<sup>1</sup>. Bien que l'onomastique ne soit pas le meilleur indicateur de particularités culturelles ou ethniques, les noms des individus inscrits suggèrent que la grande majorité des dédicants n'étaient pas d'origine Phénico-punique, mais des Africains indigènes ayant adopté cette langue sémitique pour leurs monuments (Fig. 2). Et, même si l'on retrouve un plus grand nombre d'anciennes inscriptions de la famille des langues autochtones appelée conventionnellement libyenne (c. 1,225)<sup>2</sup>, aucune inscription n'a clairement pu être datée après le III<sup>ème</sup> siècle ap. J.C. : le punique semble durer plus longtemps et avoir une plus grande diffusion. Bien que l'écriture néo-punique cesse d'être utilisée à partir du II<sup>ème</sup> siècle av. J.C., 69 inscriptions puniques écrites en latin et datant du II<sup>ème</sup> siècle au IV<sup>ème</sup> siècle au moins furent retrouvées

---

<sup>1</sup> Jongeling (2008).

<sup>2</sup> Kerr (2010), 21-23.

en Tripolitaine<sup>1</sup>, époque du célèbre passage de Saint-Augustin qui décrit les paysans algériens parlant le punique, et utilise même un proverbe punique dans un de ses sermons, alors qu'il ne faisait jamais de références à d'autres langues<sup>2</sup>. Et il fit ceci pour des communautés dans une région où l'on retrouve le plus grand nombre d'inscriptions en alphabet libyen. Un autre indice de l'absence relative du libyen à l'époque romaine est que si le latin semble avoir influencé le punique dans une certaine mesure, les inscriptions puniques ayant incorporé de plus en plus de formules latines et de vocabulaire latin au fil du temps<sup>3</sup>, il n'y a aucune preuve d'une telle influence dans le libyen<sup>4</sup>. Sans jamais avoir été directement sous le contrôle de Carthage ou d'autres cités phéniciennes, de larges pans de la population d'Afrique du Nord adoptèrent la langue punique pendant plus de cinq cents ans.

Pourtant, cette diffusion du punique, du moins épigraphiquement, ne semble commencer que très tard au cours du I<sup>er</sup> millénaire av. J.C., ce qui suggère que le lien avec Carthage elle-même était plutôt faible. En dehors de Carthage, la péninsule du Cap Bon, et des colonies phéniciennes comme Utique et Hadrumète, presque toutes les inscriptions puniques sont écrites dans l'écriture cursive néo-punique qui semble avoir remplacé l'écriture punique traditionnelle après la destruction de Carthage (146 av. J.C.), ce qui nous donne un terminus post quem approximatif pour ce corpus. Les deux exceptions majeures sont d'une part la moitié

---

<sup>1</sup> Kerr (2010).

<sup>2</sup> August., *Inch. Exp.* 13 (voir plus récemment Quinn *et al.* 2014) ; Millar (1968) ; Jongeling et Kerr (2005).

<sup>3</sup> Wilson (2012) pour les inscriptions néo-puniques ; Kerr (2010), 16 pour le latino-punique.

<sup>4</sup> Kerr (2010), 23.

des stèles votives du tophet de Cirta, un sanctuaire qui semble surtout avoir été utilisé par des fidèles d'origine phénicienne, habitant ou travaillant dans la capitale numide, et deux inscriptions bilingues de Thugga qui sont exceptionnelles à plus d'un titre et auxquelles nous reviendront plus loin<sup>1</sup>. L'utilisation la plus répandue du punique en épigraphie date d'après la destruction de Carthage.

Nous ne pouvons guère expliquer la diffusion de l'épigraphie punique en territoire numide simplement dans le cadre d'un choix épigraphique généralisé en Afrique à partir du I<sup>er</sup> siècle av. J.C. d'utiliser tous les alphabets, latin, libyen, et néo-punique. Chaque langue et écriture semble occuper une niche légèrement différente dans l'écosystème des monuments épigraphiques. Par exemple, en-dehors de la Tripolitaine -toujours un monde clos, topographiquement, climatiquement et économiquement distinct du centre numide- le néo-punique n'est utilisé qu'une seule fois pour marquer une donation évergétique, un royaume dominé par le latin<sup>2</sup>. Le reste du corpus d'inscriptions néo-puniques consiste en stèles votives et funéraires. Une certaine préférence pour l'écriture lapidaire et le développement d'un plus grand nombre d'ateliers de sculpteurs sur pierre pourraient expliquer en partie cet engouement pour le néo-punique mais certainement pas l'ensemble du phénomène.

L'autre explication offerte pour l'adoption à grande échelle du punique à la fois comme langue parlée et écriture épigraphique à travers la Numidie serait liée à sa soi-disant supériorité culturelle (ou du moins le prestige de son ancienneté) et sa diffusion. D'après

---

<sup>1</sup> Berthier et Charlier (1955).

<sup>2</sup> Wilson (2012). Tripolitaine comme étant unique : Mattingly (1995).

ce modèle, le punique fut adopté comme langue de la cour numide, tant pour son cachet culturel que comme langue et écriture utilisée pour administrer les territoires acquis après la seconde guerre punique<sup>1</sup>. Toutefois ces explications ne sont satisfaisantes. Au début du royaume de Massinissa, le fait de parler et d'écrire en punique ont très bien pu être des marqueurs de la culture des élites, une façon pour l'aristocratie numide de se distinguer de la paysannerie dans le cadre d'une élite cosmopolite, aussi favorisée par certaines pratiques comme le mariage élitiste à l'international (Sophonisbé, par exemple). La cour numide accepta avec joie et peut même avoir exercé certaines pressions pour obtenir les livres romains pillés dans les bibliothèques de Carthage<sup>2</sup>. La maîtrise du punique et son usage affiché était probablement similaire à l'usage du français au XIX<sup>ème</sup> siècle en Russie ou du grec dans l'Empire romain. Mais dans ces deux derniers exemples la langue de choix de l'élite n'a pas eu de retombées sur le reste de la société comme cela semble avoir été le cas pour le punique, dont on retrouve les traces mêmes dans les stèles grossièrement sculptées des sous-élites rurales : on ne retrouve quasiment pas de références en français dans les églises russes du XIX<sup>ème</sup> siècle.

L'affirmation selon laquelle le punique était la langue de l'administration et le système d'écriture de l'empire qui institutionnalisa et encouragea la diffusion du punique dans d'autres contextes est également problématique<sup>3</sup>. Après examen, toutes les utilisations potentiellement «officielles» du punique dans des inscriptions numides sont en réalité des inscriptions ayant trait à des affaires

---

<sup>1</sup> Ex : Gsell (1914) VII, 111-112.

<sup>2</sup> Pline, *Hist. Nat.* 18.22.

<sup>3</sup> Gsell (1914) VII, 110.

locales et certainement pas royales. L'inscription néo-punique «funéraire» de Micipsa trouvée à Cherchell commémore la dédicace d'une statue et le culte royal institué par son grand-neveu ; même s'il est vrai qu'un membre de la famille royale inspira cette dédicace personnellement, ceux qui étaient responsables pour le travail étaient des prêtres et des ouvriers locaux<sup>1</sup>. Une borne-repère trouvée à Dj. Massoudj près de Mactar, fut érigée en 128/7 av. J.C. par une personne responsable des «terres de Tushkat<sup>2</sup>». La lecture du texte est difficile à plusieurs endroits, y compris de savoir si le roi est inclus simplement pour dater l'inscription -ce qui en ferait un texte local indigène- ou bien si l'inscription tombe sous l'autorité du préfet. Il est donc difficile de décider si la borne-repère était le produit d'une initiative royale ou locale (la dernière ligne est elle-même incertaine) et n'est probablement pas le meilleur élément pour discuter de l'étendue de l'administration du royaume numide. Ce qui se rapproche le plus d'un document officiel du royaume numide écrit en néo-punique est la légende des monnaies. Toutefois les légendes nous en apprennent plus sur la langue des destinataires des monnaies plutôt que sur la cour numide qui menait ses activités en punique.

Les légendes en punique des monnaies numides les plus anciennes émises sous Syphax le nomment roi ; Jacques Alexandropoulos a suggéré que cette monétisation soudaine n'est pas seulement due à la fondation d'un nouveau royaume de type hellénistique, mais aussi pour des raisons militaires : la nécessité de payer les troupes et les mercenaires, à qui ces monnaies étaient en partie destinées et qui connaissaient probablement

---

<sup>1</sup> KAI 161.

<sup>2</sup> KAI 141.

mieux le punique que le libyen<sup>1</sup>. La monnaie était aussi en concurrence avec des émissions principalement puniques, et frappée selon les normes de poids puniques: les légendes en punique prouvent ce dernier aspect. En outre, Robert Kerr a récemment soutenu que l'ancienne écriture libyenne a été développée précisément pour aider à gérer l'empire de Massinissa, donnant une forme écrite, de bonne tenue de dossier à la langue vernaculaire parlée dans la majeure partie du royaume<sup>2</sup>. Même si cette écriture s'inspire de formes d'art traditionnelles, si on la retrouve sur l'ensemble du territoire de Massinissa et malgré son usage antique sur les monuments royaux de Thugga et son emprunt de la convention sémitique de ne pas représenter les voyelles, tous les éléments nous mènent à une tradition inventée au III<sup>ème</sup> siècle av. J.C. Dans ce cas, c'est une tradition activement distincte de l'épigraphie punique ou latine, qui ne se lit ni de gauche à droite, ni en rétrograde, mais verticalement<sup>3</sup>. La longue vie de l'écriture libyenne dans de nombreux contextes suggère que ce n'était pas juste une écriture de forme, mais une écriture qu'on apprenait et utilisait, probablement aussi sur des matériaux qui n'existent plus, comme tous les documents nécessaires pour maintenir les tributs et les dossiers fiscaux. Après tout, la création et la maintenance d'un système d'écriture supposent des structures institutionnelles solides pour former tant les scribes que les lecteurs potentiels<sup>4</sup>. Si le libyen était la langue administrative des royaumes numides, cette fonction ne pouvait être celle du punique et en expliquer la diffusion. Pourtant l'expansion du punique signifie

---

<sup>1</sup> Alexandropoulos (2011).

<sup>2</sup> Kerr (2010).

<sup>3</sup> Kerr (2010), 53.

<sup>4</sup> Houston (2004).

qu'il devait aussi avoir une sorte de statut institutionnel qui encourageait les gens à l'apprendre, à l'utiliser, à le lire et peut-être même à l'écrire. Le niveau des institutions concernées semble avoir été celui de communautés et villes locales.

A travers toute la Tunisie centrale, des groupes entiers de citoyens (*baalim*) faisaient des offrandes communes, une pratique sans parallèle en latin ou sur des inscriptions d'offrandes en punique plus anciennes<sup>1</sup>. Et ceci s'est produit dans des communautés où des particuliers pouvaient choisir d'autres langues ou écritures pour leurs dédicaces personnelles ; à Thugga, par exemple, des dédicants font des dédicaces en punique, en latin, et en grec. Mais le punique étaient la langue utilisée et affichée par les communautés de citoyens ainsi que par des particuliers dans la zone frontalière entre Rome et la Numidie.

Pour administrer leurs affaires, pour réunir leurs membres (qui peut-être parlaient principalement le punique) en particulier dans les domaines culturels, et pour se parler les uns aux autres, les communautés entre la région de Carthage sous contrôle romain et le cœur de la Numidie ne choisirent pas le libyen -réservé aux monuments royaux et tombes de particuliers- ou le latin, qui, avant 46 av. J.C., n'apparaît épigraphiquement que dans cinq inscriptions d'Afrique du Nord, toutes en provenance de Carthage et de son arrière-pays. Au lieu de cela, ces groupes ont choisi une troisième langue qui leur a permis de se tailler un espace culturel et institutionnel distinct. Ce n'est pas parce que ces communautés avaient toujours utilisé le punique, ou

---

<sup>1</sup> Thugga : Jongeling (2008) 76.2, 78.5. Ellès : Jongeling (2008) 78-79.1-3. Abitina : Jongeling (2008) 81.1. Mactar : Jongeling (2008) 95.11, 106.39, 129.77, 137.105, 139.110-111, 140.116. Mididi : Jongeling (2008) 149.13, 152.21, 154.26. Thinissut : Jongeling (2008) 65.1.



avaient été colonisées par Carthage, ou avaient choisi le punique comme le seul choix linguistique naturel. Bien entendu le choix d'une langue dépend fortement du contexte, que ce soit le support utilisé (discours, pierre, ostraca) ou son utilisation sociale ou rituelle. Or, mis à part le domaine funéraire, les inscriptions néo-puniques ont été principalement retrouvées sur des stèles dédiées dans des sanctuaires-tophet.

### **Sanctuaires-tophet**

Un des changements les plus vastes du paysage culturel du Maghreb central est la soudaine multiplication de sanctuaires-tophet où des victimes sacrificielles étaient offertes en holocauste, leurs restes recueillis dans des urnes et enfouies avec un monument parfois érigé à cet endroit. A partir du II<sup>ème</sup> siècle av. J.C. jusqu'au II<sup>ème</sup> siècle ap. J.C., au moins 100 nouveaux sanctuaires de ce type ont été créés depuis le littoral du Cap Bon jusqu'aux plaines de Sétif (Fig. 3)<sup>1</sup>. Comme pour la langue punique, ces sanctuaires sont souvent liés directement à une présence ou origine carthaginoise : soit des Carthaginois fuyant leur cité à la suite de sa destruction qui auraient établi ces nouveaux tophet, ou des communautés de l'arrière-pays qui avaient l'habitude de se rendre à Carthage pour utiliser son tophet qui en auraient créé des nouveaux<sup>2</sup>. Mais, les pratiques observées dans ces derniers tophet suggèrent que si les communautés qui s'en servaient avaient en effet Carthage à l'esprit, c'était seulement d'une façon lointaine et ré-imaginée. En recréant leur propre version rituelle du tophet, les villes avaient tendance à se référer les unes aux autres plutôt qu'à un centre comme Carthage. Parmi les tophet fondés en-dehors des colonies

---

<sup>1</sup> D'Andrea (2014) ; McCarty (à paraître).

<sup>2</sup> Krandel-Ben Younès (2002) ; Ruiz et Peña (2010).

phéniciennes à Carthage et Hadrumète, seule Cirta peut être datée à une période antérieure à la destruction de Carthage, grâce à plusieurs stèles qui préservent les années de règne de Massinissa<sup>1</sup>. Nous avons déjà fait allusion au fait que le tophet de Cirta aie surtout été utilisé par des Carthaginois ou d'autres Phéniciens occidentaux en résidence à Cirta; sur la totalité des dédicants dont le nom apparaît sur les stèles, 94% sont puniques. C'est un des seuls tophet en-dehors de Carthage avec un nombre conséquent de dédicaces qui incluent Tanit, la déesse tutélaire du tophet de Carthage, ce qui suggère un lien étroit entre les pratiques en place dans ces deux sites. De même, les dédicants semblent faire de grands efforts pour mettre en exergue l'objet de leur offrande, insistant sur le fait qu'ils font un *molk adam*, le sacrifice d'un être humain : une pratique liée spécifiquement dans la réalité et l'imaginaire à Carthage elle-même. Ceci semble suggérer que nous avons affaire à une communauté de la diaspora désireuse d'afficher sa pratique sacrificielle comme étant culturellement marquée et unique.

Le reste de ces nouveaux sanctuaires-tophet en Afrique du Nord ne semblent pas être établi par des Carthaginois vivant à l'étranger ou à un soudain exode de Carthaginois fuyant leur cité à la suite de la III<sup>ème</sup> guerre punique. Tandis que la chronologie de nombreux sanctuaires-stèles est assez incertaine car elle est connue principalement par les trouvailles de stèles, la céramique des premières fouilles place ces stèles au plus tôt à la fin du II<sup>ème</sup> siècle ou (plus probablement) au I<sup>er</sup> siècle av. J.C. A Hr el-Hami, les plus anciens fragments d'amphore proviennent de types populaires au I<sup>er</sup> siècle av. J.C. et plus tard, tandis que la vaisselle de qualité ne trouve de parallèles qu'avec des objets trouvés dans des dépôts

---

<sup>1</sup> Bertrand (1987) 88-90.

du I<sup>er</sup> siècle av. J.C. à Mactar<sup>1</sup>. Au sanctuaire de Hr Ghayadha ont été retrouvés des fragments céramiques de type Campana A datant de la fin du II<sup>ème</sup> siècle av. J.C. au I<sup>er</sup> siècle av. J.C., ce qui pourrait suggérer que le tophet fut créé bien plus tard que l'implantation elle-même, qui date depuis au moins le III<sup>ème</sup> siècle av. J.C. -ce qui diffère particulièrement du phénomène du tophet archaïque<sup>2</sup>. A Sabratha, des restes de céramique noir vernissée et des lampes trouvés dans la zone du tophet datent au plus tôt, de la toute fin du II<sup>ème</sup> siècle av. J.C.<sup>3</sup> A Thugga, les quelques céramiques publiées ont leurs parallèles les plus proches au I<sup>er</sup> siècle av. J.C., tandis que le fouilleur considère que le matériel céramique de Zitha date aussi du I<sup>er</sup> siècle av. J.C.<sup>4</sup> D'autres sanctuaires sont clairement plus tardifs : la plupart dans la région d'Aurès et autour de nouvelles colonies en Maurétanie sont liés à la présence plus importante de l'armée de la fin du I<sup>er</sup> siècle ap. J.C. et au II<sup>ème</sup> siècle ap. J.C., à une urbanisation accrue et aux mouvements de population qui en ont découlé<sup>5</sup>. La plupart des autres sanctuaires de Tunisie et d'Algérie orientale datent probablement tous du I<sup>er</sup> siècle av. ou ap. J.C. Ce qui est clair, cependant, est que le matériel datable des nouveaux tophet apparaît au moins une génération ou deux après la chute de Carthage, sinon même plus tard, ce qui suggère qu'ils n'ont pas été établis par une diaspora punique immédiatement après la destruction de Carthage.

Les rites pratiqués dans ces nouveaux sanctuaires soulignent aussi cette influence moins directe de Carthage et de ses pratiques qui sont remplacées par des

<sup>1</sup> Ferjaoui (2007) 62.

<sup>2</sup> Bourgeois (2010).

<sup>3</sup> Taborelli (1983).

<sup>4</sup> Krandel-Ben Younès (2002) 171 ; Drine et Ferjaoui (1995).

<sup>5</sup> McCarty (2010).

recréations de rituels similaires. Sur ces 100 nouveaux sanctuaires, 19 préservent des traces de culte (Fig. 4). Certains sanctuaires qui étaient de nouvelles créations du I<sup>er</sup> siècle av. J.C. au II<sup>ème</sup> siècle ap. J.C., comme Althiburos, Hr el-Hami, et Lambafundi, offraient les mêmes types de victimes que des tophet plus anciens : agneaux et nourrissons<sup>1</sup>. Au moins deux sites -Rusippisir et Sabratha- n'avaient que des os d'ovicapres<sup>2</sup>. Un autre, Portus Magnus, contenait des urnes enfouies surmontées de stèles. Elles ne contenaient que des matières végétales incinérées et pas la moindre trace d'os<sup>3</sup>. Toutefois, on a retrouvé un bien plus grand nombre de sites avec des urnes qui ne contenaient que des os d'oiseaux<sup>4</sup>. C'est-à-dire, que dans un certain nombre de sites, y compris ceux comme Thugga où l'évidence iconographique et épigraphique semblent se chevaucher fortement avec des dédicaces «tophet», les oiseaux semblent être devenus l'offrande habituelle. Mais les oiseaux ne sont pas attestés dans les tophet archaïques et classiques du centre de la Méditerranée, excepté dans le cas d'ajouts d'offrandes occasionnels ; à Mozia, par exemple, moins d'1% des urnes comprenaient un oiseau aux côtés de restes humains<sup>5</sup>. La popularité d'offrandes aviaires dans des tophet au tournant du millénaire n'est pas simplement une extension d'un rite plus ancien, mais

---

<sup>1</sup> Ferjaoui (2007) ; Le Glay (1966) II, 114-115.

<sup>2</sup> Gsell (1901) CLII. Cette identification est acceptée à titre provisoire. Bien que Le Glay (1966, II, 302) affirme que des oiseaux ont également été trouvés, Gsell n'en fait aucune mention. Sabratha : Taborelli (1992).

<sup>3</sup> Gsell (1899).

<sup>4</sup> Bou Kournein : Toutain (1892). Dj. Ressay : Hilaire (1898). Thinissut : Merlin (1910). Thuburnica : Carton (1908). Thugga : Poinssot (1958). Zitha : Drine et Ferjaoui (1995). Volubilis : Brouquier-Reddé *et al.* (1998).

<sup>5</sup> Ciasca *et al.* (1996).

une nouvelle adaptation de l'offrande en holocauste de style tophet. Dans ces cas, ce que nous voyons est un rituel funéraire -holocauste et sépulture- qui est connu et emprunté aux anciennes colonies phéniciennes du centre de la Méditerranée, comme Carthage, mais qui rejette l'objet principal offert aux dieux dans l'itération carthaginoise du rite. Ce n'est pas parce qu'il y aurait une sorte de tabou généralisé contre les sacrifices d'enfants, ou bien parce que les sacrifices humains étaient rejetés par les rois numides ou les fidèles de ces sanctuaires-tophet : le tophet de Cirta, et les trois autres nouveaux sanctuaires où des enfants ont été sacrifiés, suggèrent que cette pratique était acceptée et véritablement adoptée dans certaines régions. Le choix d'offrir différents animaux de cette manière suggère plutôt un effort de distinguer ces rites des pratiques rituelles archétypales des Carthaginois, en maintenant toutefois les sortes de marqueurs et repères visuels qui pourraient rappeler le tophet de Carthage et d'autres sanctuaires phéniciens similaires : des urnes enfouies (de formes diverses toutefois) sous des rangées très denses de stèles, dont certaines étaient inscrites en néo-punique.

Ces échos, modifiés pour faire référence sans imiter, s'étendent au dieu adoré dans ces sanctuaires : Tanit, la déesse tutélaire de Carthage, est singulièrement absente, en faveur de Baal Hammon, plus largement vénéré dans la Phénicie occidentale.

Et les groupes qui adoptent ces rites semblent également s'imiter entre eux. Qu'un certain nombre de communautés du Cap Bon à la Numidie centrale choisissent des oiseaux comme offrande principale à Baal Hammon, une offrande sans précédent à Carthage et peu probable à Cirta étant donné l'importance épigraphique donnée au sacrifice humain, suggère que

ces groupes se recherchaient les uns les autres dans un réseau décentralisé de leurs pairs, pour développer des institutions et des pratiques en tandem. Des sites plus reculés comme Portus Magnus, où seules les plantes étaient brûlées et enterrées, ou Volubilis, dont le Temple B rappelle vaguement des sanctuaires-tophet, ont l'air très différent des sanctuaires du Maghreb central, ce qui suggère que le cœur de ce réseau se trouvait dans les sites pris entre territoires romains et numides<sup>1</sup>.

Ces tophet ont donc été établis par des communautés locales qui ont modelé leurs pratiques les uns sur les autres, et développé leurs pratiques en tandem. Et, si les rites faisaient écho à l'antique Carthage, ils n'étaient pas non plus des imitations de pratiques de tophet plus anciens, mais en fait des réinventions distinctes de ces mêmes tophet.

### **Suffètes et institutions civiles**

Les dirigeants de la cité appelés *suffètes* (ou *shofetim* en punique) sont probablement aussi une réinvention d'une institution associée avec Carthage. Dans la Carthage punique, les *shofetim* étaient les deux premiers magistrats de la cité, un arrangement institutionnel apparemment partagé par les colonies phéniciennes en Sardaigne depuis au moins le III<sup>ème</sup> siècle av. J.C. bien que distinct du rôle judiciaire des *shofetim* dans les cités phéniciennes du Levant<sup>2</sup>.

Comme les tophet et la langue punique, l'attestation des *suffètes* en Afrique du Nord augmente de façon spectaculaire après environ 146 av. J.C. dans les inscriptions néo-punique et latines (Fig. 5). Ceci a souvent été interprété comme une nouvelle visibilité

---

<sup>1</sup> Brouquier-Reddé *et al.* (1998).

<sup>2</sup> Zucca (2004).

pour d'anciennes institutions, compte tenu de la hausse générale des sources épigraphiques dans cette période tardive<sup>1</sup>. Pour la plupart, les origines de l'administration des *suffètes* dans la région remontent généralement à la colonisation intensive carthaginoise de l'Afrique et l'imposition de cette forme municipale<sup>2</sup>, d'autres, y compris Mommsen, ont proposé une alternative selon laquelle ce fut Massinissa qui adopta cette forme carthaginoise de gouvernement pour ses territoires nouvellement acquis<sup>3</sup>. Alors qu'une partie de cette légère hausse apparente à la fin de l'époque hellénistique et romaine en *suffètes* est sans nul doute liée à l'essor épigraphique généralisé de cette période, la diffusion du titre de *suffète* est plus probablement le résultat de ces cités en réseau négociant avec le nouveau pouvoir en place au Maghreb : Rome et ses colons.

En dehors de Carthage elle-même, où des centaines de *shofetim* sont attestés comme dédicants au tophet, la plupart des sources pour les *suffètes* en Afrique est très tardive. La seule attestation pour des *suffètes* en punique vient d'une dédicace bilingue d'un temple dédié à Massinissa à Thugga, où le grand-père de Massinissa est appelé *shofet* ; il faut noter que le terme est seulement translitéré et non traduit dans la version libyenne du texte<sup>4</sup>.

Il n'est pas nécessairement un *shofet* à Thugga, non plus, dont l'inscription nous dit très peu de chose sur le rôle et la place des *suffètes* au IV<sup>ème</sup> siècle av. J.C. en Afrique. La prochaine attestation datée est une *tabula patronatus*, trouvée en Italie, qui mentionne le *suffète* de Curubis en

<sup>1</sup> Belkahia et Di Vita Évrard (1995).

<sup>2</sup> Plus particulièrement, Picard (1974), suivi et développé par Pilkington (2013) 320-358.

<sup>3</sup> Mommsen (1886) 331-2.

<sup>4</sup> RIL 2.

59 av. J.C.<sup>1</sup> L'institution fonctionnera très bien même durant la période impériale : la dernière attestation datée d'un *suffète* est sous Commode<sup>2</sup>.

Comme nous savons très peu de choses sur le rôle réel des *suffètes* en ville, laissons de côté les *testimonia* littéraires pour les archontes et les *magistri* attestés épigraphiquement ; d'ailleurs, une inscription de Vina suggère qu'ils étaient synonymes de *suffètes*<sup>3</sup>. Qu'un à trois cadres étaient choisis pour diriger des communautés ne veut pas dire que chaque ville avec des magistrats avait une constitution «punique» (ou «romaine») ; cela veut simplement dire que des communautés recentrées de l'Afrique hellénistique et romaine participaient à une koinè pan-méditerranéenne de constitutions civiles assez souples qui comprenaient Rome, Carthage, et un nombre de *poleis* en Méditerranée orientale.

Au lieu de formes particulières de gouvernance, nous voulons nous concentrer sur des communautés qui choisirent d'appeler leurs dirigeants des *suffètes*, en utilisant le terme punique. Et il semblerait que le terme lui-même pouvait être utilisé par ces communautés pour décrire différents organisations du pouvoir exécutif : Mactar avait trois *suffètes* par exemple, y compris celui nommé le *rab shofetim* (chef des *shofetim*)<sup>4</sup>. On n'a pas affaire à un partage du pouvoir équitable et collégial entre deux dirigeants comme à Carthage, mais à une administration civile plus hiérarchisée.

De même, Thugga avait un *sufes maior*<sup>5</sup>. Ce n'était pas seulement un arrangement qui masquait une constitution «libyenne» dans des territoires du côté numide de la *fossa*

<sup>1</sup> CIL I.755.

<sup>2</sup> AE 1982.932.

<sup>3</sup> Aounallah (1992) ; Belkhaia et di Vita Évrard (1995).

<sup>4</sup> Jongeling (2008) 126.75.

<sup>5</sup> AE 1966.509.



*regia*, étant donné que Chul, sur le Cap Bon, avait aussi un *sufes maior*<sup>1</sup>. Le fait que diverses institutions pouvaient être utilisées, toutes sous le titre de *sufes*, suggère que ce n'était pas une institution imposée régulièrement aux cités par les dirigeants carthaginois ou numides. Au contraire, la flexibilité dans l'usage du terme laisse entendre que les villes locales appliquaient ce titre elles-mêmes, et qu'utiliser ce titre pour des magistrats en chef était ce qui importait. C'est-à-dire que même si les villes du centre du Maghreb étaient dirigées de diverses manières, elles avaient adopté un vocabulaire commun pour décrire leurs dirigeants, et celui-ci faisait référence explicitement à l'organisation civile de Carthage.

D'autres sources suggèrent également que ni Carthage ni la Numidie n'imposaient des *suffètes* pour diriger des cités. Volubilis, une cité avec des *suffètes* attestés au I<sup>er</sup> siècle av. et ap. J.C., par exemple, ne fut jamais sous domination carthaginoise et n'était pas une fondation phénicienne. Et, deux des plus grandes cités numides, la capitale royale de Cirta et Thugga, ne semblent pas avoir eu de *suffètes* avant le milieu ou la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.C. Et ce sont ces deux cités qui offrent la meilleure illustration de pourquoi et comment des villes du Maghreb central adoptèrent des *suffètes* pour les diriger.

Nous avons relativement peu de sources sur l'organisation civile de Cirta, qu'on a interprété comme étant sous l'autorité de *suffètes* sur base de deux éléments: des monnaies et deux stèles du tophet, toutes inscrites en néo-punique, nous fournissant un *terminus post quem* d'environ 146 av. J.C., car toute datation plus précise serait impossible<sup>2</sup>. Toutefois, aucune des deux stèles n'utilise le terme punique de *shofet*. La première

---

<sup>1</sup> Inédit ; cit. Beschaouch (1993-1995).

<sup>2</sup> Ex : Zucca (2004) 54-55.

enregistre une offrande faite au cours d'une année sous l'autorité d'un seul personnage officiel. Peut-être fut-il un *suffète* mais nous ne pouvons en être sûr : il aurait pu être un tout autre type de magistrat ou même un prêtre, car les dédicaces dans d'autres sites marquent les années par «sacrificateur» (*zbh*)<sup>1</sup>. La seconde inscription fut produite au cours d'une année sous l'autorité de deux officiels ; à nouveau leur fonction exacte n'est pas connue; ce n'étaient pas nécessairement des *suffètes*<sup>2</sup>. Une série de monnaies frappées avec des légendes en néo-punique mentionnent toutefois la ville et deux magistrats nommés explicitement *shofetim*, Bodmelqart et Hanno. Mais, Alexandropoulos fait valoir que cette émission limitée, trouvée presque exclusivement sur le territoire de Cirta, fut frappée durant la très brève période entre la chute de Juba I et la colonisation romaine de Cirta sous Sittius<sup>3</sup>. C'est-à-dire que les seules mentions de *suffètes* apparaissent durant une période de crise, quand la ville tombe en dehors du contrôle royal : sans nul doute une époque durant laquelle la ville fit tout ce qu'elle put pour réorganiser son administration, et adopta probablement un nouveau style de gouvernance.

En fait réalité, d'autres témoignages semblent aussi prouver qu'il y eut une absence d'administration municipale. Cirta était une cité sous autorité royale depuis au moins le III<sup>ème</sup> siècle av. J.C. : Tite-Live l'appelle la capitale de Syphax, et Strabon la capitale de Massinissa et de ses successeurs<sup>4</sup>. Après avoir vaincu Syphax, Massinissa vint à Cirta pour négocier la reddition de la ville et Tite-Live nous rappelle que Massinissa convoqua

---

<sup>1</sup> Berthier et Charlier (1995) NP90.

<sup>2</sup> Berthier et Charlier (1955) NP21.

<sup>3</sup> Alexandropoulos (2008).

<sup>4</sup> Tite-Live 30.12 ; Strabon 17.3.13.

les *principes Cirtensium* - ce qui n'était probablement pas un terme technique, mais qu'on peut traduire par les anciens de la tribu. Ils semblaient incapables ou refusèrent de livrer la ville sans l'assentiment de Syphax : ce n'est que lorsque Massinissa montra Syphax enchaîné que les anciens ouvrirent les portes<sup>1</sup>. Voilà qui n'est pas vraiment le fait d'une administration municipale indépendante : Cirta était dirigée par les rois numides. Le cas de Cirta, donc, suggère que le fait d'avoir des *suffètes* n'était pas une façon habituelle pour les rois numides d'organiser des rassemblements de colonies sur leur territoire et que Cirta n'était guère un modèle pour d'autres villes qui adoptèrent des *suffètes* pour administrer leur concitoyens. Ce ne peut être que dans le contexte de la crise civile du I<sup>er</sup> siècle av. J.C., après que les rois numides aient été délogés de la ville par les romains, que les résidents de Cirta adoptèrent une nouvelle structure administrative, une structure qui gagnait en popularité précisément à cette époque. L'autre ville numide majeure, Thugga, présente un tableau similaire de *suffètes* survenant durant une période de crise civile et de pression : dans leur cas, dans le cadre d'une négociation pour leur reconnaissance par les nouveaux colons romains de la région. A part Lepcis Magna, Thugga est la seule ville où nous avons plus qu'un simple instantané de l'organisation municipale grâce à l'une ou l'autre inscription et où l'on peut retracer une certaine évolution dans le temps. La première illustration provient d'une dédicace d'un temple à Massinissa divinisé érigé en 138/7 av. J.C.<sup>2</sup> Dans cette inscription nous sommes confronté à toute l'administration de Thugga énoncée en libyen, qui

---

<sup>1</sup> Tite-Live 30.12.

<sup>2</sup> RIL 2.

pourrait très bien, comme nous l'avons soutenu, avoir été la langue de l'administration royale, et en punique, bien que le punique ait pu être la langue dominante ici, expliquant pourquoi le libyen est écrit non pas verticalement mais de manière rétrograde, comme une langue sémitique<sup>1</sup>. Il y a là un magistrat en chef, GLD, et une foule d'autres officiels, y compris les chefs de deux conseils. En d'autres termes, la cité était administrée indépendamment du roi -elle pouvait ériger ses propres monuments et avait une administration indépendante, contrairement à Cirta- et une ville qui n'était clairement pas régie par des *suffètes*. En fait, bien que les habitants de Thugga connaissaient bien le terme de *shofet* -et préservent un petit quelque chose de son origine non-libyenne, en translittérant simplement le terme pour le titre du grand-père de Massinissa dans la version libyenne- ils évitent de s'en servir pour décrire leur propres magistrats.

Mais, environ 200 ans plus tard, en 48-49 ap. J.C., une inscription latine nomme un *sufes* dans la *civitas* de Thugga, l'organisation politique des indigènes de la ville, qui contraste avec les magistrats du *pagus* des colons romains qui s'y étaient installé<sup>2</sup>.

A un certain point entre 138 av. J.C. et le I<sup>er</sup> siècle ap. J.C., la structure civile de la cité avait été considérablement modifiée et ré-intitulée : des *suffètes* à l'époque impériale romaine n'étaient pas nécessairement un signe de continuité depuis des périodes reculées en Afrique. Mais quand et pourquoi ce changement a-t-il eut lieu dans l'organisation de la cité ?

---

<sup>1</sup> Interpretation du texte : Février (1965) ; Brett et Fentress (1996) 37-39.

<sup>2</sup> CIL 8.26517. Khanoussi et Maurin (2000) 137-142.

De telles réorganisations adviennent le plus souvent durant des temps de crise ou de pression civile, et la période la plus probable pour cette conjonction à Thugga pourrait avoir été durant le I<sup>er</sup> siècle av. J.C., au moment où un *pagus* de colons romains se sont établis à cet endroit<sup>1</sup>. Les témoignages épigraphiques conservent des mentions de la collaboration entre la *civitas* indigène et du *pagus* romain, notamment pour honorer certains individus, mais ces mêmes témoignages pourrait tout aussi bien cacher une réalité bien plus lourde d'inégalités juridiques, d'expropriations et de marginalisation : un temps de crise pour les autochtones. Ce fut un moment durant lequel l'administration indigène aurait eu besoin d'interagir avec les autorités romaines du *pagus* et avec Carthage plus généralement, si ce n'est que pour défendre leurs droits dans une situation coloniale. Pour ce faire, ils auraient eu besoin d'une organisation reconnaissable et reconnue par ces autorités romaines. Et cette organisation était celle des *suffètes* qui ressemblait suffisamment au duumvirate romain, mais qui s'en démarquait clairement par le titre<sup>2</sup>.

Trois caractéristiques des *suffètes* les présentent comme l'adaptation d'une institution carthaginoise en réaction au et en négociation avec le pouvoir romain. Premièrement, à Thugga, on pouvait retirer des *suffètes* leur rôle administratif pour les transformer en *ornamenta* qui pouvaient être accordés honorifiquement. En ce sens, leur fonction pouvait être adaptée pour suivre les pratiques honorifiques romaines.

---

<sup>1</sup> La plupart des discussions sur le sujet se concentrent sur l'état et les institutions civiques, y compris la formation du *pagus* (par exemple, Gascoü 1982), plutôt que l'expérience concomitante de la colonisation.

<sup>2</sup> Pace Beschaouch (1993), qui considère les *suffètes* comme étant calqués sur les *duoviri* romains.

Deuxièmement, un certain nombre d'attestations de communautés dirigées par des *suffètes* proviennent de *tabulae patronatus*, des tablettes de bronze qui rappellent comment des communautés en Afrique ont coopté des protecteurs dans l'administration provinciale romaine<sup>1</sup>. Dans ce cas, les communautés régies par des *suffètes* ont littéralement utilisé leur fonction pour parvenir à gagner la faveur des autorités romaines.

Troisièmement, un aspect trop longtemps sous-estimé, les *suffètes* sont quasiment toujours attestés dans des inscriptions latines et non néo-puniques (Fig. 6). Ceci peut s'expliquer en partie par la date à laquelle ces *suffètes* sont mentionnés - un grand nombre datent du II<sup>ème</sup> siècle ap. J.C., quand le punique était tombé en désuétude comme langue épigraphique presque partout en Afrique du Nord. Mais plus que cela, le latin pourrait avoir été la langue de choix pour mentionner les *suffètes* parce que leur fonction était une institution que les indigènes pouvaient utiliser pour communiquer avec les autorités et communautés romaines de langue latine.

L'administration des *suffètes* n'était pas nécessairement calquée sur les *duumviri* des colonies romaines, ou un moyen de se romaniser mais était compris des autorités romaines. Leur nom - et c'est peut-être ce titre et sa valeur punique qui importait le plus - rappelait Carthage, et était explicitement africain et non romain. En revanche, les *suffètes* n'ont pas été adoptés pour résister directement à l'autorité romaine, mais comme moyen de négocier avec Rome.

Que tant de tribus et de cités en Afrique aient adopté cette institution du I<sup>er</sup> siècle av. J.C. au II<sup>ème</sup> siècle ap. J.C. suggère que l'administration des *suffètes* ne fut pas adoptée de manière isolée, mais que les cités communiquaient les

---

<sup>1</sup> Nicholls (1980) ; Diaz Ariño (2012).

unes avec les autres et prenaient en compte les attentes romaines: une norme nouvelle pour l'administration municipale de communautés non-romaines.

### Conclusion

Et ceci, est à bien des égards vrai pour toutes les institutions apparemment carthaginoises qui semblent faire de l'Afrique du Nord hellénistique et romaine un paysage homogène informé par des pratiques carthaginoises: langue, tophet et *suffètes*. Ces derniers ne représentent pas une continuité d'un phénomène datant de périodes bien plus reculées mais des échos explicites de Carthage qui furent saisis, adaptés et réinventés par les communautés africaines indigènes. C'étaient des moyens pour ces communautés de s'autoréguler, de communiquer entre-elles et avec les forces dominantes de la région, les rois numides et les gouverneurs romains. Ce n'étaient pas nécessairement des formes de «résistance», mais un moyen de se distinguer de ces grandes puissances, une façon pour ces cités de s'unir. Et, comme l'a suggéré Stuart Hall, *identity through* («identité à travers») n'équivaut pas nécessairement à *identity as* («identité propre»<sup>1</sup>): ces communautés africaines n'ont pas utilisé leurs institutions pour revendiquer leur rattachement à Carthage, ou un héritage punique, mais se sont simplement servi du spectre de Carthage, qui n'était plus une menace ou une puissance hégémonique, comme un terrain d'entente pour s'affirmer individuellement et comme des communautés africaines ordinaires. Paradoxalement, c'est la destruction de Carthage qui lui valut de devenir une force culturelle sans précédent et un modèle en Afrique du Nord.

---

<sup>1</sup> Hall (1990) ; voir aussi Quinn (2011).

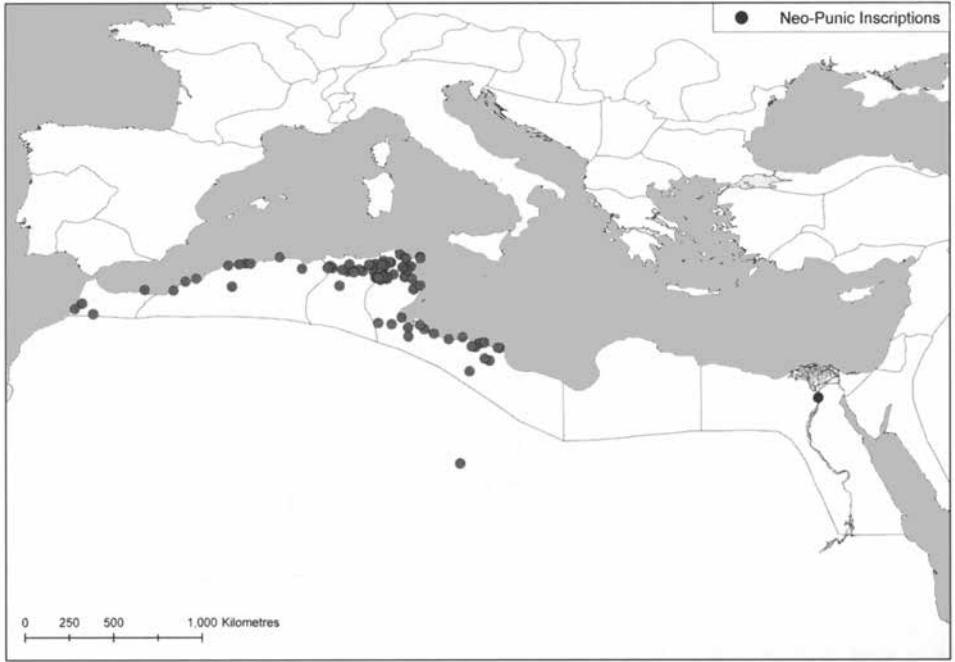


Fig. 1- Lieux de trouvaille d'inscriptions néo-Puniques en Afrique.  
 Carte: A. Wilson et H. Friedman, reproduit avec la permission  
 de (Wilson 2012) Fig. 11.1.

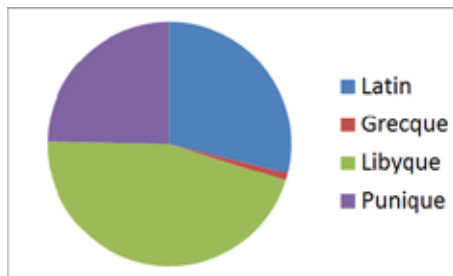


Fig. 2- Origines des noms utilisés dans les inscriptions néo-puniques  
 (n = 580).



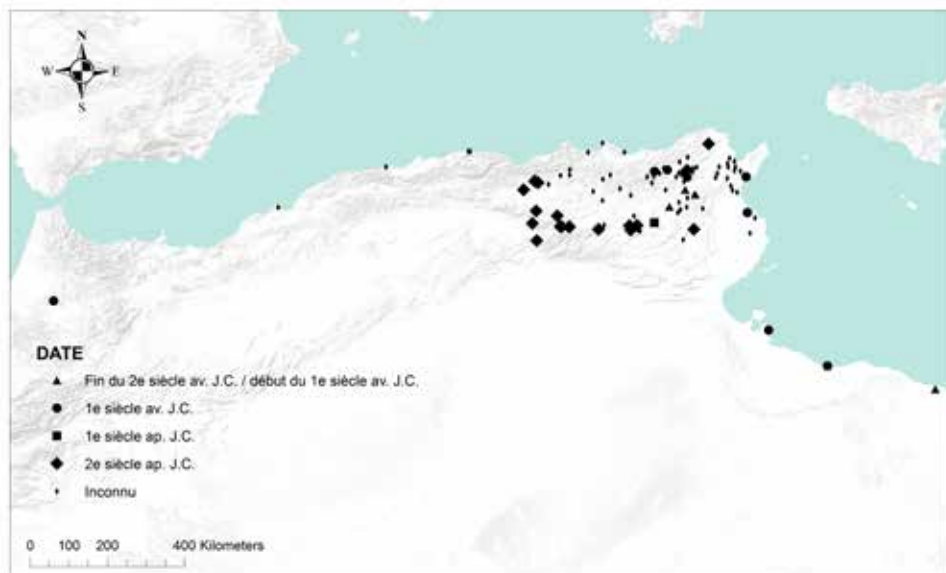


Fig. 3- Tophet fondés entre 146 av. J.C. et 200 ap. J.C. (n = 101).

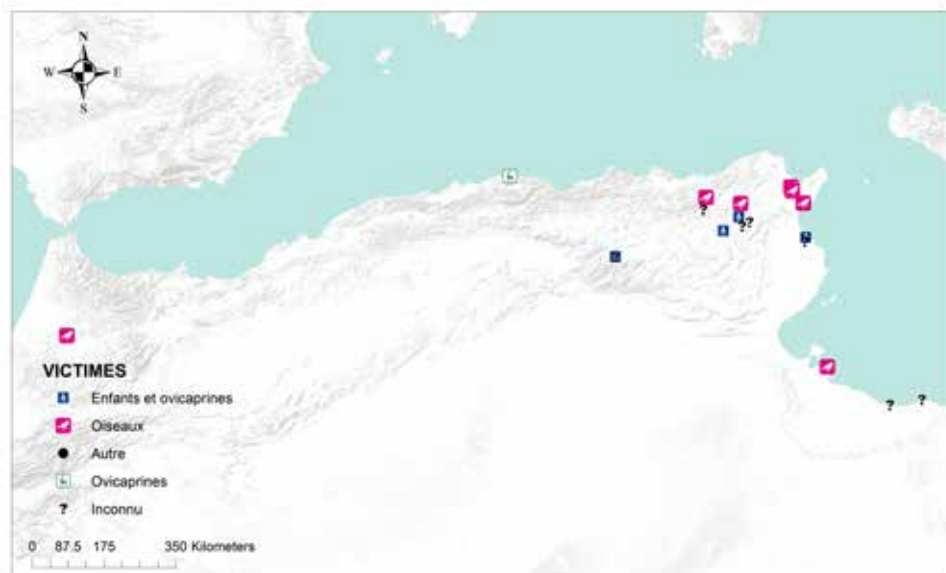


Fig. 4- Offrandes attestées dans des tophet hellénistiques et romains (n = 19).

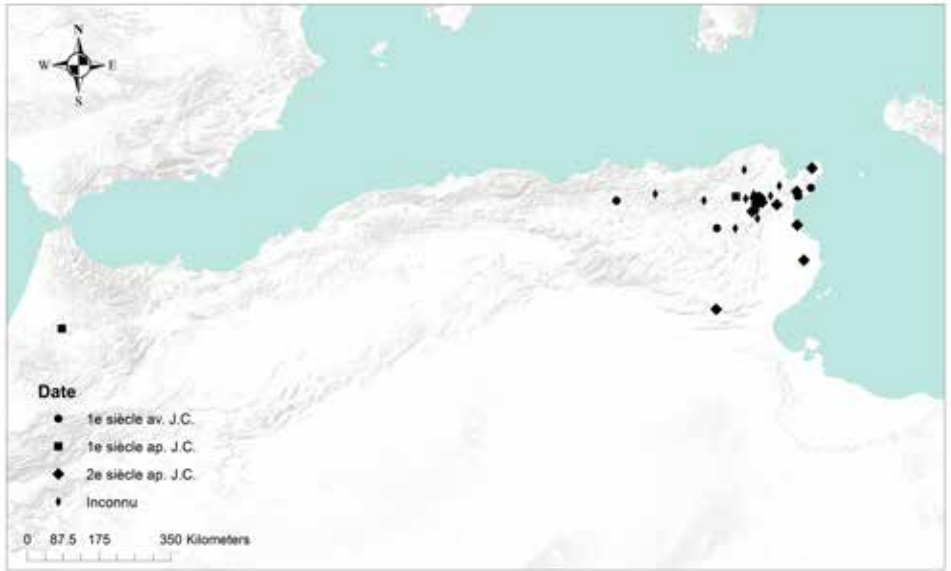


Fig. 5- Attestations de suffètes dans des villes d'Afrique du Nord (n = 38).

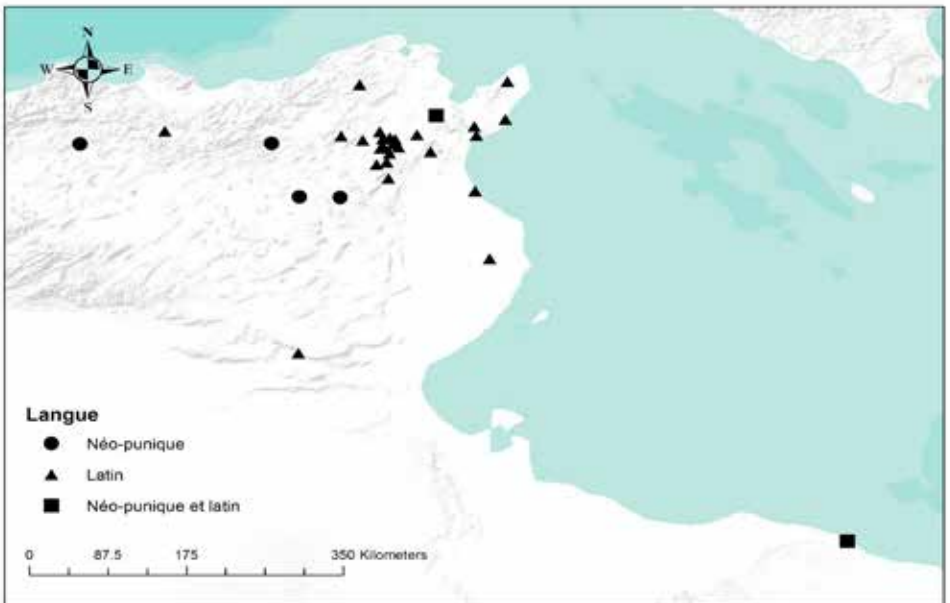


Fig. 6- Langue des inscriptions citant des suffètes.

## **Bibliographie**

- Alexandropoulos, J. *Les monnaies de l'Afrique antique*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2008.
- Belkahia, S., and G. Di Vita-Evrard. «Magistratures autochtones dans les cités pérégrines de l'Afrique proconsulaire», In *Monuments fundraires, institutions autochtones : l'Afrique du Nord antique et medievale*, 255-73. Paris : CTHS, 1995.
- Bénabou, M. «L'Afrique et la culture romaine : le problème des survivances». *Les cahiers de Tunisie* 29 (1981) : 9-22.
- Berthier, A., and R. Charlier. *Le sanctuaire punique d'El-Hofra à Constantine*. 2 vols Paris, : Arts et métiers graphiques, 1955.
- Bertrand, F. *Les stèles puniques de Constantine*. Paris : Editions de la Réunion des musées nationaux, 1987.
- Beschtaouch, A. «De la diffusion de la constitution sufétale en Afrique proconsulaire sous le Haut-Empire». *BCTH B* 24 (1993-1995) : 249-50.
- Bourgeois, A. «Étude de la céramique antique recueillie à Henchir Ghayadha». *Antiquités africaines* 44 (2010) : 241-59.
- Brett, M., and E. Fentress. *The Berbers. The Peoples of Africa*. Oxford : Blackwell, 1996.
- Brouquier-Reddé, V., A. El Khayari, and A. Ichkhakh. «Le temple B de Volubilis : nouvelles recherches». *Antiquités africaines* 34, no. 1 (1998) : 65-72.
- Cadotte, A. *La romanisation des dieux : l'interpretatio romana en Afrique du Nord sous le Haut-Empire*. Leiden : Brill, 2007.
- Camps, G. «Les Numides et la civilisation punique». *Antiquités africaines* 14 (1979) : 43-53.

-Carton, L. «Note sur des fouilles exécutées à Thuburnica et à Chemtou».

*Bulletin archéologique du comité* 1908 (1908) : 410-44.

-Cisaca, A., R. Di Salvo, M. Castellino, and C. Di Patti. «Saggio preliminare sugli incinerati del tofet di Mozia».

*Vicino Oriente* 10 (1996) : 317-46.

-D'Andrea, B. *I tofet del Nord Africa dall'età arcaica all'età romana (VIII sec. A.C.-II sec. D.C) : studi archeologici*. Roma:

Fabrizio Serra.

-Drine, A., and A. Ferjaoui. «Présentation des stèles votives découvertes à Zian (Tunisie)». In *Actes du III<sup>ème</sup> congrès international des études phéniciennes et puniques*, edited by M. Fantar and M. Ghaki, 396-400, 1995.

-Ferjaoui, A., ed. *Le sanctuaire de Henchir el-Hami : de Ba'al Hammon au Saturne africain : I<sup>er</sup> s. av. J.C.-IV<sup>ème</sup> s. apr. J.C.* Tunis : INP, 2007.

-Février, J.G. «La constitution municipale de Dougga à l'époque numide. Mélanges de Carthage». In *Mélanges de Carthage offerts à Ch. Saumagne, L. Poinssot, M. Pinard*, 85-91. Paris : Geuthner, 1966.

Fontana, S. «Leptis Magna. The Romanization of a major African city through burial evidence». In *Italy and the west : comparative issues in Romanization*, edited by Simon Keay and Nic Terrenato, 161-72. Oxford : Oxbow, 2001.

-Gascou, J. «Les pagi carthaginois». In *Villes et campagnes dans l'Empire Romain. Actes du Colloque organisé à Aix-en-Provence (16-17 Mai 1980)*, 139-75. Aix-en-Provence : Université de Provence, 1982.

-Gsell, S. «Différentes découvertes survenues récemment en Algérie». *Bulletin archéologique du comité* 1901 (1901) : clix-cliv.

-Gsell, S. *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*. Paris : Hachette, 1914.

- Gsell, S. «Le champ de stèles de Saint-Leu (Portus Magnus)». *BAC* (1899) : 459-64.
- Hall, S. «Cultural identity and diaspora». In *Identity : community, culture, difference*, edited by J. Rutherford, 222-37. London : Lawrence & Wishart, 1990.
- Hilaire, L. «Rapport sur des fouilles exécutées dans un sanctuaire punique, à l'Henchir R'çass». *Bulletin archéologique du comité 1898* (1898) : 177-85.
- Houston, S.D. *The first writing : script invention as history and process*. Cambridge : Cambridge UP, 2004.
- Jongeling, K. *Handbook of Neo-Punic inscriptions*. Tübingen : Mohr Siebeck, 2008.
- Jongeling, K., and R.M. Kerr. *Late Punic epigraphy : an introduction to the study of Neo-Punic and Latino-Punic inscriptions*. Tübingen : Mohr Siebeck, 2005.
- Kerr, R.M. «Some thoughts on the origins of Libyco-Berber script». In *Études berbères V. Essais sur des variations dialectales et autres articles*, 41-68. Cologne : Rüdiger Köppe Verlag, 2010.
- Krandel-Ben Younès, A. *La présence punique en pays numide*. Tunis : INP, 2002.
- Le Glay, M. *Saturne africain : monuments*. Paris : Arts et métiers graphiques, 1966.
- Mattingly, D.J. *Tripolitania*. Ann Arbor : University of Michigan Press, 1994.
- McCarty, M.M. *Empire and worship in Roman Africa*. Cambridge : Cambridge UP, forthcoming.
- — — — «Soldiers and stelae : votive cult and the Roman army in North Africa». *Bollettino di archeologia on line ed. speciale* (2010).
- Merlin, A. *Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu*. Paris : Leroux, 1910.

- Millar, F. «Local cultures in the Roman Empire : Libyan, Punic and Latin in Roman Africa». *The Journal of Roman Studies* 58 (1968) : 126-34.
- Mommsen, T. *The provinces of the Roman Empire*. London: R. Bentley, 1886.
- Nicols, J. «Tabulae patronatus. A study of the agreement between patron and client-community». *ANRW* II.13 (1980) : 535-61.
- Picard, G.C. «Une survivance du droit publique punique en Afrique romaine : les cités sufétales». In *I diritti locali delle province romane con particolare riguardo alle condizioni giuridiche del suolo*, 125-33. Roma : Accademia nazionale dei Lincei, 1974.
- Pilkington, N. *An archaeological history of Carthaginian imperialism*. Unpub. PhD dissertation, Columbia University, 2013.
- Poinssot, C. *Les ruines de Dougga*. Tunis : Institut National d'Archéologie et Arts, 1958.
- Quinn, J.C. «The cultures of the tophet : identification and identity in the Phoenician diaspora». In *Cultural Identity in the Ancient Mediterranean*, edited by E. Gruen, 388-413. Malibu : Getty, 2011.
- Quinn, J.C., N.B. McLynn, R.M. Kerr and D. Hadas, «Augustine's Canaanites». *Papers of the British School at Rome* 82 (2014) : 175-97.
- Ruiz, L., and V. Peña. «La pervivencia de los tofet como elemento de cohesión territorial tras la caída de Cartago». In *Carthage et les autochtones de son empire du temps de Zama: hommage à Mhamed Hassine Fantar. Colloque international organisé à Siliana et Tunis du 10 au 13 mars 2004*, edited by A. Ferjaoui, 459-70, 2010.
- Samir, A. «Une nouvelle inscription de Vina, Cap Bon». *L'Africa Romana* 9 (1992) : 299-318.

- Slim, H. «Recherches préliminaires sur les amphithéâtres romains de Tunisie». *L’Africa Romana* I (1984) : 148–58.
- Taborelli, L.B. «Il tofet di Sabratha». In *Atti del I Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici*, 543-47. Rome, 1983.
- — — — *L’area sacra di Ras Almunfakh presso Sabratha. Le stele*. Roma : Rivisti di Studi Fenici, 1992.
- Toutain, J. «Le sanctuaire de Saturnus Balcaranensis au Dj. bou Kournein». *Mélanges de l’École française de Rome* 12 (1892) : 3-124.
- Várhelyi, Z. «What is the evidence for the survival of Punic culture in Roman North Africa?». *Acta Antiqua Academiae Scientiarum Hungaricae* 38, no. 4 (1998) : 391-403.
- Wilson, A.I. «Neo-Punic and Latin Inscriptions in Roman North Africa». In *Multilingualism in the Graeco-Roman worlds*, edited by A. Mullen and P. James, 265-316. Cambridge, 2012.
- Zucca, R. *Sufetes Africae et Sardiniae : studi storici e geografici sul Mediterraneo antico*. Roma : Carocci, 2004.

**Mathilde CAZEAUX**  
*Doctorante en Lettres Classiques  
et Histoire Ancienne,  
Université Montpellier III,  
France.*



## Massinissa comme modèle moral.

Sur la vie de Massinissa, ses actions en tant que noble puis chef d'État, le contexte politique, économique et culturel dans lequel il vivait, les historiens s'efforcent d'apporter différents éléments de connaissance en s'appuyant sur la documentation matérielle et en recoupant les témoignages.

Que dire de la personne même de Massinissa ? Quels étaient son caractère, ses vertus, ses qualités et ses faiblesses, ses aspirations profondes ? La réponse à ces questions est difficile à apporter dans le cadre de la conception contemporaine de l'histoire, dominée par une tension, fût-elle asymptotique, vers l'objectivité. En effet, définir la psychologie d'autrui relève d'un processus d'intersubjectivité ; la caractérisation morale implique un jugement en fonction de valeurs préétablies



théoriquement incompatible avec cet effort d'objectivité. Les Anciens regardaient les événements passés dans le but avoué d'y trouver un enseignement moral : savoir comment leurs ancêtres s'étaient comportés dans une situation donnée et les conséquences de leurs choix devaient leur permettre d'agir à leur tour de façon bonne. C'est ainsi que Cicéron peut qualifier l'histoire de *magistra uitae*<sup>1</sup>.

De cette perspective découle la forme de l'*exemplum*. Celui-ci est un court récit tiré des événements passés, qui met en scène un personnage remarquable, choisi pour son caractère exemplaire. Dépouillé des détails superflus, ce récit aboutit immédiatement à une interprétation morale sans ambiguïté et sert à étayer, ou à générer par un mouvement d'induction une réflexion éthique. Outre le plaisir du récit qu'il apporte, il est donc un outil argumentatif<sup>2</sup>.

Le personnage ou la situation servent de modèle ou, à l'inverse, de repoussoir : le lecteur peut alors déterminer comment réagir s'il se trouve dans une situation similaire. Le fait que ce qui est raconté soit largement admis comme véridique confère à ce récit une autorité qui donne un surcroît de poids à l'argument<sup>3</sup>.

Massinissa est souvent évoqué dans le cadre d'*exempla* : dans ce qui nous a été transmis de la littérature grecque et latine, il apparaît à plusieurs reprises pour illustrer certaines valeurs ou contre-valeurs. Sa caractérisation psychologique ne se veut donc jamais neutre, mais

---

<sup>1</sup> *De Oratore*, II.36. Sur cette conception morale de l'histoire, voire notamment Cizek 1988, Marchal 1988.

<sup>2</sup> Sur ces deux fonctions de l'*exemplum*, on se référera à Quintilien, *Institution oratoire*, 5.11.5 et à la *Rhétorique à Herennius*, IV.62.

<sup>3</sup> Les travaux sur l'*exemplum* sont nombreux. Pour proposer cette définition de départ, je me suis appuyée sur David 1980, Moos 1988, 1-13 et 39-68 et Guard 2007.

au contraire vecteur d'une charge moralisatrice. Par l'examen de ces passages, écrits par différents auteurs distants les uns des autres de plusieurs siècles, il est possible de retracer la représentation de Massinissa dans l'imaginaire grec et romain et son évolution.

Cet article survolera donc dans un premier temps les divers portraits moraux de Massinissa pour analyser leur éventuelle cohérence et leurs filiations internes. Par la suite, en confrontant les sources, nous verrons le peu de fiabilité de ces représentations selon les critères contemporains de la recherche historique.

Je proposerai dans un dernier temps quelques hypothèses sur les aspects du contexte politique et idéologique susceptibles d'avoir modelé le portrait moral de Massinissa dans l'imaginaire collectif.

## **I- Massinissa, modèle et contre-modèle**

Entre le I<sup>er</sup> siècle av. J.C. et le XII<sup>ème</sup> siècle, six auteurs de langue grecque ou latine ont, à ma connaissance, employé la figure de Massinissa dans des *exempla*. Il s'agit de Cicéron, Plutarque, Valère-Maxime, Frontin, Thémistius, rhéteur et philosophe byzantin de la seconde moitié du IV<sup>ème</sup> siècle qui écrivit de nombreux discours sous l'empereur Théodose, et Jean de Salisbury, un Anglais contemporain et ami de Thomas Becket, auteur d'un ouvrage de réflexion politique intitulé *Policraticus*. L'ouvrage de Valère-Maxime, en tant que recueil d'*exempla*, est un cas particulier : la leçon éthique repose majoritairement sur la juxtaposition de nombreuses anecdotes que le lecteur est chargé de mettre en relation afin d'en tirer une leçon empirique.

Chez les autres auteurs, la figure de Massinissa apparaît au sein de l'argumentation, comme exemple pour étayer

le propos général<sup>1</sup>. Le roi numide est souvent mentionné aux côtés d'autres figures historiques : les Romains Caton et Scipion l'Africain, Hiéron II, roi de Sicile, sont ainsi des figures qui lui sont régulièrement associées. Autour de lui se constitue un réservoir d'anecdotes. Selon le principe de l'*exemplum*, son évocation joue le rôle d'une illustration, au sens pictural du terme, sous forme de vignettes<sup>2</sup>.

Des images plus ou moins figées apparaissent, des scènes très visuelles<sup>3</sup> qui s'impriment dans la conscience du lecteur comme le feront plus tard les images d'Épinal. Les anecdotes centrées sur Massinissa sont parfois récurrentes, de ce fait, elles peuvent être regroupées par famille. Les voici, classées selon les traits qu'elles illustrent et leur fréquence d'attestation. Nos statistiques peuvent cependant être partiellement faussées par les aléas de la transmission des textes.

### ***Continentia, temperantia* : la discipline de soi**

**Sobriété** : la valeur la plus souvent attribuée à Massinissa semble bien être la capacité à s'auto-discipliner : nos auteurs mettent notamment en valeur la résistance à la fatigue et la sobriété dans l'alimentation. Sa discipline aurait permis à Massinissa de rester en bonne santé et

---

<sup>1</sup> Ce qui n'empêche pas que les *exempla* fonctionnent généralement par séries.

<sup>2</sup> Je reprends ce terme à Mueller 2002, 2.

<sup>3</sup> Jean-Michel David voit dans ce caractère spectaculaire des *exempla* l'expression d'un trait anthropologique propre à la culture romaine: «la mémoire du passé était, pour le peuple romain, largement faite d'images visuelles : *imagines* des morts, statues et autres représentations plastiques, processions triomphales, inscriptions, rituels des événements politiques etc...

L'évocation que l'*exemplum* développe est donc pour l'essentiel composée de ces scènes qui, vécues ou transmises, constituent en fait, une bonne partie des matériaux de l'imaginaire collectif». (David 1980, 73).

en grande forme physique jusqu'à un âge avancé. Cette qualité est illustrée par deux anecdotes, reprises chacune avec quelques variantes. La première image est celle du roi numide assis devant sa tente, se nourrissant d'un simple pain grossier. Elle apparaît en premier lieu chez Plutarque, dans un traité qui pose la question politique de savoir s'il faut confier les affaires publiques aux mains d'hommes âgés.

ὥστε δεῖ μὴ τοὺς γέροντας ἀλλὰ τοὺς ἀδυνάτους ἀποτρέπειν, μηδὲ τοὺς νέους παρακαλεῖν ἀλλὰ τοὺς δυναμένους. [...] [ἀβέλτερός ἐστιν] ὁ κωλύων ἄρχειν καὶ στρατηγεῖν τοιούτους γέροντας, οἷος ἦν Φωκίων οἷος ἦν Μασανάσσης ὁ Λίβυς οἷος Κάτων ὁ Ῥωμαῖος [...]. Μασανάσσην δ' ἱστορεῖ Πολύβιος ἐνενήκοντα μὲν ἐτῶν ἀποθανεῖν, τετράετες καταλιπόντα παιδάριον ἐξ αὐτοῦ γεγεννημένον, ὀλίγω δ' ἔμπροσθεν τῆς τελευτῆς μάχη νικήσαντα μεγάλη Καρχηδονίους ὀφθῆναι τῇ ὑστεραία πρὸ τῆς σκηνῆς ὄντα ἄρτον ἐσθίοντα, καὶ πρὸς τοὺς θαυμάζοντας εἰπεῖν, ὅτι τοῦτο ποιεῖ (...). λάμπει γὰρ ἐν χρεῖαισιν ὥσπερ εὐπρεπῆς χαλκός· χρόνω δ' ἀργῆσαν ἤμυσε στέγος, ὡς φησι Σοφοκλῆς<sup>1</sup>.

C'est pourquoi il faut rejeter non ceux qui sont vieux mais ceux qui n'ont pas de force. [...] Il est stupide de détourner du pouvoir politique ou militaire des vieillards tels qu'ont été Phocion, Massinissa le Libyen ou le Romain Caton. [*Anecdote sur Phocion*]. Polybe raconte que Massinissa mourut âgé de 90 ans, laissant un petit enfant de 4 ans né de lui ; peu avant sa mort, après qu'il eut remporté une grande bataille sur les Carthaginois, on le vit le lendemain, devant sa tente, manger du pain noir. À ceux qui s'en étonnaient, il dit qu'il agissait ainsi

<sup>1</sup> *An seni respublica gerenda sit*, p.491.

[lacune]. Car, comme dit Sophocle : «L'usage le fait resplendir comme le bronze superbe ; le temps finit par ruiner le toit qui reste inoccupé».

En se réclamant de l'historien Polybe, Plutarque donne une caution à son argument, qui tire sa force du consensus autour de sa véracité. Massinissa, à ce que l'on peut lire, ne fait aucune concession ni à son grand âge, ni à la situation.

En effet, au lendemain d'une grande victoire sur Carthage, il pourrait paraître légitime de festoyer. Plus tard, Frontin, dans les *Stratagemata*, consacre un chapitre aux mérites de la *continentia*, la maîtrise de soi. Après une longue liste d'exemples comprenant entre autres Scipion Emilien, Caton ou encore Fabricius, il trace une image similaire :

*Masinissam, nonagensimum aetatis annum agentem, meridie ante tabernaculum stantem uel ambulans capere solitum cibos legimus<sup>1</sup>.*

Massinissa, âgé de 90 ans, avait pour habitude, d'après nos sources, de prendre ses repas de midi debout devant sa tente ou bien en se promenant.

On note la différence : Frontin n'indique pas les circonstances de l'action. De ce fait, l'anecdote y perd et y gagne à la fois : elle perd son caractère extraordinaire, du fait que Frontin ne parle plus de la victoire, laquelle autorisait un festin, elle gagne en généralisant : car l'auteur choisit ici de montrer cette posture comme habituelle, quotidienne, plus significative par son caractère répétitif même.

---

<sup>1</sup> *Stratagemata*, IV.3 «*De Continentia*».

Autre point de divergence, la version de Frontin ne précise pas ce que mange Massinissa mais emploie le terme générique *cibus*, «nourriture», ce qui laisse à penser que le personnage n'accorde guère plus d'importance que l'auteur à ce qu'il mange. En revanche, c'est la position de Massinissa qui paraît révélatrice : il marque son détachement par rapport aux plaisirs de la nourriture en se gardant d'adopter la posture coutumière d'un repas royal. Loin du faste et même du simple confort, Massinissa remplit un besoin vital, se nourrir, mais rien de plus, en cela, il remplit l'idéal du sage stoïcien.

Frontin souligne lui aussi que cette anecdote ne doit pas être tenue pour fictionnelle, bien qu'il ne cite pas nommément ses sources, afin de préserver l'autorité de son argument.

Cette phrase de Frontin est reprise textuellement par Jean de Salisbury dans son *Policraticus*, alors qu'il examine les qualités qui font un bon roi. La *continentia* vient en bonne place parmi celles-ci. L'autorité de Frontin s'ajoute alors à celle de ses sources pour légitimer l'utilisation de cette anecdote dans une réflexion d'ordre politique.

C'est ainsi que s'épuise cette branche de l'arbre généalogique de l'anecdote. Ces deux scènes, celle du pain noir et celle du repas debout, sont évidemment apparentées. La question de l'alimentation est mise en scène de façon théâtrale et la silhouette de Massinissa se détache sur le décor constitué de sa tente, objet qui rapelle ici au lecteur l'ensemble du campement militaire et le pouvoir royal du Numide.

**Endurance** : la discipline personnelle de Massinissa est cristallisée par Cicéron et Valère-Maxime dans une autre manifestation : la résistance physique. Dans le *De Senectute*, Cicéron se penche sur la vieillesse par le

biais d'un dialogue philosophique. Au cours de celui-ci, l'interlocuteur de Scipion-Émilien, petit-fils de Scipion l'Africain, lui rappelle comment Massinissa -encore en vie dans la situation d'énonciation- prouve son endurance en ne changeant jamais de posture, quelle que soit la difficulté, et en faisant fi des intempéries :

*Audire te arbitror Scipio, hospes tuus auitus Masinissa quae faciat hodie nonaginta natus annos; cum ingressus iter pedibus sit, in equum omnino non ascendere, cum autem equo, ex equo non descendere, nullo imbri, nullo frigore adduci ut capite aperto sit, summam esse in eo siccitatem corporis, itaque omnia exequi regis officia et munera. potest igitur **exercitatio et temperantia** etiam in senectute conservare aliquid pristini roboris.*

Scipion, tu as entendu parler, je pense, de ce que fait Massinissa, l'hôte de ton grand-père, qui a aujourd'hui 90 ans. Lorsqu'il a commencé à prendre la route à pied, pas un instant il ne monte à cheval ; lorsque c'est à cheval, il ne descend pas de sa monture ; aucune pluie, aucun froid ne peuvent l'amener à couvrir sa tête ; il a en lui une austérité physique extrême, c'est pourquoi même il continue de mener à bien toutes les fonctions et les charges d'un roi. Donc, l'exercice et la tempérance peuvent, même dans la vieillesse, conserver quelque chose de la vigueur d'antan.

Les substantifs que Cicéron emploie pour résumer ces comportements montrent bien le passage insensible qui se fait entre la description neutre d'un comportement, l'*exercitatio* qui conserve la santé, et l'interprétation en une valeur morale, la vertu de *temperantia*.

À son tour, Valère-Maxime, s'intéressant lui aussi à la thématique de la vieillesse, reprend ce passage de Cicéron, il le cite d'ailleurs nommément comme caution. Il y ajoute d'autres témoignages de la capacité du prince numide à rester immobile, que ce soit debout ou assis, pendant des temps record. Le fait que Massinissa refuse de s'écouter, de faire preuve de complaisance à l'égard de lui-même est ainsi gravé dans l'imaginaire par la figuration d'attitudes corporelles hors du commun.

*Iungam his duos reges, quorum diuturnitas populo Romano fuit utilissima. Siciliae rector Hiero ad nonagesimum annum peruenit. Masinissa Numidiae rex hunc modum excessit, regni spatium LX annis emensus, uel ante omnes homines robore senectae admirabilis.*

*constat eum, quem ad modum Cicero refert libro, quem de senectute scripsit, nullo umquam imbri, nullo frigore ut caput suum ueste tegeter adduci potuisse.*

*eundem ferunt aliquot horis in eodem uestigio perstare solitum, non ante moto pede quam consimili labore iuuenes fatigasset, ac si quid agi ab sedente oporteret, toto die saepe numero nullam in partem conuerso corpore in solio durasse. ille uero etiam exercitus equo insidens noctem diei plerumque iungendo duxit nihilque omnino ex his operibus, quae adulescens sustinere adsueuerat, quo mollius senectutem ageret, omisit<sup>1</sup>.*

À ces exemples je vais ajouter ceux de deux rois dont la longévité fut très utile au peuple romain. Hiéron, roi de Sicile, parvint à l'âge de 90 ans. Massinissa, roi de Numidie, dépassa cette limite, régna pendant une durée de 60 ans, remarquable plus que tout autre homme par la vigueur de sa vieillesse.

---

<sup>1</sup> *Facta et dicta memorabilia*, VIII.13. ext. 1.



Il est établi, comme Cicéron le rapporte dans le livre qu'il a écrit sur la vieillesse, que jamais nulle pluie, nul froid n'ont pu l'amener à couvrir sa tête d'un vêtement.

On dit également qu'il avait coutume de rester plusieurs heures immobile à un endroit, sans bouger le pied avant que les jeunes gens se soient fatigués de la même épreuve. Et si quelque affaire demandait à être réglée assis, bien souvent il demeurerait toute la journée sur son siège, sans tourner son corps d'aucun côté.

En outre, monté sur son cheval, il menait la plupart du temps son armée sans discontinuer un jour et une nuit. Et il ne renonça à absolument aucune des tâches qu'il avait l'habitude d'assumer quand il était jeune, afin d'adoucir ses vieux jours.

Ce qu'il y a de surprenant et donc de frappant dans ces deux versions de l'anecdote, c'est que l'utilité concrète d'une telle immobilité pour le roi lui-même n'est pas explicitée. Elle semble être uniquement un signe, une attitude spectaculaire destinée à faire correspondre à une valeur morale un équivalent concret, physiquement incarné. Le terme de *continentia* dérive en effet de *continere*, qui signifie étymologiquement «se (main) tenir sans interruption, jusqu'au bout...».

### ***Pietas et religio : Massinissa et le sacré***

La piété de Massinissa est illustrée par une anecdote relatée en premier par Cicéron dans un discours judiciaire, *Contre Verrès*, puis reprise une nouvelle fois par Valère-Maxime. Cicéron accuse violemment Verrès, ex-gouverneur de la Sicile, d'avoir profané le sanctuaire de Junon sur l'île de Malte pour dérober les objets précieux qui s'y trouvaient.

Il évoque alors, en contrepoint, l'exemple antérieur de Massinissa qui avait refusé de bénéficier des fruits du même sacrilège.

*Ab eo oppido non longe in promunturio fanum est Iunonis antiquum, quod tanta religione semper fuit, ut non modo illis Punicis bellis, quae in his fere locis nauali copia gesta atque uersata sunt, sed etiam hac praedonum multitudine semper inuiolatum sanctumque fuerit quin etiam hoc memoriae proditum est, classe quondam Masinissae regis ad eum locum adpulsa praefectum regium dentes eburneos incredibili magnitudine e fano sustulisse et eos in Africam portasse Masinissaeque donasse.*

*regem primo delectatum esse munere ; post ubi audisset unde essent, statim certos homines in quinqueremi misisse qui eos dentes reponerent.*

*itaque in iis scriptum litteris Punicis fuit regem Masinissam imprudentem accepisse, re cognita reportandos restituendosque curasse.*

*[...] haec iste omnia, ne multis morer, uno impetu atque uno nuntio per seruos Venerios quos eius rei causa miserat, tollenda atque asportanda curauit<sup>1</sup>.*

Non loin de cette ville [Malte], sur un promontoire, se trouve un antique temple de Junon, qui a toujours suscité une si grande piété qu'il est toujours resté inviolé et sacré, non seulement lors les guerres puniques, qui ont été menées par la flotte dans les alentours, mais aussi de nos jours, aux yeux des innombrables pirates. À tel point que jadis, la flotte du roi Massinissa ayant été poussée jusqu'à ce lieu, le chef de la flotte ravit au temple des défenses d'ivoire d'une taille incroyable, les emporta en Afrique et les offrit à Massinissa.

<sup>1</sup> Contre Verrès, Action 2, IV.46.103-104.

Le roi fut tout d'abord ravi du présent ; mais après avoir appris leur origine, sur-le-champ il envoya des hommes de confiance dans une quinquérème pour qu'ils rendent les défenses.

C'est pourquoi on inscrivit sur elles, en caractères puniques, que le roi Massinissa les avait acceptées sans réflexion, mais, une fois informé, s'était employé à les rapporter et à les restituer. [...]

Tout cela, pour abréger, [Verrès] s'employa à les ravir et à les emporter, d'un seul élan et par un seul ordre, en employant des serviteurs de Vénus qu'il avait missionné à cette fin.

Par la suite, Valère-Maxime résume cet épisode sans le modifier pour alimenter son réservoir d'*exempla* «*de religione*» :

*At non similiter Masinissa rex. cuius cum praefectus classis Melitam appulisset et aequae ex fano Iunonis dentes eburneos eximia magnitudinis sublatos ad eum pro dono adtulisset, ut conperit unde essent aduecti, quinqueringi reportandos Melitam inque templo Iunonis conlocandos curauit, insculptos gentis suae litteris significantibus regem ignorantem eos accepisse, libenter deae reddidisse.*

*factum magis Masinissae animo quam Punico sanguini conueniens ! Quamquam quid attinet mores natione perpendi ? in media barbaria ortus sacrilegium alienum rescidit<sup>1</sup>.*

Mais Massinissa agit différemment. Le préfet de sa flotte avait été poussé vers Malte et, ayant de même ravi au temple de Junon des défenses d'ivoire d'une taille extraordinaire, les lui avait apportées en présent. Quand leur origine eut été révélée, Massinissa s'employa à ce qu'elles soient rapportées à Malte sur une quinquérème

---

<sup>1</sup> I.1 ext. 2-3.

et replacées dans le temple de Junon, sur elles gravée, dans les caractères de son peuple, une inscription signifiant que le roi, dans l'ignorance, les avait acceptées, mais qu'il les avait rendues à la déesse de son plein gré. Cet acte est plus conforme au cœur de Massinissa qu'au sang punique ! Mais pourquoi évaluer la conduite d'après la nation ? Né en plein cœur de la barbarie, il a réparé le sacrilège commis par un autre.

Valère-Maxime reprend de toute évidence l'anecdote à Cicéron, bien qu'il ne le cite pas nommément. Hors de son contexte initial, cette dernière prend une portée beaucoup plus large. L'auteur met donc en contraste le geste louable du Numide non plus avec le comportement inadmissible de Verrès mais avec le comportement prétendument habituel des Barbares.

### ***Fides* : la loyauté**

La loyauté (*fides*) comme la gratitude (*gratitudo*), c'est-à-dire la capacité de prouver sa fidélité ou sa reconnaissance sur le long terme, sont deux vertus également attribuées à Massinissa à plusieurs reprises. Cette thématique est liée à la précédente, la *pietas*, au sens où elle relève de la capacité à conserver un lien, mais cette fois dans la société des humains. Ce sont des qualités qui s'inscrivent sur le temps long, ce qui peut expliquer que l'on n'ait pas de courte scène à proprement parler, ni le caractère très visuel des précédents *exempla*.

Valère-Maxime souligne la loyauté de Massinissa dans un chapitre dédié à la gratitude.

Il y consacre un long développement à la vie et à la mort du roi<sup>1</sup>. Au cours de celui-ci, il qualifie la *fides* de *constantissima*, «très durable». Le roi numide s'est montré fidèle à Rome, en particulier à Scipion l'Africain, celui

---

<sup>1</sup> V.2. ext. 4.

aux côtés duquel il a vaincu Carthage, et à sa maison. Le moraliste donne un premier exemple significatif : alors que Massinissa est engagé dans une lourde guerre avec Carthage, il envoie néanmoins une bonne partie de son armée comme troupes auxiliaires à Lucullus pour soutenir sa campagne en Espagne (en 151) -car c'est à la demande de Scipion Emilien.

Une autre image marquante surgit, dans le même passage, quand Valère-Maxime raconte que Massinissa, sentant approcher la mort, alors que Scipion-Emilien n'est pas encore arrivé auprès de lui, recommande à sa femme et à ses enfants de ne connaître qu'un peuple sur terre, le peuple romain, qu'une seule famille dans le peuple romain, les Scipion, et de s'en remettre à l'arbitrage de Scipion Emilien pour sa succession.

Le discours indirect laisse résonner la voix même de Massinissa sur son lit de mort, adressant à sa famille réunie à son chevet ses dernières recommandations. Ce qui est présenté comme les *ultima uerba* de Massinissa vient comme la preuve qui justifie l'assertion de Valère-Maxime, que cette *fides* dura jusqu'à l'extrême fin de sa vie.

Thémistius, dans un discours de circonstance sans doute rédigé pour la cour de l'empereur Théodose, évoque la capture de Massinissa par les Romains :

Ῥωμαῖοι Μασινίσσαν τὸν Λίβυν πολλὰ καὶ δεινὰ αὐτοὺς εἰργασμένον ζῶντα λαβόντες οὐ διέφθειραν, ἀλλὰ ἐφύλαξαν· καὶ γέγονε Μασινίσσας αὐτοῖς πρὸς τοὺς ὕστερον πολεμίους πρόβολος καὶ φυλακτήριον<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Thémistius, Χαριστήριος τῷ αὐτοκράτορι ὑπὲρ τῆς εἰρήνης καὶ τῆς ὑπατείας τοῦ στρατηγοῦ Σατορνίνου, p.212 sect. A l. 2-4.

Les Romains, ayant pris vivant Masinissa le Libyen, qui leur avait infligé bien des coups durs, ne le tuèrent pas, mais au contraire le protégèrent. Et Masinissa leur fut, pour les combats ultérieurs, une forteresse et un rempart.

Cette capture de Massinissa n'est attestée dans aucun autre texte de notre connaissance. Le processus semble être inversé : au lieu que l'argumentation trouve dans l'histoire un exemple de *fides*, une anecdote inédite naît de la rencontre entre les objectifs de la démonstration et le personnage paradigmatique de cette vertu<sup>1</sup>.

En somme, si l'on réunit les différentes facettes psychologiques de Massinissa présentées par les divers auteurs, le portrait moral qui en ressort est plutôt cohérent (*pietas* et *fides* sont ainsi très liées).

Il est également globalement positif : ces représentations présentent Massinissa comme un modèle à qui s'identifier, un précédent à imiter. Il faut cependant noter que Massinissa sert parfois également de contre-modèle et incarne des défauts à éviter.

Le même Valère-Maxime qui encense la loyauté et la sobriété du roi numide l'utilise également pour illustrer deux vices : l'ambition et la méfiance excessives.

### ***Auiditas* : l'ambition**

Les *Facta et dicta memorabilia* contiennent un *exemplum* qui met en lumière la sagesse et la lucidité de Scipion. Massinissa y est présenté sous un jour ambivalent :

---

<sup>1</sup> Nous sommes ici, selon toute probabilité, face à une dérive inhérente à la forme de l'*exemplum*, ainsi résumée par L. Marchal: «l'emploi oratoire d'*exempla* prête néanmoins au mensonge et à la déformation historique, car en devenant *exemplum*, le fait historique est extrait de son contexte : il perd ainsi toute valeur propre et se voit exposé à la déformation. Ces vices de méthode viennent de ce que tout discours tend davantage à persuader qu'à établir la vérité : c'est l'utile qui prime et non le vrai». Marchal 1987, 49.

*Quam deinde se prudenter in rege Masinissa gessit ! nam cum promptissima et fidelissima eius opera aduersus Karthaginienses usus esset eumque in dilatando regno **auidiorem** cerneret, legem ferri iussit, qua Masinissae ab imperio populi Romani solutam libertatem tribueret<sup>1</sup>.*

Avec quelle sagesse ensuite [Scipion] a-t-il agi avec le roi Massinissa ! En effet, alors qu'il avait tiré profit de ses actions extrêmement efficaces et loyales contre les Carthaginois, et qu'il le voyait trop avide d'étendre son royaume, il ordonna qu'une loi soit votée par laquelle on attribuait à Massinissa une liberté indépendante du pouvoir du peuple romain.

Aux dires Valère-Maxime, le tempérament de Massinissa, certes très fidèle mais trop ambitieux (*auidior*), a obligé Scipion à le tenir à distance de Rome et à lui laisser son indépendance. C'est la seule occurrence dans notre corpus d'*exempla* où le Numide est explicitement présenté comme indésirable à l'intérieur du monde romain.

Au sein d'une tradition globalement favorable, elle semble témoigner de l'existence possible d'un autre courant de pensée véhiculant une représentation du roi plus nuancée, voire négative<sup>2</sup>.

### **La méfiance**

Le dernier trait psychologique serti en *exemplum* est assez inattendu : celui dont notre moraliste vantait la loyauté se trouve, dans un autre passage, en tant que parangon de la méfiance malade.

---

<sup>1</sup> VII.2.6.

<sup>2</sup> Certains passages de Tite-Live entrent en écho avec cette hypothétique tradition antagoniste : voir XXXIV.62.17 ; XLII.23 et 29.8-10 et XLV.14.

*Referam nunc eos, quibus aliquos suspectos habentibus exquisitor sui quaesita custodia est : nec a miserrimo, sed ab eo, qui inter paucos felicissimus fuisse creditur, incipiam. Masinissa rex parum fidei in pectoribus hominum reponens salutem suam custodia canum uallauit.*

*quo tam late patens imperium ? quo tantum liberorum numerum ? quo denique tam arta beniuolentia constrictam Romanam amicitiam, si ad hanc tuendam nihil canino latratu ac morsu ualentius duxit ?<sup>1</sup>*

Je donnerai à présent l'exemple de ceux qui, parce qu'ils se méfiaient de quelques uns, ont recherché à assurer leur protection avec trop de soin : Je commencerai non pas par le plus pitoyable, mais par celui qui, parmi un petit nombre, passe pour le plus heureux. Le roi Massinissa, ayant peu de confiance dans le cœur des hommes, garantissait sa sauvegarde par la garde de chiens.

À quoi bon un royaume si étendu ? À quoi bon un si grand nombre d'enfants ? À quoi bon, enfin, l'amitié de Rome, gagnée par tant de bons offices, si, pour la protéger, on ne trouve rien de plus valable que les aboiements et les crocs de chiens ?

La mention des chiens donne un caractère frappant à la scène décrite, à la frontière entre le ridicule et l'effrayant. L'accumulation des interrogations rhétoriques finales dénonce clairement l'attitude de Massinissa comme un contre-modèle.

En effet, en plus de faire obstacle au bonheur du roi pourtant comblé, cette attitude est signe de lâcheté : est lâche celui qui accorde à la vie plus de prix qu'elle n'en a en réalité. Ici, Massinissa s'éloigne radicalement du modèle stoïcien qu'il incarne pourtant dans d'autres *exempla*.

---

<sup>1</sup> IX.13.ext.2.



En définitive, aucun de ces traits n'étant incompatible, on pourrait s'amuser à reconstituer une sorte de portrait psychologique du roi numide à partir de la juxtaposition de ces touches diverses. Cela est d'autant plus tentant que ce portrait, globalement flatteur, est remarquablement cohérent et stable sur la longue durée. Mais peut-on réellement accorder du crédit à ces affirmations ?

En approchant d'un œil critique ces *exempla*, nous verrons que la figure de Massinissa passe très rapidement du statut de personnage historique à celui de héros, et que cette figure exemplaire, être de papier, doit sans doute bien davantage au système de pensée de ceux qui l'ont créée qu'à la réalité de l'individu Massinissa.

## **II-Du personnage historique au modèle éthique des faits à l'interprétation moralisante**

Comment juger de la fidélité de ces portraits psychologiques ? Par quels moyens contrôler leur conformité avec ce que fut cet homme, qui vécut aux III<sup>ème</sup> et II<sup>ème</sup> siècles avant notre ère et qui ne laissa aucun écrit? L'énoncé même de la question pose l'impossibilité de parvenir à une réponse définitive.

La tâche est d'autant plus ardue que la pauvreté des données archéologiques rend difficile l'appréhension de la culture même dans laquelle il est né et a évolué. Il faut en faire notre deuil : nous ne saurons jamais qui était Massinissa.

### **Quelle fiabilité ?**

Ce qu'il nous reste à faire, c'est essayer de recouper ces informations avec des données plus fiables. Pour ce faire, je confronterai d'une part les différents éléments de ce portrait avec les événements historiques tels que

les historiens contemporains ont pu les reconstituer ; dans le même mouvement, je les mettrai en regard avec les historiens anciens, historiens qui clament leur souci de se rapprocher au plus près de l'exactitude des faits - tout en la combinant de façon parfois délicate avec leur projet didactique.

**La discipline** : cette facette de Massinissa trouve sa source immédiate dans l'éloge funèbre que lui consacre l'historien grec Polybe au moment où il relate sa disparition. On y trouve notamment la matrice des trois anecdotes illustrant la discipline de Massinissa par sa capacité à rester immobile :

ἐνενήκοντα γὰρ ἐτῶν ἐγεγόνει. ἐγένετο δὲ καὶ δυναμικώτατος τῶν καθ' αὐτὸν κατὰ τὴν σωματικὴν ἕξιιν, ὅς, ὅτε μὲν στῆναι δέοι, στὰς ἐν τοῖς αὐτοῖς ἴχνεσι δι' ἡμέρας ἔμενε, καθεζόμενος (δὲ) πάλιν οὐκ ἠγείρετο. (4.) καὶ τὴν ἐπὶ τῶν ἵππικῶν κακοπάθειαν ἡμέραν καὶ νύκτα συνεχῶς διακαρτερῶν οὐδὲν ἔπασχεν<sup>1</sup>.

Il était également le plus vigoureux de ses contemporains pour ce qui est de la force physique : quand il fallait se tenir debout, il restait toute une journée debout à la même place ; à l'inverse, en position assise, il ne se levait pas. Les fatigues des courses à cheval, qu'il endurait nuit et jour sans interruption, il n'en souffrait aucunement.

L'on peut noter que Polybe se contente de relever un fait objectif, la force de Massinissa, tandis que nos auteurs en proposent une interprétation explicitement moralisante, mettant en exergue des termes abstraits relevant du

---

<sup>1</sup> *Histoires*, XXXVII.16.3-5.

domaine éthique, tels que la *continentia* et la *temperentia*. Toutefois, bien que Polybe soit attaché à ne pas mêler à l'enquête historique l'éloge, réservé selon lui au genre de la biographie<sup>1</sup>, ce passage n'est pas dénué de cette volonté d'exemplarité : c'est ici la visée morale de l'entreprise qui l'emporte.

Cela est particulièrement sensible dans cet extrait car nous sommes en présence d'une pause dans la narration des événements, un éloge funèbre inséré au moment où Polybe relate la mort de Massinissa.

C'est ce même Polybe qui est cité nommément par Plutarque comme source de l'anecdote du quignon de pain, bien que le passage manque dans ce que nous avons conservé des Histoires. On peut lire également une trace de cette tradition dans les *Periochae* de Tite-Live<sup>2</sup>.

Or, la source polybienne est particulièrement fiable, non seulement du fait que l'historien clame son souci de véracité, mais également parce qu'il est un contemporain de Massinissa et qu'il affirme l'avoir personnellement rencontré<sup>3</sup>. C'est un cas unique de source directe.

Mais toute rencontre entre deux personnes est par définition intersubjective. Polybe, de culture grecque, inscrit dans un courant de pensée stoïcisant<sup>4</sup>, est face à un non-Grec ressortissant à une culture relativement étrangère à la sienne.

L'impression produite sur lui par Massinissa, mais également l'appui apporté par le roi à Rome dans les conflits avec Carthage ont conduit Polybe, homme politique avant d'être homme de plume, à en élaborer une

---

<sup>1</sup> Voir la distinction qu'il opère au moment de parler de Philopoemen (X.21.8), et son analyse par É. Foulon (Foulon 1993, 339).

<sup>2</sup> *Periochae* XLVIII.26.

<sup>3</sup> *Histoires*, IX.25.

<sup>4</sup> Pour une synthèse sur les influences stoïciennes de Polybe, voir Weil 1988, 188-190.

représentation positive. Cela impliquait de construire cette image en la mettant en conformité avec les critères de jugement, autrement dit avec les valeurs du lectorat grec et romain. Polybe a naturellement retenu de Massinissa les qualités qui correspondaient à ses propres schémas de pensée. En réalité, les informations dont nous disposons sur la culture numide sont trop rares et trop difficiles d'interprétation pour nous permettre d'avoir une idée nette des codes religieux ou moraux auxquels Massinissa pouvait se référer.

**La piété :** pour ce qui est de la *piété*, le témoignage premier, et unique, est celui de Cicéron, qui n'indique pas de quelle source il tient l'anecdote des défenses d'ivoire. Lorsque Valère-Maxime reprend cet *exemplum*, il ne remonte pas plus haut et ne semble pas plus que nous en connaître l'origine.

La source était-elle un ouvrage d'histoire désormais perdu ? Ou bien ce récit faisait-il partie de l'imaginaire collectif construit autour de Massinissa ?

La mention d'un document témoin, décrit avec assez de détails (le type de caractères utilisés par exemple), produit un «effet de réel<sup>1</sup>».

Mais il reste difficile de déterminer s'il faut le tenir pour un bel artifice littéraire ou bien pour argument valable en faveur de la fiabilité de l'affirmation, puisque nous n'avons aucune description autre de ces défenses.

Sans compter que Valère-Maxime ne donne pas la meilleure preuve de son exactitude quand, dans ce même passage, il fait de Massinissa un Carthaginois.

---

<sup>1</sup> Barthes 1968.

**La loyauté :** observons maintenant la *fides*. Cette vertu cristallise en un concept moral un constat politique : depuis le moment où Massinissa a passé alliance avec Rome, il ne l'a jamais rompue et lui a apporté une aide militaire précieuse jusqu'à la fin de ses jours.

De fait, cela est attesté par l'ensemble des historiens, anciens et modernes. Nous ne savons strictement rien de la loyauté de Massinissa envers ses autres alliés dans le monde méditerranéen au cours de son règne.

Il faut toutefois souligner qu'en sa jeunesse, lorsqu'il décide de prendre le parti de Rome au cours de la seconde guerre punique, il rompt l'alliance qui liait précédemment sa famille à Carthage. Curieusement, c'est pourtant ce moment que Tite-Live choisit pour attester de sa loyauté extrême<sup>1</sup>.

En réalité, l'orientation des auteurs, plus favorables à Rome qu'à Carthage, explique sans doute l'exaltation de la fidélité de Massinissa comme une vertu qui lui aurait été intrinsèque.

Ils interprètent une stratégie politique en proposant un jugement moral de façon partielle, en se fondant sur une vision tronquée de la réalité.

**L'ambition :** l'ambition de Massinissa, épinglée par Valère-Maxime à travers le terme *avidus*, est un trait moral qui trouve également sa source dans les historiens anciens. On trouve ainsi le terme *φιλαρχία*, le «désir de puissance», chez Polybe<sup>2</sup>. Tite-Live quant à lui utilise plusieurs fois l'adjectif acer pour rendre compte de cette vitalité.

---

<sup>1</sup> Tite-Live, *Ab Vrbe Condita libri*, XXXV.34.1-2 : *constantissima ad ultimam senectam fides*.

<sup>2</sup> XV.3.6.

Les choix politiques de Massinissa, sa lutte pour le trône et ses volontés expansionnistes, incontestables, sont les supports de cette interprétation psychologique. Tout en reconnaissant son statut subjectif (Valère-Maxime comme Tite-Live, nous l'avons vu, révèlent aussi que les Romains redoutaient cette ambition sur le plan géopolitique), nous pouvons constater que, de tous les traits psychologiques attribués à Massinissa, celui-ci est le plus sûrement étayé par des faits historiques avérés.

**La méfiance :** quant à la méfiance, le dernier trait moral attribué à Massinissa, nous n'avons aucun moyen de la vérifier, étant donné que l'anecdote relève principalement du domaine privé, ce qui limite les possibilités d'en trouver des témoignages dans les matériaux archéologiques.

Certaines des vertus désignées par nos *exempla* trouvent leur origine, de façon plus ou moins extrapolée, dans les sources littéraires relevant du genre historique à proprement parler, d'autres ne se trouvent que dans des *exempla*.

Rares sont celles qui peuvent être corroborées par des faits reconnus comme avérés par les historiens contemporains; la loyauté de Massinissa est même largement contredite par un simple examen. En définitive, notre ignorance de la psychologie de Massinissa tient à la nature de nos sources.

Celles-ci sont en effet de deux types : le premier est constitué par les textes anciens, qui sont tous régis par une visée morale et donc orientés.

Le second recouvre les données archéologiques (numismatique, architecture, épigraphie) qui sont inadaptées pour la reconstitution de la psychologie d'un individu.

### III-L'élaboration de la représentation de Massinissa comme modèle moral : hypothèses d'analyse

La figure morale de Massinissa est donc une construction littéraire. Il est intégré dans un imaginaire collectif et prend sa place dans une galerie de personnages paradigmatiques régulièrement convoqués comme *exempla* à des fins argumentatives.

Accompagné de son cortège d'anecdotes récurrentes, Massinissa côtoie d'autres personnages historiques comme lui figés dans des attitudes exemplaires. Examinons à présent les modalités de cette construction pour en analyser les enjeux idéologiques, politiques et littéraires.

#### De la barbarie au *mos maiorum*

Massinissa est considéré, à Rome et à Athènes, comme un Barbare, c'est-à-dire extérieur au monde grec comme au monde latin. Michel Dubuisson<sup>1</sup> a déterminé les stéréotypes les plus couramment associés par les Romains aux différentes catégories de Barbares.

Dans la catégorie «africain» se trouvent les défauts suivants: *impotentia* (impossibilité de réfréner ses pulsions), *impietas* (le mépris du sacré) et *perfidia* (la déloyauté).

La figure de Massinissa par trois des vertus qui lui sont couramment associées, *contentia*, *pietas* et *fides*, est construite de telle sorte qu'elle prend l'exact contre-pied de ces trois préjugés. Ce qui saute aux yeux, c'est que nous sommes en présence de trois valeurs piliers de ce que les Romains définissaient comme le *mos maiorum*, le mode de vie idéal et idéalisé de leurs ancêtres.

---

<sup>1</sup> Dubuisson 1985.

Il est révélateur de regarder les personnages qui lui sont associés dans les séries d'*exempla* : l'évocation de Massinissa est ainsi associée à celle de Caton le Censeur par Plutarque et Frontin, et par ce dernier également à Manius Curius Dentatus, le vainqueur des Samnites qui refusa l'or des Sabins, content des navets qu'il mangeait<sup>1</sup>. Ces deux figures sont, dans l'imaginaire collectif, des parangons de la *pristina uirtus* caractéristique des Romains de bon aloi. Tout est fait pour présenter Massinissa comme un Barbare qui correspond parfaitement aux valeurs morales romaines, un Barbare idéologiquement romanisé.

### **Une représentation positive due au contexte d'apparition du personnage dans l'imaginaire commun**

Assimiler Massinissa, sur le plan moral, aux critères de la romanité est le premier pas et sans doute une condition pour que le roi soit accepté et valorisé sur le plan politique.

Nous manquons de documentation pour savoir par quels biais s'est diffusée son image et le rôle de la propagande politique. Cependant, étant donné les liens politiques très forts et très durables entre Rome et son allié Massinissa, les autorités romaines avaient tout avantage à diffuser une image exemplaire du roi numide.

La romanité de Massinissa explique et justifie la constance de sa fidélité à Rome, ce qui rend crédible la pérennité de celle-ci. Cette représentation positive permettait donc de légitimer l'alliance avec la Numidie, mais aussi de combattre les craintes du peuple romain. Ce dernier en effet, nous l'avons vu, imaginait les Numides comme un

---

<sup>1</sup> On peut voir ici combien les Romains considéraient le rapport à la nourriture comme significatif d'une attitude morale.



peuple changeant et sur lequel il était vain de compter<sup>1</sup>. Dans un deuxième temps, la valorisation de Massinissa contribuait à justifier le déclenchement de la troisième guerre punique aux yeux des Romains et du monde. Car, comme l'a montré Charles Saumagne, l'un des motifs de la guerre réside précisément dans les conflits territoriaux entre Massinissa et la cité punique<sup>2</sup>.

En effet, le roi numide faisait de constantes incursions sur le territoire des Carthaginois, désarmés et sous le coup de l'interdiction de déclencher la guerre sans accord du Sénat romain. Ce dernier, on le sait, trancha contre Carthage, menant à la destruction totale de cette puissance ; mais cette décision était loin de faire l'unanimité à Rome et constitua un débat historiographique sur le long terme. Il était donc nécessaire de légitimer autant que faire se peut la décision du Sénat ; l'image de Massinissa aurait été moins favorable, peut-être aurait-il été plus délicat de voler à son secours.

### **Force argumentative de Massinissa dans l'*exemplum***

Une fois sertie dans l'imaginaire collectif, porteuse des vertus et vices que l'on sait, la figure de Massinissa s'y maintient jusqu'au Moyen-Âge.

Une telle pérennité s'explique sans doute par le fait que les *exempla* qui lui sont liés relèvent de thématiques qui restent au cœur des préoccupations et qu'ils apportent une contribution appréciable dans la réflexion empirique des auteurs. En tant que «barbare», Massinissa permet premièrement d'élaborer une réflexion a fortiori, comme en témoigne l'utilisation parallèle que font Cicéron puis Valère-Maxime de l'*exemplum* des défenses d'ivoire.

---

<sup>1</sup> C'est Syphax qui se retrouve, par opposition, incarner la déloyauté numide : voir Valère-Maxime IX.8.1.

<sup>2</sup> Saumagne 1931.

Le Numide illustre la possibilité pour tout homme, même étranger à la Grèce ou à Rome, de se comporter de façon bonne - c'est ce qu'explique Valère-Maxime. Réciproquement, il rend plus révoltante encore la mauvaise conduite de ceux que l'on présupposait civilisés: c'est la fonction qu'il remplit dans l'argumentaire du *Contre Verrès* de Cicéron. À chacun de dompter la part de barbarie présente en lui.

La longévité remarquable de Massinissa en fait ensuite un paradigme pertinent pour traiter de la vieillesse ou, plus universellement, de l'attitude de l'homme de bien confronté à la faiblesse de sa constitution.

Rares sont les hommes ayant vécu aussi vieux<sup>1</sup>, plus encore les rois ayant régné si longtemps : ce caractère exceptionnel confère une autorité très forte à l'argument au sein de l'argumentation. Il n'est donc pas étonnant qu'il se retrouve sous la plume d'auteurs influencés par les modèles stoïciens comme Plutarque, Cicéron ou Valère-Maxime.

Enfin, le statut royal de Massinissa ouvre de nombreuses possibilités pour l'*exemplum*. Sa fonction sociale le prédispose tout d'abord, malgré la méfiance des Romains à l'égard de la royauté, à être pris comme exemple pour la réflexion, au même titre que les rois des mythes et des tragédies. Il rend visible, par sa position exceptionnelle, des vertus que l'on peut trouver en tout homme. Son modèle est susceptible d'être mobilisé dans le cadre de réflexions sur le pouvoir, cette voie lui a été ouverte dès le récit de Polybe, qui le désignait comme «le meilleur et le plus heureux des hommes parmi les rois de notre temps<sup>2</sup>», il n'est donc pas surprenant que

---

<sup>1</sup> Voir Pline l'Ancien, *Naturalis Historia*, VII.61.

<sup>2</sup> *Histoires*, XXXVII.16.1 : ἀνὴρ ἦν τῶν καθ' ἡμᾶς βασιλέων ἀριστος καὶ μακαριώτατος.

Thémistius en fasse mémoire à la cour de Théodose ni que Jean de Salisbury le cite dans ce miroir du prince qu'est le *Policraticus*. La force de l'*exemplum* tient certes de l'adéquation de la comparaison sur le plan du statut, mais aussi de l'ancienneté de l'anecdote convoquée, validée par la transmission du texte classique et du consensus créé autour du personnage. En effet, la récurrence des mentions de Massinissa dans les différents genres littéraires et la cohérence globale de son portrait sont deux éléments constitutifs de son autorité, bien plus, comme j'ai essayé de le montrer, que l'authenticité des anecdotes qui lui sont attribuées. Il importe seulement que tout le monde tienne ces récits pour véridiques. Considéré par la majorité des sources comme un homme de valeur sur différents plans, Massinissa est considéré comme une référence. Le comportement précis qui est attribué dans un *exemplum* particulier bénéficie d'un ethos positif élaboré par d'autres textes<sup>1</sup>. Si la représentation très positive de Massinissa s'explique à l'origine par les impératifs idéologiques et le système de valeurs grec et romain, elle se fige peu à peu pour intégrer une galerie de personnages-types dans laquelle les auteurs peuvent puiser en fonction des besoins de leur argumentaire. Dans le domaine moral en tous cas, c'est donc par le regard de l'autre, Grec ou Romain, que Massinissa demeure mystérieusement le «héros» de la Numidie.

---

<sup>1</sup> C'est en effet dans l'*auctoritas* du personnage que réside une grande part de la force argumentative de l'*exemplum*. Pour reprendre les termes de Jean Gaillard, outre leur rôle de preuve, les hommes du passé sont utilisés «comme gages de la *dignitas* des arguments et des propositions qu'ils illustrent. Dans le choc des arguments et des idées, ils s'imposent comme d'autres s'imposent dans le choc des conflits politiques : par leur *auctoritas*», Gaillard 1978, 30.

## Bibliographie

- Barthes R., 1968, «L'effet de réel», *Communications* 11, 84-89.
- Cizek, E. 1988. «La poétique cicéronienne de l'histoire», *Bull. Assoc. Guillaume Budé*, 16-25.
- David J.-M., 1980, «*Maiorum exempla sequi* : l'exemplum historique dans les discours judiciaires de Cicéron», *Mélanges Ecole Fr. Rome Moyen-Age Temps Mod.* 92, 67-86.
- Dubuisson M., 1985, «La vision romaine de l'étranger - stéréotypes, idéologie et mentalités», *Cah. Cléo* 81, 82-98.
- Foulon É., 1993, «Philopœmen, Hannibal, Scipion : trois vies parallèles chez Polybe», *Rev. Études Grecques* 106, 333-79.
- Gaillard J., 1978, «*Auctoritas exempli* : pratique rhétorique et idéologie au I<sup>er</sup> siècle av. J.C.», *Rev. Études Lat.*, 30-34.
- Guard T., 2007, «Morale théorique et morale pratique : nature et signification des *exempla* dans le *De officiis* de Cicéron», *Vita Lat.* 176, 50-62.
- Marchal L., 1987, «L'histoire pour Cicéron», *Études Class.*, 41-64.
- Marchal L., 1988, «L'histoire pour Cicéron (II)», *Études Class.*, 241-64.
- Moos P., von 1988, *Geschichte als Topik : das rhetorische Exemplum von der Antike zur Neuzeit und die «historiae» im «Policraticus» Johanns von Salisbury* (Hildesheim, Zürich, New York).
- Mueller H.-F., 2002, *Roman religion in Valerius Maximus* (London).
- Saumagne C., 1931, «Les prétextes juridiques de la Troisième guerre punique», *Rev. Hist.* CLXVII et CLXVIII, 225-53 et 1-42.
- Weil R., 1988, «La composition de l'*Histoire* de Polybe», *J. Savants* 3, 185-206.





## **Stamatis FRITZILAS**

*Archaeologist,  
Director of Department of Museums,  
Exhibitions and Educational Programms,  
Ephorate of Prehistoric and  
Classical Antiquities Arcadia,  
Greece.*

### **Res Africae. The Greek historian Polybius of Megalopolis and Massanissa, the first King of the Numidians.**

Polybius of Megalopolis in Arcadia, the Greek historian of the rise of the Roman Empire (Fig. 1), describes in his various chapters the life and the achievements of the King Massanissa, whom he claimed to have interviewed<sup>1</sup>. Polybius lifetime (ca 200-118 B.C.) and

---

<sup>1</sup> For their invitation to participate in the conference, and for their warm hospitality, I would like to offer my thanks to the organizers, to the coordinator of the symposium Dida Badi (Maître de recherches et coordonnateur du Colloque), to the Director Hamid Bilek (S/ Directeur de la Valorisation et de la Promotion du Patrimoine-HCA) and to the scientific committee of this international conference which is organized under the auspices of the Presidency of the Republic of Algeria. I would like to extend my thanks to the Greek Embassy in Algiers and the Hellenic Ministry of Culture which forwarded the invitation to the conference of the Secrétaire Générale du Haut Commissariat à l'Amazighité, Si El Hachemi Assad. Finally, I have

Massanissa lifetime (ca. 239-148 B.C.) was a remarkable period in cross-cultural interactions. Polybius enjoyed a particularly close relationship with Scipio Aemilianus soon to become one of the most powerful Roman statesmen of his day. He journeyed throughout Italy and he visited Africa in the 150s, although still a Roman political prisoner. Polybius alone mentions the territories of Massanissa's ancestors and he has introduced the character of Massanissa in connection to his death. The references in Polybius Histories are invaluable source of information on the political and military work done by Massanissa, the first King of Numidia<sup>1</sup>.

In the company of Scipio and his relatives, Massinissa also met the Greek historian Polybius of Megalopolis, who seems to have liked the Numidian king and describes him as a cultivated man, whose mission it was to civilize his country (Fig. 2).

The Greek historian had a high regard for him. In the Histories, which covered the period of 264-146 B.C. in detail, there are a total of 23 references to Massanissa<sup>2</sup>. Most of these references or surviving fragments are from his book *Res Africae*<sup>3</sup>.

---

to express my warm thanks to Professor Mahfoud Ferroukhi and Mr. Mohamed Moussi.

<sup>1</sup> Schur, W. RE XIV, 1930, s.v. Massinissa, 2154-2165. Volkmann, H. Kleine Pauly 3, 1975, s.v. Massinissa, 1068-1070. Saumagne, Ch., La Numidie et Rome. Massinissa et Jugurtha. Essai, Paris 1966. Champion, Cr. B., Cultural politics in Polybius's Histories, California 2004, 161.

<sup>2</sup> Histories, 3.5, 9.25, 11.21, 14.3, 14.4, 14.8, 14.9, 15.3-5, 15.9, 15.12, 15.14, 15.18, 21.11, 21.21, 31.21, 36.16.

<sup>3</sup> L. Dindorf's translation of Polybius is considered an exemplary translation : T. Büttner-Wobst - L. Dindorf (eds), Πολυβίου Ἱστορίαι. Polybii Historiae, Leipzig 1882-1905. The Loeb Classical Library edition of Polybius is in six volumes: W.R. Paton, Polybius, The Histories, vol. I-VI, London 1922-1927. F.W. Walbank wrote a comprehensive commentary on the Histories in three volumes : A Historical Commentary on Polybius (Oxford : volume I, on Books

In contrast to other ancient writers referred to the king Massanissa, Polybius is the only one who met the king of Numidia and it seems that discussed the events with him, which he describes extensively. Polybius's sources are not identifiable. He owes a good deal to Scipionic traditions, and these may include both written and oral accounts.

Other ancient writers who referred to him, as Livy, Aelian and Diodorus, lived in other centuries and are based on the tradition of Polybius and only on the older written sources<sup>1</sup>. He was present at the destructions of Carthage and Corinth, in 146 B.C. Polybius is the most reliable of ancient historians and the best authority for this period<sup>2</sup>.

### **Wars of Carthage against Massanissa (Plb.3.5)**

The first reference to the Massanissa we found in book III, when Polybius writes about the true theory of historical causes and he characterizes him as king not of Numidia, but of Libya. Polybius notes among others : «The events

---

I-VI, 1957, volume II, on Books VII-XVIII, 1967, volume III, on Books XX-XXXIX, 1979). Translations and references to Polybius' histories are adapted from W.R. Paton's Loeb edition and from the text of F. Hultsch by E. S. Shuckburgh, *The Histories of Polybius*, London, New York, 1889. Reprint Bloomington 1962.

<sup>1</sup> Walsh, P.G., Massinissa. *Journal of Roman Studies*, Vol. 55, No. 1/2, 1965, 149-160.

<sup>2</sup> Polybius is the most important source for the rise of Roman imperialism during the Middle Roman Republic (c.265-c. 150 B.C.). General introduction to Polybius's techniques as historian : F.W. Walbank, *Polybius*, Berkeley 1972 (with earlier bibliography). M. Dubuisson, *Le Latin de Polybe : Implications historiques d'un cas de bilinguisme*. Paris 1985. F. W. Walbank, *Polybius, Rome and the Hellenistic World : Essays and Reflections*, Cambridge 2002. B.C. McGing, *Polybius : The Histories*. Oxford Approaches to Classical Literature. Oxford 2010. J. Crawley Quinn, *Imagining the Imperial Mediterranean*, in : B. Gibson and T. Harrison (eds), *Polybius and his World : Essays in memory of F.W. Walbank*, Oxford, 2013, 337-352.



I refer to are the wars of Rome against the Celtiberians and Vaccaei, those of Carthage against Massinissa, king of Libya<sup>1</sup>, and those of Attalus and Prusias in Asia...».

### **Massanissa and Hannibal's Greed (Plb. 9.25)**

The second reference to Massanissa we found in book IX in the description for the character of Hannibal (Fig. 3). The Carthaginian greed was traditional and Massanissa spoke of it to Polybius. According to his account, Hannibal does indeed seem to have been exceedingly fond of money, and so was his friend Mago who commanded in Bruttium. That account Polybius got from the Carthaginians themselves, But Polybius heard a still more detailed story from Massanissa, who maintained the charge of money-loving against all Carthaginians generally, but especially against Hannibal and Mago called the Samnite.

Among other stories, Massanissa told Polybius that these two men had from their earliest youth most generously shared all kinds of enterprises with each other and had each taken many cities both in Spain and Italy by force or by betrayal<sup>2</sup>. On no single occasion had they both participated in the same enterprise, but had always manoeuvred more carefully against each other than against the enemy, so that the one should not be present when the other took a city, to avoid any differences

---

<sup>1</sup> Polybius 3.5 : Καρχηδόνιοι δὲ τὸν πρὸς Μασαννάσαν βασιλέα τῶν Λιβύων.

<sup>2</sup> Polybius 9.25 : (Περὶ τῆς Ἀννίβου φιλαργυρίας) ἔτι δὲ **Μασαννάσου** ἀκριβέστερον διήκουσα, φέροντος ἀπολογισμοὺς καθόλου μὲν περὶ πάντων Καρχηδονίων, μάλιστα δὲ περὶ τῆς Ἀννίβου καὶ Μάγωνος τοῦ Σαννίτου προσαγορευομένου φιλαργυρίας. πρὸς γὰρ τοῖς ἄλλοις ἔφη γενναιοτάτα κεκοινωνηκότας ἑαυτοῖς πραγμάτων τοὺς προεισημένους ἀπὸ τῆς πρώτης ἡλικίας καὶ πολλὰς μὲν πόλεις κατ' Ἰβηρίαν, πολλὰς δὲ κατὰ τὴν Ἰταλίαν εἰληφότας ἑκατέρους, τὰς μὲν κατὰ κράτος, τὰς δ' ἐκ παραδόσεως,

arising between them from such causes and any sharing in the profits as they were of equal rank.

### **Battle of Ilipa - Futile Attack by Mago and Massanissa, 206 B.C. (Plb. 11.21)**

The third reference in Massanissa we find in the book XI in the description for the first strike in the battle of Ilipa during the futile attack by Mago (Polybius, 11.20-24)<sup>1</sup>. Massanissa fought on the Punic side in Spain from 212 till 206<sup>2</sup>. As the Berber prince led he Numidian cavalry detachments in the service of the Carthaginians. In the spring of 206 B.C. Hasdrubal, son of Gisco, assemble a large army, with the clear intention of attacking and destroying the Roman army of P. Cornelius Scipio (Fig. 4)<sup>3</sup>. Shortly after his arrival Scipio chose a position opposite of Hasdrubal's camp to build his own. Mago was joined at Ilipa by Hasdrubal Gisco, creating a force estimated about seventy thousand (70000), four thousand horse and thirty two elephants, considerably larger than Scipio's army according to Polybius. But Livy believes it was the lesser number<sup>4</sup>. Mago thought that it would be an excellent moment to attack the Romans while actually

---

<sup>1</sup> Polybius 11.21 : Μάγων δὲ νομίσας εὐφυῆ καιρὸν ἐπιθέσθαι καταστροατοπεδεύουσι τοῖς Ῥωμαίοις, ἀναλαβὼν τὸ πλεῖστον μέρος τῶν ἰδίων ἰππέων καὶ **Μασσαννάσαν** μετὰ τῶν Νομάδων, ἤλαυνε πρὸς τὴν παρεμβολήν, πεπεισμένος ἀφυλακτοῦντα λήψεσθαι τὸν Πόπλιον.

<sup>2</sup> Livy 28, 16-11. 28, 35. Moore, F.G., Livy. Loeb Classical Library, 14 vols, Harvard 1971.

<sup>3</sup> Schur, W., Scipio Africanus und die Begründung der römischen Weltherrschaft, Leipzig 1927. Bengtson, H., Scipio Africanus: Seine Persönlichkeit und seine weltgeschichtliche Bedeutung, Historische Zeitschrift 168, 1943, 487-508. Scullard, H.H., Scipio Africanus : Soldier an Politician, London 1970. Christ, K., Hannibal und Scipio Africanus. in : Christ, K., Römische Geschichte und Wissenschaftsgeschichte. vol. 1. Darmstadt 1982. 1-15. Acimovic, A., Scipio Africanus. New York 2007.

<sup>4</sup> Livy 28.12-15.

engaged in making their camp, he therefore rode up to the entrenchment with the greater part of his own cavalry and Massanissa with the Numidians, persuaded that he should catch Scipio off his guard. Scipio had however all along foreseen this, and had placed some cavalry equal in number to those of the Carthaginians under cover of some hills. He had them attack the attackers. The Carthaginian attack was repelled and the Carthaginians returned to their camp.

### **Massanissa joined the Roman forces and burn the enemy camp (203 B.C.)**

In the book XIV of the Histories of Polybius there are seven references to Massanissa for military events of the year 203 B.C. in connection with the arrival in Africa of Publius Scipio and his war against the Carthaginians. In Africa Massanissa joined Africanus and the Romans after their landing at Cape Farina in 204 B.C. Though he had only 200 or 60 horses he immediately proved his value<sup>1</sup>. There are some references in war actions, when Scipio was preparing to attack Utica. Polybius (Plb. 14.3) says that «the Roman general summoned the spies whom he had sent at different times to reconnoitre the enemy's quarters, and carefully compared and studied the accounts they gave about the roads leading to the hostile camps and the entrances to them, employing Massanissa to criticise their words and assist him with his advice owing to his personal knowledge of the ground»<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Livy 29, 33.8.

<sup>2</sup>Polybius 14.3: μετὰ δὲ ταῦτα τοὺς κατασκόπους ἀνακαλεσάμενος, οὓς ἐτύγχανε διαπεμπόμενος εἰς τὰ τῶν πολεμίων στρατόπεδα, συνέκρινε καὶ διηρεῦνα τὰ λεγόμενα περὶ τε τῶν προσβάσεων καὶ τῶν εισόδων τῶν εἰς τὰς παρεμβολάς, χρώμενος ἐπικριτῆ τῶν λεγομένων καὶ συμβούλῳ **Μασσαννάσῃ** διὰ τὴν τῶν τόπων ἐμπειρίαν.

There is relative reference to the Numidian king in the destruction of the camp of Syphax by C. Laelius and Massanissa. Early in 203 Scipio's brilliant tactic in setting fire to the enemy camps owed much to Massanissa's local knowledge and prompt execution (Fig. 5). Polybius (Plb. 14.4) says that «Scipio assigned to Gaius Laelius and Massanissa half of his Roman soldiers and all his Numidians, with orders to attack the camp of Syphax, urging them to quit themselves like brave men and do nothing carelessly, as they well knew that the more the darkness in night attacks hinders and impedes the sight, the more must one supply the place of actual vision by skill and daring. Laelius and Massanissa dividing their forces into two attacked the enemy simultaneously». The huts were, Polybius remarks, very suitable for setting on fire, since the Numidians used neither wood nor earth for their huts, but only reeds and matting. Laelius remained to cover the operation, and Massanissa, knowing the places by which those who were trying to escape from the flames would have to pass, stationed his own men at those posts. Massanissa surrounded the camp and covered the exits, and finally as soon as the fire began Laelius attacked. «Absolutely none of the Numidians had any suspicion of the actual fact, not even Syphax, but they all supposed that the camp had caught fire by accident<sup>1</sup>. When they rushed out of their huts, many were trampled to death in the passages that led out of the camp, and many others were caught by the flames and consumed, while all those who escaped from the fire

---

<sup>1</sup> Polybius 14.8 : ὁ μὲν οὖν Λαίλιος ἔχων ἐφεδρείας τάξιν ἔμενον· ὁ δὲ Μασαννάσας εἰδὼς τοὺς τόπους, καθ' οὓς ἔμελλον οἱ φεύγοντες τὸ πῦρ ποιήσασθαι τὴν ἀποχώρησιν, ἐν τούτοις ἐπέστησε τοὺς αὐτοῦ στρατιώτας. τῶν δὲ Νομάδων οὐδεὶς ἀπλῶς συνυπώπτευσεν τὸ γινόμενον, οὐδ' αὐτὸς ὁ Σόφαξ, ἀλλ' ὡς αὐτομάτως ἐμπεπρησμένου τοῦ χάρακος, ταύτην ἔσχον τὴν διάληψιν.

fell into the midst of the enemy, and were killed, without knowing what was happening to them or what they were doing». Perhaps Polybius' source here was Massanissa himself. The description of the above passage may echo the enthusiasm of Massanissa, who was present and may have been an informant about it when Polybius met him.

### **Massanissa and Scipio vs. Hasdrubal Gisgo and Syphax during the battle on the Great Plains. June, B.C. 203.**

The other three passages for Massanissa in the book XIV of the Histories were mentioned in connection to the victorious Battle on the Great Plains. A month later, when the Romans conquered a hastily-levied Numidian and Carthaginian force in the «Great Plains» of the Bagradas valley, the Numidian cavalry of Massanissa played a decisive part. According to the account of Polybius (14.8), «Scipio stationed his Italian cavalry on the right wing and the Numidians with Massanissa on the left. Syphax and Hasdrubal placed the Celtiberes in the centre opposite the Roman cohorts, the Numidians on the left, and the Carthaginians on the right. On the first encounter the Numidians reeled before the Italian cavalry, and the Carthaginians before those under Massanissa, their courage having been broken by previous defeats<sup>1</sup>, but the Celtiberians fought bravely holding out against the Romans.

---

<sup>1</sup> Polybius 14.8 : ὁ μὲν οὖν Πόπλιος ἀπλῶς κατὰ τὸ παρ' αὐτοῖς ἔθος ἔθηκε πρῶτον μὲν τὰς τῶν ἀσάτων σημαίας, ἐπὶ δὲ ταύταις τὰς τῶν προγκίπων, τελευταίας δ' ἐπέστησε κατόπιν τὰς τῶν τριαρίων· τῶν δ' ἰπέων τοὺς μὲν Ἰταλικοὺς ἐπὶ τὸ δεξιὸν ἔθηκε, τοὺς δὲ Νομάδας καὶ Μασαννάσαν ἐπὶ τὸ λαίον. οἱ δὲ περὶ τὸν Σόφακα καὶ τὸν Ἀσδροῦβαν τοὺς μὲν Κελτίβηρας μέσους ἔταξαν ἀντίους ταῖς τῶν Ῥωμαίων σπείραις, τοὺς δὲ Νομάδας ἐξ εὐωνύμου, τοὺς δὲ Καρχηδονίους ἐκ τῶν δεξιῶν. ἅμα δὲ τῷ γενέσθαι τὴν πρώτην ἔφοδον εὐθέως οἱ Νομάδες ἐνέκλιναν τοὺς Ἰταλικοὺς ἵππεις, οἱ τε Καρχηδόνιοι τοὺς περὶ τὸν Μασαννάσαν, ἅτε πλεονάκις ἤδη προητημένοι ταῖς ψυχαῖς.

For they had no hope of saving themselves by flight». According to the next account of Polybius (Plb. 14.9), «Syphax with his cavalry made his way safely back home and Hasdrubal also with the survivors of his force reached Carthage. After this, it was decided that Scipio with a part of his army should go round to the several cities, while Laelius and Massanissa with the Numidians and the rest of the Roman legions should follow up Syphax and not give him time to stop or make any preparations for resistance».

The battle of the Great Plains was followed by the defeat and capture of Syphax (Fig. 6)<sup>1</sup>. With Laelius, Massinissa now liberated his territories, and advanced westward to capture Syphax in a final engagement east of Cirta. Massinissa took possession of the capital and doubtless of Queen Sophonisba as well<sup>2</sup> (Fig. 7). The Roman general Scipio demanded that she be surrendered and sent captive to Rome. Massanissa not daring to defy Scipio, sent her a cup of poison which she drank. Sophonisba's death is a popular theme among Baroque painters of Italy and northern Europe (Fig. 8). In the following year Massanissa took contingents from the Roman army in order to establish his dominance over Masaesylian territory.

### **Scipio summons Massanissa to his aid.**

#### **Last Year of the Second Punic War (202 B.C.)**

In the book XV of Polybius Histories there are seven references to Massanissa for military events of the Last Year of the Second Punic War (202 B.C.) After Scipio's victory on the Great Plains in North Africa and the pursuit of Syphax, Carthago had recalled Hannibal

---

<sup>1</sup> Livy 30, 11-15.

<sup>2</sup> Schur, W. RE XIV, 1930, s.v. Massinissa, 2156-7.

Barcas. According to the account of Polybius (Plb. 15.3), Hannibal at this time was very poorly off for cavalry. Because this, Hannibal's cavalry reinforced by a certain Numidian named Tychaeus, who was a friend of Syphax, and was reputed to possess the most warlike cavalry in Libya. Hannibal asked Tychaeus to help him and join in saving the situation, as he knew well that, if the Carthaginians won, he could retain his principality, but if the Romans were victors, he would risk losing his life too, owing to Massanissa's greed of power<sup>1</sup>.

This prince was convinced by these arguments, and joined Hannibal with two thousand horsemen. This time Scipio kept sending messages Massanissa, explaining to him how the Punic government had broken the terms, and begging him to collect the largest army he was able and join him at full speed. Massanissa was possibly busy recovering territory and not very prompt in responding. But he was hastily summoned to rejoin Scipio before the final battle against Hannibal.

The Greek historian notes : «For as soon as the treaty had been made, Massanissa had immediately departed with his own army and ten Roman cohorts, infantry and cavalry accompanied by some commissioners from Scipio, in order not only to recover his paternal kingdom, but with the assistance of the Romans to add that of Syphax to it» (Plb. 15.4)<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Polybius 15.3 : διὰ τὴν **Μασαννάσου** φιλαρχίαν.

<sup>2</sup> Polybius 15.4 : ὁ γὰρ **Μασαννάσας** ἄμα τῷ γενέσθαι τὰς συνθήκας, καθάπερ εἴρηται πρότερον, εὐθέως ἀφώρμησε μετὰ τῆς ἰδίας δυνάμεως, προσλαβὼν δέκα σημαίας Ῥωμαϊκὰς ἰππέων καὶ πεζῶν καὶ πρεσβευτὰς παρὰ τοῦ στρατηγοῦ, χάριν τοῦ μὴ μόνον τὴν πατρῴαν ἀρχὴν ἀπολαβεῖν, ἀλλὰ καὶ τὴν τοῦ Σόφακος προσκατακτήσασθαι διὰ τῆς Ῥωμαίων ἐπικουρίας· ὁ καὶ συνέβη γενέσθαι.

### **Arrival of Massanissa east to Zama (Plb. 15.5)**

According to the next account of Polybius Massanissa then led a contingent of 6000 cavalry and 4000 infantry east to Zama where the Romans were encamped (Plb. 15.5). Scipio delayed the engagement for long enough to allow for Massanissa to join him. «Scipio received him with cordiality (Fig. 9), and congratulated him on having brought under his dominion all those who had previously been subject to Syphax. Thus reinforced, he removed his camp to Naragara». Both armies met near a place called Zama<sup>1</sup>. «Scipio (Plb. 15.9) posted on his left wing Gaius Laelius with the Italian horse, and on the right wing Massanissa with the whole of his Numidians». Massanissa's cavalry on the Roman right was against the Numidian horse on the Carthaginian left.

### **The flight of the Carthaginian cavalry during the battle of Zama (202 B.C.)**

When all war ready for battle on both sides, the two opposing forces of Numidian cavalry having been for some time engaged in skirmishing attacks upon each other. Hannibal ordered the drivers of the elephants to charge the enemy (Fig. 10). When the horns and trumpets sounded shrilly from all sides, some of the animals took fright and at once turned tail and rushed back upon the Numidians contingents of the Carthaginian army, and this enabled Massanissa with great speed to deprive the Carthaginian left wing of its cavalry support (Plb. 15.12). The rest of the elephants falling on the Roman velites in the space between the two main armies, both inflicted and suffered much loss, until finally in their terror some of them escaped through the gaps in

---

<sup>1</sup> Walbank, F.W., A historical commentary on Polybius, vol. II. Commentary on books VII-XVIII, Oxford 1967, 439-465.



the Roman line with Scipio's foresight had provided. It was at this moment that Laelius, availing himself of the disturbance created by the elephants, charged the Carthaginian cavalry and forced them to headlong flight. He pressed the pursuit closely, as likewise did Massanissa (Plb. 15.12). According to the next account of Polybius (Plb. 15.14) «being nearly equal in numbers, spirit, courage, and arms, the battle was for a long time undecided and is decided by the return of the Roman and Numidian cavalry. With the battle hanging in the balance, Masinissa's cavalry, having driven the fleeing Carthaginian horsemen away, returned and immediately fell onto the rear of the Carthaginian lines». This decided the battle and at once Hannibal's army began to collapse. His cavalry-victory on the Roman right enabled him to round on the Carthaginian rear while the infantry-battle remained precariously poised. His Numidian cavalry were essential in Scipio's victory at Zama, the final battle which decided the war in favour of Rome and ended the Second Punic War and Carthage's power.

### **The terms of the treaty between Massanissa, Rome and Carthago**

#### **after the battle of Zama, B.C. 201 (Plb. 15.18)**

Following the battle at Zama, the Roman general Scipio was eager to sign and seal a treaty with the Carthaginians. The terms of the treaty between Rome and Carthago of 201 B.C. were nonetheless very demanding, and included provision for Scipio's protégé (protected) Massanissa. After the provisions for war reparations and arms limitations came an absolute restriction on the Carthaginian's right to wage war without the consent of Rome, and a demand that they live at peace with Massanissa and the Numidians.

Polybius writes (15.18) that «the Carthaginians were to restore to King Massanissa, all houses, lands and cities and other property belonging to him or his ancestors within the frontiers assigned to that king, they were to go to war with no people outside Libya at all, and with none in Libya without consent from Rome»<sup>1</sup>. Polybius clearly distinguishes waging war outside Africa (which is completely forbidden) and waging war inside Africa (which requires Roman approval). Scipio gave Massanissa the whole realm of Syphax as well as rule over the Massylians<sup>2</sup>. The Second Punic War was over and for his services Massanissa became king and unificator of Numidia for over fifty years. The Romans were deeply in his debt for his vital assistance in their African operations.

### **Massanissa and Rome**

In the book XXI of Histories there is the nineteenth fragment dealing with Massanissa and Carthage in connection with the universal policy of Rome. It could be from the *res Africae* of the year 162/1 or 161/0 B.C. The Greek historian says (Plb. 21.11) that «the Romans themselves created some new kingdoms, and had augmented the power of other princes, making their dominion many times more extensive than formerly. In Spain they cited the cases of Andobales and Colichas, in Africa that of Massanissa, and that of Pleuratus in Illyria, all of whom they said they had made real and

---

<sup>1</sup> Polybius 15.18 : πόλεμον μηδενὶ τῶν ἔξω τῆς Λιβύης ἐπιφέρειν καθόλου μηδὲ τῶν ἐν τῇ Λιβύῃ χωρὶς τῆς Ῥωμαίων γνώμης· οἰκίας καὶ χώραν καὶ πόλεις, καὶ εἴ τι ἕτερόν ἐστι Μασαννάσου τοῦ βασιλέως ἢ τῶν προγόνων ἐντὸς τῶν ἀποδειχθησομένων ὄρων αὐτοῖς πάντα ἀποδοῦναι Μασαννάσα.

<sup>2</sup> Die Numider : Reiter und Könige nördlich der Sahara, H.G. Horn - Ch. B. Rüger (eds.), Rheinisches Landesmuseum Bonn, Ausstellung 29.11.1979-29.2.1980, Bonn 1979, 675 (karte 4).

acknowledged kings out of petty and insignificant princelets. In Greece itself they adduced the cases of Philip and Nabis». Yet, the Greek historian continues (21.21) : «Massinissa was once enemy (Rome) and finally sought safety (with the Romans) accompanied by only a few horsemen, king of the greater part of Africa, simply because he kept faith (with Scipio) in one war against Carthage». The claim that these men were raised from dynasts to true kings was probably doctrine and exaggerated. It is untrue of Andobales and of Colichas too little is known. Massanissa certainly gained substantial territories but Pleuratus merely had the advantages of any client king.

### **Massanissa and Carthage**

In the book XXXII of Polybius Histories there is the twentieth and twenty one references to the Numidian king. Between the second and third Punic wars Massanissa constantly encroached on Carthaginian territory. The controversies between Massanissa and Carthage, were encouraged by the Romans. Carthage seems to have maintained possession of Emporia, beyond the Phoenician Trenches which was attacked by Massanissa, but claimed by Carthage in accordance with the treaty<sup>1</sup>. Polybius (Plb. 32.2) writes : «In Africa Massanissa resolved to try his strength with the Carthaginians. He saw the numbers of the cities founded on the coast of the Lesser Syrtis and the fertility of the country which they call Emporia, and he had long been casting an envious eye upon the revenues which those places produced». The Emporia, the Carthaginian market-towns in the vicinity of the lesser Syrtis were

---

<sup>1</sup> The events in question belong probably to the middle sixties and Massanissa's attack may have started about 167/6 B.C.

important commercially and for its trade with central Africa. Polybius continues : «he easily made himself master of the open country as he could command it, owing to the Carthaginians, who had always been poor soldiers, having latterly become completely enervated in consequence of the long peace. But he was unable to get possession of the towns, because they were carefully guarded by the Carthaginians. Both parties appealed to the Roman Senate about their differences, and frequent embassies coming to Rome from both sides, it always happened that the Carthaginians got the worst of it in the judgment of the Romans, not because they had not right on their side, but because the judges were convinced that it was in their own interest to decide against them». It is clear that the Romans invariably support Massanissa. For instance, Polybius continues, Massanissa was himself at the head of an army in pursuit of Aphther (B.C. 193)<sup>1</sup> who had revolted against him, and asked permission of the Carthaginians to go through this territory, which they refused on the ground that it had nothing to do with him. But nevertheless at the end the Carthaginians were in such straits owing to the decisions of the senate, that they not only lost the country and the towns in it, but had to pay besides five hundred talents as mesne profits from the district<sup>2</sup>. In 201, 193, 182, 172, 161, 154, 153, the Senate had resolved disputes between Carthage and Massanissa in the latter's favour<sup>3</sup>. Subsequently Massanissa's attacks begin on a systematic basis, first

---

<sup>1</sup> Livy 34, 62.

<sup>2</sup> A more detailed statement is found in Appian, *Res Punicae*, 67 sq. White, H., *Appian's Roman History*, Loeb Classical Library, 4 vols. Harvard 1964.

<sup>3</sup> Storm E., *Massinissa : Numidien im Aufbruch*, Schriften der Wissenschaftlichen Gesellschaft an der Johann Wolfgang Goethe-Universität Frankfurt am Main, Nr. 16, Stuttgart 2001, 57-77.

in the Emporia area in the 160's, and then in the Great Plains in the 150's. The disastrous war with Massanissa led directly to the Third Punic War. The war- decision was taken in 150 and the declaration made in 149. Massanissa's historical importance resides and in his long attempt to subvert the Carthaginian power. An exemplary Roman ally, first in war and then as provider of troops, he obtained considerable latitude in seizure of Carthaginian territory, especially between a 170 and 150, when by the Roman Senate ensured that he retained his large-scale acquisitions.

### **Death of Massanissa 148 B.C. (Plb. 37.10)**

The ancient Numidian king died in 148 B.C., during the Third Punic War. His actual reign was c. 55 years. Early in 148 the Romans alarmed the army's lack of success and Massanissa's neutrality, dispatched embassy to the king to ask again for help. This embassy found him already dead. A little before his death, Massanissa invited Scipio to see to the succession (Fig. 11). Polybius notes : «Scipio arrived in Cirta two days after the king's death and settled everything properly and fairly». One may interpret this remark as a sign of the great care given this long-term friend of Rome, after the death of a very important ally in time of war.

### **Polybius's praise of Massanissa**

In the book XXXVI of Histories there is a comprehensive passage to Massanissa in connection with his fortunate career and physical vigour. Polybius describes the character of the leading statesmen<sup>1</sup> : «Massanissa, the king of the Numidians in Africa, one of the best and most

---

<sup>1</sup> Walbank, F.W., A historical commentary on Polybius, vol. III. Commentary on books XIX-XL, Oxford 1979, 675-678.

fortunate men of our time, reigned for over sixty years, enjoying excellent health and attaining a great age, for he lived till ninety. He was, besides, the most powerful man physically of all his contemporaries: for instance, when it was necessary to stand, he could stand in the same place for a whole day without shifting, and again, if he were seated, he never used to get up. And he could also continue to ride hard by night and day without feeling any worse. And he could also continue to ride hard by night and day without feeling any worse (Fig. 12). The following is a proof of his bodily strength. At the age of ninety, the age at which he died, he left a son of four years old called Sthembanus, who was afterwards adopted by Micipses, and four sons besides him. Owing, again, to the affection existing between these sons, he kept his whole life free from any treasonable plot and his kingdom unpolluted by any family tragedy. But his greatest and most divine achievement was this: Numidia had been before his time universally unproductive, and was looked upon as incapable of producing any cultivated fruits, he first and alone proved that it was as capable as any other country of bearing all kinds of crops, by cultivating farms to the extent of ten thousand plethra for each of his sons which produced all kinds of crops. It is only proper and just to pay this tribute to his memory on his death<sup>1</sup>». Polybius says that each of Massinissa's ten surviving sons received an estate of 10000 plethra (which represents a combined total of about 23500 acres). Agriculture was long established in eastern Numidia, but it is obvious that Massinissa and

---

<sup>1</sup> Livy gives the Roman view of the king's character when he imagines Hasdrubal saying of the young Numidian : «Masinissa was a man of far loftier spirit and far greater ability than had ever been seen in anyone of his nation. He had often given evidence to friends and enemies alike of a valour rare amongst men».

his son Micipsa extended the areas of cultivation. This claim is partly echoed by Appian, and Strabo claims that Massanissa converted the nomads into citizens and farmers<sup>1</sup>. Massanissa's contribution was not so much innovation as the extension of the agriculture developed by the Carthaginians. The Greek historian Polybius wrote, rightly in our opinion, for him high praise, what might be regarded as an obituary for the celebrated leader.



*Fig. 7- Sophonisba requesting help from Massinissa. Giambattista Zelotti, Bridgeman Art Library / Villa Caldogno-Nordera, Caldogna, Italy.*

<sup>1</sup> Appian, Lib. 106, Strabo 17. 3. 15.



Fig. 8- King Massinissa pointing to Sophonisba. A slave with the cup of poison Copper-engraving by Jean Gerardin (c.1675-1680) after Pietro da Cortona (Berrettini) (1596-1669) Palazzo Pitti, 1691.





Fig. 9- Scipio upbraiding Massinissa. Scipio dressed in armor, holds saber in right hand and grasps sword in other. Massanissa stands before Scipio with arms crossed over his chest. c. 1590-1600. Flemish Tapestry, wool and silk (Dim. H 8'3" x W 6'5"). Reymbouts, Martin II (Netherlandish (before 1600) - Flanders, b.1570-d.1619) (workshop, attr.). Brussels, Musées royaux d'art et d'histoire.

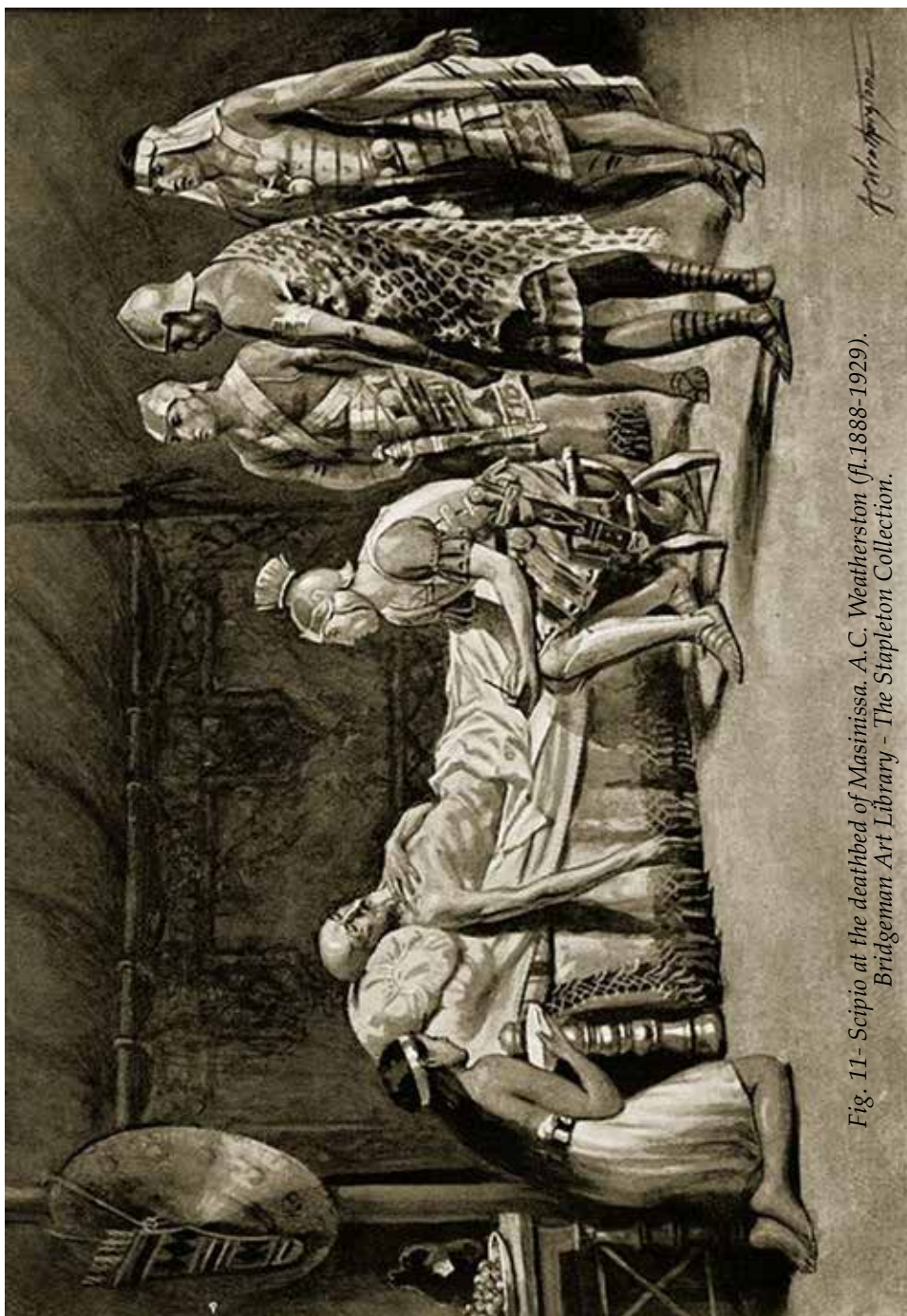


Fig. 11- Scipio at the deathbed of Masinissa. A.C. Weatherston (fl.1888-1929).  
Bridgeman Art Library - The Stapleton Collection.



MASSINISSA RE DE' NUMIDI  
Vedi il Maffei Gemm. ant. Tom. 1. n. 95.

*Dis. Domenico Campiglia del.*

*Inc. G. G. G. Inc.*

Fig. 12- Helmeted head attributed to the King Massinissa. Rome, Musei Capitolini, Palazzo Nuovo, Sala del Galata (former Hall of the Philosophers, From the Albani Collection, inv. B 152). Roman work of the early Empire (1-2 A.D.) Height 0.59 m.

## List of figures

**Fig. 1-** Modern bust of the historian Polybius (200-118 B.C.). City Hall of Megalopolis in Arcadia, Greece.

**Fig. 2-** Helmeted head attributed to the King Massanissa according to H. Stuart Jones, *A Catalogue of the ancient sculptures preserved in the municipal collections of the sculptures of the Museo Capitolino*, Oxford 1912, p.246-7, no. 68, pl. 57. Roman work of the early Empire (1-2 A.D.). Rome, Musei Capitolini, Inv. S 581. Palazzo Nuovo, Sala del Galata (former Hall of the Philosophers, Collezione Albani, inv. B 152). Height 0.59 m. (Date of Photo : 1890 ca. Alinari Archives-Anderson Archive, Florence-Getty Images).

**Fig. 3-** A marble bust, reputedly of Hannibal Barca, found at the ancient city-state of Capua, National Museum Naples. From H. Mommsen, *Römische Geschichte*, Wien-Leipzig, 1932, 265.

**Fig. 4-** Bust of «Scipio Africanus» (Publius Cornelius Scipio Africanus, The Elder, 236-184 B.C.). Bronze, 1<sup>st</sup> cen. B.C. National Archaeological Museum of Naples, Italy.

**Fig. 5-** Scene of burning camps of Syphax and Hasdrubal. 17<sup>th</sup> century, iron (H. 17.8 cm, L. 24.8 cm). Metropolitan Museum of Art, inv. number. 51.26.2.

**Fig. 6-** The Victory of Scipion over Syphax. c. 1532. Master of the Die (Italian, active Rome, ca. 1530-60). Engraving on paper (211 x 246 mm). Gift of Mr. Bernard F. Rogers. The Art Institute of Chicago. Accession Number : 17.50.16-151.

**Fig. 7-** Sophonisba requesting help from Massinissa. Giambattista Zelotti , Bridgeman Art Library / Villa Caldogno-Nordera, Caldogna, Italy.

**Fig. 8-** King Massinissa pointing to Sophonisba. A slave with the cup of poison Copper-engraving by Jean Gerardin (c.1675-1680) after Pietro da Cortona (Berrettini) (1596-1669) Palazzo Pitti, 1691.

**Fig. 9-** Scipio upbraiding Massanissa. Scipio dressed in armor, holds saber in right hand and grasps sword in other. Massanissa stands before Scipio with arms crossed over his chest. c. 1590-1600. Flemish Tapestry, wool and silk (Dim. H 8'3" x W 6'5"). Reymbouts, Martin II (Netherlandish (before 1600) - Flanders, b.1570-d.1619) (workshop, attr.). Brussels, Musées royaux d'art et d'histoire.

**Fig. 10-** Battle of Zama. A stampede of the elephants. Oil on panel (59 x 42.7 cm). Cornelis Cort (after 1567). USA, Illinois, Art Institute of Chicago, Chicago, George F. Harding Collection, Accession number. 1990.563.

**Fig. 11-** Scipio at the deathbed of Masinissa. A.C. Weatherston (fl.1888-1929). Bridgeman Art Library - The Stapleton Collection.

**Fig. 12-** Helmeted head attributed to the King Massinissa. Rome, Musei Capitolini, Palazzo Nuovo, Sala del Galata (former Hall of the Philosophers, From the Albani Collection, inv. B 152). Roman work of the early Empire (1-2 A.D.) Height 0.59 m.

Drawing from G.G. Bottari, Musei Capitolini. Tomus Primus, Philosophorum, poetarum, oratorum, virorumque illustrium Hermas continens cum animadversionibus italice primum nunc latine editis vol, 1. Roma 1750, p.36, pl.77, 78.



**Attilio MASTINO**  
*Recteur de l'Université de Sassari,  
Enseignant d'Histoire romaine,  
Rome, Italie.*

## Massinissa et la question de l'emporia.

1- Dans le livre XXXVI des Histoires, Polybe présente un *elogium* du roi numide Massinissa, au moment de sa mort, en 148 av. J.C., alors que le destin fatal de Carthage s'accomplissait avec la Troisième guerre punique :

### *Bellum punicum tertium*

[Polybe affirme] que Massinissa, roi des Numides en Lybie, était le meilleur et le plus heureux des rois de notre temps, et il régna plus de soixante ans, en vivant longtemps et en parfaite santé (en effet il vécut jusqu'à quatre-vingt-dix ans). C'était, du point de vue physique, l'homme le plus vaillant de son temps : s'il fallait rester debout il pouvait le faire, bien solide sur ses jambes, pendant une journée entière, tandis que s'il fallait rester assis il ne se levait pas et il ne ressentait aucune fatigue s'il devait chevaucher nuit et jour. [...] Grâce à l'affection

réci-proque qui le liait à ses enfants, son règne ne subit aucun complot et aucune intrigue familiale. Mais la plus éclatante et la plus divine de ses œuvres fut la suivante: la Numidie était stérile et on la croyait incapable, par nature, de produire des fruits cultivés, il fut le premier et le seul à prouver que cette terre pouvait au contraire porter toutes espèces de fruits, en constituant pour chacun de ses fils des domaines de dix mille plèthres, à une certaine distance l'un de l'autre, qui se révélèrent extrêmement fertiles. Au moment de la mort de Massinissa on pourra donc lui rendre, à juste titre, un hommage mérité. Scipion arriva à Cirta le troisième jour après la mort du roi et régla parfaitement toute chose<sup>1</sup>.

Dans l'*elogium*, au-delà des thèmes topiques, l'historien de Mégalopolis souligne le rôle de Massinissa dans la mise en culture «révolutionnaire» de son royaume qu'il développa selon les formes «modernes» définies par les traités carthaginois *de re rustica*, tellement célèbres qu'ils furent traduits en latin par décision du sénat romain (traité de Magon).

Certes, il ne s'agissait pas d'une introduction tardive de l'agriculture dans une région caractérisée par le nomadisme des éleveurs, amplifié par la paréty-mologie grecque de *Numides / Nomades* (les bergers errants) ; mais il convient de parler plutôt d'une prise de conscience de la part du grand souverain numide du rôle d'une agriculture spécialisée, visant la sédentarisation des tribus, la croissance démographique et la mise en place de formes intérieures et extérieures d'échange, au sein d'une *basileia* hellénistique qui s'étend de l'Atlantique, depuis les *Maurusioi*, jusqu'au royaume de Cyrène.

Dans ce contexte, la constitution urbaine, que le monde numide connaissait déjà, prit une importance

---

<sup>1</sup> Pol. XXXVI, framm. 16. Ed. R. Nicolai.

fondamentale et se développa, au moins à partir du III<sup>e</sup> siècle av. J.C., grâce à l'influence des Carthaginois. Le rôle de Massinissa dans la formation d'une culture urbaine chez les Numides se concrétisa dans les formes de monumentalisation mises en œuvre dans les principaux centres de la Numidie et par la diffusion des codes écrits et oraux, *in primis* du code écrit libyen<sup>1</sup> et du code oral numide, non seulement puniques mais aussi, exceptionnellement, grecs et latins.

2- Massinissa, fils de Gaïa, rois des Massyles, avait eu une éducation politique, militaire et culturelle en contact avec le monde punico-hellénistique de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle av. J.C. Au cours de la guerre d'*Hannibal* en Ibérie, Massinissa avait combattu contre les Carthaginois, tout en nouant probablement, dans la deuxième phase du conflit, des rapports avec les Romains<sup>2</sup>.

En Afrique, les Massyles avaient été les alliés fidèles de Carthage lors du conflit entre le souverain des Massaesytes, *Syphax*, et les Carthaginois, conflit qui

---

<sup>1</sup> J.B. CHABOT, *Recueil des inscriptions libyques*, Paris 1940-41 ; L. GALAND, *Inscriptions libyques*, dans *Inscriptions Antiques du Maroc*, Paris 1966 ; G. CAMPS, *Recherches sur les plus anciennes inscriptions libyques de l'Afrique du Nord et du Sahara*, «Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques», n.s., 10-11B (1974-75), pp.143-166 ; L. GALAND, *L'alphabet libyque de Dougga*, «Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée», 13-14 (1973), pp.361-368 ; L. GALAND, *Les alphabets libyques*, in «Antiquités Africaines», 25 (1989), pp.69-81 ; S. CHAKER, S. HACI, *A propos de l'origine et de l'âge de l'écriture libyco-berbère*. Réflexions du linguiste et du préhistorien, dans S. CHAKER, A. ZABORSKI, *Etudes berbères et chamito-sémitiques*. Mélanges offerts à Karl-G. Prasse, Paris-Louvain 2000, pp.95-111 ; W. PICHLER, *Origin and Development of the Libyco-Berber Script*, Köln 2007 ; A. EL KHAYARI, *Nouvelles remarques épigraphiques et chronologiques sur l'inscription des Azibs n'Ikkis (Haut Atlas, Maroc)*, «Bulletin d'Archeologie Marocaine», XXI (2009), pp.134-142 ; D. CASAJUS, *Déchiffrages. Quelques réflexions sur l'écriture libyco-berbère*, «Afriques», 2011 (<http://afriques.revues.org/579>).

<sup>2</sup> G. DE SANCTIS, *Storia dei romani*, II, Torino 1916, p.521.



retint les Puniques sur le champ de bataille africain alors qu'ils auraient dû concentrer toutes leurs forces sur le théâtre ibérique.

Dans cette guerre numido-carthaginoise, *Syphax* avait obtenu l'aide des Romains en la personne d'un *Statorius* chargé d'organiser les milices de *Syphax* selon le modèle romain. La paix entre *Syphax* et Carthage fut stipulée vers 212 av. J.C. avant que *Hasdrubal* ne se rende en Ibérie<sup>1</sup>.

A la suite de la perte de l'Espagne par les Carthaginois (bataille d'*Ilipa*), *Syphax* put donc non seulement maintenir la paix avec les Puniques (en abandonnant l'Espagne, *Hasdrubal* put même aborder dans le royaume de *Syphax*) mais aussi préserver son rapport avec les Romains auprès desquels il avait envoyé des ambassadeurs pour confirmer son amitié<sup>2</sup>.

Ce n'est pas un hasard si *Scipion* et *Hasdrubal* furent reçus à la cour de *Syphax* après l'affrontement ibérique d'*Ilipa* sans toutefois atteindre une alliance avec les Romains mais établissant ainsi un lien entre les Carthaginois et les Numides *Massaesyles*.

Après la guerre, la politique entre les *Massaesyles* et les *Massyles* eut un résultat violent avec le meurtre du père de *Massinissa*, *Gaïa*. Après *Oezalcès*, ce fut son neveu *Capussa* qui monta sur le trône. Ce dernier mourut peu de temps après au cours d'une bataille contre le numide *Mazétule* qui assumait le rôle de tuteur du frère cadet de *Capussa*, *Lacumazès*.

Le résultat confus des luttes dynastiques dans le royaume des *Massyles* poussa *Massinissa*, qui avait alors trente ans, à vouloir reconquérir le royaume de son père. Ayant abandonné l'Espagne en 206 et débarqué en Maurétanie,

---

<sup>1</sup> Appian., Iber. 17.

<sup>2</sup> Liv. XXVII 4.

Massinissa obtint que le roi *Baga* lui donne une escorte de Maures qui le conduisit jusqu'aux frontières du royaume massyle.

Au nom de Gaïa, il réussit à réunir les milices fidèles à son père et entreprit une bataille contre *Lacumazès* et son tuteur *Matézule*, soutenus en vain par des troupes massyles.

A ce moment-là, Carthage et *Syphax* s'allièrent pour abattre le fils ambitieux de Gaïa.

La perte du royaume que Massinissa venait de reconquérir, perte causée par *Syphax*, et la situation de conflit qui suivit, jusqu'à l'affirmation de Massinissa même sur le royaume des Massyles et l'unification de ce dernier avec le royaume des Massaesylyes, grâce à son alliance avec les Romains, est racontée dans le livre XXIX de Tite-Live<sup>1</sup> et dans une reconstruction romanesque d'Appien<sup>2</sup>.

Gaetano De Sanctis a avancé l'hypothèse que le texte de Tite-Live, ou plus précisément ses sources, réunissait deux versions du même événement : la guérilla menée par Massinissa contre Carthage et contre les Massaesylyes et des siens contre *Bucar*, officier de *Syphax*, et ensuite contre le fils du roi, *Vermina*<sup>3</sup>. En réalité, le récit des événements révèle un passage logique entre le résultat non décisif de l'entreprise de *Bucar*, qui annonça en effet trop vite la fausse nouvelle de la mort de Massinissa, et la rescousse victorieuse de *Vermina*.

Tite-Live narre donc qu'après avoir déclaré la guerre à Massinissa, *Syphax* le mit en déroute au premier affrontement. Il mit en fuite les Massyles, qui se soumirent au roi des Masseesylyes, et obligea Massinissa

---

<sup>1</sup> Liv. XXIX, 29-33.

<sup>2</sup> Appian. Lyb. 10-12.

<sup>3</sup> G. DE SANCTIS, *Storia dei Romani*, II, p.519, n. 122.

à se réfugier avec quelques soldats sur le mont que les indigènes appelaient *Bellus* (in *montem-Bellum incolae vocant*)<sup>1</sup>.

Les groupes fidèles à Massinissa rendirent peu sûr le territoire tout entier, d'abord par des incursions nocturnes et furtives et ensuite par des actes de pillage menés surtout dans les **campagnes carthagoises** car le butin y était plus abondant que celui qu'ils pouvaient prendre aux Numides et parce que le pillage y présentait moins de dangers : désormais, ils ridiculisaient à tel point leurs ennemis qu'ils apportaient leur butin sur le littoral et qu'ils le vendaient aux marchands qui abordaient là dans ce but. Les Carthagoises étaient tués ou faits prisonniers comme dans des batailles régulières.

Carthage imposa à *Syphax* de trouver une solution à la guérilla de Massinissa, mais retenant que poursuivre un prédateur (c'est ainsi qu'il considérait Massinissa) était indigne de son rang, le souverain en chargea son officier *Bucar*, avec quatre mille fantassins et deux mille cavaliers.

*Bucar* réussit rapidement à vaincre le groupe de fidèles de Massinissa ; il fit un riche butin en bétail et il massacra de nombreux Massyles.

Massinissa et une cinquantaine de cavaliers échappèrent à leurs poursuivants dans la montagne, à travers les anfractuosités que lui seul connaissait ; mais *Bucar* resta sur ses traces et l'ayant rejoint dans la plaine qui s'étend près de la ville de *Clupea*, il massacra tous ses hommes, sauf quatre d'entre eux ; dans la confusion, Massinissa, qui était blessé, lui échappa pour ainsi dire des mains<sup>2</sup>. Dans leur fuite, Massinissa et les quatre cavaliers atteignirent un *amnis ingens*, un grand fleuve, qui

---

<sup>1</sup> Liv. XXIX, 31.

<sup>2</sup> Liv. XXIX, 32.

engloutit deux des quatre compagnons de Massinissa. Les Massyles purent enfin se réfugier dans une caverne où Massinissa put guérir en se soignant avec des plantes. Après sa guérison il rentra dans le territoire des Massyles où on le croyait mort ; il réussit immédiatement à réunir des soldats et à reconquérir le règne de son père. Massinissa affronta alors Syphax ; il se posta entre Cirta et Hippona. Syphax lui opposa une grande armée sous les ordres de son fils Vermina qui l'emporta sur les forces de Massinissa.

Tite-Live poursuit :

Massinissa fuyait en changeant sans cesse de direction devant *Vermina* qui le poursuivait, l'obligeant enfin à renoncer, fatigué et découragé, à la poursuite. Il gagna la petite Syrte avec soixante cavaliers. Là, se rendant compte d'avoir tenté à plusieurs reprises de reconquérir le royaume de son père, il se fixa entre les Emporia carthaginois et la population des *Garamantes*, où il demeura jusqu'à l'arrivée en Afrique de *Caius Laelius* et de la flotte romaine<sup>1</sup>.

Ces vicissitudes complexes nous montrent que par deux fois Massinissa est exilé de son royaume massyle en territoire carthaginois. Dans sa reconstruction topographique des lieux de l'exil et du combat de Massinissa contre *Bucar* et, ensuite, contre *Vermina*, Charles Tissot<sup>2</sup> a situé le *mons Bellus* dans le secteur méridional du Cap Bon ; il part de la description de Tite-Live qui parle explicitement de territoire des Carthaginois et qui mentionne les plaines de Clupea, identifiée avec l'actuelle Kelibia, à la pointe nord-est du Cap Bon et non pas avec une cité non attestée de la Numidie portant le

---

<sup>1</sup> Liv. XXIX, 33.

<sup>2</sup> CH. TISSOT, *Géographie*, I, p.28.

même nom du poléonyme latin *Clupea* ; dans le cas de la cité du Cap Bon, *Clupea* est calqué sur le grec *Aspis*, déterminé par une fondation du tyran de Syracuse Agathocle.

Les réserves émises sur cette reconstruction de Stéphane Gsell<sup>1</sup>, lequel fait l'hypothèse que l'entreprise de Massinissa se serait déroulée en Algérie nord-orientale ou en Tunisie nord-occidentale, ne paraissent pas solides si l'on tient compte que l'*amnis ingens* franchi par Massinissa pourrait être l'oued Méliane, à la base du Cap Bon, et que pendant son second exil, Massinissa, poursuivi par *Vermina*, se tourne vers le territoire de la Petite Syrte et vers les Emporia des Carthaginois et attend anxieusement de rencontrer *Caius Laelius*, pour

---

<sup>1</sup> ST. GSELL, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, III, Paris 1920, p.195, n. 4 : Il est impossible d'admettre, avec Tissot (Géographie, I, p.28), que le *mons Bellus* ait été au Sud du golfe de Tunis. Comme le remarque Weissenborn (à Tite-Live, XXIX, 32. 6), la ville de *Clupea*, mentionnée par Tite-Live, ne doit pas être identifiée avec *Clupea* (Kelibia), située au Sud-Est du cap Bon (voir t. II, p.141). Il n'y a pas dans cette région de grand fleuve («*amnis ingens*»). Des familles massyles, emmenant avec elles des troupeaux et des roulottes, eussent difficilement suivi le roi jusque-là, à travers un pays ennemi. On ne voit pas pourquoi les fugitifs seraient allés faire des razzias, non seulement sur le riche territoire de Carthage, au milieu duquel ils se seraient trouvés, mais aussi chez des Numides lointains et assez pauvres ; pourquoi les Carthaginois ne se seraient pas chargés eux-mêmes de déloger des brigands installés à peu de distance de leur ville ; pourquoi, enfin, ils n'auraient appris que par Syphax, à la suite du retour de Bucar auprès de son Maître, une nouvelle, ardemment souhaitée, qui, des environs de Kelibia, eût pu leur parvenir en un jour, Il faut donc chercher le *mons Bellus* vers les frontières de la province punique et du pays numide. Si l'on donne à quelques mots de Tite-Live une précision qu'ils ne comportent peut-être pas (XXIX, 32, 12 et 13 : «*pergit ire ad regnum repetendum... in itinere equitibus collectis cum in Maesulios venisset*»), on en conclura que la caverne où Masinissa se réfugia, après avoir franchi le grand fleuve et avant de reconquérir son royaume, n'était pas sur le territoire des Massyles. Notons que les plaines de la Dakhla, traversées par la Medjerda, appartenaient aux Carthaginois à la fin de la seconde guerre punique.

revenir dans son royaume grâce à son alliance avec les Romains, alliance qu'il avait déjà recherchée lors de son séjour avec les Puniqes en Ibérie<sup>1</sup>.

3- Le premier récit du rapport de Massinissa avec les *emporion* africains nous conduit à nous interroger à propos de cette organisation territoriale punique, qui sera enfin acquise de façon victorieuse par Massinissa en 193 av. J.C.

Le texte de Thucydide constitue le point de départ de notre analyse. Ce texte représente la mention la plus ancienne d'un *emporion* (*Néapolis*, sur le versant sud du Cap Bon) de l'Afrique Punique, à propos de l'arrivée à Syracuse des renforts attendus par Gylippos.

[1] Mais Gylippos était venu avec une autre grande armée réunie en Sicile et avec les hoplites qui, au printemps lui avaient été envoyés du Péloponnèse à bord des navires marchands et qui étaient arrivés à Sélinonte par la Libye.

[2] Le vent les avait poussés en Libye, les Cyrénéens leur avaient ensuite fourni deux trirèmes et des guides pour la navigation ; dans leur voyage le long de la côte, ils s'étaient alliés avec les Evespérites, assiégés par les Libyens, et après la défaite de ces derniers, ils avaient longé la côte jusqu'à *Néapolis*, comptoir carthaginois, d'où le trajet pour la Sicile était le plus court, à savoir deux jours et une nuit de voyage ; de là, ils avaient traversé la mer et avaient atteint Sélinonte<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Pour les Syrtes, vd. A. MASTINO, *Sirte*, in *Enciclopedia Virgiliana*, IV, 1989, pp.895-897; Id., *Le Sirti negli scrittori di età augustea*, in *L'Afrique dans l'Occident romain (Ier siècle av. J.C. IV<sup>ème</sup> siècle ap. J.C.)*. Actes du Colloque organisé par l'École Française de Rome sous le patronage de l'Institut National d'Archéologie et d'Art de Tunis (Rome, 3-5 décembre 1987), Roma 1990, pp.15-48.

<sup>2</sup> Thuc. VII, 50, 1-2.

Cette *Néa pólis Karchedoniakòn empóron* doit être considérée, plus précisément, comme une ville dotée d'un *emporion* carthaginois, c'est-à-dire d'une structure d'échange organisée par Carthage, auquel pouvaient accéder les différentes composantes du commerce méditerranéen.

Nous croyons que cette *Neapolis* du Cap Bon fut probablement le plus important *emporion* des Carthaginois.

L'Université de Sassari avec l'Institut National du Patrimoine de Tunis depuis 2010 conduit à *Neapolis* des fouilles archéologiques qui ont révélé que la ville est pour un tiers de son extension submergée par la mer. Les prospections de la cité engloutie de *Neapolis*, s'étendant entre les deux oueds Es Sghir et Souhil, ont documenté une concentration exceptionnelle des installations de salaisons romaines impériales, avec de nombreux bassins en opus *figlinum* encore en place, dans la zone entre le siège de la Protection civile de Nabeul et le Club Med. A l'est de cette zone, nous avons à la place de nombreux vestiges de bâtiments d'autres fonctionnalités.

La surface submergée qui s'étend sur environ 800 mètres de long dans le sens OSO / ENE et sur environ 200 mètres de largeur, avec une extension théorique de 16 hectares.

La *Neapolis* submergée révèle l'importance exceptionnelle des sauces de poisson et *garum* salés pour l'économie de la ville : les zones industrielles liées à la transformation des produits de la pêche consacrent à l'état de nos connaissances la *Neapolis* de l'Afrique comme le premier centre de la pêche dans le monde romain, beaucoup plus vaste que le quartier de *garum* de *Lixus*, qui documente une capacité d'un million de litres de ses réservoirs<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> M.FANTAR, I. BEN JERBANIA, O. BEN SLIMANE, M. MASTOURI, S.

### Revenons aux *emporia* des Carthaginois.

Avant 509 av. J.C., Carthage avait étendu ses domaines territoriaux en Libye comprenant même la *chora* carthaginoise (la Zeugitane), la bande côtière orientale de la Tunisie, correspondant à la *Byssátis* (le *Byzacium*), et le territoire *katà ten mikràn Súrtin* appelé *Empória* à cause de la prospérité des lieux et caractérisé par les échanges<sup>1</sup>. Le premier traité entre Rome et Carthage de 509 av. J.C. interdit probablement les *empória* du *Byzacium* et de la Petite Syrte aux Romains. C'est ce qu'affirme Polybe<sup>2</sup>, bien que ces *empória* fassent probablement partie des formes de commerce administré, indiqué dans le premier traité pour la Sardaigne, la Lybie et la Sicile occidentale, probablement au profit des grecs siciliotes<sup>3</sup> :

[8] Pour ceux qui viennent pour le commerce, aucun contrat n'a de valeur si ce n'est en présence d'un crieur public ou d'un secrétaire, [9] et le prix de tout ce qui sera vendu en présence de ces derniers, sera garanti au vendeur grâce à une garantie publique si la vente a lieu en Libye ou en Sardaigne<sup>4</sup>.

---

TRABELSI, I. SFAXI, P. BARTOLONI, P. BERNARDINI, P. G. SPANU, R. ZUCCA, *Il Neapolitanus portus nel quadro della portualità antica del Capo Bon*, L'Africa romana-XIX, Roma 2012, pp.2267-2288.

<sup>1</sup> Pol. III, 23, 2. Sur la localisation de ces *empória* cfr. R. REBUFFAT, *Où étaient les Emporia ?* Aa. Vv., *Hommages à Maurice Sznycer*, II, *Semitica*, XXXIX 1990, pp.111-126 ; M. GRAS, *La Sicile, l'Afrique et les emporia*, Aa. Vv., *Damarato. Studi di antichità classica offerti a Paola Pelagatti*, Milano 2000, p.130-134. L. I. MANFREDI, *La politica amministrativa di Cartagine in Africa*, *Memorie dell' Accademia Nazionale dei Lincei*, IX, XVI, 3, Roma 2003, pp.456-462.

<sup>2</sup> Pol. III, 23, 1-2. Cfr. B. SCARDIGLI, *I trattati romano-cartaginesi*, Pisa 1991, pp.66-71.

<sup>3</sup> B. SCARDIGLI, *I trattati*, p.73, n. 286.

<sup>4</sup> Pol. III, 22, 8-9.



D'un côté, les fonctionnaires de Carthage - *kerukes* «crieurs publics» et *grammateïs* «scribes» - administraient l'échange «international» et de l'autre ils offraient des garanties publiques aux étrangers. Bien entendu, la métropole africaine ne devait disposer de ses fonctionnaires que dans des *emporia* préétablis faisant fonction de grands ports de redistribution.

Le célèbre *logos* d'Hérodote sur Gélon est une preuve ultérieure de l'attention de Carthage pour le commerce «international». Gélon, tyran de Syracuse, reproche à l'ambassadeur spartiate *Siagros*, qui avait gagné la Sicile avec les Athéniens pour solliciter l'alliance de Gélon contre les Perses, de n'avoir reçu aucune collaboration de la part des *Ellenes* alors que, à lui seul, il avait libéré des Carthaginois ces *emporia*... dont les *Ellenes* et notamment les Lacédémoniens avaient tiré grand profit<sup>1</sup>.

Le problème de l'interprétation de ce passage d'Hérodote est dû à la définition topographique de ces *emporia* que les *Ellenes* et les *Karchedónioi*<sup>2</sup> revendiquaient. La meilleure solution serait celle qui fait l'hypothèse d'un front de guerre des Grecs et des Carthaginois qui «s'étend de la Sicile jusqu'à la côte de la Syrte<sup>3</sup>», où les *emporia*<sup>4</sup> pouvaient effectivement se situer, correspondant dans

<sup>1</sup> Hdt. VII, 158, 1-2.

<sup>2</sup> G. MADDOLI, *Gelone, Sparta e la «liberazione» degli empori*, AA. VV., APARCHAI. *Nuove ricerche e studi sulla Magna Grecia e la Sicilia antica in onore di P. E. Arias*, I, 1982, p.245 ; L. BRACCESI, *Gelone, Dorieo e la guerra per gli emporia*, *Hesperia*, 9, Roma 1998, p.36 ; E. GALVAGNO, *Politica ed economia nella sicilia greca*, Roma 2000, pp.20-6.

<sup>3</sup> L. BRACCESI, *I Greci delle periferie. Dal Danubio all' Atlantico*, Bari-Roma 2003, pp.13, 129.

<sup>4</sup> J.J. DUNBABIN, *The Western Greks*, Oxford 1948, p.412 ; A. SCHENK VON STAUFFENBERG, *Dorieus*, *Historia*, 9, 1960, pp.205 ss. ; B. H. WARMINGTON, *Carthage*, London 1960, p.58 ; F. BARRECA, *La civiltà di Cartagine*, Cagliari 1964, pp.41-42 ; P. BARCELÓ, *Zur karthagischen Überseepolitik im VI. und V. Jahrhundert v. Chr.*, *Gymnasium*, XCVI, 1989, p.24 ; I. MALKIN, *Myth and territory in the Spartan Mediterranean*, Cambridge 1994, pp.201 ss.

ce cas précisément aux *Emporia katà ten mikràn Súrтин*, du texte de Polybe cité plus haut<sup>1</sup>, dont la gestion était disputée entre les *Ellenes* et les *Karchedónioi*.

René Rebuffat a abordé, dans un article clairvoyant, le problème de la position des *emporia* africains qu'il situe aux environs des Syrtes s'étendant au nord jusqu'à *Hadrumetum*<sup>2</sup>.

Rebuffat a cherché un nom punique indiquant le lieu du marché, correspondant à l'arabe *souk* et se distinguant de l'agglomération entourée de murs comme le *Gadir* sémitique. Le lexème *Emporia* étant grec, la question est en réalité de savoir quel était son correspondant punique. Soulignons que le toponyme (grec lui aussi) associé aux nombreux *emporia* de Syrte (mais aussi du *Byzacium* et du Cap Bon) est *Neapolis*.

Les Grecs traduisaient probablement par le toponyme *Neapolis* un terme punique distinct de QRT HDST ; cette possibilité est confirmée par la correspondance de *Neapolis* avec l'un des centres de la Libye appelé MQM HDS<sup>3</sup> : il s'agit de *Macomades minores*, rebaptisée dans la période de l'antiquité tardive *Iunci*<sup>4</sup>, actuellement Younga dans le golfe de Gabès, indiquée comme Neápolis<sup>5</sup> dans le *Stadiasmus Maris Magni*, le portulan de la Méditerranée rédigé au milieu du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.C., et qui est arrivé jusqu'à nous incomplet<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> Pol. III, 23, 2.

<sup>2</sup> R. REBUFFAT, *Ou étaient les Emporia ?*, cit., pp.111-126 ; R. REBUFFAT, *Emporia*, Encyclopedie Berberes, s.v., pp.2621-2627.

<sup>3</sup> A. PERETTI, *Il periplo di Scilace*, Pisa 1979, p.319, n. 353 ; M. FORA, s.v. *Macomades*, *Dizionario Epigrafico*, V, 1990, pp.157-160 ; IDEM, *Le Macomades d'Africa : rassegna delle fonti letterarie*, L'Africa romana-VIII, Sassari 1991, pp.221-228.

<sup>4</sup> M. FORA, s.v. *Macomades*, *Dizionario Epigrafico*, cit., pp.157-8 ; IDEM, *Le Macomades d'Africa*, cit., p.224, n. 23.

<sup>5</sup> *Stadiasmus Maris Magni* 107 in GGM, I, p.467.

<sup>6</sup> G. UGGERI, *Stadiasmus Maris Magni : un contributo per la datazione*,

Le grec *Néa pólis* calqué sur MQMHDS devrait remonter au moins au IV<sup>ème</sup> siècle et peut-être même à l'époque archaïque si nous acceptons l'intégration par C. Müller et A. Peretti d'un passage du Périple de Scylax relatif au périple entre Gigthis et la localité au nom perdu dans le texte, située à un jour de navigation, en face d'une île déserte (*nesos... ereme*), certainement l'île Kneiss en face de *Macomades Minores-Iunci*.

Différents auteurs relèvent une seconde *Macomades-Maiores* dans le golfe de la grande Syrte, à l'est de Lepcis Magna<sup>1</sup>. Enfin, la troisième *Macomades* africaine est attestée en Numidie, sur la voie intérieure allant de *Théveste* à *Cirta*<sup>2</sup>.

La Sardaigne punique documente elle aussi, grâce à la toponymie, jusqu'à quatre *Macomades*<sup>3</sup>, situées respectivement sur le territoire de Bosa<sup>4</sup> et, aux limites de l'ensemble montagneux central où résident les *populi*

---

L'Africa romana-XI, Ozieri 1996, pp.277-285.

<sup>1</sup> ST. GSELL, *Histoire*, cit., II, pp.118, 120 ; M. FORA, s.v. *Macomades*, *Dizionario Epigrafico*, cit., pp.158-9 ; IDEM, *Le Macomades d'Africa*, cit., pp.226-7.

<sup>2</sup> M. FORA, s.v. *Macomades*, *Dizionario Epigrafico*, cit., pp.159-160 ; IDEM, *Le Macomades d'Africa*, cit., p.227-8. Itin. anton. 27, 5 ; [August.] *Regulae*, in GL V, Keil, p.506 ; Not. dign. ed. Böcking, p.634 ; A. MANDOUZE, *Prosopographie de l'Afrique chrétienne (303-533)*, Paris 1982, pp.127, 309, 816, 1022.

<sup>3</sup> G. PAULIS, *Lingua e cultura nella Sardegna bizantina. testimonianze linguistiche dell'influsso greco*, Sassari 1983, pp.35-36 ; R. ZUCCA, *Macomades in Sardinia*, L'Africa romana-I, Sassari 1984, pp.185-195 ; G. PAULIS, *Sopravvivenze della lingua punica in Sardegna*, L'Africa romana-VII, Sassari 1990, pp.607-8 ; M. FORA, s.v. *Macomades*, *Dizionario Epigrafico*, cit., pp.160-161 ; IDEM, *Le Macomades d'Africa*, cit., p.221 ; M. PITTAU, *I nomi di paesi città regioni monti fiumi della Sardegna - significato e origine*, Cagliari 1997, pp.109-110.

<sup>4</sup> R. ZUCCA, *Macomades in Sardinia*, cit., pp.186-189 ; M. FORA, *Le Macomades d'Africa*, cit., p.221 ; G. GARBINI, *Magomadas*, RSE, 20, 1992, pp.181-187 ; M. BIAGINI, *Archeologia del territorio nell'ager Bosanus : ricognizioni di superficie nel comune di Magomadas (Nuoro)*, L'Africa romana-XII, Sassari 1998, pp.667-694.

indigènes, à Nuoro<sup>1</sup>, Nureci<sup>2</sup> et Gesico<sup>3</sup>. Si MQM, statif d'une racine *qwm*<sup>4</sup>, indique traditionnellement «lieu», «lieu sacré» et «tombeau»<sup>5</sup>, Giovanni Garbini a récemment proposé, de façon pertinente, pour le toponyme MQM HDS le sens, plus convaincant, de «nouveau marché»<sup>6</sup>. Il s'agirait en fait de la détermination juridique d'un lieu équipé pour les échanges<sup>7</sup>, un *Karchedoniakòn empóron*, traduit *Néa pólis* pour les *emporoi* grecs et introduit dans les périple de l'antiquité.

En acceptant cette interprétation, nous pourrions également justifier la dénomination *Neápolis* attribuée à diverses cités portuaires de la Libye punique, sans aucun doute *Léptis megále* (*Lepcis Magna*)<sup>8</sup> et *Abrótonon*

---

<sup>1</sup> M. PITTAU, *La lingua dei Sardi nuragici e degli Etruschi*, Sassari 1981, p.87 ; IDEM, *I nomi di paesi, città, regioni, monti, fiumi della Sardegna*, cit., p.110.

<sup>2</sup> G. PAULIS, *Lingua e cultura nella Sardegna bizantina*, cit., pp.35-36 ; R. ZUCCA, *Macomades in Sardinia*, cit., pp.189-191 ; G. PAULIS, *I nomi di luogo della Sardegna*, I, Sassari-Cagliari 1987, p.XXIV, n. 56 ; M.C. LOCCI, *Proposta di lettura delle articolazioni territoriali attraverso le emergenze archeologiche del comune di Nureci (Oristano)*, L'Africa romana-XV, Roma 2004, p.1275.

<sup>3</sup> V. ANGIUS, in G. CASALIS, *Dizionario geografico, storico, statistico, commerciale degli Stati di S. M. il Re di Sardegna*, VIII, Torino 1841, p.20 ; R. ZUCCA, *Macomades in Sardinia*, cit., pp.191-2.

<sup>4</sup> A. M. BISI INGRASSIA, *Note ad alcuni toponimi punici e libici della Cirenaica*, Quaderni di Archeologia della Libia, III, 1977, p.130.

<sup>5</sup> J. G. FÉVRIER, *Paralipomena Punica*, VIII. *Le mot Mâqôm en phénicien-punice*, Cahiers de Byrsa, IX, 1960-1961, pp.33-36 ; M. SZNYCER, *Recherches sur les toponymes phéniciens en Méditerranée Occidentale*, Aa. Vv., *La toponymie antique*, Paris 1979, p.172.

<sup>6</sup> G. GARBINI, *Magomadas*, «Rivista di Studi Fenici», XX, 2, 1992, pp.181-187 ; L. I. MANFREDI, *Repertorio epigrafico e numismatico delle legende puniche*, Roma 1995, p.79 ; G. GARBINI, *I Filistei. Gli antagonisti di Israele*, Milano 1997, p.115.

<sup>7</sup> J.L. LÓPEZ CASTRO, *Formas de intercambio de los Fenicios occidentales en época arcaica*, Aa. Vv., *Intercambio y comercio preclásico en El Mediterraneo*, ed. P. Fernández Uriel et alii, (Actas del I coloquio del CEFYP), Madrid 2000, pp.123-136.

<sup>8</sup> Scyl. Per. 109-110 ; Strab. XVII, 3. 18 (C. 385) ; Ptol. IV, 3, 13 ; Dion.

(Sabratha)<sup>1</sup>, mais peut-être aussi *mikrà Léptis* (*Leptis minus*)<sup>2</sup>. Il s'agirait du MQM HDS carthaginois, le *Karchedoniakòn empóron*, érigé juridiquement sur les lieux des anciennes installations phéniciennes (c'est le cas de *Lepcis Magna*<sup>3</sup>, définie comme *Néa pólis* par le Périple de Scylax<sup>4</sup>) ou instituée *ex novo*. C'est sous cette même clé de lecture que devrait être comprise l'allusion de Diodore à une *Néa pólis* située à proximité de l'ancienne Carthage<sup>5</sup>, probablement la colline de *Byrsa*.

Dans cette *Néa pólis*, le carthaginois Bomilcar passa en revue sa propre armée et se proclama tyran ; ayant ensuite divisé ses soldats en cinq groupes, il se dirigea vers la place du marché (*agorá*<sup>6</sup>), où les Carthaginois loyalistes, en lançant des projectiles, contraignirent les

---

Per. 205 (GGM II, 113) ; Plin. n.h. V, 27 ; Mela I 7, 34. Cfr. ST. GSELL, *Histoire*, cit., II, p.121, n. 5 ; WINDEBERG in RE, XVI, 2, 1935, s.v. *Neapolis-27* ; J. DESANGES, *Pline l'Ancien. Histoire naturelle, livre V*, 1-46, Paris 1980, p.259 ; P. PARRONI, *Pomponii Melae Chorographia*, Roma 1984, pp.206-207 ; M. FORA, *Le Macomades d'Africa*, cit., p.223, n. 18 ; J. DESANGES, *Géographie de l'Afrique et philologie dans deux passages de la chorographie de Méla*, L'Africa romana-XI, Ozieri 1996, p.344.

<sup>1</sup> Steph. Byz. s.v. *Abrótonon*. Cfr. ST. GSELL, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, II, Osnabrück 1972, p.123, n. 3 ; G. OTTONE, *Libyka. Testimonianze e frammenti*, Roma 2002, pp.211-216

<sup>2</sup> Schol. ad Dyon. per. 205 dans GGM II, 440 ; *Paraphrasis* dans GGM II, 412.

<sup>3</sup> E. DE MIRO-G. FIORENTINI, *Leptis Magna. La necropoli greco-punica sotto il teatro*, Quaderni di Archeologia della Libia, 9, 1977, pp.5-76 ; A. DI VITA, *Le date di fondazione di Leptis e di Sabratha sulla base dell'indagine archeologica e l'eparchia cartaginese d'Africa*, Aa.Vv., *Hommages à Marcel Renard*, III, 1969, pp.196-202 ; IDEM, *Libia*, Aa. Vv., *L'espansione fenicia nel Mediterraneo*, Roma 1971, pp.77-98 ; M. LONGERSTAY, *Libye*, Aa.Vv., *La civilisation phénicienne et punique. Manuel de recherche*, éd. V. Krings, Leiden-New York-Köln 1995, p.843.

<sup>4</sup> A. DI VITA, *Un passo dello Stadiasmòs tès megáles thalásses ed il porto ellenistico di Leptis Magna*, Aa. Vv., *Mélanges P. Boyancé*, Roma 1974, pp.229-249.

<sup>5</sup> Diod. XX, 44, 1-5.

<sup>6</sup> S. LANCEL, *Carthage*, Paris 1992 ; M. H. FANTAR, *Carthage. La cité punique*, Tunis 1995.

insurgés à se retirer à nouveau, par des ruelles, dans la *Néa pólis*. Cette *Néa pólis* pourrait donc être elle aussi le quartier, avec des espaces extérieurs non-construits, du MQM HDS, l'*empóron* de Carthage, qui culminait dans l'*agorá*<sup>7</sup>.

Notre argumentation nous conduirait à penser que les différentes *Néai póleis* de la *Libúe* correspondaient à l'organisation dans chacune d'elles d'un *Karchedoniakòn empóron*, c'est-à-dire d'un MQM HDS, doté de *kerykes* et de *grammateís*, destinés à administrer le commerce de l'emporion avec les étrangers, parmi lesquels les Grecs qui traduisaient inmanquablement par *Néa pólis* cette structure d'échange organisée par les Carthaginois. Le MQM HDS fut également créé dans les zones de l'intérieur, aussi bien en Afrique qu'en Sardaigne, où avaient lieu les échanges entre les communautés indigènes et les Carthaginois.

4- L'entente de Massinissa avec *Laelius* et, à la suite du débarquement en Afrique de Scipion, avec ce dernier, conduisit Massinissa à la reconquête du royaume des Massyles et, après la capture de *Syphax*, à l'annexion du royaume des Masseasyles situé plus à l'est.

Le rôle de Massinissa et de sa célèbre cavalerie dans les batailles romaines en Afrique, et surtout dans l'affrontement final de *Zama* entre Hannibal et Scipion, justifie le traitement que Scipion d'abord et le Sénat romain ensuite réservèrent au souverain numide.

Ce qui nous intéresse ici c'est l'expansion militaire progressive de Massinissa vers l'Est aux dépens de la république carthaginoise, sur la base d'une clause du Traité entre Rome et Carthage de 201 av. J.C., qui mit fin à la seconde guerre punique.

---

<sup>7</sup> ST. GSELL, *Histoire*, cit., II, pp.14-15.

Polybe affirme :

(Les Carthaginois) devaient rendre à Massinissa les maisons, les territoires, les villes et tout objet lui ayant appartenu ou ayant appartenu à ses ancêtres dans les limites qui leur auraient été indiquées<sup>1</sup>.

En 193 av. J.C., Massinissa pensa qu'il pouvait profiter des difficultés intérieures de Carthage qui était secouée par des troubles, huit ans après le traité de Rome de 201. L'augmentation de la production céréalière des terres intérieures du vaste royaume de Massinissa contraignait celui-ci à chercher des débouchés vers la mer, débouchés que l'actuel littoral algérien n'assurait pas, tout comme les anciens *emporia* carthaginois de la côte orientale de la Tunisie et de la côte septentrionale de la Tripolitaine. Le roi commença à dévaster tout le territoire carthaginois qui donnait sur la mer, obligeant certaines des villes tributaires de Carthage à lui payer tribut.

Tite-Live précise que le nom de cette région est *Emporia*, la petite Syrte et un arrière-pays fertile. Selon l'historien patavin, cette région ne comprenait qu'une ville, Leptis (c'est-à-dire *Lepcis Magna*) qui payait à Carthage un tribut d'un talent par jour.

Massinissa avait rendu le territoire des *emporia* si peu sûr que la distinction entre le territoire appartenant au royaume de Numidie et les terres carthagoises n'était plus possible.

Carthage envoya des ambassadeurs à Rome pour protester contre les usurpations de Massinissa, en avançant toute une série de raisons juridiques auxquelles les envoyés numides répondirent :

Ce territoire avait les limites fixées par Scipion après sa victoire lors la délimitation des possessions carthagoises. Massinissa a dû lui-même reconnaître

---

<sup>1</sup> Pol. XV, 18.

ces limites quand, poursuivant Aphther en fuite avec une partie des Numides vers Cyrène, il demanda aux Carthaginois de pouvoir traverser leur territoire, leur reconnaissant ainsi le droit de le posséder.

Les Numides les accusaient de ne pas dire la vérité à propos des limites fixées par Scipion. Mais si l'on voulait réellement remonter à l'origine de ce droit, quel territoire en Afrique pouvait-on dire qu'il appartenait vraiment aux Carthaginois ? À leurs ancêtres, il fut permis de construire une ville dans un espace correspondant à une aire délimitée par une peau de bœuf coupée en lanières: ce qu'ils ont pu occuper en dehors de cet espace, c'est-à-dire en dehors de Byrsa, ils l'avaient conquis par la violence et l'illégalité<sup>1</sup>.

Un *excerptum* de Polybe documente l'occupation des emporia carthaginois par Massinissa mais, à propos de l'attentisme de la commission envoyée en Afrique par le Sénat et constituée, d'après le récit de Tite-Live, par *P. Cornelius Scipio, C. Cornelius Cethegus et M. Minucius Rufus*, il affirme avec détermination que la décision des trois arbitres fut favorable à Massinissa :

En vertu des réponses données à cette occasion, en fin de compte, non seulement les Carthaginois subirent la **perte des villes et de la région (des emporia)** mais ils durent aussi payer cinq cents talents en guise d'indemnité pour la période du temps qu'avait duré le conflit<sup>2</sup>.

Lorsque la troisième guerre punique éclata, les ambassadeurs de Carthage, convoqués par les consuls, avec 300 enfants à amener à Rome en otages, se souvinrent de la perfidie de Massinissa qui avait enlevé

---

<sup>1</sup> Liv. XXXIV, 62.

<sup>2</sup> Pol. XXXI, 21, 8 ; v. aussi App. Lyb., 72.



à Carthage d'autres territoires autour d'*Emporion*<sup>1</sup>. Après la destruction de Carthage en 146 av. J.C., l'acte de création de la Province d'*Africa* laissa les *emporia* au royaume numide (élément dynamique et fondamental de la politique commerciale et urbaine de Massinissa et de ses successeurs).

5- Massinissa revivra, chez Salluste, à travers son petit-fils Jugurtha, champion de la liberté contre l'occupation romaine, défenseur d'une Numidie numide<sup>2</sup> : dès son adolescence il était plein de vigueur, *pollens viribus*, il avait un aspect plaisant, *decora facie*, mais surtout un esprit solide, *sed multo maxime ingenio validus* ; un tempérament actif et une intelligence fine, *inpigro atque acri ingenio*, il ne se laissait corrompre ni par les plaisirs ni par l'oisiveté, *non se luxu neque inertiae conrumpendum dedit* ; mais, selon la coutume du peuple des Numides, il montait à cheval, s'exerçait à lancer le javelot, rivalisait dans la course avec ses amis, se consacrait à la pratique aristocratique de la chasse au lion, et bien que sa renommée fût supérieure à celle des autres, il était aimé de tous.

Salluste énumère les qualités personnelles du prince numide et suit avec admiration son éducation : Jugurtha, qui fut d'abord marginalisé à la cour atteignit ensuite une position prestigieuse, qui indiquait qu'il était un chef charismatique, un protagoniste, destiné à régner, grâce à l'exercice de la *virtus* et à l'application jointe à la modération, on le reconnaissait comme étant au centre du système politique et culturel du royaume de Numidie. Elevé à Carthage mais profondément berbère, Massinissa

---

<sup>1</sup> App. Lyb., 79.

<sup>2</sup> Vd. A. MASTINO, S. FRAU, *Studia Numidarum in Iugurtham adensa: Giugurta, i Numidi, i Romani*, in *Dall'Indo a Thule : i Greci, i Romani, gli altri*, a cura di A. ALONI e L. DE FINIS, *Atti Convegno Trento 23-25 febbraio 1995 (Labirinti, 24)*, Trento 1996, pp.175-216.

était lui aussi présenté par Tite-Live avec les mêmes qualités : il n'existait pas dans toute la Numidie de cavalier plus courageux, personne ne résistait mieux que lui aux fatigues et aux longues chevauchés dans le désert sans manger ni boire. Sa générosité pour les siens était illimitée, mais il était impitoyable avec les traîtres ; il ne se décourageait pas face aux échecs, il gardait toujours l'espoir pour l'avenir et, dès que possible, il recommençait la lutte. Massinissa et Jugurtha sont vraiment tous les deux à la base de l'idée d'indépendance du peuple numide.



**Ouiza AIT AMARA**  
*Maître de Conférences,  
Université d'Alger,  
Algérie.*



## Les armes de protection des combattants numides à l'époque de Massinissa.

Les Numides portaient moins d'intérêt aux armes défensives qu'aux armes offensives. Le bouclier est l'arme défensive par excellence. Elle est la plus présente dans les sources archéologiques et la plus attestée par les sources littéraires. Le casque et la cuirasse sont, quant à eux, moins souvent représentés. Certains spécialistes considèrent que les Numides n'utilisaient ni casque, ni cuirasse, quand ils combattaient. Bien évidemment, les sources font davantage état des armes d'attaque que des équipements de protection.

Massinissa, pour asseoir son autorité, a dû mener de véritables combats contre d'autres rois africains et contre des ennemis extérieurs redoutables, comme les Carthaginois. Le véritable «challenge» pour le roi

numide consistait à rassembler une armée complète qui lui soit dévouée et prête à faire respecter son autorité à l'intérieur des frontières comme à montrer sa puissance à l'étranger. Les vastes ressources, en hommes et en argent, dont il disposait, lui ont permis de doter ses nombreux guerriers d'un équipement adéquat et moderne pour leur époque.

Les documents les plus utiles permettant d'aborder le sujet sont les sources archéologiques. Les témoignages littéraires sont, eux, peu nombreux. Parmi les quelques éléments iconographiques appartenant à l'imagerie du royaume numide dont nous disposons, les armes du soldat occupent une place importante. Ces équipements sont visibles sur des stèles, dans le mobilier funéraire et sur des objets en terre cuite.

Les stèles comptent parmi les supports archéologiques les plus analysés pour l'étude des armes défensives numides : plusieurs d'entre elles qui ont été gravées à la gloire de chefs numides, et qui représentent des armes défensives ont été retrouvées notamment dans les sanctuaires numides de Chemtou et de Kbor Klib, et sur les stèles découvertes à Constantine et à Mila et en Kabylie (cartes 1, 2, 3).

## **I- Recensement des sites**

### **1- Les sanctuaires de Chemtou et de Kbor Klib**

Les deux monuments numides, situés chacun au sommet de collines dominant les villes de *Bella Regia* et de Zama, présentent respectivement une frise à reliefs composée en alternance de boucliers ronds (avec profil courbe) et ovales, et de cuirasses sur un fond lisse ; vus de face, ils semblent suspendus aux parois.

Ils datent du II<sup>ème</sup> siècle av. J.C. Les travaux de F. Rakob et de N. Ferchiou<sup>1</sup> ont permis d'éclairer certains points, jusqu'ici ambigus, sur les sanctuaires<sup>2</sup>. E. Polito pense que les armes figurées sur ces frises présentent des analogies avec les armes hellénistiques et témoignent, sans doute, de la participation de la Numidie, aux côtés des Romains, aux guerres macédoniennes. Les deux sanctuaires sont de forme rectangulaire et allongée. Celui de Chemtou, le plus grand et mieux conservé, est construit avec le *marmor numidicum* extrait des carrières de Simitthus. Les portes, apparentes dans ce dernier, sont factices, contrairement à celles de Kbor Klib qui sont bien réelles. Pour les historiens, la fonction du monument de Chemtou est, sans aucun doute, d'être un lieu consacré à Ba'al Hammon et à Tanit<sup>3</sup>. A contrario, celui de Kbor Klib présente plus une fonction funéraire soulignée par l'existence des véritables portes comme dans l'ensemble des monuments funéraires de la région<sup>4</sup>. On leur reconnaît également une fonction commémorative, au vu du décor à caractère martial en lien avec la puissance militaire numide.

Les boucliers ronds portent des bandes décoratives. A Kbor Klib, on peut voir un bouclier rond à tête d'Artémis et la présence d'une massue. Il est du même type mais avec un autre décor que ceux des dalles du monument

<sup>1</sup> Rakob, F., 1983, «Architecture royale numide, Architecture et Société de l'archaïsme grec à la fin de la république romaine», Actes du Colloque international organisé par le C.N.R.S. et l'É.F.R., Rome, déc. 1980, Rome, p.327-329 ; Khanoussi, M., Kraus, T. et Rakob, F., 1994, «Simitthus», 2. Der Tempelberg und das römische Lager Mainz : von Zabern, p.1-38 ; Ferchiou, N., 1991, «Le Kbor Klib (Tunisie)», *Quaderni di archeologia della Libia*, 14, p.45-97.

<sup>2</sup> Polito, E., 2001, «Emblèmes macédoniens. Une hypothèse sur une série de boucliers de Macédoine en Numidie», *Antafr.*, 35, Paris, p.39-55.

<sup>3</sup> Polito, E., 2001, p.39-41.

<sup>4</sup> Ferchiou, N., 1991, p.60-63.

de Chemtou. Sur l'une de celles-ci, on distingue un bouclier rond orné d'un grand œil sans autre décor. Le bouclier ovale est présenté avec une arête à umbo qui s'avère plus mince à Kbor Klib et sans décor plastique. Les cuirasses sont toutes à corselet, probablement en métal, avec de larges épaulières. Il s'agit d'une forme spécifique typique de l'époque hellénistique. Il semble que les motifs reconnus n'étaient pas génériques mais, au contraire, utilisés lors de périodes déterminées et dans des buts précis<sup>1</sup>.

Malgré la dégradation de certains motifs, les spécialistes distinguent, sur ces décors d'armes, des influences culturelles du monde hellénistique<sup>2</sup>. Par conséquent, la présence de ces éléments en Numidie s'explique soit par l'adoption du modèle royal hellénistique par Massinissa et Micipsa, son fils, soit par une référence aux unités de cavalerie et d'éléphants numides qui ont combattu à partir de la deuxième guerre macédonienne aux côtés des Romains contre les rois hellénistiques, la Numidie y ayant contribué militairement et en approvisionnement de blé<sup>3</sup>. Durant la guerre contre Persée, la cavalerie numide était conduite par Misagènes, le fils de Massinissa. En tenant de la chronologie de l'érection des deux monuments de Chemtou et de Kbor Klib et du caractère du décor, il est possible de voir une relation de cause à effet à la participation active de la Numidie à ces guerres macédoniennes. Les boucliers et les cuirasses pourraient provenir du butin dont la cavalerie numide s'était emparée en Macédoine<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Polito, E., 2001, p.39-55.

<sup>2</sup> Polito, E., 2001, p.39-55.

<sup>3</sup> Camps, G., 1960, «Aux origines de la Berbérie, Massinissa ou les débuts de l'histoire», *Libyca*, VIII, p.185-87 ; Polito, E., 2001, p.62-63.

<sup>4</sup> Polito, E., 2001, p.63-64.

## **2- Les stèles de Mila**

Elles présentent, comme les stèles de Kabylie, des images de chefs libyques. Mila est située à une trentaine de kilomètres au sud de Constantine dans une région montagneuse autour du Djebel Fortas<sup>1</sup>. Le lieu a fourni une série de stèles de grande taille, dites «des chefs numides». Celle de Tirekbine mesure 2,02 mètres de haut, présente un personnage au visage mangé par une longue moustache et une barbe carrée<sup>2</sup> et brandissant une épée. Le personnage porte des vêtements, agrémentés parfois de franges latérales, comme une tunique droite tombant jusqu'aux genoux<sup>3</sup>.

Les plus anciennes stèles montrent des personnages nus, bras levés, flanqués d'un ou deux bovidés et portant un objet circulaire qu'on assimile à un bouclier.

Les inscriptions sur certaines stèles renvoient à une période plus ancienne (VI<sup>ème</sup>-V<sup>ème</sup> siècles av. J.C.), d'autres, plus élaborées et plus détaillées, paraissent plus récentes.

## **3- Stèles au cavalier numide de Kabylie**

Ces stèles ont pour type principal celui qui a été identifié à Abizar, la première découverte. Un cavalier y est représenté de face. Son visage rond est barré par une épaisse moustache et prolongé par une barbe en pointe ressemblant aux effigies monétaires de plusieurs rois numides. Son bras gauche est tendu ; sa main tient un bouclier rond, orné au centre d'un cercle, et trois

---

<sup>1</sup> Les historiens considèrent que Djebel Fortas peut être le foyer originaire de la tribu des Massyles qui est à son tour la base du grand royaume numide de Massinissa : Salama P. et Laporte J.P., 2003, «Les chefs libyques sur les stèles figurées», *L'Algérie au temps des royaumes numides*, France, p.33.

<sup>2</sup> Salama P. et Laporte J.P., 2003, p.33.

<sup>3</sup> Salama P. et Laporte J.P., 2003, p.33.



sagaies dont on aperçoit fers et talons. Son bras droit est horizontal, le coude plié, l'avant bras levé. Sa main est largement ouverte, paume tournée vers le spectateur. Un petit anneau est présent entre le pouce et l'index. Une courte inscription libyque a été gravée à gauche et au dessus du bras droit ; le personnage monte à cru et il présente un visage numide conforme aux représentations de cavaliers sur les monnaie massyles et massaesyliens. Une autruche se trouve devant le cheval. Un petit personnage debout sur la croupe tient un bâton bouleté<sup>1</sup>.

D'autres stèles, toujours de type d'Abizar, sont attestées à l'Est des frontières de la grande Kabylie. La stèle de Chemini-Semaoune, entre autres, témoigne de l'expansion du style d'«Abizar» dans la région de Béjaïa. Elle s'ajoute et complète le groupe d'Abizar. Elle représente un cavalier tenant de sa main gauche un bouclier rond, avec umbo rond, et deux javelots ; il tient un objet circulaire entre le pouce et les quatre autres doigts. La tête du personnage est disproportionnée par rapport au reste du corps, comme la taille du cavalier par rapport à celle du cheval. La période de réalisation remonte à l'époque préromaine<sup>2</sup>.

#### **4- Stèles du sanctuaire d'El-Hofra**

Plusieurs stèles, gravées à la gloire des rois numides, où sont représentées des armes défensives, ont été retrouvées dans la région de Constantine, au sanctuaire d'El-Hofra<sup>3</sup>. Les deux découvertes les plus intéressantes d'El-Hofra remontent à 1875 et 1950.

---

<sup>1</sup> Salama P. et Laporte J.P., 2003, p.33-4.

<sup>2</sup> Laporte J-P., 2014, «Stèles libyques et libyco-romaines de la wilaya de Béjaïa», Société Savante GEHIMAB, Béjaïa.

<sup>3</sup> El-Hofra est à quelques pas de Constantine et parallèle au lit du Rhumel: Berthier, A., et Charlier, R., 1955, Le sanctuaire punique d'El-Hofra à Constantine, Paris, p.5-7.

Elles concernent quelques 700 stèles ou fragments de stèles. La première découverte, en 1875 sur la colline d'El-Hofra, à l'occasion des travaux dans un champ privé, a permis de mettre à jour des dalles ou des stèles à figures enfouies à 40 cm, dont le nombre atteint 135. Elles sont conservées au Musée du Louvre. Ces stèles avaient d'abord été rassemblées par Lazare Costa avant de parvenir au Louvre au lendemain de sa mort en 1877<sup>1</sup>. Les stèles de 1950, ont été découvertes à un mètre de profondeur et sur une longueur de 75 mètres à l'occasion de travaux de construction sur la pente sud-est de la colline d'El-Hofra. Elles ont été trouvées à plat sur le sol et certaines étaient très endommagées. Elles sont conservées au Musée de Cirta, à Constantine.

### **5- Mobilier funéraire d'El-Khroub**

Quant au mobilier funéraire, son examen éclaire quelque peu la question de l'armement numide. La Soumaâ d'El-Khroub<sup>2</sup>, mausolée royal bâti à une quinzaine de kilomètres de Constantine, possède un caveau contenant diverses armes défensives intactes<sup>3</sup>, parmi lesquelles un casque, une cotte de mailles et un bouclier, actuellement conservés au Musée de Cirta à Constantine<sup>4</sup>. Ce monument a fait objet de plusieurs études et suscite un grand intérêt chez les spécialistes depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>5</sup>. Les armes trouvées dans ce caveau présentent des analogies avec celles qui décorent les stèles puniques d'El-Hofra

---

<sup>1</sup> Bertrand, F., 1985, «La communauté gréco-latine de Cirta (Constantine), capitale du royaume de Numidie, pendant le II<sup>e</sup> siècle av. J.C.», Latomus, 44, fasc. 3, (juillet-sept., 1985), p.448-502.

<sup>2</sup> Aibèche, Y., 2003, «Le mausolée royal de la Soumaâ», L'Algérie au temps des royaumes numides, France, p.97-8.

<sup>3</sup> Salama P. et Laporte J.P., 2003, p.33.

<sup>4</sup> Aibèche Y., 2003, p.97-8.

<sup>5</sup> Aibèche Y., 2003, p.97-8.

déjà citées<sup>1</sup>. Dans ce monument, de grands travaux de fouilles ont été entrepris par l'architecte A. Bonnell dans les années 1915 et 1916. Le produit des fouilles a été de nouveau présenté au public lors de l'exposition «*Die Numider*» de 1979<sup>2</sup>, à Bonn, en Allemagne Fédérale.

Les historiens considèrent que les armes représentées sur les stèles ou déposées dans les tombes auprès des défunts témoignent d'une spécificité plus africaine que carthaginoise : ce rituel était moins connu chez les Carthaginois<sup>3</sup>.

Les Numides, dont les plus importants étaient des guerriers, ont fini par sacraliser leurs armes<sup>4</sup>. Ils souhaitent, à travers cette symbolique, montrer leur vaillance guerrière ou leur réussite dans la carrière militaire<sup>5</sup>. Ces témoignages attestent de l'existence d'un État royal numide bien structuré et tourné vers les autres civilisations méditerranéennes<sup>6</sup>.

## **II- Description des armes défensives**

St. Gsell considère que les Numides, comme les autres peuples Africains, ne s'équipaient que rarement d'armes défensives. C'est avec un pan de leur manteau qu'ils se seraient efforcés de parer les coups<sup>7</sup>. Les quelques

---

<sup>1</sup> Berthier A., 1981, *La Numidie, Rome et le Maghreb*, Paris, p.169 ; Rakob F., 1983, p.336.

<sup>2</sup> Aibèche Y., 2003, p.97-8.

<sup>3</sup> Picard, Ch., 1976, «Les représentations du sacrifice Molok sur les ex-voto de Carthage», *Karthago*, XVII, p.2.

<sup>4</sup> Krandel-Benyounes A., 2002, *La présence punique en pays numide*, Tunis, p.2.

<sup>5</sup> Bertrand F., Caubet A., et Szyner M., 1987, *Les stèles puniques de Constantine*, Paris, p.73.

<sup>6</sup> Rakob F., 1983, p.336 ; Aibèche Y., 2003, p.99-100.

<sup>7</sup> Gsell St., 1927, *Histoire Ancienne de l'Afrique du Nord (H.A.A.N.)*, VI, Paris, p.50 ; Camps G., 1989, *Armes E.B.*, VI, p.899.

documents dont nous disposons viennent de vestiges archéologiques : en effet, il n'y a que de rares témoignages littéraires concernant les armes défensives.

## **1- Bouclier**

Le bouclier était le principal moyen de protection chez les Numides. Il était généralement rond ou ovale. Ce type est le plus attesté par les sources littéraires et archéologiques. Le modèle rond, souvent considéré d'une fabrication aisée, serait le plus ancien, attesté à partir de l'année 149 av. J.C., selon un modèle datant de II<sup>ème</sup> siècle av. J.C.<sup>1</sup>. Le bouclier ovale s'inspire probablement du modèle italique ou celtique. Il est bien attesté dans le même contexte numide. Le choix du figuratif, c'est la manière dont est représenté l'animal, est une réalité particulière numide (stèles de Kabylie)<sup>2</sup>.

### **1.a- Bouclier ovale**

Le bouclier ovale pourrait davantage caractériser l'infanterie. On sait qu'il était très répandu dans le bassin méditerranéen<sup>3</sup>. Celui qui est sculpté sur les stèles votives punico-numides de Constantine est rarement figuré seul: il est souvent mêlé à d'autres armes comme l'épée, le casque, le javelot, la lance et la cuirasse. Sur l'une des stèles, figure une panoplie composée d'un bouclier ovale surmonté d'un casque pointu, d'une épée et de deux javelots. On a là, sans doute, une gravure à la mémoire d'un soldat ayant servi comme fantassin

<sup>1</sup> Bertrand F., et Sznycer F., 1985, p.126.

<sup>2</sup> Fariselli A. C., 2002, I mercenari di Cartagine, *Biblioteca della Rivista di studipunici*, I, La Spezia, p.131.

<sup>3</sup> Une gravure rupestre retrouvée dans le Sud oranais représente un bouclier ovale : Flamand G.B.M., 1905, «De l'introduction du chameau dans l'Afrique du nord», *Actes du XIV<sup>ème</sup> Congrès international des Orientalistes*, Alger, p.67-70 et 96 ; Gsell St., 1927, *H.A.A.N.*, VI, p.50.

lourd. Sur les deux autres stèles on retrouve aussi bien le bouclier que l'épée<sup>1</sup>. Certaines stèles datant de la période préromaine possèdent un fronton triangulaire, imitation punique de la période hellénistique. Elles ont toutes été trouvées aux environs de Constantine, l'ancienne Cirta. Elles sont faites de calcaire bleu ; rares sont celles qui ont été fabriquées en calcaire noir fin. Certaines d'entre-elles sont brisées au moins aux extrémités.

Les Dimensions de ces stèles varient de 25 à 67 cm de long et de 18 à 25,5 cm de large, avec une épaisseur de 9 à 11 cm. Ces stèles sont très homogènes, tant du point de vue du style que du type de dédicace, et sont accompagnées, pour la plupart, par des inscriptions puniques gravées généralement dans le corps de la stèle et dédiées à Baal Ammon et à Tanit<sup>2</sup>. Il apparaît que toutes ces stèles sont originaires d'El-Hofra<sup>3</sup>, mêmes celles qui ont été retrouvées isolées, à Constantine. Elles étaient sans doute utilisées comme matériaux de construction, là où devait s'élever un sanctuaire<sup>4</sup>. Le bouclier ovale, tel qu'il est représenté au centre des stèles de Constantine, mesure entre 7,5 cm et 18 cm de long et de 5 cm à 8 cm de large. Il est présenté avec une crête centrale verticale de 5 cm environ, gravé en champlevé. Elle s'élargit au centre pour se resserrer ensuite. Grâce aux inscriptions que les stèles de Constantine comportent, certaines d'entre elles peuvent être datées de manière précise. Cette chronologie concerne le règne de Massinissa, notamment sur la période entre 198 et 153 av. J.C. Il s'agit de l'époque

<sup>1</sup> Ben Younes H., 1987, «Le vase de Smirat et le thème de la victoire sur la mort», *Reppal*, III, p.24 ; Berthier A., et Charlier R., 1955, *Le sanctuaire punique d'El-Hofra*, s.l., p.67-69.

<sup>2</sup> Berthier A., 1955, p.87-88 ; Bertrand F., Szzyner M., 1987, p.14.

<sup>3</sup> Le Glay M., 1966, *Saturne Africain Monuments*, II, *Numidie-Maurétanie*, Paris, p.25 ; Krandel-Ben Younes A., 2002, p.236-8.

<sup>4</sup> Bertrand F., Szzyner, M., 1987, p.14.

où le sanctuaire d'El-Hofra connut une activité très importante<sup>1</sup>. A contrario, les autres stèles ne présentent que de simples figures iconographiques qui ne permettent pas de les situer dans le temps de manière plus précise. Elles sont approximativement datées du III<sup>ème</sup> ou du II<sup>ème</sup> siècle av. J.C. C'était l'époque où la Numidie subissait l'influence hellénistique venue de Carthage à travers les échanges entre cultures. Ce fut d'ailleurs à l'époque où Massinissa était l'allié des Romains que les stèles puniques se multiplièrent en Numidie et que Cirta reçut le plus d'influences religieuses puniques, ce qui conduisit à la création du sanctuaire d'El-Hofra<sup>2</sup>.

Le bouclier des stèles de Constantine peut être rapproché de celui qui est tenu par le cavalier de la stèle de Sidi Naamane, de type d'Abizar. Il présente aussi des analogies avec le bouclier figurant à la droite d'une cuirasse du sanctuaire de Chemtou. Le bouclier ovale figure également sur l'une des stèles d'Abizar, la stèle de Sidi Naamane de l'époque libyque<sup>3</sup>. Il s'agit d'une stèle de 1,15 m de haut, de 0,95 m de large et de 0,22 m d'épaisseur. Elle est très endommagée à la partie inférieure droite. Elle représente un cavalier accompagné d'inscriptions libyques à sa gauche. La figure reste bien visible malgré la cassure de la stèle. Le cavalier, qui est présenté de face et qui occupe le centre de la sculpture, tient à l'avant-bras gauche un bouclier ovale, et trois javelots de la main gauche. De la main droite, il tient la guide du cheval. Le cavalier porte également un casque<sup>4</sup>. Le bouclier de cette stèle, malgré ses faibles dimensions, présente une

---

<sup>1</sup> Berthier A., et Charlier, R., 1955, p.88.

<sup>2</sup> Berthier A., et Charlier, R., 1955, p.88-90.

<sup>3</sup> La stèle de Sidi Naamane a été découverte par un particulier en 1987 : Camps G., Chaker S. et Laporte J.-P., 1996-8, «Deux nouvelles stèles Kabyles au cavalier», XXV, BCTH, Paris.

<sup>4</sup> Camps G., Chaker S. et Laporte J.-P., 1996-8, XXV, CTHS.

particularité : bien qu'il possède, comme tous les autres, un umbo circulaire, la forme de ce dernier est ovale, alors que les autres sont ronds. Il est difficile de savoir s'il s'agit simplement d'une erreur ou d'un accident dans la mise en relief de l'arme<sup>1</sup> ; mais on ne peut pas écarter une reproduction fidèle.

Le bouclier figure aussi dans le bloc relief de la frise du sanctuaire de Chemtou. Une alternance de boucliers ronds et ovales rythme la frise de ce monument triomphal numide<sup>2</sup>. Ce bloc relief a été retrouvé dans la partie nord du temple, devant le portique du Sévère, non loin de l'agglomération actuelle, là où il avait été déposé après la destruction de l'ancien sanctuaire élevé par Micipsa en honneur de Massinissa, son père<sup>3</sup>. La pièce mesure 1,18 m de haut et 1,10 m de large. Le sanctuaire est daté du deuxième siècle av. J.C. Malgré la dégradation du bloc relief, les boucliers sont nettement visibles<sup>4</sup>. Les boucliers ovales de Chemtou sont présentés avec une crête qui s'élargit au centre, correspondant au type connu chez les Numides comme ceux visibles sur certaines représentations des stèles d'El-Hofra et celui du cavalier de Sidi Naamane. Le bouclier ovale est, le plus souvent, placé au centre de ces stèles de différentes façons :

- Bouclier à l'avant, les autres armes (épée, javelot, casque) à l'arrière (Fig. 1, 3),
- Bouclier à droite d'une épée (Fig. 2, 5, 6),
- Bouclier à gauche d'une épée (Fig.4),
- Bouclier au dessous de deux oreilles (Fig. 8),
- Bouclier tenu par des personnages (Fig. 7, 9),
- Bouclier à gauche d'une cuirasse (Fig.10).

---

<sup>1</sup> Camps G., Chaker S. et Laporte J.-P., 1996-8, XXV, B.C.T.H., p.27.

<sup>2</sup> Bertrandy F. et Szyner, M., 1987, p.72.

<sup>3</sup> Polito E., 2001, p.40-1.

<sup>4</sup> Polito E., 2001, p.40-1.

### 1.b- Bouclier rond

Le type de bouclier rond, comme on l'a présenté ci-dessus, est le modèle le plus ancien et le plus utilisé en Afrique à l'époque historique<sup>1</sup>. Il était principalement en usage chez les cavaliers<sup>2</sup>. Grâce aux sources archéologiques, la lumière a été faite sur cet objet, typiquement numide. De nombreuses représentations attestent de son emploi courant à l'époque de Massinissa<sup>3</sup>.

Nous pouvons distinguer deux types de bouclier rond, sans ou avec umbo.

- *Bouclier rond sans umbo* : Le type de bouclier rond sans umbo décore les quatre fausses portes situées au premier niveau du mausolée royal de la Soumâa de Khroub (Fig. 11). Ce sanctuaire est de forme carrée ; il est constitué de plusieurs étages et se termine par une pyramide. Sa hauteur est de 30 m, mais il ne reste que le premier niveau.

Sa base carrée mesure 10,5 m de côté et de 2,8 m de hauteur ; un deuxième niveau compte 8,4 m de côté et 1 m de hauteur ; puis quatre massifs font 1,75 m de côté, et ils occupent un angle d'un carré de 5,5 m de côté. Sur chacune des faces de ce carré figure un bouclier rond en relief de 1,25 m de diamètre.

Le monument referme une pièce carrée ornée de quatre fausses ouvertures, déjà citées, mais l'étage supérieur a disparu<sup>4</sup>.

Parmi divers objets que le caveau de ce sanctuaire comporte, on distingue des armes offensives et défensives qui permettent de reclasser le monument dans son

---

<sup>1</sup> Couissin P., 1926, *Les armes romaines*, Paris, p.56.

<sup>2</sup> Couissin P., 1926, p.56.

<sup>3</sup> Camps G., 1991, «Bogud», E.B., X, p.1585.

<sup>4</sup> Aibèche Y., 2003, p.97-8.



contexte historique. En effet, il s'agit d'un tombeau édifié à la mort d'un prince numide de cette époque, peut-être Massinissa ou Micipsa<sup>1</sup>.

Le bouclier sans umbo figure également sur deux stèles d'El-Hofra de l'époque de Massinissa (Fig. 12 et 13) conservées actuellement au Musée de Cirta à Constantine. Les deux stèles en calcaire gris foncé et au sommet pointu, dont l'état de conservation est moyen, présentent des mensurations suivantes : hauteur d'environ 38 cm, largeur de 18 cm et épaisseur de 10,5 cm.

Le bouclier mesure entre 6 et 13 cm de diamètre sur la stèle. Il est accompagné d'une étoile à cinq branches pour la première figure et d'un caducée pour la deuxième.

Il s'agit, sans doute, du type de bouclier que mentionnent fréquemment les auteurs anciens en tant qu'arme défensive des Africains, depuis les guerres puniques, ainsi que l'atteste Tite-Live : «Cinq cents Numides environ, comme s'ils désertaient, avaient quitté les leurs, le bouclier sur le dos, galopé jusqu'à l'ennemi, jetant boucliers et javelots aux pieds des Romains»<sup>2</sup>. St. Gsell qualifie ce bouclier de rudimentaire, fabriqué en cuir d'éléphant<sup>3</sup>.

**- Bouclier rond avec umbo :** Le type de bouclier rond avec umbo est connu très tôt en Afrique<sup>4</sup>. Il se retrouve sur des représentations d'armes ou de personnages armés figurant dans les haouanet. L'une de ces représentations

<sup>1</sup> Bonnell A., 1915, «Monument gréco-punique de la Soumaâ», RSAC, p.168-171.

<sup>2</sup> Tite-Live, XXII, 48, 2-3, trad. de nombreux auteurs, Paris, 1940; Salluste, Jug. XCIV, trad. Ernout, A., 13<sup>ème</sup> tirage revu par Hellegouarc'h, J., Paris, 1999 ; Strabon, XVII, 3, 7, trad. Aujac G., Lasserre F., et alii, Paris, 1969.

<sup>3</sup> Gsell St., 1918, H.A.A.N., II, p.318.

<sup>4</sup> Gsell St., 1927, H.A.A.N., VI, p.50 ; Flamand, G. B. M., 1905, les pierres écrites, p.67-70.

montre un personnage armé, tenant à la main gauche un bouclier rond sur lequel est tracé un chevron<sup>1</sup>. Cette gravure figure également sur une des parois de la hanout 11 du groupe des haouanet de Sidi Mhamed Latrech. On y voit un personnage tenant un objet long qu'il s'apprête à lancer, et un autre personnage, sur le mur latéral droit, tenant un bouclier d'une main et une palme de l'autre<sup>2</sup>. E. Acquaro parle aussi d'un vase retrouvé à Smirat, en Tunisie, sur lequel est peint un soldat portant à la main gauche un petit bouclier rond marqué d'un chevron. Le type du vase de Smirat appartient à deux mondes : punique et numide<sup>3</sup>. Il est également visible sur les gravures du Haut-Atlas et dans tous les massifs sahariens<sup>4</sup>.

Les deux groupes de stèles retrouvées à Constantine, en Kabylie et à Sila, ainsi que les représentations des deux sanctuaires de Chemtou et de Kbor Klib, ont fourni de précieux renseignements sur le bouclier rond avec umbo. Les stèles d'El-Hofra (Fig. 14, 15, 16, 17) présentent plusieurs types de bouclier dont le bouclier rond avec umbo.

Elles ont été retrouvées aux environs de Constantine et elles sont conservées au Musée de Cirta. Ces pierres sont en calcaire bleu et gris. Leur état de conservation est moyen car elles sont brisées en partie. Leurs mensurations sont les suivantes : 25 cm à 48 cm de haut,

---

<sup>1</sup> Ben Younes H., 1987, «Le vase de Smirat et le thème de la victoire sur la mort», Reppal, III, p.24.

<sup>2</sup> Ghaki M., 1999, Les haouanets de Sidi Mhamed Latrach, Tunis, p.192-193 et 200-201.

<sup>3</sup> Acquaro E., et Callieri P., 2003, Transmarinae imagines. Studi sulla trasmissione di iconografietra Mediterraneoed Asia in etàclassicaedellenistica, Studi e ricerche sui béni culturali, V, Sarzana, p.88-90.

<sup>4</sup> Camps G., 1984, I, E.B., p.85 ; Camps G., Chaker S. et Laporte J.-P., 1996-1998, XXV, B.C.T.H., p.27.

19 cm de large et pour une épaisseur qui varie de 9 cm à 12 cm. Le bouclier occupe la partie centrale de ces stèles. Il y mesure de 9 cm à 11 cm de diamètre, et son umbo est de 2 cm à 5 cm. Le bouclier est souvent accompagné d'armes ou objets. Par exemple, sur les figures 15 et 16, apparaît, en plus du bouclier, une épée dont on aperçoit la garde et la pointe. Certaines de ces stèles montrent des inscriptions puniques permettant de les dater des rois numides du II<sup>ème</sup> siècle av. J.C. et précisément de l'époque de Massinissa, pour la plupart.

D'autres monuments numides de la même époque nous livrent des représentations de bouclier rond avec au cœur un umbo. Il s'agit des sanctuaires de Chemtou et de Kbor Klib (Fig. 18)<sup>1</sup>. Ce dernier est moins bien conservé. La frise à relief de Chemtou, en *marmor numidicum*, présente en alternance des boucliers et des cuirasses. Le bouclier rond, au profil courbe et lisse, est vu de face et semble suspendu à la paroi et fixé avec des éléments en métal. Il est représenté avec d'un grand œil en relief<sup>2</sup>.

Le monument de Kbor Klib présente les mêmes caractéristiques que celui de Chemtou, sauf certains reliefs à motifs différents. Sur l'une des dalles figure un bouclier orné d'une tête d'Artémis et d'une massue. L'interprétation de ces emblèmes est rendue difficile par la dégradation des objets<sup>3</sup>. Les historiens, quant à eux, ne se prononcent pas sur la signification du décor hellénistique de deux monuments numides, Kbor Klib et Chemtou : soit les commanditaires ont été influencés par le mythe d'Alexandre, soit ils ont servi dans l'armée

---

<sup>1</sup> Les restes de deux bâtiments (celui de *Djebel Chemtou* et de celui de Kbor Klib) de Tunisie constituent des témoignages de l'architecture royale numide. Il s'agit de monuments d'une grande importance dans le contexte numide : Polito, E., 2001, p.39-42.

<sup>2</sup> Polito E., art. cité, p.61-63.

<sup>3</sup> Polito E., art. cité, p.50-54.

romaine pendant les guerres contre la Macédoine. La Kabylie a également livré une série de stèles<sup>1</sup> sous la forme de dalles de grès (Fig. 19 à 24). Ces dalles nous informent plus précisément sur le bouclier circulaire avec umbo. Les stèles mesurent de 0,90 m à 1,50 m de haut, de 0,70 m à 1,10 m de large et de 0,11 m à 0,26 m d'épaisseur. Le diamètre du bouclier gravé sur la stèle est de 0,18 m à 0,26 m, et celui de son umbo est de 0,6 m à 0,12 m.

La stèle d'Abizar est la plus riche et la mieux conservée des stèles de Kabylie<sup>2</sup>. A l'exception de la stèle de Souama<sup>3</sup> qui offre au regard un guerrier à pied<sup>4</sup>, toutes les stèles possèdent les mêmes caractéristiques. Elles montrent, en général, un cavalier portant à la main gauche un bouclier rond, décoré au cœur d'un cercle gravé, et deux ou trois javelots. La main droite est levée, tenant entre le pouce et les autres doigts un ou deux objets ronds. Le personnage est présenté de face, au centre de la stèle, avec une barbe taillée en pointe. On constate une disproportion dans les mensurations : la tête est plus volumineuse que le reste du corps et que la silhouette du cheval. Sur les deux stèles d'Abizar et de Chemini<sup>5</sup>, on peut apercevoir des quadrupèdes devant le cavalier. Celle d'Abizar laisse apparaître, entre le bras du cavalier

<sup>1</sup> Février P.-A., 1984, «Abizar», E.B., I, p.79.

<sup>2</sup> Cette stèle a été découverte en 1859 au Sud- Est de Tizirt. Février, P.-A., 1984, p.79-80 ; Khanoussi M. et Ghaki M., 1995, «Une nouvelle représentation de divinités numides sur un bas-relief de Bordj Hellal», Actes du III<sup>ème</sup> Congrès International des Études Phéniciennes et Puniqes, II, p.171 ; Gsell, 1997, St., Atlas Archéologique de l'Algérie, Alger, f. 53, n<sup>o</sup> 6 ; Laporte J.-P., 2003, «Stèle d'Abizar», Algérie antique, France, p.4-47.

<sup>3</sup> Doublet G., 1890, Musées et collections archéologiques de l'Algérie, Paris, p.31 ; Camps G., 1987, *Les Berbères, Mémoire et identité*, Paris, Errance, p.230.

<sup>4</sup> Février P.-A., E.B., I, 1984, p.81.

<sup>5</sup> Laporte J.-P., 2003, 4-47 ; 2014.

et la croupe du cheval, un petit personnage brandissant un sceptre. Toutes les stèles portent une inscription en libyque sauf la stèle de Cherfa<sup>1</sup>. La représentation d'un guerrier soulevant un bouclier sur les stèles de Kabylie a été interprétée, par certains, comme d'essence divine<sup>2</sup>. Le bouclier rond, qui vient d'être cité, était fait de cuir. On utilisait généralement le cuir d'éléphant pour son épaisseur. Entouré d'une bordure, le bouclier est légèrement bombé<sup>3</sup>. Il était équipé sur sa face interne de deux poignées constituées par deux courroies parallèles: l'avant-bras était passé dans l'une et la main empoignait fermement l'autre<sup>4</sup>. On teignait peut-être ces boucliers ronds d'une couleur uniforme ou de coloris variés<sup>5</sup>. Ils avaient l'avantage d'être légers et faciles à transporter. On les portait posés sur le dos ou suspendus au flanc. Ils n'étaient pas sonores et ne pouvaient pas trahir la présence de leurs porteurs dans ces embuscades où les Numides excellaient<sup>6</sup>. Le bouclier circulaire avec un umbo est représenté aussi sur un des menhirs libyques en provenance de la colline de Sila (Fig. 25)<sup>7</sup>. Ce bloc de pierre, exposé au jardin épigraphique du musée de

---

<sup>1</sup> Février P.-A., 1972, «L'art funéraire et les images des chefs indigènes dans la Kabylie antiques», Actes du premier congrès d'études des cultures méditerranéennes d'influence Arabo-Berbères, Malte, 3, 4-6, 4 ; du même auteur, 1984, p.79-80 ; Laporte J.-P., 1992, «Datation des stèles libyques figurées de grande Kabylie», Afr. Rom., p.397.

<sup>2</sup> Camps G., 1987, p.230.

<sup>3</sup> Gsell St., 1927, H.A.A.N., VI, p.52, Julien Ch.-A., 1966, Histoire de l'Afrique du Nord, des origines à la conquête arabe, 2e éd., revue et mise à jour par Chr. Courtois Paris, p.59 ; Camps G., 1989, p. 899 ; du même auteur, 1991, «Bouclier», X, E.B.,1991, p.1586 ; 2003, «Javelot», XXV, E.B., p.3861.

<sup>4</sup> Gsell St., 1927, H.A.A.N., VI, p. 52.

<sup>5</sup> SiliusItalicus, II, 278, trad. Miniconi P., et Devalet, G., Paris, 1979. Gsell St., 1927, H.A.A.N., VI, p. 52.

<sup>6</sup> Salluste, Jug., XCIV, 1. Gsell, St., 1927, H.A.A.N., VI, p. 52.

<sup>7</sup> Krandel-Ben Younes A., 2002, p. 52.

Cirta, est bien conservé ; il mesure 2 m de haut, 1,01 m de large au pied et 0,75 m au sommet. Le personnage, sur la stèle, de 1,20 m de haut est gravé de face au centre de la pierre. La tête est de profil avec un nez prolongeant le front et une courte barbe. Le bras droit est levé à hauteur de l'épaule et plié au coude, contrairement au gauche qui, lui, est tendu. Un bouclier de 0,29 m de diamètre, avec umbo de 0,14 m sur la stèle, est gravé au-dessus du personnage. Au-dessous du bras droit en reconnaît une inscription en libyque.

Sur toutes ces stèles on peut voir un type de bouclier rond à large *umbo* central, tout à fait analogue à ceux qui ornent la façade du sanctuaire numide de Chemtou, du monument de Kbor Klib, des stèles libyques de Bordj El-Ksar et des stèles puniques de Volubilis. Toutes ces données s'accordent pour montrer que le bouclier rond avec relief (*umbo*), arme défensive sans doute utilisée par les guerriers numides de l'époque de Massinissa, est resté un accessoire emblématique constant, signe traditionnel chez les Numides. Il revêtait une valeur martiale et spirituelle forte aux yeux des anciens peuples du territoire numide<sup>1</sup>.

## **2- Casque**

Les Numides utilisaient le casque à la guerre, mais les témoignages concernant son usage font défaut. Cette situation a conduit les historiens à considérer que les Numides n'avaient pas coutume de se coiffer d'un casque: à la guerre, comme en toutes circonstances, la plupart restaient tête nue<sup>2</sup>. Cicéron dit que ni le froid ni la pluie ne pouvaient obliger Massinissa à se couvrir la tête : «Je pense que tu sais, Scipion, ce que fait

---

<sup>1</sup> Krandel-Ben Younes A., 2002, p. 200.

<sup>2</sup> Gsell St., 1913, HAAN, II, p. 51-54.

Massinissa, hôte ancestral de ta famille, âgé maintenant de quatre-vingt-dix ans<sup>1</sup> : quand il a commencé un trajet à pied, il l'achève sans monter à cheval ; s'il va à cheval, il ne descend pas de cheval ; ni la pluie ni le froid ne peuvent l'amener à se couvrir la tête»<sup>2</sup>. Hérodote parle, pourtant, d'un casque déjà utilisé au V<sup>ème</sup> siècle par des Libyens dans des fêtes annuelles<sup>3</sup>. Ce casque, d'après St. Gsell, était d'origine étrangère<sup>4</sup> : les chefs libyens l'auraient emprunté plus comme objet ornemental que comme arme de protection<sup>5</sup>. Faute de sources, il est difficile de se faire une idée claire sur l'usage du casque chez ces peuples. C'est donc vers l'archéologie qu'on doit se diriger. Certaines stèles, gravées à la gloire des rois numides, où sont représentés des casques, ont été retrouvées notamment dans la région de Constantine sur le site du sanctuaire d'El-Hofra. Le mobilier funéraire découvert sur place reste une source fiable. Son examen éclaire quelque peu la question de l'armement numide, en général, et celle du port du casque, en particulier.

## 2.a- Casque à plumet

Pour les historiens, le cavalier de la stèle de Kerfala (Fig. 27), du groupe d'Abizar, porte un casque à plumet. Cette stèle, en grès ocré, a été découverte en 1954, enfouie dans le sol à deux mètres de profondeur. Elle est bien

<sup>1</sup> Il naquit en 240 et mourut en 148 av. J.C. : Cicéron, *Caton l'Ancien* (*De La vieillesse*), X, 34, trad. Wuilleumier, P., 1969, Paris, note 4, p. 102.

<sup>2</sup> Cicéron, *Caton*, X, 34. Gsell, St., 1927, H.A.A.N., VI, p.31-32.

<sup>3</sup> Hérodote, IV, 180, trad. Le Grand, Ph.-E., 1985, Paris.

<sup>4</sup> Gsell St., 1927, H.A.A.N., VI, p.53.

<sup>5</sup> D'après Diodore de Sicile, les Libyens habitant le désert entre l'Égypte et les Syrtes ne faisaient pas usage du casque (Diodore de Sicile, III, 49, 4, 73, 1, trad. Vial, C., 1977, Paris). Silius Italicus contredit cette opinion et affirme l'usage du casque par les Libyens (Silius Italicus, I, 415; III, 265, IV, 5-16, XV, 679. Fariselli A. C., I mercenari, p.123-125).

conservée<sup>1</sup>. Elle mesure environ 2 m de hauteur, 0,70 m de largeur maximale au niveau du personnage gravé et 0,20 m d'épaisseur. Le personnage est haut de 0,97 m. Son casque mesure 0,17 m.

Le dessin sur la stèle est très schématique. Le personnage est présenté debout, le tronc de face. La tête et les jambes sont tournées vers la droite. Le cou et le visage sont allongés. Le nez et la moustache ne sont pas visibles. Sa barbe est longue. Ses jambes semblent fortes et ses pieds non chaussés. Le guerrier porte une tunique à franges latérales.

La stèle est accompagnée d'inscriptions en libyque à gauche et à droite du personnage. Les historiens proposent pour cette stèle numide une datation située entre la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.C. et le début du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère<sup>2</sup>.

Le type du casque de Kerfala montre d'étroites analogies avec le soldat figurant sur le vase de Smirat, qui date probablement du IV<sup>ème</sup> ou III<sup>ème</sup> siècle avant J.C.<sup>3</sup>. Il est attesté aussi sur les murs des haouanet en plusieurs lieux, notamment à Sidi Latrech<sup>4</sup>. Le casque à plumet<sup>5</sup>, une touffe de crins de cheval ou une crête sur la tête, sont tous des indices d'autorité et des signes de triomphe chez les Africains<sup>6</sup>. Mais, il est parfois difficile de trancher entre un plumet et la représentation symbolique des cheveux<sup>7</sup>.

---

<sup>1</sup> On peut la voir au Musée des Antiquités d'Alger.

<sup>2</sup> Salama P., 2005, «Kerfala», 27, Enc. Ber., p.4148-4157.

<sup>3</sup> Camps G., E.B., I, 1984, p.85 ; Laporte J.-P., 1992, p.411 ; Acquaro E., 2003, p.90.

<sup>4</sup> Ghaki M., 1999, p.129 et 192-195.

<sup>5</sup> Acquaro E., 2003, p.92.

<sup>6</sup> Ben Younes H., 1987, p.17 ; Acquaro E., 2003, p.88-90.

<sup>7</sup> Ghaki M., 1999, p.129 et 192-195.



## 2.b- Casque en forme d'ogive

Le casque en forme d'ogive a été mentionné sur quelques unes des nombreuses stèles numides ou numido-puniques. Sur l'une d'entre elles, celle du sanctuaire d'El-Hofra, figure une panoplie composée d'un bouclier ovale surmonté d'un casque pointu, d'une épée et de deux javelots (Fig. 3)<sup>1</sup>. Les caractéristiques de cette stèle ont été mentionnées plus haut.

C'est une panoplie complète. Il s'agit de la seule figure de casque existant et que l'on peut comparer au casque du caveau d'El-Khroub (Fig. 28)<sup>2</sup>.

Le caveau d'El-Khroub<sup>3</sup>, dont nous avons déjà cité les caractéristiques contenait plusieurs armes dont un casque de fer<sup>4</sup>, conservés actuellement au Musée de Cirta. Ces artefacts du mobilier funéraire de la Soumaâ d'El-Khroub sont le témoignage le plus intéressant dont nous disposons sur le casque numide. Lors de la découverte, l'état de conservation de ces objets était vraisemblablement meilleur qu'aujourd'hui<sup>5</sup>. Le casque est composé d'une bombe en forme d'ogive pointue, de deux parietaux, sur lesquels figurent deux oreilles humaines en relief et d'un occipital recouvrant complètement la nuque. Le tout est forgé d'une seule pièce, au moyen de 5 à 6 minces feuilles de fer<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Berthier A., Charlier R., 1955, p.67-69 ; Camps G., Libyca, 1960, p.263 ; Ben Younes H., 1987, p.24.

<sup>2</sup> Bertrand F. et Szyner M., 1987, p.194.

<sup>3</sup> Aibèche Y., 2003, p.97-8.

<sup>4</sup> Le Bohec Y., L'armée de la Numidie au temps de Juba I<sup>er</sup>, *Carthage et les autochtones de son empire du temps de Zama. Colloque international organisé à Siliana et Tunis du 10 au 13 mars 2004 par l'Institut National du Patrimoine et l'Association de Sauvegarde du site de Zama*. Hommage à M. H. Fantar, édit. Ferjaoui A., Tunis, 2010, p.445-456.

<sup>5</sup> Günter U., 1979, Günter U., «Dasschwertund die eisernenWurfgeschößspitzenausdemgrabvon es Soumâa», *Die Numider*, Cologne-Bonn, p.333.

<sup>6</sup> Thépenier E., 1916, «Réflexions et suppositions au sujet des

Les dimensions de ce casque sont : 27 cm pour la partie frontale et pour les oreilles, 21,5 cm pour la partie arrière couvrant la nuque et 20,5 cm de diamètre. Ce casque piriforme pointu est destiné à préserver, non seulement le crâne, mais aussi la nuque et les oreilles<sup>1</sup>. Certains historiens modernes reconnaissent dans ce casque un modèle très répandu en Orient<sup>2</sup>.

Grâce aux amphores, souvent brisées, retrouvées dans le caveau d'El-Khroub, les archéologues ont procédé à une datation. Les tessons d'origine rhodienne révèlent qu'elles ont été fabriquées vers 150 av. J.C., à l'époque de Massinissa. Deux amphores sont datées de la seconde moitié du II<sup>ème</sup> siècle av. J.C. Trois amphores de vin proviennent, pour deux d'entre elles, du sud de l'Italie (Campanie) et pour la troisième, de l'île de Rhodes<sup>3</sup>.

Mais on ne sait toujours pas à quel combattant attribuer ce casque, au fantassin ou au cavalier, plutôt à ce dernier parce que les troupes à pied n'utilisaient, pour se protéger, qu'un simple bouclier en peau d'éléphant<sup>4</sup>.

## **2.c- Casque calotte**

Le casque en calotte figure sur de nombreuses stèles numides ou numido-puniques. Sur l'une d'elles, conservée au Musée du Louvre et qui provient du sanctuaire d'El-Hofra, figure un casque en dôme avec rebord (Fig. 26) et, à sa gauche, un bouclier à umbo central. Dans la partie supérieure du bloc on distingue une inscription punique de quatre lignes dédiée à Ba'al Hammon. Elle est brisée dans ses parties supérieure et

---

découvertes faites à la Souma», R.S.A.C., XLIX, p.188-90.

<sup>1</sup> Bonnell A., 1915, p.175-6 ; Gsell St., 1927, HAAN, p.53 ; Camps G., 1989, p.901.

<sup>2</sup> Camps G., 1989, p.901.

<sup>3</sup> *Die Numider*, 1979, p.343.

<sup>4</sup> Strabon XVII, 3, 7. Le Bohec Y., 2010, p.445-456.

inférieure. Elle mesure 38 cm de haut, 25 cm de large et 8 cm d'épaisseur. Quant aux dimensions du champ de l'inscription, il est contenu dans un rectangle de 12,5 cm de hauteur sur 17 cm de large<sup>1</sup>.

Le cavalier de la stèle de Sidi Naamane<sup>2</sup>, du groupe d'Abizar, semble aussi porter un casque (Fig. 9). Les caractéristiques de cette stèle et de son iconographie ont été citées plus haut. La nature même du casque de ce cavalier pose un problème d'interprétation. Les spécialistes se demandent s'il s'agit bien d'un casque en métal à rebord marqué, ou bien simplement une coiffure ou d'une calotte simple en étoffe<sup>3</sup>.

Il est difficile d'établir une comparaison avec les autres stèles d'Abizar où la coiffure de chaque cavalier figuré couvre l'ensemble de sa tête jusqu'à se confondre avec sa barbe. Sur la stèle de Sidi Naamane, la coiffure est, là, nettement distincte du reste de la tête<sup>4</sup>.

### **3- Les protections de corps**

#### **3.a- Tunique**

Les personnages des menhirs de Tirekbine de Mila, menhirs élevés à la gloire des rois numides, sont vêtus de tuniques. Ces blocs de pierres de calcaire gris, peu dégradés par le temps, sont maintenant dressés dans le jardin du Musée de Cirta à Constantine. La hauteur de ces menhirs varie de 1,26 m à 4,48 m, la largeur de 0,66 m à 1,30 m et l'épaisseur de 0,24 m à 0,39 m. Sur certains menhirs la taille du personnage peut atteindre 2,14 m. Ces blocs (Fig. 29, 30 et 31) montrent un guerrier debout. Sa main gauche tient une lance d'une longueur de 1,67 m.

---

<sup>1</sup> Bertrand F., Caubet A., et Szyncer M., 1987, p.47.

<sup>2</sup> Camps G., Chaker S. et Laporte J.-P., 1996-8, p.22-25.

<sup>3</sup> Laporte J.-P., 1991, IX, p.392.

<sup>4</sup> Camps G., Chaker S., Laporte J.-P., 1996-1998, p.22-25.

Son autre main est croisée sur sa poitrine. Des inscriptions libyques sont gravées de chaque côté du personnage. La tunique du guerrier sculpté sur l'édifice mesure 1,10 m et tombe jusqu'aux genoux. La tunique de la figure 31 est agrémentée de deux bandeaux qui descendent des épaules aux genoux. Les stèles de Tirekbine sont considérées, par les historiens, comme essentielles à la connaissance des armes des Numides. Les guerriers gravés sur l'ensemble des stèles sont vraisemblablement des chefs massyles<sup>1</sup>. Il s'agit sans doute de cette tunique, évoquée par les anciens auteurs, fabriquée en lin solide et utilisée au combat par les Africains : «Les Africains étaient revêtus de tuniques de lin bordées de pourpre selon la mode de leur pays et de tout cela résultait un aspect étrange et terrifiant»<sup>2</sup>.

Valère Maxime en fait également mention en disant que : «Les cavaliers numides tiraient des épées qu'ils avaient cachées entre la tunique et la cuisse»<sup>3</sup>. Quant à Strabon, lui, il décrit la tunique des Africains qui se distingue par sa couleur blanche et ses broderies. Le lin, très répandu en Afrique, est toujours entré dans la fabrication du costume numide, comme dans ces tuniques guerrières<sup>4</sup>. Strabon évoque également l'usage de peaux d'animaux sauvages utilisées par ces peuples pour se couvrir la poitrine<sup>5</sup>. Ce sont vraisemblablement des tuniques ou des manteaux en cuir travaillé<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> Camps G., 1989, p.898.

<sup>2</sup> Polybe, III, 114, 4.

<sup>3</sup> Valère Maxime, VII, 4, 2, trad. Combès R., 1995 et 1997, Paris.

<sup>4</sup> St. Gsell ignore si le lin était cultivé par les Numides et les Maures, car nous ne possédons aucune preuve : Gsell St., 1927, H.A.A.N., VI, p.28.

<sup>5</sup> Strabon, XVII. Muller L., 1860, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, Copenhague, p.94.

<sup>6</sup> Camps G., 1960, p.109-110.

### **3.b- Cuirasse**

Les auteurs anciens parlent de la cuirasse en décrivant la façon dont les Numides se protégeaient contre les coups et les blessures<sup>1</sup>. Quelques historiens contemporains considèrent que les Numides ne se revêtaient pas de cette protection et rejettent même les textes anciens qui en font mention<sup>2</sup>.

Grâce aux travaux de F. Rakob et de N. Ferchiou sur le site du sanctuaire de Chemtou, des cuirasses de l'époque numide, du II<sup>ème</sup> siècle av. J.C., ont pu être identifiées. Les archéologues ont donc découvert à Chemtou, des dalles recouvertes de frises à relief en marbre de la région (l'une de ces dalles mesure 1,18 m de haut sur 1,10 m de large) où des boucliers et des cuirasses en corselet alternent sur un fond lisse. Cette technique est une forme typique de l'époque hellénistique.

Ces armes apparaissent comme suspendues aux parois du bloc. La cuirasse (Fig. 32) est lisse sur la poitrine et pourvue de deux bandeaux décoratifs fixés sur le devant par des anneaux.

À sa bordure inférieure, ornant la cuirasse, on distingue deux rangs superposés de languettes. Cette cuirasse présente des analogies avec celle qui est revêtue par le cavalier numide de Canosa (Fig. 33)<sup>3</sup> : statuette montrant un cavalier blessé par une flèche reçue dans le dos. Ce cavalier porte une courte tunique et des chaussures montantes. Il est, bien sûr, armé d'une épée et d'un bouclier rond<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Tite-Live, XXII, 48, 2. Fariselli, A. C., 2002, p.123-125.

<sup>2</sup> Gsell St., 1918, H.A.A.N., II, p.54, 318.

<sup>3</sup> La statuette a été trouvée dans une tombe à Canosa au sud de l'Italie, elle est conservée actuellement au Musée du Louvre : O. Aït Amara, 2009, *Les soldats d'Hannibal*, France.

<sup>4</sup> O. Aït Amara, 2009.

### **3.c- Cotte de mailles**

La cotte de mailles conservée au Musée de Cirta, à Constantine, faisait partie du mobilier funéraire de la Soumaâ d'El-Khroub (Fig. 34). L'objet en question est constitué de fer et de cuir. Il mesure 60 cm de long et 12,5 cm de large. La cotte de mailles a subi des dommages. Elle est emmêlée, oxydée, et malheureusement une partie est manquante.

L'espoir de la voir reconstituée est vain. Les tentatives d'explication sur l'origine des différentes altérations des parties supérieure et inférieure, résultant de la présence d'un élément organique, comme du cuir, ne sont pas confirmées<sup>1</sup>.

Cette cotte de mailles ne semble pas avoir été passée par dessus une tunique, le volume «utile» n'étant pas suffisant. Cependant, il était nécessaire qu'un vêtement soit interposé entre la cotte de mailles et la peau pour protéger celle-ci du contact avec le fer. On peut imaginer que les mailles métalliques étaient renforcées de lanières de cuir ou de cordons pour en faciliter l'ajustage. Des traces de ce qui pourrait être des œilletons de laçage ont été révélées par les archéologues<sup>2</sup>.

### **Conclusion**

La tradition qui s'est forgée chez les historiens à propos des armes des Numides présente une singularité : certains qualifient les troupes de performantes quand les combattants numides s'engageaient dans les armées étrangères, d'autres qualifiant l'armement numide de rudimentaire. Cette dernière opinion, erronée, est une conclusion trop hâtive d'études trop peu précises. En effet, les vestiges archéologiques mis au jour témoignent

---

<sup>1</sup> *Die Numider*, 1979, p.353.

<sup>2</sup> Thépenier E., 1915, p.192-193.

du contraire : les soldats numides étaient bien équipés d'armes adéquates et modernes pour leur époque. Le bouclier, entre autres arme défensive, était très apprécié des Numides et le plus sûrement attesté par les sources. Il est de fait que les armes offensives sont plus fréquemment citées que les armes défensives ou de protection par ceux qui ne s'intéressent malheureusement pas directement aux armées numides. Les stratèges numides privilégiaient le combat à distance plus économe en vies humaines pour l'assaillant, au combat rapproché où les corps à corps imposaient le port d'équipements de protection limitant, en principe, des pertes qui risquaient d'être importantes. Les indices sur lesquelles nous nous appuyons sont malheureusement trop parcellaires et manquent quelquefois de précisions (chronologie de fabrication, implantations des ateliers...). Il nous faut donc poursuivre nos investigations et nos recherches pour étoffer le dossier.

### **III- Catalogue des armes défensives**

Compte tenu du nombre important de représentations d'armes défensives numides sur les stèles trouvées dans les sanctuaires, nous avons fait le choix de montrer certaines représentations en fonction de leur état de conservation et leur valeur iconographique.

#### **1- Boucliers**

##### **1.a- Bouclier ovale**

##### **- Stèles d'El-Hofra**

##### *Figure 1*

Provenance : Sanctuaire punique d'El-Hofra (fouillé en 1950).

Lieu de conservation : Musée de Cirta (Constantine).

N° d'inventaire : 708.

Matière : Calcaire bleu.

Dimensions : Hauteur 34 cm, largeur 18,5 cm.

Description : Stèle anépigraphhe à fronton mutilé. Représentation d'armes tel le bouclier d'une longueur de 7,5 cm, d'une largeur de 5 cm et d'un diamètre de 5 cm pour l'umbo central.

Chronologie : Période punique.

Référence : Photographie de l'auteur.

### *Figure 2*

Provenance : Sanctuaire punique d'El-Hofra (fouillé en 1950).

Lieu de conservation : Musée de Cirta (Constantine).

N° d'inventaire : 655.

Matière : Calcaire noir fin.

Etat de conservation : La stèle est brisée au milieu et à la partie inférieure.

Dimensions : Hauteur 67 cm, largeur 18,5 cm, épaisseur environ 10 cm.

Description : Un bouclier ovale présenté au milieu de la stèle et une épée sur sa gauche. Le bouclier mesure 18 cm de long et 8 cm de large sur la stèle. En dessous, un cartouche dont l'angle inférieur droit est brisé. L'inscription montre des dédicaces à Ba'al Hammon et à Tanit.

Chronologie : Période punique.

Référence : Photographie de l'auteur.

### *Figure 3*

Provenance : Sanctuaire punique d'El-Hofra (fouillé en 1950).

Lieu de conservation : Musée de Cirta (Constantine).



N° d'inventaire : 654.

Matière : Calcaire bleu.

Etat de conservation : La stèle est brisée à la partie supérieure et inférieure.

Dimensions : Hauteur de la stèle, 31 cm sur 18,5 cm de large.

Description : Un cartouche en haut de la stèle avec trois lignes d'inscription, la partie supérieure étant coupée. Sous le cartouche une panoplie en relief comprenant un bouclier ovale surmonté d'un casque pointu. C'est une panoplie complète, puisqu'elle comporte : un bouclier ovale, une paire de javelots, une épée et un casque. Il s'agit de la seule figure de casque qui existe et que l'on peut comparer au casque du tombeau d'El-Khroub.

Un bouclier est représenté devant une épée. Les dimensions approximatives du bouclier sur la stèle sont: 16 cm (longueur) et 8 cm (largeur).

Chronologie : Période punique.

Référence : Bertandy, F. et Sznycer, M., 1987, p.194.

Photographie de l'auteur.

#### *Figure 4*

Provenance : Sanctuaire punique d'El-Hofra (fouillé en 1950).

Lieu de conservation : Musée de Cirta (Constantine).

N° d'inventaire : 567.

Etat de conservation : Bon.

Description : Stèle au sommet très pointu.

Figuration en relief : à droite d'un bouclier ovale avec umbo de 11 cm de long et 6 cm de large.

Aucune inscription.

Chronologie : Période punique.

Référence : Photographie de l'auteur.

*Figure 5*

Provenance : Sanctuaire punique d'El-Hofra.

Lieu de conservation : Musée du Louvre.

N° d'inventaire : A05208 COSTA 47 p.214 (il y a trois cotes : le numéro de l'enregistrement au département des Antiquités orientales du Musée du Louvre, celui donné par Costa et celui précédé de la lettre P. donné par Ledrain lors de sa tentative de classement des stèles puniques du Louvre (Bertrand, F. et Szyner, M., 1987, *Les stèles puniques de Constantine*, p.16).

Etat de conservation : Brisée à la partie supérieure et inférieure.

Stèle anépigraphe.

Description : Hauteur conservée 26 cm, largeur 20 cm, épaisseur 11 cm.

Dans la partie inférieure de la stèle des décors gravés : à gauche pointe l'épée ? A droite, bouclier ovale avec crête centrale verticale (gravée et en champlevé) s'élargissant au centre du bouclier pour se resserrer ensuite. Au dessous, gouvernail.

Aucune inscription visible.

Chronologie : Période punique.

Référence : Bertrand F. et Szyner M., 1987, *Les stèles puniques de Constantine*, p.29.

*Figure 6*

Provenance : Sanctuaire punique d'El-Hofra.

Lieu de conservation : Musée du Louvre.

N° d'inventaire : AO5280 COSTA 49 p.299.

Etat de conservation : Brisée en partie supérieure et inférieure.

Description : Hauteur de la stèle conservée 14 cm, largeur 25 cm, épaisseur 9 cm.

Stèle à décor gravé : à droite un fragment de bouclier

ovale figuré verticalement avec crête centrale qui s'élargit au centre, à gauche un pommeau d'épée ?

Aucune inscription n'est figurée.

Chronologie : Période punique.

Références : Bertrand F. et Szynger M., 1987, *Les stèles puniques de Constantine*, p.47.

*Figure 7*

Provenance : Sanctuaire punique d'El-Hofra (fouille 1950).

Lieu de conservation : Musée de Cirta (Constantine).

N° d'inventaire : 565.

Matière : Calcaire bleu.

Etat de conservation : Brisée à la base et sur les côtés.

Dimensions : Hauteur 56 cm, largeur 25,5 cm et 10 cm d'épaisseur.

Description : Stèle à inscription grecque. Sur le fronton: un personnage debout dans un temple haut de 24 cm sur la stèle et tenant à la main gauche un bouclier de forme ovale mesurant 7,5 cm de long et 5 cm de large avec un umbo de 5,5 cm de diamètre. Le personnage porte un caducée dans sa main droite. Au dessous un cartouche haut de 12 cm et large de 20 cm. Au dessous, une inscription de cinq lignes. La stèle est dédiée au Thrace Apollothemis (fils d'Asclépiodore).

Chronologie : La stèle date du II<sup>ème</sup> siècle av. J.C. (Berchier A., 1981, *L'Algérie au temps des royaumes numides*).

Référence : Photographie de l'auteur.

*Figure 8*

Provenance : Sanctuaire d'El-Hofra (Constantine).

Lieu de conservation : Département des Antiquités, Musée du Louvre.

N° d'inventaire : AO5274 COSTA 130 P. 292.

Dimensions : Largeur 18 cm, ép. 10,5 cm.

Stèle anépigraphe.

Description : Stèle à fronton triangulaire. Décor gravé, au dessous, de deux oreilles, un bouclier ovale avec crête centrale et umbo.

Références : Bertrand F. et Sznycer M., 1987, *Les stèles puniques de Constantine*, p.45.

### **- Stèle de Kabylie**

#### *Figure 9*

Stèle de Sidi Naamane.

Provenance : Sidi Naamane à l'Ouest de la ville Tizi-Ouzou (découverte par un particulier en 1987 à l'occasion du creusement d'un puits).

Dimensions : Les mesures approximatives sont les suivantes : 1,15 m de hauteur, 0,95 m de large et 0,22 m d'épaisseur.

Etat de conservation : Stèle brisée en deux parties et très endommagée à la partie inférieure droite.

Description : La stèle représente un cavalier. Elle est accompagnée d'inscriptions libyques. Malgré la fracture de la stèle, la figure est très visible. Le cavalier occupe le centre de la sculpture et est présenté de face. Il tient à la main gauche un bouclier ovale de faibles dimensions avec umbo circulaire, trois javelots dans la même main et il porte un casque. Dans la main droite il tient le guidon du cheval. A la hauteur gauche du personnage figurent trois pattes animales et une main humaine.

Inscription : Des inscriptions libyques sont gravées à gauche du cavalier.

Epoque : Libyque.

Références : Chaker S., Camps G. et Laporte J.-P., «Deux nouvelles stèles kabyles au cavalier», BCTH, XXV, 96-98.

## **- Bloc relief du sanctuaire de Chemtou**

### *Figure 10*

Provenance : Relief de la frise de trophée du sanctuaire de Chemtou en Tunisie. Il a été trouvé dans la partie nord du Mont du Temple, devant le portique de Sévère, là où il avait été déposé après la destruction de l'ancien sanctuaire élevé par Micipsa (148-118), en honneur de son père, non loin de Chemtou, au-dessus de la vallée de la Medjerda (étude effectuée par F. Rakob).

Lieu de Conservation : Musée de Chemtou (Tunisie).

Matière : marbre jaune de Chemtou.

Etat de conservation : Le bloc est cassé en deux parties dans le tiers inférieur. Angles et relief endommagés. Il manque l'angle inférieur droit. La cuirasse et le bouclier sont séparés par des lignes de fracture. On distingue, en partie supérieure de la côte de mailles, un creux et, sur les deux côtés, des trous des crochets.

Epoque : Numide du II<sup>ème</sup> siècle av. J.C.

Dimensions : Hauteur de la pièce 1,18 m, largeur maximale 1,10 m.

Description : Le bloc en relief montre deux armes défensives : un bouclier ovale et à droite une cuirasse. Les deux sont présentés face au trophée.

Le bouclier ovale est présenté avec un long umbo qui s'élargit au centre, correspondant au type de bouclier connu en Méditerranée comme ceux de certaines représentations des stèles d'El-Hofra.

Référence : Polito, E., 2001, «Emblèmes macédoniens. Une hypothèse sur une série de boucliers de Macédoine en Numidie», *Antafr.*, 35, 1999.

Photographie de M.M.Mc Carty.

## **1.b- Bouclier rond - Bouclier rond sans umbo**

### *Figure 11*

Monument de Khroub

Le monument d'Essoumâa de Khroub est à environ 16 km au sud de Constantine. Il est de forme carrée et constitué de plusieurs niveaux se terminant en pyramide. Sa hauteur est de 30 m, mais il ne reste que le 1<sup>er</sup> niveau. Au niveau de ce dernier, le monument est décoré de quatre fausses portes ornées de boucliers ronds sans umbo (Catalogue : Algérie Numide, 2007, p.25).

Référence : Photographie de l'auteur.

### *Figure 12*

Stèle d'El-Hofra

Provenance : Sanctuaire d'El-Hofra (fouille 1950).

Lieu de Conservation : Musée de Cirta (Constantine).

N° d'inventaire : 805.

Matière : Calcaire gris foncé.

Etat de conservation : Brisée au sommet et à la base.

Epoque : Punique.

Dimensions : Hauteur 39,5 cm, largeur 17,5 cm,  
ép. 10,20 cm.

Décorée d'un bouclier de 13 cm de diamètre sur la stèle.

Description : Stèle à sommet en pointe, représentation d'un cercle (bouclier) à grand diamètre et d'une étoile à cinq branches.

Référence : Photographie de l'auteur.

### *Figure 13*

Stèle d'El-Hofra

Provenance : Sanctuaire d'El-Hofra (fouille 1950).

Lieu de Conservation : Musée de Cirta (Constantine).

N° d'inventaire : 807.

Matière : Calcaire gris foncé.

Etat de conservation : Brisée en haut à droite et à la base.

Dimensions : Hauteur 38 cm, largeur 18,5 cm,  
ép. 10,5 cm.

Description : La partie supérieure a un sommet pointu.

Figuration en relief d'un caducée et d'un bouclier de 6 cm de diamètre sur la stèle.

Référence : Photographie de l'auteur.

### **- Bouclier rond avec umbo**

Stèle d'El-Hofra

#### *Figure 14*

Provenance : Sanctuaire d'El-Hofra (fouille 1950).

Lieu de Conservation : Musée de Cirta (Constantine).

N° d'inventaire : 663.

Matière : Calcaire bleu.

Etat de conservation : Brisée en haut et à la base.

Epoque : punique.

Dimensions : Hauteur 25,5 cm, largeur 19 cm.

Description : Fronton d'une stèle où figurent une rosace et un bouclier de 11 cm de diamètre avec umbo.

Référence : Photographie de l'auteur.

#### *Figure 15*

Provenance : Sanctuaire punique d'El-Hofra (fouillé en 1950).

Lieu de conservation : Musée de Cirta (Constantine).

N° d'inventaire : 775.

Matière : Calcaire.

Etat de conservation : Brisée à la partie inférieure.

Dimensions : Hauteur 48 cm, largeur 19 cm, épaisseur de 9 cm.

Description : Au centre de la stèle un bouclier rond de 9 cm de diamètre avec un umbo de 5,5 cm tout en relief semblable à celui de Khroub, qui cache une épée et ne laissent apparaître que la poignée en haut et la pointe en bas.

Au dessous une inscription de trois lignes dont la dernière a presque disparu : des dédicaces à Baal Hammon.

Chronologie : Période punique.

Référence : Photographie de l'auteur.

*Figure 16*

Provenance : Sanctuaire punique d'El-Hofra (fouillé en 1950).

Lieu de conservation : Musée de Cirta (Constantine).

N° d'inventaire : 710.

Matière : Calcaire gris.

Etat de conservation : Brisée à la partie inférieure.

Dimensions : Hauteur 25,5 cm, largeur 19 cm, épaisseur 9 cm.

Description : Une stèle avec représentation : la sculpture en relief d'une épée derrière un bouclier avec umbo. La poignée de l'épée est visible vers le haut et la pointe vers le bas. Aucune trace visible d'inscription.

Chronologie : Période punique.

Référence : Photographie de l'auteur.

*Figure 17*

Provenance : Sanctuaire punique d'El-Hofra (fouillé en 1950).

Lieu de conservation : Musée de Cirta (Constantine).

N° d'inventaire : 644.

Matière : Calcaire gris.

Etat de conservation : Brisée à la partie supérieure et dans le sens de sa longueur.



Dimensions : Hauteur 44 cm, épaisseur 12,5 cm.

Description : Fragment de stèle avec une représentation de bouclier avec umbo. Le bouclier mesure 11 cm de diamètre et son umbo 2 cm.

Aucune trace visible d'inscription.

Chronologie : Période punique.

Référence : Photographie de l'auteur.

### **- Sanctuaire de Chemtou et de Kbor Klib**

*Figure 18*

a- Bouclier rond de Chemtou

Provenance : Sommet des collines dominant deux villes numides : *Bella* et Zama.

Lieu de conservation : Musée archéologique de Chemtou (Tunisie).

Matière : *Marmor numidicum* des carrières de *Simitthus*.

Etat de conservation : Bon. En bien meilleur état que les boucliers du monument de KborKlib.

Description : Bouclier de type rond, au profil courbe et lisse en relief un grand œil présenté dans une frise à relief composé en alternance de boucliers et de cuirasses. Ces armes sont sculptées sur des dalles de marbre. Ces armes apparaissent en relief sur un fond lisse. Le bouclier vu de face semble suspendu à la paroi et fixé avec des éléments métalliques.

Chronologie : II<sup>ème</sup> siècle av. J.C. (période numide).

Référence : Polito, E., 2001, *Antafr.*, 35.

### **b- Bouclier rond de Kbor Klib**

Provenance : Sommet des collines dominant deux villes numides : *Bella* et Zama (objet trouvé et travaux réalisés par F. Rakob et N. Ferchiou).

Lieu de conservation : Musée de Bardo (Tunis).

Etat de conservation : Moins bien conservé.

Description : Bouclier de type rond, au profil courbe et lisse, avec en relief de tête d'Artémis et une massue. Une frise en relief est composée en alternance de boucliers et de cuirasses. Ces derniers sont sculptés sur des dalles et apparaissent en relief sur un fond lisse. Le bouclier est vu de face, semble suspendu à la paroi et fixé avec des éléments métalliques. Il est superposé à une épée avec poignée à tête d'oiseau et porte des bandes décoratives. L'interprétation des emblèmes du bouclier est rendue difficile par la perte de lecture des éléments endommagés.

Chronologie : II<sup>ème</sup> siècle av. J.C. (période numide).

Référence : Polito E., «Emblèmes macédoniens. Une hypothèse sur une série de boucliers de Macédoine en Numidie», *Antafr.*, 35, 1999, 2001.

## **- Les Stèle de la Kabylie**

*Figure 19*

Stèle d'Abizar

Provenance : Abizar au Sud-Est de Tizirt en Kabylie (découverte en 1859).

Lieu de conservation : Musée des Antiquités (Alger).

N° d'inventaire : I.S. 136.

Matière : Dalle de grès.

Etat de conservation : Bon.

Dimensions : Hauteur approximative 1,25 m, largeur 1,10 m, épaisseur 0,11 m.

Description : La stèle d'Abizar, au relief plat, est l'image la plus riche des stèles dites «de Kabylie». Elle présente un cavalier portant à la main gauche un bouclier rond avec umbo et trois javelots.

La main droite est levée et, entre le pouce et les autres doigts, un petit objet rond et creux. Il s'agit soit d'une

arme de jet, soit d'une offrande. Les mensurations du personnage de face occupant le centre de la stèle ne sont pas proportionnées. La tête est volumineuse par rapport au corps, contrairement au personnage par rapport au cheval.

Le visage du personnage est rond et sa barbe taillée en pointe. On distingue un chien et une autruche courant devant le cavalier. Entre un bras du cavalier et la croupe du cheval un petit personnage en mouvement brandit un sceptre. Le l'encolure du cheval est ornée d'une pendeloque à deux boules.

Le bouclier mesure 0,26 m de diamètre et son umbo 0,12 m. Sur la stèle, à droite du cavalier des inscriptions libyques.

Chronologie : Période libyque.

Référence : Photographie de l'auteur.

Février P.A., 1972, «L'art funéraire et les images des chefs indigènes dans la Kabylie antique», *Actes du premier congrès d'études des cultures méditerranéennes d'influence Arabo-Berbères*, Malte, 3, 4-6,4 ; du même auteur, 1984, «Abizar», *Enc. Ber.*, I, p. 79-80 ; Laporte J.-P., 1992, «Datation des stèles libyques figurées de grande Kabylie», *Afr.Rom.*, IX, p.399.

### *Figure 20*

Stèle de Souama représentant un guerrier

Provenance : Souama de la Kabylie (découverte au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle par Masqueray).

Lieu de conservation : Musée des Antiquités (Alger).

N° d'inventaire : I.S. 138.

Etat de conservation : Bon état.

Matière : Dalle de grès brunâtre.

Dimensions : Hauteur 1,04 m, largeur 0,70 m, épaisseur 0,26 cm.

Description : Sur la stèle de Souama est représenté un guerrier. Le personnage est haut de 0,68 m. Il porte un bouclier rond avec umbo circulaire. Le bouclier mesure 0,18 m de diamètre et l'umbo 0,7 m.

Le guerrier est représenté de face, une tête ronde et barbe pointue. Il tient de la main gauche un bouclier et deux lances. Le bras droit est levé, entre le pouce et les autres doigts, un objet rond.

Inscription : La stèle comporte des inscriptions libyques gravées au dessus de l'épaule droite du personnage.

Chronologie : Période libyque.

Référence : Février P-A., 1984, *Enc. Ber.*, I, p.81.

Photographie de l'auteur.

### *Figure 21*

Stèle de Cherfa

Provenance : Cherfa près de Tizirt (Kabylie).

Lieu de conservation : Musée des Antiquités (Alger).

Etat de conservation : Mauvais.

Matière : Dalle de grès.

Dimensions : Hauteur 1,05 m, largeur 1 m.

Description : La stèle de Cherfa fait partie du groupe d'Abizar. Le personnage est un cavalier. Il présente des caractéristiques semblables à celles de la stèle d'Abizar : sa tête est dessinée selon le même schéma; le visage est rond et la barbe en pointe. Il tient dans sa main gauche un bouclier rond avec umbo de la même forme et trois javelots. La main droite est levée mais mutilée. La stèle ne présente aucun animal en dehors du cheval. Sur la stèle figure une main humaine.

Inscription : Aucune trace d'inscription.

Chronologie : Période numide.

Référence : Février P.-A., 1984, «Abizar», *Enc. Ber.*, I, p.81; Laporte, J.-P., 1992, *Afr.Rom.*, p.397.

Photographie de l'auteur.

*Figure 22*

Stèle de Souama d'un cavalier

Provenance : Souama en Kabylie (découverte en 1910 par S. Boulifa à Souama dans la région de Mekla, Tizi-Ouzou).

Lieu de conservation : Musée des Antiquités (Alger).

N° d'inventaire : I.S. 139.

Etat de conservation : Bon état.

Matière : Grès brunâtre.

Dimensions : Hauteur 1,40 m, largeur 1,10 m, épaisseur 0,24 cm.

Description : Cette stèle de Souama représentant un cavalier. Le personnage mesure 0,70 m de haut, tient à la main gauche un bouclier rond avec umbo de même forme et deux lances. Le bouclier mesure 0,18 m de diamètre et son umbo 0,06 m. La main droite levée tient deux objets ronds. Le personnage porte une barbe triangulaire. Le cheval est de profil. En revanche, le corps du personnage est de face, caractéristique exceptionnelle dans la série des stèles d'Abizar (mais les jambes sont de profil). Le cavalier occupe le centre de la stèle.

Inscription : Une inscription libyque surmonte l'épaule droite.

Chronologie : III-I<sup>er</sup> siècle av. J.C.

Référence : Février P.-A., 1984, p.81 ; *L'Algérie au temps des royaumes numides*, Paris, 2003.

Photographie de l'auteur.

*Figure 23*

Stèle de Thinesouine

Provenance : Thinesouine, sur la rive droite de Sébaou, dans la grande Kabylie (découverte en 1910 par S. Boulifa).

Lieu de conservation : inconnu. La stèle a disparu.

Matière : Grès brunâtre.

Dimensions : 0,90 m de haut et 0,73 m de large.

Description : La stèle, dont il ne reste qu'un fragment, présente un cavalier avec un visage rond et une barbe triangulaire, tenant de la main gauche un bouclier rond avec un umbo circulaire et deux javelots. La main droite tient un objet rond.

Inscription : Libyque.

Chronologie : Période numide.

Référence : Février P-A., 1984, p.81.

*Figure 24*

Stèle de Chemini/Semaoune

Provenance : Azaghar, près de Sidi El Hadj Hassaine, Chemini/Semaoune, Béjaïa (découverte en 2009 par MSBM, Chikhi).

Lieu de conservation : Garage près de Zaouia (Gehimab, Tribu, 2012).

Matière : Dalle de grès naturelle, légèrement irrégulière.

Dimensions : 1,55 m de haut, 0,36 m de large et 0,44 d'épaisseur.

Description : La stèle de Chemini appartient clairement au groupe des stèles libyques d'Abizar, en témoignant sa technique et son iconographie. Elle présente un cavalier qui tient dans la main gauche un petit bouclier rond avec un umbo circulaire et trois javelots. La main droite est levée (l'emplacement de l'objet rond est endommagé). Le cheval est précédé de deux quadrupèdes.

Inscription : Une inscription libyque incomplète dans l'angle supérieur gauche.

Chronologie : Période numide.

Référence : Laporte J.-P., 2014, «Stèles libyques et libyco-romaine de la wilaya de Béjaia», *Société Savante GEHIMAB*.

## **Stèles de Sila**

### *Figure 25*

Menhir (sculpture funéraire) de Sila.

Provenance : Pentes méridionales de la colline de Sila.

Lieu de conservation : Jardin épigraphique, Musée de Cirta (Constantine).

N° d'inventaire : 147.

Matière : Pierre grise.

Etat de conservation : Bon état.

Dimensions : Hauteur 2 m, largeur au pied 1,01 m et 0,75 m au sommet.

Description : Bloc de pierre constituant un menhir libyque représentant un personnage gravé de 1,20 m de haut occupant la place centrale de la face de la stèle. La tête est de profil tournée vers droite, avec un nez fort prolongeant le front et une courte barbe arrondie. Le bras gauche est tendu en avant. Le bras droit est replié vers l'avant. Au dessus du personnage un bouclier de 29 cm de diamètre sur la stèle avec un umbo de 14 cm.

Inscription : Libyque.

Chronologie : Période libyque.

Photographie de l'auteur.

## 2- Casques

### *Figure 26*

Stèle de Constantine

Provenance : Sanctuaire d'El-Hofra.

Lieu de conservation : Musée du Louvre.

N° d'inventaire : AO5279 COSTA 13 P.298.

Etat de conservation : Stèle brisée au sommet et à la base.

Dimensions : Hauteur 38 cm, largeur 25 cm, épaisseur 8 cm. Dimensions du cartouche : largeur 17 cm et 12,5 cm de hauteur conservée.

Description : Stèle avec décor en champlevé sous le cartouche : à droite un casque en dôme avec rebords ; à gauche, probablement, un bouclier avec umbo central. Au-dessus du décor une inscription punique de quatre lignes dédiée à Ba'al Hammon.

Chronologie : Période punique.

Référence : Bertrand F., Caubet A. et Sznycer M., 1987, Les stèles puniques de Constantine, p.47.

### *Figure 27*

Stèle du guerrier de Kerfala.

Provenance : Kerfala, Kabylie ; découverte en 1954 à l'occasion des travaux. Elle était enfoncée dans le sol, à deux mètres de profondeur.

Lieu de conservation : Musée des Antiquités (Alger).

N° d'inventaire : I.S. 230.

Etat de conservation : Bon état.

Dimensions : Hauteur 1,98 m, largeur 0,70 m, épaisseur 0,20 m. Le personnage est haut de 0,97 m ; son casque mesure 0,17 m et sa tunique 0,47 m.

Matière : Grès ocré de qualité médiocre.

Description : La figure de la stèle de Kerfala est très schématique.



La hauteur de la pierre est de 2,90 m et 0,95 m pour celle du personnage ; la largeur maximale atteint 0,65 m au niveau du personnage gravé ; l'épaisseur de la pierre au même endroit est de 0,21 m. Le personnage est présenté verticalement ; le corps est de face, la tête et les jambes sont tournées vers la droite. Le cou et le visage sont allongés ; le nez et la moustache ne sont pas visibles ; sa barbe est très longue et ses jambes sont lourdes et non chaussées. Le guerrier porte une tunique à franges latérales.

Inscription : Libyque à gauche et à droite du personnage figuré sur la stèle.

Chronologie : Période numide (les historiens proposent pour cette stèle une datation située entre la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.C. et le début du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère).

Référence : Salama P., 2005, «Kerfala», *Enc. Ber.*, 27, p.4148-4157. Photographie de l'auteur.

### *Figure 28*

Casque du mobilier de la Soumâa

Provenance : Soumâa d'El-Khroub.

Lieu de conservation : musée de Cirta (Constantine).

N° d'inventaire : 348.

Matière : Fer.

Etat de conservation : Mauvais état.

Dimensions : 20 cm (mesure approximative). La longueur de la partie recouvrant les oreilles est de 27 cm. La largeur frontale et occipitale devant couvrir la tête est de 21,5 cm.

Description : Fragment de casque piriforme pointu, propre à préserver efficacement, non seulement le crâne, mais aussi la nuque et les oreilles.

Chronologie : Période punique.

Référence : Photographie de l'auteur.

### **3- Les protections de corps (tunique, Cuirasse et cotte de mailles)**

*Figure 29*

Stèle de Tirakbine

Provenance : Tirakbine, village Bou Chène, Ain Mlila.

Lieu de conservation : Jardin épigraphique, Musée de Cirta (Constantine).

N° d'inventaire : 155.

Matière : Calcaire gris.

Etat de conservation : Bon état général, mais le monument est brisé au sommet.

Dimensions : Hauteur 1,83 m, largeur au pied 0,66 m et 0,31 m au sommet.

Description : Un menhir libyque représentant un guerrier portant de la main gauche une lance et de la droite, à la hauteur de la poitrine, une épée. Une inscription libyque, en grande partie illisible, est gravée à droite entre la lance et le corps du personnage.

Le personnage porte une tunique de 1,34 m sur la stèle.

Inscription : Libyque.

Chronologie : Période libyque.

Référence : Photographie de l'auteur.

*Figure 30*

Menhir de Tirakbine

Provenance : Ruines de Tirakbine, village Bou Chène, Ain Mlila.

Lieu de conservation : Jardin épigraphique, Musée de Cirta (Constantine).

N° d'inventaire : 45.

Matière : Calcaire coquiller.

Etat de conservation : Bon état.

Dimensions : Hauteur du côté droit, 4,48 m, du côté

gauche 3,88 m. Largeur au sommet, 0,80 m, au milieu de la pierre 1,30 m et à la base 1,30 m. L'épaisseur de la pierre est de 0,39 m. Le personnage sculpté mesure 2,14 m de hauteur.

Description : Un menhir libyque représentant un personnage debout à la porte d'un temple. Il tient de sa main une lance de 1,67 m et croise sa main gauche sur sa poitrine. Il porte une tunique qui arrive jusqu'aux genoux et qui mesure 1,22 m. Ce monument a été élevé à un chef ou à roi libyen. Des inscriptions libyques sont gravées de chaque côté du personnage.

Chronologie : Période libyque.

Référence : Photographie de l'auteur.

*Figure 31*

Menhir à bandeaux de Tirakbine

Provenance : Ruines de Tirakbine, village Bou Chène, Ain Mlila.

Lieu de conservation : Jardin épigraphique, Musée de Cirta (Constantine).

N° d'inventaire : 51.

Matière : Calcaire coquiller.

Etat de conservation : Brisée sur plusieurs côtés. La partie supérieure est brisée juste au-dessous de la tête du personnage ainsi que les deux côtés et la base de la pierre.

Dimensions : hauteur 1,26 m, largeur 0,72 m, épaisseur 0,24 m à 0,26 m.

Description : Cette pierre dressée représente un guerrier qui tient de la droite une lance et appuie sa main gauche sur sa poitrine, comme dans les deux cas cités précédemment. Le personnage est vêtu d'une tunique de 0,72 m de hauteur arrivant en dessous des genoux agrémentée de deux bandes de tissus descendant des

épaules aux genoux.

Inscription : Des inscriptions libyques sont gravées sut le côté droit entre la lance et le corps du personnage.

Chronologie : Période libyque.

Photographie de l'auteur.

*Figure 32*

Cuirasse du sanctuaire de Chemtou

Provenance : Chemtou, sanctuaire situé au plus haut point d'un ensemble de collines dominant les deux villes royales *Bulla Régia* et Zama. C'est grâce aux travaux de F. Rakob et de N. Ferchou que les objets de ce monument ont été identifiés.

Lieu de Conservation : Musée de Chemtou (Tunisie).

Matière : marbre jaune de Chemtou.

Etat de conservation : Endommagé.

Epoque : Numide du II<sup>ème</sup> siècle av. J.C.

Dimensions : Hauteur de la pièce 1,18 m, largeur maximale 1,10 m.

Description : Dalle de frise à relief composé, sur un fond lisse, en alternance de boucliers ronds ou ovales et de cuirasses en corselet. Ils sont vus de face et semblent suspendus aux parois : des traces de trous pour y insérer les clous métalliques sont visibles. Le bloc est cassé en deux parties dans le tiers inférieur. Aux angles le relief est endommagé. Il manque l'angle inférieur droit. La cuirasse et le bouclier sont en morceaux. On distingue en partie supérieure de la côte de maille un creux.

La cuirasse est lisse sur la poitrine et pourvue de deux bandeaux décoratifs découpés soigneusement en épauettes, de manière indépendante, et fixés devant par un système d'anneaux. A la bordure inférieure on observe deux rangs superposés de languettes, les unes longues en équerre, formant un escalier et décorées, les

autres, courtes et non décorées, se terminant par des franges.

Référence : Polito, E., 2001, *Antafr.*, 35.

Photographie de M.M.Mc Carty.

*Figure 33*

Cavalier numide de Canosa

Provenance : statuette trouvée dans une tombe à Canosa (Italie du Sud).

Lieu de conservation : Musée du Louvre.

Description : une statuette numide du III<sup>ème</sup> siècle av. J.C., découverte dans une tombe à Canosa, au Sud de l'Italie. Elle montre un cavalier blessé par une flèche reçue dans le dos. Ce cavalier, au galop, porte une courte tunique et des chaussures montantes. Parmi ses armes figurent une épée et un petit bouclier rond. Cet armement présente des analogies avec les représentations de différents sanctuaires et stèles numides et du mobilier funéraire. Ces armes sont aussi semblables à celles dont faisaient usage les rois numides, de Massinissa à Juba I<sup>er</sup>.

Chronologie : Période numide (statuette numide du III<sup>ème</sup> siècle av. J.C.).

Référence : Aït Amara O., Les soldats d'Hannibal.

Photographie de l'auteur.

*Figure 34*

Côte de mailles du mobilier d'Essoumâa

Provenance : Essoumâa d'El-Khroub.

Lieu de conservation : Musée de Cirta (Constantine).

N° d'inventaire : 347.

Matière : Fer et cuir.

Etat de conservation : Mauvais.

Dimensions : Longueur 60 cm, largeur 12,5 cm.

Description : Côte de maille. La cote de maille est

très endommagée. Elle est emmêlée, en partie perdue et complètement corrodée ou rouillée. L'espoir de la reconstituer est sans lendemain. Les hypothèses avancées, quant aux différentes surcharges des parties supérieure et inférieure, résultant de la présence d'un produit organique ne sont pas confirmées. Le revêtement pâteux doit probablement s'expliquer par le dépôt prolongé de la cotte de maille dans le tombeau (*Die Numider*, 1979, p.353).

Chronologie : Période libyque.

Référence : *Die Numider*, 1979, p.353.

Photographie de l'auteur.

### **Iconographie**

#### *Bouclier oval*



*Fig. 1*



*Fig. 2*



*Fig. 3*



*Fig. 4*



*Fig. 5*



*Fig. 6*



*Fig. 7*



*Fig. 8*



*Fig. 9*



*Fig. 10*



*Bouclier rond sans umbo*



*Fig. 11a*



*Fig. 11b*



*Fig. 12*



*Fig. 13*

*Bouclier rond avec umbo*



*Fig. 14*



*Fig. 15*



*Fig. 16*



*Fig. 17*



*Fig. 18a*



*Fig. 18b*



*Fig. 19*



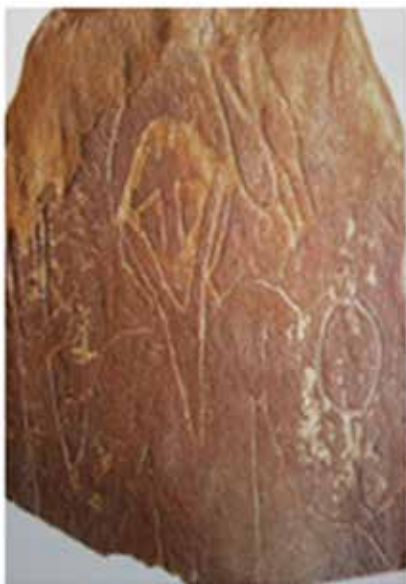
*Fig. 20*



*Fig. 21*



*Fig. 22*



*Fig. 23*



*Fig. 24a*



*Fig. 24b*



*Fig. 25*



*Fig. 26*



*Fig. 27*



*Fig. 28*

*Protection de corps  
(tunique, cuirasse et cottes de mailles)*



*Fig. 29*



*Fig. 30*



*Fig. 31*



*Fig. 32b*



*Fig. 32a*



*Fig. 33*

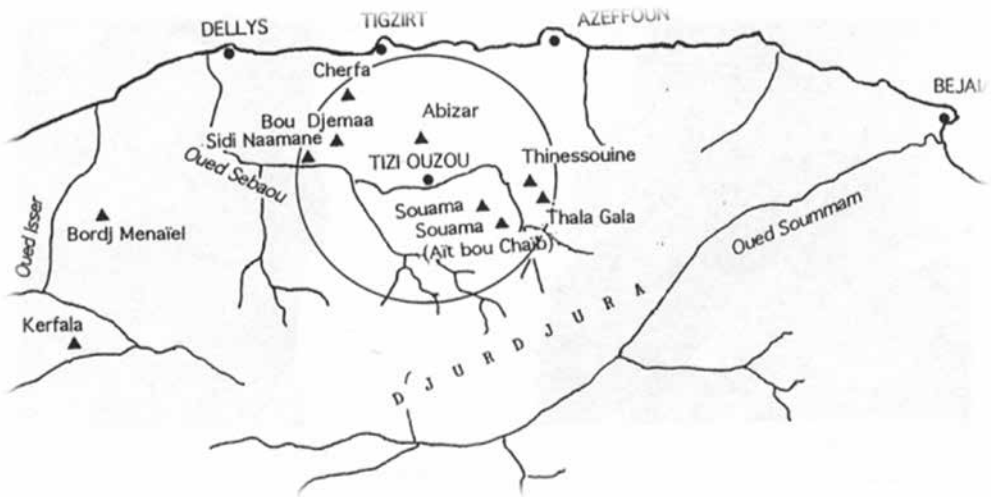


*Fig. 34*

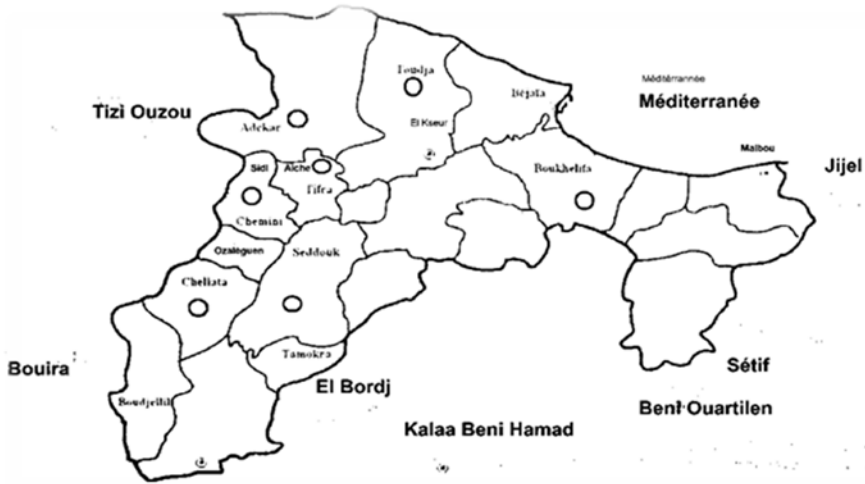




Carte 1 : Nord-est de l'Afrique entre III<sup>ème</sup> et I<sup>er</sup> siècle av. J.C.,  
Bertrand, F., 1987, p.13.



Carte 2 : répartition des stèles du style Abizar.  
Camps G., Chaker S. et Laporte, J.-P., BCTH, 25, 1999, p.23.



Carte 3 : carte de répartition des stèles à Bejaia,  
Laporte, J.-P., 2014, GEHIMAB (modifié par O. Aït Amara).

## Sources

- Cicéron, *Caton l'Ancien (De La vieillesse)*, X, 34, trad. P. Wuilleumier, 1969, Paris.
- Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique*, III, 49, 4 ; 73, 1, trad. Vial, C., 1977, Paris.
- Hérodote, *Histoires*, IV, 180, trad. Le Grand, Ph.-E., 1985, Paris.
- Polybe, *Histoire*, III, 114, 4, trad. Pédech, P. et alii, 1969, Paris.
- Salluste, B.I. = *La Guerre de Jugurtha*, trad. A. Ernout, 13<sup>ème</sup> tirage revu par Hellegouarc'h J., Paris, 1999.
- Silius Italicus, *La Guerre Punique*, II, 278, trad. Miniconi, P., et Devallet G., Paris, 1979.
- Strabon, *Géographie*, trad. Aujac G., Lasserre F., et alii, Paris, 1969 et suiv., 9 vol.
- Tite-Live, *Histoire Romaine*, trad. de nombreux auteurs, Paris, 1940 et suiv., 35 vol.

-Valère Maxime, *Faits et dits mémorables*, VII, 4, 2, trad. Combès, R., 1995 et 1997, Paris.

## Bibliographie

- Acquaro E., et Callieri P., édit., *Transmarinae imagines. Studisullatrasmissione di iconografietraMediterraneoedAsia in etàclassicaedellenistica, Studi e ricerche sui béni culturali*, V, Sarzana, 2003.
- Aibèche Y., 2003, «Le mausolée royal de la Soumâa», *L'Algérie au temps des royaumes numides*, France.
- Aït Amara O., 2009, *Les soldats d'Hannibal*, France.
- Ben Younes H., 1987, «Le vase de Smirat et le thème de la victoire sur la mort», *Reppal*.
- Berthier A., et Charlier R., 1955, *Le sanctuaire punique d'El-Hofra à Constantine*, Paris.
- Berthier A., 1981, *La Numidie, Rome et le Maghreb*, Paris.
- Bertrand F., Caubet A., et Sznycer M., 1987, *Les stèles puniques de Constantine*, Paris.
- Bertrand F., 1985, «La communauté gréco-latine de Cirta (Constantine), capitale du royaume de Numidie, pendant le II<sup>ème</sup> siècle av. J.C.», *Latomus*, 44, fasc. 3 juillet-sept.
- Bonnell, A., 1915, «Monument gréco-punique de la Souma», RSAC.
- Camps G., 1991, «Bouclier», X, E.B.
- Camps G., «Javelot», XXV, E.B.
- Camps G., 1960, *Aux origines de la Berbérie, Massinissa ou les débuts de l'histoire*, VIII *Libyca*.
- Camps G., 1987, *Les Berbères, Mémoire et identité*, Paris, Errance.
- Chaker S., Camps G., et Laporte J.-P., 1996-8, «Deux nouvelles stèles Kabyles au cavalier», XXV, BCTH, Paris.

- Couissin P., 1926, *Les armes romaines*, Paris.
- Doublet G., 1890, *Musées et collections archéologiques de l'Algérie*, Paris.
- Flamand G. B. M., 1905, «De l'introduction du chameau dans l'Afrique du nord», *Actes du XIV<sup>ème</sup> Congrès international des Orientalistes*, Alger.
- Flamand G. B. M., 1905, *Les pierres écrites*, Paris.
- Fariselli A. C., 2002, *I mercenari di Cartagine, BibliotecadellaRivista di studipunici*, I, La Spezia.
- Ferchiou N., 1991, *Le KborKlib* (Tunisie), *Quaderni di archeologia della Libia (QAL)*, 14.
- Polito E., 2001, «Emblèmes macédoniens. Une hypothèse sur une série de boucliers de Macédoine en Numidie», *Antafr.*, 35, 1999, Paris.
- Février P.-A., Abizar, E.B., I, 1984.
- Février P.-A., 1972, «L'art funéraire et les images des chefs indigènes dans la Kabylie antiques», *Actes du premier congrès d'études des cultures méditerranéennes d'influence Arabo-Berbères*, Malte, 3, 4-6, 4 Alger.
- Ghaki M., 1999, *Les haouanets de Sidi Mhamed Latrach*, Tunis.
- Günter U., 1979, *Dasschwertund die eisernen Wurfgeschößspitzenausdemgrabvon es Soumâa*, *Die Numider*, Cologne-Bonn.
- Gsell St., 1913-1931, *Histoire Ancienne de l'Afrique du Nord (H.A.A.N.)*, Paris.
- Gsell 1997, St., *Atlas Archéologique de l'Algérie*, Alger.
- Julien Ch.-A., 1966, *Histoire de l'Afrique du Nord, des origines à la conquête arabe*, 2<sup>ème</sup> éd., revue et mise à jour par Chr. Courtois, Paris.
- Khanoussi M., Kraus T. et Rakob F., 1994, «Simitthus», 2. Der Tempelberg und das römische Lager, Mainz.
- Khanoussi M. et Ghaki M., 1995, «Une nouvelle représentation de divinités numides sur un bas-relief

de Bordj Hellal», *Actes du III<sup>ème</sup> Congrès International des Études Phéniciennes et Punique*, II.

-Krandel-Benyounes A., 2002, *La présence punique en pays numide*, Tunis.

-Laporte J.-P., 2014, «Stèles libyques et libyco-romaines de la wilaya de Béjaïa», *Société Savante GEHIMAB*, Béjaïa.

-Laporte J.-P., 1992, «Datation des stèles libyques figurées de grande Kabylie», *Afr.Rom.*

-Laporte J.- P., 2003, «Stèle d'Abizar», *Algérie antique*, France.

-Le Bohec Y., 2010, «L'armée de la Numidie au temps de Juba I<sup>er</sup>», *Carthage et les autochtones de son empire du temps de Zama. Colloque international organisé à Siliana et Tunis du 10 au 13 mars 2004. Hommage à M. H. Fantar*, édit. Ferjaoui A., Tunis.

-Le Glay M., 1966, *Saturne Africain Monuments*, II, *Numidie-Maurétanie*, Paris.

-Muller L., 1860, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, Copenhague.

-Picard Ch., 1976, «Les représentations du sacrifice *Molk* sur les ex-voto de Carthage», *Karthago*, XVII.

-Rakob F., 1983, *Architecture royale numide, Architecture et Société de l'archaïsme grec à la fin de la république romaine, Actes du Colloque international organisé par le C.N.R.S. et l'É.F.R., Rome, déc. 1980*, Rome.

-Salama P. et Laporte J.-P., 2003, «Les chefs libyques sur les stèles figurées», *L'Algérie au temps des royaumes numides*, France.

-Salama P., 2005, «Kerfala», 27, *Enc. Ber.*

Thépenier E., 1916, «Réflexions et suppositions au sujet des découvertes faites à la Souma», *R.S.A.C.*, XLIX, p. 185-199.

**Ahmed M'CHAREK**  
*Professeur des Universités,  
Tunis, Tunisie.*



## À propos des cités africaines dites royales : données nouvelles sur Thimida Regia et Bulla Regia

En remerciant les organisateurs de leur aimable invitation, je voudrais aborder ici le thème des cités africaines dites royales à travers quelques données nouvelles relatives à deux villes situées en Tunisie actuelle :

1-Thimida Regia, désormais identifiable de manière assurée avec l'actuelle Mohammedia (à quinze kilomètres au sud de Tunis), au cœur d'un important secteur domanial et,

2-Bulla Regia / Hammam Darragi dont le peuplement serait semble-t-il, d'origine gétule.

Comme on le sait depuis S. Gsell, la plupart des localités dites «royales» se trouvent en Numidie proconsulaire (Hippo Regius, Bulla Regia, Zama Regia, Aquae Regiae,

Marazanae Regiae)<sup>1</sup> et font partie des terres annexées par Massinissa au courant de son long règne (à l'exception peut-être d'Hippo Regius).

Ajoutons que deux d'entre elles échappent cependant à la règle : Regiae / Arbal en Maurétanie césarienne et Thimida Regia dans l'ancien territoire punique annexé par Rome en 146 av. J.C.

Les progrès récents de la recherche sur l'ensemble des villes africaines dites royales confirment en général le rôle important joué par Massinissa et ses descendants dans la sédentarisation, l'urbanisation et la promotion des localités domaniales au rang de cités plus ou moins autonomes.

### **Thimida Regia et le domaine foncier des héritiers de Massinissa**

Depuis 1997, d'importantes études et découvertes ont enrichi le dossier documentaire de Thimida Regia<sup>2</sup> dont on sait aujourd'hui qu'elle était située non loin de la colonie romaine d'Vthina / Oudna<sup>3</sup>.

Voici un rappel de l'argumentaire que j'ai pu avancer il y a une dizaine d'années dans une enquête archéologique et historique destinée à identifier Thimida Regia avec la localité de Mohammedia située entre Tunis et Oudhna<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir *infra* : carte donnée en annexe (localisation des villes dites *Regiae*).

<sup>2</sup> Voir la bibliographie donnée dans : M'Charek A., 2006, p.190, note 1.

<sup>3</sup> Voir carte de localisation de *Thimida Regia* / Mohammedia donnée en annexe.

<sup>4</sup> M'Charek A., 2006 «Deux cités voisines», p.190-194.

### **-Mohammedia : héritière au X<sup>ème</sup> siècle d'une importante agglomération antique<sup>1</sup>**

Ayant servi de carrière de pierres pendant des siècles, Mohammedia est aujourd'hui un site archéologique fortement endommagé. Au 17<sup>ème</sup> siècle, on a pu y reconnaître un temple rond de Saturne transformé tardivement en église, des inscriptions latines dont une dédicace à Vespasien, un cimetière chrétien qui a succédé à une nécropole païenne, des épitaphes d'évêques remployées dans les ruines des palais beylicaux d'époque moderne<sup>2</sup>.

Louis Maurin a proposé de rattacher l'agglomération antique qui s'élevait à Mohammedia à la colonie d'Uthina/Oudhna créée à l'époque d'Auguste et d'en faire un pagus de cette cité romaine<sup>3</sup>.

### **-Sidi Ali Sedfini : vicus de Thimida Regia ?**

Pendant longtemps, les commentateurs ont admis une localisation de Thimida Regia à Sidi Ali Sedfini, lieu de provenance approximatif de l'inscription (un site archéologique médiocre situé entre Mohammedia au nord et Oudhna au sud). Par la suite, L. Poinssot, suivi de plusieurs savants, a estimé que la dédicace de Sedfini (gravée sur une plaque de marbre) devait être une « pierre errante » et qu'il fallait rechercher Thimida « la royale » dans les limites du royaume numide, donc à l'extérieur de la Fossa Regia. Mais avec la découverte en 1996 par P. Chiesa d'un manuscrit chrétien montrant

---

<sup>1</sup> *Atlas Archéologique de la Tunisie*, 22 (XX), 108. Cf. *CIL*, VIII, p.110-111; V. Guérin, *Voyage*, II, p.276, n.473, 281, n.477 ; A. Gunnella et M. A. Giva, dans *L'Africa Romana*, XIII, 1998, 1, p.409, 413 ; *Carte Salama2*, 2010, i-H-3.

<sup>2</sup> Cf. en dernier lieu : Ben Hassen H. et Maurin L. éd., 1998, p.332-334.

<sup>3</sup> Ben Hassen H. et Maurin L. éd., 1998, p.233.



que le martyr de Saint Gallonius et ses compagnons s'est déroulé en deux temps (entre fin mai et début juin 302) à Thimida Regia et à Uthina<sup>1</sup>, on sait que ces deux cités étaient voisines.

Restait donc à transformer cette localisation régionale en une identification précise. Comme l'a bien vu L. Maurin, Sidi Ali Sedfini est un site archéologique modeste qui ne peut correspondre à Thimida Regia attestée par la dédicace officielle à C. Iulius Reginus signo Hymetius, curateur civitatis<sup>2</sup>, trouvée dans une ferme voisine. On s'accorde aujourd'hui à chercher ailleurs la ville en question dont on sait qu'elle est devenue municipale sous l'Empire et qu'elle a joué le rôle de siège épiscopal dès 256<sup>3</sup>. L. Maurin a suggéré de la situer approximativement à l'ouest d'Uthina<sup>4</sup>. Mais un faisceau d'indices concordants permet, à mon avis, de l'identifier avec la localité antique qui s'élevait à Mohammedia :

1-Sedfini n'est pas situé à mi-chemin entre Oudhna et Mohammedia comme on a pu le penser, mais seulement à trois kilomètres au sud de celle-ci. Les ruines antiques couvrent notamment une colline dominant la rive gauche de l'oued Miliane (l'antique Catada) qui a dû servir, hier comme aujourd'hui, de limite territoriale (limite actuelle entre la Délégation de Mohammedia et celle de Khlidia dont relève le site d'Oudhna).

2-L'actuelle ferme Derwich où la dédicace mentionnant Thimida Regia était en remploi au 17<sup>ème</sup> siècle, en même temps qu'un très grand nombre de pierres antiques, se

<sup>1</sup> Chiesa P., 1996, «Actes du martyr de Saint Gallonius», p.241-268.

<sup>2</sup> Voir en dernier lieu l'excellente étude de C. Lepelley, dans *BSAF*, 1999 (l'inscription : p. 216).

<sup>3</sup> Ben Hassen H. et Maurin L. éd., 1998, p.218-220.

<sup>4</sup> Ben Hassen H. et Maurin L. éd., 1998, p.220.

trouve à cinq cent mètres au nord de Sedfini et à moins de trois kilomètres de Mohammedia. Lors de la découverte de l'inscription, Mohammedia et Sedfini faisaient partie de la ferme beylicale appelée «Henchir al Mohammedia» dont les sites archéologiques ont servi de carrières à toutes les époques.

3-Grâce à Cl. Lepelley, on sait maintenant que le support de la dédicace qui mentionne Thimida Regia n'est pas «une plaque de marbre» errante mais, une base de statue<sup>1</sup>. Ce grand bloc proviendrait, à mon sens, soit de Mohammedia soit de Sedfini. Par ailleurs, ce dernier site archéologique soutient la comparaison, par sa taille, avec celui de Ksar Toual Zouameul où s'élevait Maraci / Ksar Toual Zouameul, uicus de Zama Regia. Rappelons que la plupart des notables évergètes de cette dernière cité sont connus par des inscriptions trouvées à Ksar Toual Zouameul, à douze kilomètres au sud de Henchir Jâma. On aurait ainsi, à travers le cas de Thimida Regia / Mohammedia et de son éventuel vicus situé à Sedfini, une situation comparable mais que les commentateurs n'ont jamais envisagée.

### **-L'apport décisif des sources arabes**

Les sources médiévales ont permis d'obtenir deux résultats importants :

1-Mohammedia s'appelait «Tonbuda» avant le X<sup>ème</sup> siècle;

2-Ce toponyme est très souvent recopié ou transcrit, entre autres, sous la forme Tinida. Depuis 1966, M. Talbi, a écrit l'essentiel sur ce nom de Tonbuda dans

---

<sup>1</sup> C. Lepelley, 1999, «L'apport d'Actes des martyrs», p.213, fig. 1. Voir *infra* photo de la dédicace de Sedfini donnée en annexe.

sa thèse sur l'Emirat aghlabide du IX<sup>ème</sup> siècle<sup>1</sup>. Cet excellent connaisseur des sources arabes conclut en effet à l'antiquité de ce toponyme et en donna plusieurs déformations attestées. Parmi celles-ci, on retiendra une leçon particulièrement signifiante : dans l'Histoire d'Ibn Khaldun («Ibar», IV, 423), le nom de Tonbuda est donné sous la forme Tirmida<sup>2</sup>. Et c'est là qu'on doit faire le lien avec les autres indices attestant le voisinage entre les deux cités africaines qui nous occupent ; indices fournis par les Actes du martyr de Saint Gallonius à Thimida Regia et à Uthina, la dédicace de Sedfini mentionnant Thimida Regia, la probable confusion chez Ptolémée entre Thimida et Thimisa admise par J. Desanges et l'attribution envisageable à Thimida Regia de la trilingue mentionnant des sufètes. On sait, en effet, que cette inscription provient de Henchir al-Harouine situé à quatre km seulement de Mohammedia<sup>3</sup>.

**«Regia» : un qualificatif à mettre en rapport avec le domaine foncier laissé aux fils de Massinissa (alliés et amis du Peuple romain)<sup>4</sup>**

Une pareille explication a été plus ou moins envisagée par deux grands savants : S. Gsell<sup>5</sup> et G. Camps<sup>6</sup>. On sait que le domaine de Hiempsal dont parle Cicéron en 63 av.

---

<sup>1</sup> Mohamed Talbi, *L'émirat aghlabide*, 1966, p.170-172.

<sup>2</sup> Id., *Ibid.*, p.170, n.4.

<sup>3</sup> Cf. Berger Ph., dans *BAC*, 1899, p.CXXXVI ; Gaukler P., *Nécropoles puniques à Carthage*, Paris, 1915, 2, p.234-375 ; Cagnat R., dans *CRAI*, 1899, p.48-54, *CIL*, VIII, 24030.

<sup>4</sup> Cicéron, *De lege agraria*, II, 22. Ce texte est cité par J.-M. Lassère, 1977 (*Vbique Populus*, p.128, n.406) : «En fait le texte dit : le roi Hiempsal possédait sur la côte des terres que Publius l'Africain avait adjudgées au peuple romain (*possidere agros in ora maritima regem Hiempsalem quos Publius Africanus populo adiudicavit*)».

<sup>5</sup> Gsell S., *HAAN*, V, p.265-266; VII, p.80, 293.

<sup>6</sup> Camps, G, 1960, *Massinissa*, p.212.

J.C. en le situant «in ora maritima» (c'est-à-dire sur la côte) a été situé hypothétiquement par Ch. Saumagne dans la région des Emporia, au sud d'Acholla / Henchir Boutria, jusqu'à Thaenae / Tina à dix kilomètres au sud de Sfax<sup>1</sup>. Mais cette vue de Saumagne a été souvent repoussée par divers savants<sup>2</sup> et, aujourd'hui, avec l'identification de Thimida Regia / Mohammedia et sa localisation dans la vallée du flumen Catada (l'oued Miliane) qui se jette dans la baie de Tunis, nous avons une bien meilleure solution. En effet, on pourrait voir en Thimida Regia une cité née dans un domaine royal qui a dû s'étendre sur le plateau de Mohammedia et l'ensemble de la plaine du Mornag. En 46 av J.C., César confisque le domaine royal en question (avec l'ensemble des biens du roi Juba I<sup>er</sup>, allié des Pompéiens vaincu et éliminé) ; ce qui permettra sous Auguste de déduire plusieurs colonies de vétérans dont celle d'Uthina (vers 28 av. J.C.). La vieille ville de Thimida conserve sous le Haut-Empire son statut de cité pérégrine avant de devenir municipale au III<sup>ème</sup> siècle au plus tard. On continue, sous les Romains, à l'appeler Regia, sans doute par tradition, comme pour nombre de cités numides (Zama, Bulla...). Ainsi l'enquête sur Thimida Regia -ancienne localité du territoire punique devenue domaine foncier des rois numides pendant un siècle (entre 146 et 46 av. J.C.)- a permis d'obtenir un résultat essentiel : Désormais, le qualificatif «Regia, Regius» accolé au nom d'une cité africaine d'époque romaine signifie que la cité en question avait été le centre d'un grand domaine royal et qu'elle avait pu bénéficier d'une promotion juridique sous les rois numides<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Saumagne Ch., 1928 (1962) «*La Fossa Regia*», p.407-416.

<sup>2</sup> Lassère J.-M., 1977, *Vbique Populus*, p.128.

<sup>3</sup> Ce résultat permet d'envisager une enquête sur les biens fonciers de la couronne de Numidie, en rapport avec les domaines impériaux

Plusieurs de ces localités possèdent, au début de la période romaine, le statut de cité pérégrine et stipendiaire (civitas) à l'instar de Thimida Regia dirigée par des suffètes, ou bien le statut de cité libre (civitas libera) à l'instar de Zama Regia / Henchir Jâma. En outre, celle-ci avait été la capitale et le lieu de résidence du roi Juba I<sup>er</sup> jusqu'à son élimination et sa mort en 46 av. J.C.

### **Bulla Regia (Bulla la royale) et Bulla Mensa (Bulla la table, «Table de Jugurtha») : cités nées d'un peuplement d'origine gétule ?**

Par ailleurs, nous savons aujourd'hui que deux villes antiques situées en Tunisie actuelle, Bulla Regia / Hammam Darragi<sup>1</sup> et Bulla Mensa / Kalaat Senane<sup>2</sup> portaient un nom construit sur l'ethnique berbère «Bull/ Boll» qui s'avère être celui d'une tribu classée dans les sources médiévales parmi les communautés appartenant à la confédération des Hawwâra<sup>3</sup>. Dans

---

d'époque romaine qui se situent dans les mêmes régions. Cette recherche est menée depuis des années par mon élève Ali Chérif dans le cadre d'une thèse de doctorat (en cours d'achèvement) sous le titre «*Cités dites royales et cités d'origine domaniale en Afrique romaine*». En attendant l'aboutissement et la publication de cette enquête approfondie, je me borne ici à souligner l'intérêt qu'il y aurait à traiter trois points à propos des localités dites royales :

a-Le contexte historique de leur formation et de leur promotion (chronologie, politique royale),

b-Leur contexte géographique (carte provisoire, localisation dans les régions fertiles de Numidie proconsulaire essentiellement, mais pas seulement),

c-La diversité de leur peuplement qui n'est pas exclusivement numide (*Afri, Gaetuli etc...*).

<sup>1</sup>Carte Salama2, 2010, p.123-124 (Bulla Regia), dépl. I : E-3.

<sup>2</sup> Carte Salama2, 2010, p.125, dépl. II : D-5.

<sup>3</sup> Bouzid Aleya, «Recherches sur les Hawwâra (Houâra), dans *Mawarid*» revue de l'Université du Centre, Sousse, n°9 - 2004, p.214-215 (l'auteur cite Ibn Hazm et Ibn Khaldun).

une communication récente au Colloque de Sousse consacré à la géographie historique (mars 2014), j'ai proposé d'identifier la «provincia Avaritana / Abaritana» de Victor de Vita que J. Desanges situe dans la région des Aurès<sup>1</sup>, avec le territoire traditionnel appelé «Bilâd Hawwâra» dans les sources arabes, notamment Ibn Khaldun qui précise que ce territoire tribal s'étendait «de Marmagenna au jabal Aurâs»<sup>2</sup>, c'est-à-dire de l'oued Sarrath à l'Est à l'oued Djeddi à l'ouest<sup>3</sup>.

Cette découverte de la «provincia Avaritana / Bilad Hawwara», confirme l'identification du campus Bullensis de Saint Augustin avec le «Fahs Boll» d'al-Bakri (l'actuelle plaine de Bou Ghanem) et de Bulla Mensa de Ptolémée avec la ville antique qui s'élevait à Kalaat Senane («Table de Jugurtha»)<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Desanges J., article «Abaritana ou Avaritana provincia», dans *Encyclopédie Berbère*, 1984,1, p.57-59, et en dernier lieu : Modéran Y., *Les Maures et l'Afrique romaine*, éd. EFR, Rome 2003, p.515 ; *Id.*, «l'établissement territorial des Vandales», dans *Antiquité Tardive*, 10-2002, p.87-122 (pour la localisation de l'Avaritana, voir *Ibid.* carte p.89).

<sup>2</sup> Chaddadi A., *Ibn Khaldun, Le livre des exemples. Histoire des Arabes et des Berbères du Maghreb*, Paris, vol. II, 2012, p.211.

<sup>3</sup> Voir *infra*, notre carte donnée en annexe, intitulée «Avaritana atque Getulia / Bilad Hawwara».

<sup>4</sup> Voir *infra*, notre carte de localisation du campus Bullensis / Fahs Boll et de Bulla Mensa / Kalaat Senane, ainsi que les photos du site de Kalaat Senane. Cf. M'Charek A., *Ager Bullensis*, CRAI, 1999 ; p.115-142, *Id.*, «Bulla Mensa : une forteresse-refuge», *Pallas* 56, 2001, p.83-92. Voir notamment : *Ibid.*, p.90 où on peut lire «Dans une enquête récente fondée sur une importante documentation littéraire et épigraphique, nous avons proposé d'identifier la plaine de Bou Ghanem avec la plaine de Bulla appelée *campus Bullensis* par Saint Augustin et *Bouilles pedion* par l'historien byzantin Procope. Dans la même enquête, nous avons proposé aussi d'identifier Kalaat Senane avec une localité antique appelée *Bulla Mensa* (Bulla la Table par le géographe Ptolémée). Cette localité de proconsulaire qui a donné son nom au *campus Bullensis* fut le siège d'un évêché chrétien attesté à partir du V<sup>ème</sup> siècle. Par ailleurs, il nous a paru possible de rapprocher *Bulla Mensa* du mont *Bellus* qui a servi de refuge à Massinissa vaincu par Syphax en 205 av. J.C. et de l'oppidum de

Si l'on admet que les Bullenses sont bien originaires de l'Avaritana où se trouvent Bulla Mensa et le campus Bullensis, il devient possible d'envisager une origine gétule pour la communauté qui a donné son nom à Bulla Regia. Il semble donc qu'on puisse considérer que, bien avant Marius et ses soldats gétules installés dans des régions fertiles de la province romaine vers 105 av. J.C. (entre l'oued Tessa et l'oued Siliana)<sup>1</sup>, le roi Massinissa (ou l'un de ses héritiers) a pu récompenser des alliés Bullenses en les installant sur des terres royales de la vallée de la Bagrada / Mejrada. Et le centre du domaine a pu se développer et prospérer justifiant la promotion royale au statut de cité autonome nommée Bulla Regia (Regia étant la traduction romaine d'un terme préromain).

-On sait en outre que nombre de communautés issues de peuples gétules avaient reçu le qualificatif *regiani* et qu'elles l'ont gardé par tradition à l'époque romaine (*Suburbures Regiani, Musunii Regiani...*).

## **Conclusion**

Si notre démarche est acceptable, on pourrait retenir trois conclusions :

**1-Nombre de localités dites «royales» à l'époque romaine peuvent avoir constitué, au temps des rois numides, des communautés municipales (ou semi-municipales) nées sur d'anciens domaines royaux,**

---

Bulla où le roi Hierbas, vaincu en 81 av. J.C., fut assiégé, pris et tué par le général romain Pompée. On sait aussi qu'à l'époque byzantine, la plaine de Bulla a servi de refuge au dernier roi vandale Gélimer en 533 et de lieu de regroupement pour l'armée rebelle conduite par Stotzas contre le patrice Solomon en 536.

Enfin, Kalaat Senane a probablement été l'un des champs de bataille les plus importants au cours de la guerre de Jughurtha, et de ce fait son appellation moderne de «Table de Jugurtha est peut-être moins abusive que ne le croyait C. Montchicourt».

<sup>1</sup> Cf. Gascou J. in *MEFR*, LXXXI, 2, 1969, p. 557-568, Id., in *MEFR*, 82, 1970, p.723-736 ; Lassère J.M., 1979, *Ubique Populus*, p.128.

2-Ces localités dites «royales» se situent essentiellement dans les plaines alluviales les plus fertiles de Numidie proconsulaire, c'est-à-dire dans la future terre d'élection des grands saltus impériaux et sénatoriaux du Haut-Empire. Les empereurs romains ont donc hérité sur les mêmes lieux des biens fonciers de la couronne de Numidie,

3-Le cas des Bullenses gétules qui seraient à l'origine du peuplement de Bulla Regia / Hammam Darragi laisse à penser que les rois numides ont appliqué à l'intérieur de leurs latifundia un programme de sédentarisation et de promotion municipale. Cette politique préfigure, semble-t-il, celle qui sera suivie par les empereurs romains du Haut-Empire<sup>1</sup>.

### **Abréviations**

BAC : Bulletin Archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques.

BSAF : Bulletin de la Société des Antiquaires de France.

CIL : Corpus Inscriptionum Latinarum.

CRAI : Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles lettres.

HAAN : Gsell S., Histoire Ancienne de l'Afrique du Nord.

MEFR : Mélanges de l'Ecole Française de Rome.

### **Bibliographie**

-Ben Hassen H. et Maurin L. (éd.), 1998 : Vthina / Oudna. La redécouverte d'une ville antique de Tunisie ; études

---

<sup>1</sup> Sur cet aspect de la politique des empereurs, voir en dernier lieu: Lepelley Cl., 1994, «*Civitas Faustianensis*», p.288-299, texte revu dans *Scripta varia* du même savant : *Aspects de l'Afrique romaine. Les cités, la vie rurale, le christianisme*, Bari, 2001, p.125-136 ; M'Charek A., 2006, «Faustiana», p.61-82.



réunies par Habib Ben Hassen et Louis Maurin, éd. INP-Ausonius, Bordeaux, 1998.

-Camps G., 1960, Massinissa : «Aux origines de la Berbérie. Massinissa et les débuts de l'Histoire (Libyca VIII-1), 1960.

-Carte Salama2, 2010 : Carte des routes et des cités de l'Est de l'Afrique à la fin de l'Antiquité d'après le tracé de Pierre Salama, éd. J. Desanges, N. Duval, Cl. Lepelley et S. Saint-Amans, Brépols publishers, Turnhut, 2010.

-Chiesa P., 1996, «Actes du martyr de Saint Gallonius et ses compagnons à Thimida Regia et à Vthina, *Analecta Bollandiana*, 114, 1996, p.241-268.

-Lassère J.-M., 1977, *Vbique populus. Peuplement et mouvements de population dans l'Afrique romaine de la chute de Carthage à la fin de la dynastie des Sévères (146 a. C.- 235 p. C.)*, Paris, 1977.

-Lepelley Cl., 1994, «La création de cités nouvelles en Afrique au Bas-Empire : le cas de la civitas Faustianensis», dans *L'Afrique, la Gaule, la religion à l'époque romaine. Mélanges à la mémoire de Marcel Leglay*, éd. Y. Le Bohec, coll. Latomus, 226, Bruxelles, 1994, p.288-299.

-Lepelley Cl., 1999, «L'apport d'actes des martyrs nouvellement découverts à la connaissance de la géographie historique de l'Afrique proconsulaire», dans *BSAF*, 1999, p.205-221.

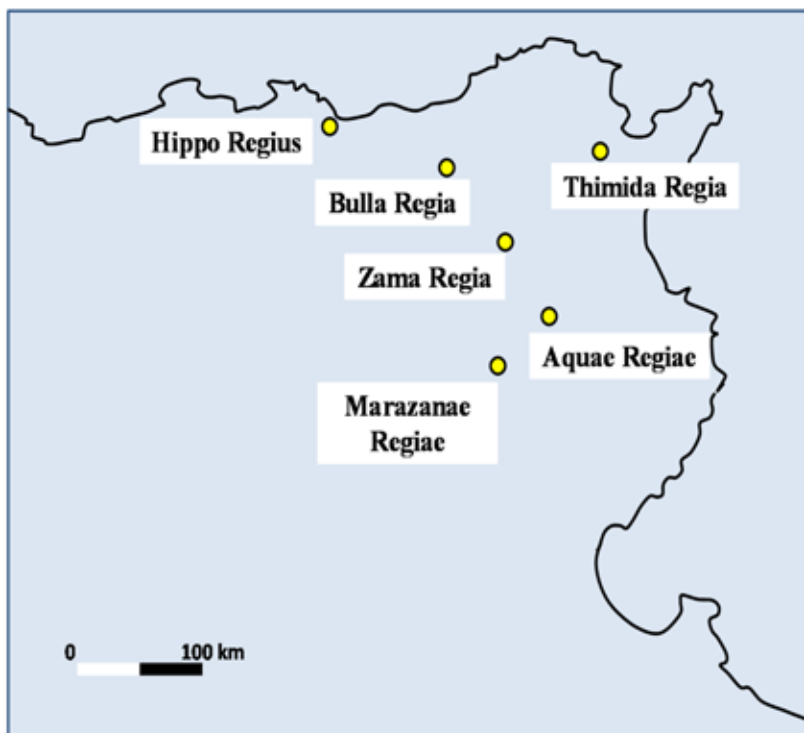
-M'Charek A., 1996, «De Saint Augustin à Al-Bakri: sur la localisation de l'ager Bullensis dans l'Africa latino-chrétienne et de «Fahs Boll» en Ifriqiya arabomusulmane, *CRAI*, janvier-mars 1999, p.125-142.

-M'Charek A., 2001, «Kalaat Senane / Bulla Mensa : une forteresse-refuge de l'Antiquité aux temps modernes», dans *Hommage à Dominique Raynal*, *Pallas* 56, 2001, p.83-92.

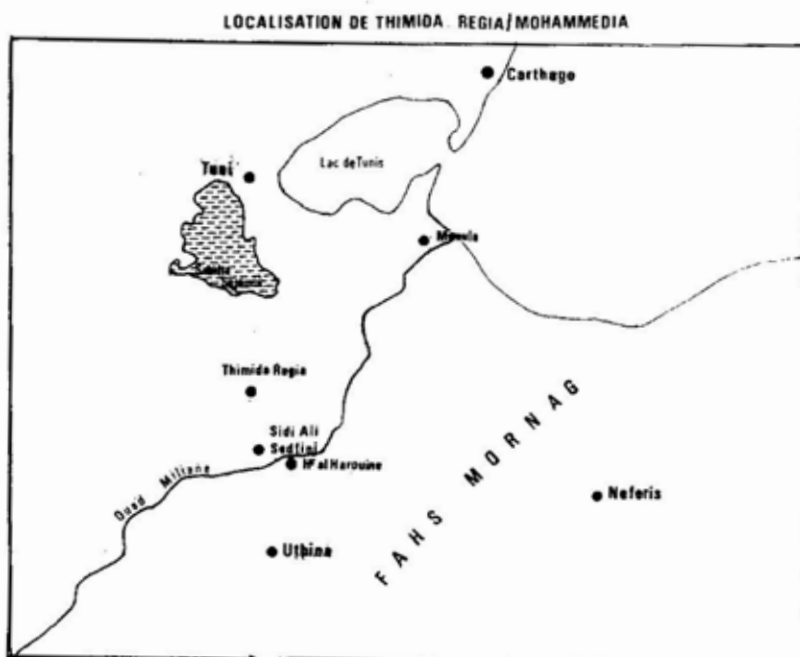
-M'Charek A., 2006, «Deux cités voisines d'Afrique proconsulaire : Uthina / Oudna et Thimida Regia / Mohammedia. Enquête historique et archéologique (résumé), dans Revue Archéologique, 2006/1 (=Bulletin de la Société française d'archéologie classique, XXXVI, 2004-2005), p.190-194.

-M'Charek A., 2006, «Faustiana en Byzacène, un ancien domaine de Q(uintus) A(nicius) F(austus) en pays musulame, Actes du IV<sup>ème</sup> Colloque international sur l'histoire des steppes tunisiennes, Sbeitla, 2003, éd. Béjaoui F., Tunis, 2006, p.61-82.

-Saumagne Ch., 1928 (1962), «La Fossa Regia», RAL, 1928 (=Cahiers de Tunisie, 1962, p.407-416).



*Regiae carte.*



*Croquis de localisation 001.*





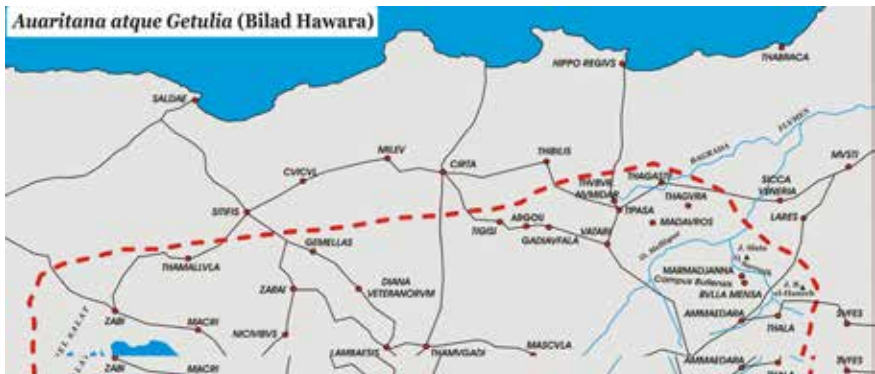
FIG. 1. FLORENCE, MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE.  
Photographie reproduite avec l'autorisation  
de la Superintendenza archeologica delle Tosca, Firenze.

*Dédicace de Sedfni.*

HYMETI  
CIVIBO REGNO DECVRIONI  
KARTHAGAE INVR QVIN  
QVFNNALE GENTIS SEVERIANAE  
ALEXANDRIAE AVGVSTAE  
FLAMINI PLAM PERCVTORI  
SPLENDIDISSIMAE REIPVBLICAE  
THYDENSEIVM REGIVRV ORDIO  
DECVRIONVM EKSPORTVLSIVS  
OMERHA, D. D.

*Hymet(i) / C(ō)is) Iulio Regno, decurioni / Karthag(in)is, ord(i)ū, I(ū)tr(is),  
quin/quennalicio, gentis Severianae / Alexandrianae Augustar / flaminis, flam(in)i*

*perp(etuo)si, carjator(is) / splendidissimas republica(e) / Thydensium Regio-  
rum, ord(is) / decurionum ex (post)ulis suis(is) / ob merita d(i)gnis d(ō)nt(is)*<sup>12</sup>.



*Auaritana atque Getulia.*



*K. S. Ville haute.*



*Kalaat Senane.*



## Saïd DELOUM

*Docteur d'Etat en archéologie antique,  
Enseignant-Professeur de l'Enseignement  
Supérieur,  
Institut d'Archéologie, Université d'Alger 2,  
Algérie.*

# Essai de synthèse des trouvailles monétaires numides en Afrique du Nord.

## Introduction

Nous voulons profiter de cette manifestation scientifique du premier Colloque «Massinissa : au cœur de la consécration du premier Etat Numide», d'une part, pour sensibiliser nos institutions du patrimoine archéologique et les autorités du ministère de la culture pour faciliter l'accès des réserves de nos musées aux chercheurs et la prise en charge de l'inventaire numismatique, en urgence, pour connaître cette richesse (trésors monétaires, et monnaies de fouilles et autres découvertes) qui ne cesse de s'accumuler dans nos musées, ce qui nous permettra surement de découvrir de nouveaux types et spécimens de monnaies africaines et d'autres périodes historiques, romaines, vandales

byzantines et musulmanes. Nous sommes entrain, à chaque fois qu'une occasion, se présente d'inventorier et d'étudier ce matériel numismatique. D'autre part, nous voulons, aussi, juste rappeler le rôle de la Numismatique dans l'écriture de l'histoire. La numismatique (du Grec *Nomisma* et du latin *Numisma* «monnaie»), science dont l'objet est l'étude descriptive et historique des monnaies, médailles et jetons. Elle est une science privilégiée de l'histoire économique.

Elle fournit de précieuses indications sur l'organisation politique des anciennes sociétés, sur les événements marquants de leur histoire, sur les liens qu'elles ont entretenus avec les civilisations contemporaines, et offre une vitrine du développement des arts et des techniques. La monnaie romaine est de toutes les monnaies antiques celle qui a connu la plus longue et la plus grande expansion géographique, jusqu'à devenir durant plusieurs siècles la monnaie commune du monde occidental et méditerranéen. Après des débuts frustes bases sur le bronze au poids et l'usage du monnayage grec, elle s'est constituée à la fin du III<sup>ème</sup> siècle av. J.C. Selon un système pondéral fondé sur le bimétallisme argent et bronze. Au début de l'Empire sous Auguste s'ajoute la monnaie d'or, créant un système à trois métaux qui reste stable pendant près de deux siècles et demi. La crise militaire et économique du III<sup>ème</sup> siècle et la spirale inflationniste qui l'accompagne voient l'effondrement des monnaies d'argent et de bronze. Au IV<sup>ème</sup> siècle, la réforme de Dioclétien qui tente de revaloriser les monnaies d'argent et de bronze ne parvient pas à contenir l'inflation, tandis que celle de Constantin I<sup>er</sup> parvient à créer un système monétaire dominé par le solidus stabilisé à 4.5 grammes d'or et sans parité fixe avec les autres monnaies qui se dévaluent. Le solidus

connait ensuite une exceptionnelle stabilité dans l'empire d'Orient jusqu'au XI<sup>ème</sup> siècle. Les monnaies romaines sont un des témoins de la vie économique antique le mieux connu, dans la quasi-totalité de ces déclinaisons. L'étude du monnayage romain date de plusieurs siècles. Objets dont la diffusion fut abondante et qui sont imputrescibles, les pièces romaines sont découvertes de façon fortuite depuis longtemps. L'étude s'élargit à des domaines un peu négligés, comme les nombreuses et diverses émissions locales, ou le monnayage de cuivre. L'informatique offre de puissants moyens d'inventaire, tandis que les techniques spectrographiques permettent une analyse fine des alliages.

Sachant que la numismatique intéresse surtout l'historien comme un document parmi d'autres, il peut en retirer les connaissances de faits passés, qu'il ne connaîtrait pas autrement. Il découvrira souvent qu'elle complète ou corrige ses autres sources d'information. Elle occupe une place prépondérante, et elle est d'un grand intérêt pour l'histoire, l'archéologie, la géographie et l'économie. Nul ne doute de son intérêt et de son importance Il est pratiquement impossible de dire quand a commencé l'étude des monnaies anciennes pour leur intérêt historique<sup>1</sup>.

On sait seulement qu'à l'époque de la Renaissance on entendait par médaille, tout objet métallique semblable à une monnaie mais dépourvu de valeur d'échange et considéré comme un monument commémoratif : la monnaie répondant aux yeux de la majorité des érudits d'alors à cette définition, on la classa naturellement dans l'ensemble des médailles. Avant de classer une nouvelle acquisition dans un médailler, il convient de veiller à ce

---

<sup>1</sup> Grierson PH., *Monnaies et Monnayage, Introduction à la Numismatique*, Aubier, Paris, 1976, pp.13-16.



qu'elle soit bien propre, ce qu' il ne veut pas dire qu'elle doit briller comme un bouton d'uniforme ; d'autre part, il faut bien se persuader qu'il est impossible de rendre une pièce qui a circulé et porte des traces d'usure l'apparence d'une neuve, bien plus pour une monnaie ancienne, cela est absolument contre indiqué.

La monnaie romaine est de toutes les monnaies antiques celle qui a connu la plus longue et la plus grande expansion géographique, jusqu'à devenir durant plusieurs siècles la monnaie commune du monde occidental et méditerranéen. Après des débuts frustes basés sur le bronze au poids et l'usage du monnayage grec, elle s'est constituée à la fin du III<sup>ème</sup> siècle av. J.C. Selon un système pondéral fondé sur le bimétallisme argent et bronze. Au début de l'Empire sous Auguste s'ajoute la monnaie d'or, créant un système à trois métaux qui reste stable pendant près de deux siècles et demi. La crise militaire et économique du III<sup>ème</sup> siècle et la spirale inflationniste qui l'accompagne voient l'effondrement des monnaies d'argent et de bronze. Au IV<sup>ème</sup> siècle, la réforme de Dioclétien qui tente de revaloriser les monnaies d'argent et de bronze ne parvient pas à contenir l'inflation, tandis que celle de Constantin I<sup>er</sup> parvient à créer un système monétaire dominé par le solidus stabilisé à 4.5 grammes d'or et sans parité fixe avec les autres monnaies qui se dévaluent.

Le solidus connaît ensuite une exceptionnelle stabilité dans l'empire d'Orient jusqu'au XI<sup>ème</sup> siècle. Les monnaies romaines sont un des témoins de la vie économique antique le mieux connu, dans la quasi-totalité de ces déclinaisons<sup>1</sup>. Dans l'Antiquité, les pièces d'or et d'argent sont couramment utilisées pour le commerce, en échange

---

<sup>1</sup> Christol M., Nony D., Rome et son Empire, des Origines aux Invasions Barbares, Hachette Collection HU, Paris, 2003, p.167.

d'autres biens. Leur valeur dépend de leur poids et de la pureté du métal, qui doit être vérifiée à chaque transaction. Au VII<sup>ème</sup> siècle av. J.C., en Asie Mineure, les Lydiens ont l'idée de façonner de l'électrum (alliage naturel d'or et d'argent) en forme de haricots secs dont le poids et la pureté sont fixes, et de les marquer avec des symboles officiels.

Les monnaies découvertes à partir de cette époque sont appelées monnaies grecques et sont classées géographiquement, de l'Espagne à l'Asie centrale, en englobant tout le bassin méditerranéen. Le défaut de ce classement est de regrouper sous un même vocable des pièces sans lien avec le monde grec. En 550 av. J.C., la frappe de monnaies métalliques est courante dans toutes les grandes villes commerçantes. La plupart des pièces grecques sont ornées de divinités. Les monnaies romaines (entre le I<sup>er</sup> siècle av. J.C. et le V<sup>ème</sup> siècle ap. J.C.) sont frappées à l'effigie des empereurs après la fin de la République. Avec elles commence le classement chronologique de la numismatique.

L'Empire byzantin inaugure la période des monnaies médiévales, de la réforme d'Anastase (495) à la chute de Constantinople (1453). Les monnaies gauloises, à partir du IV<sup>ème</sup> siècle av. J.C., sont les premières pièces gravées (or et argent). Pendant tout le Moyen Âge européen, le système de classification est resté, dans certains pays, celui fixé par l'empereur Charlemagne : une livre vaut 20 sous et 240 deniers. Au XV<sup>ème</sup> siècle, la découverte du Nouveau Monde et de ses ressources en métaux précieux suscite un accroissement considérable de la production de pièces. À partir de cette époque, la plupart des royaumes, duchés, principautés ou villes libres d'Europe occidentale se mettent à émettre leurs propres monnaies. L'islam proscrivant la représentation d'êtres vivants, les

pièces arabes ne portent en général que des inscriptions, souvent tirées du Coran<sup>1</sup>. La monnaie romaine est de toutes les monnaies antiques celle qui a connu la plus longue et la plus grande expansion géographique, jusqu'à devenir durant plusieurs siècles la monnaie commune du monde occidental et méditerranéen. Après des débuts frustes basés sur le bronze au poids et l'usage du monnayage grec, elle s'est constituée à la fin du III<sup>ème</sup> siècle av. J.C. Selon un système pondéral fondé sur le bimétallisme argent et bronze.

Au début de l'Empire sous Auguste s'ajoute la monnaie d'or, créant un système à trois métaux qui reste stable pendant près de deux siècles et demi. La crise militaire et économique du III<sup>ème</sup> siècle et la spirale inflationniste qui l'accompagne voient l'effondrement des monnaies d'argent et de bronze. Au IV<sup>ème</sup> siècle, la réforme de Dioclétien qui tente de revaloriser les monnaies d'argent et de bronze ne parvient pas à contenir l'inflation, tandis que celle de Constantin Ier parvient à créer un système monétaire dominé par le solidus stabilisé à 4.5 grammes d'or et sans parité fixe avec les autres monnaies qui se dévaluent. Le solidus connaît ensuite une exceptionnelle stabilité dans l'empire d'Orient jusqu'au XI<sup>ème</sup> siècle. Les monnaies romaines sont un des témoins de la vie économique antique le mieux connu, dans la quasi-totalité de ces déclinaisons<sup>2</sup>.

L'étude du monnayage romain date de plusieurs siècles. Objets dont la diffusion fut abondante et qui sont imputrescibles, les pièces romaines sont découvertes de façon fortuite depuis longtemps.

---

<sup>1</sup> Rebuffat F., *La Monnaie dans l'Antiquité*. Picard, Paris, 1996, pp.7-14 ; Petit K., *Le Guide Marabout de la Numismatique. Monnaies et Médailles*. Marabout, Verviers, 1981. pp.25-27.

<sup>2</sup> Christol. M., Nony D., *Rome et son Empire, des Origines aux Invasions Barbares*, Hachette Collection HU, Paris, 2003, p.167.

A partir du XVIII<sup>ème</sup> siècle, les collectionneurs érudits constituent des cabinets des médailles, du nom que l'on donnait aux monnaies antiques, où ils accumulent et classent leurs acquisitions. Des musées nationaux forment leur collection à leur tour.

La fusion des divers inventaires de ces collections permet d'établir des catalogues numismatiques de plus en plus exhaustifs qui répertorient les monnaies selon leur type et motif.

Une illustration de ce processus nous est donné à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle par Henry Cohen, auteur d'un célèbre catalogue de plusieurs dizaines de milliers de monnaies impériales : dans sa préface, il décrit son étude des catalogues des musées de Turin, du Danemark, de Vienne et des collections des musées du Musée britannique et celle di Cabinet des Médailles de France. Ce cabinet fut lui-même enrichi des legs d'amateurs tel le comte de Caylus, qui suivit avec passion les premières découvertes archéologiques d'Herculanum et de Pompéi au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>1</sup>.

Les trouvailles au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, avec les trésors monétaires, parfois spectaculaires comme en 1929 avec le trésor de Marcianopolis (un lot de plus de 80000 pièces d'argent découvert à Devnya en Bulgarie), et les travaux britanniques<sup>2</sup> ont complété les travaux de Cohen et créé le célèbre catalogue en dix volumes du Roman Imperial Coinage, achevé en 1994<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Cohen H. Monnaies, Tome I, préface, p.XI. Description Historique des Monnaies Frappées sous l'Empire Romain, Paris, 1882, plusieurs réimpressions, 8 vol.

<sup>2</sup> Depeyrot G., La Monnaie Romaine : 211 av. J.C. - 476 ap. J.C., Ed. Errance, Paris, 2006, p.212.

<sup>3</sup> Mattingly H-Sydenham E. A., Roman Imperial Coinage, 1923-1994.

## **Situation de la Recherche Numismatique en Algérie**

Pour réaliser un inventaire et une étude complète des découvertes monétaires en Algérie, il faudrait déjà nettoyer et inventorier toutes ces découvertes monétaires qui s'entassent et s'accumulent depuis des années dans les réserves de nos musées. Il nécessite un travail colossal: c'est à dire une réelle attention et une bonne prise en charge par des spécialistes.

Nous n'avons pas beaucoup d'indices et d'indications précises sur la réunion et la conservation de ces séries numismatiques dans les musées algériens, et cela malgré, la richesse et la diversité du patrimoine culturel et archéologique de l'Algérie. C'est pour toutes ces raisons, qu'à chaque fois qu'une occasion se présente ; nous essayerons d'étudier ce matériel abandonné. Malgré toutes les difficultés rencontrées, il est déplorable de constater en ce qui concerne les études de la restauration et de la conservation, ainsi que les études des dépôts monétaires, un effacement de l'Afrique du Nord en général et l'Algérie en particulier.

Ce projet vise à rassembler une base de données numismatiques et métallurgiques pour mieux connaître la circulation monétaire et l'histoire économique de l'Afrique du Nord à travers toutes les périodes historiques : Puniques, Numides, Maurétaniennes, Romaines, Vandales, Byzantines et Musulmanes<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup>Deloum S, Notes sur le Trésor Monétaire de M'Sila, fin du V<sup>ème</sup> début du VI<sup>ème</sup> siècle ap. J.C. Proceedings of the 10<sup>th</sup> International Congress of Numismatics, London, 1986, Wetteren, 1989, pp.305-313 ; L'Economie Monétaire de l'Afrique du Nord : les Trésors Monétaires des V<sup>ème</sup> et VI<sup>ème</sup> siècle ap. J.C., L'Africa Romana, VII, 1989, Sassari, 1990, pp.961-971 ; Les Monnaies, in Fouilles de Sétif, 1977-1984, Alger, in A. Mohamedi, A. Benmansour, A. A. Amamra, E. Fentress, 5<sup>ème</sup> supplément au BAA, Alger, 1991, pp.230-246 ; Le Trésor Monétaire de Gsal (Algérie), L'Africa Romana, XVI, Rabat, 2004, Rome, 2006, p.2335-2350 ; Le Trésor Monétaire de Guelma, L'Africa Romana, XVII, Siviglia, 2006, Roma, 2008, pp.685-692 ;

---

Etude Historique et Monétaire d'un Trésor de monnaies du Haut-Empire du Musée de Cirta. *L'Africa Romana*, XIX, 2010, Sassari, Rome, 2012, pp.727-746 ; Inventaire archéologique : le Trésor monétaire de M'sila, in Actes de la Table Ronde internationale sur Inventaire Archéologique, Méthodes et Résultats : Confrontation des Expériences dans l'Espace Méditerranéen, du 29-30 novembre 2008, pp.77-78, Université de Guelma, Algérie, 2008 ; Etude d'une collection monétaire du musée national de Cirta Constantine, in XIII<sup>ème</sup> Congrès de l'Union Générale des Archéologues Arabes 24-26 octobre 2010. Tripoli. Lybie, paru en 2011 ; A propos des Représentations Architecturales sur les Monnaies Romaines, in Urbanisme et Architecture en Méditerranée Antique et Médiévale à travers les Sources Archéologiques et Littéraires Colloque International. Institut Supérieur des Sciences Humaines Université de Tunis el Manar Tunis. Tunisie. 24-26 novembre 2011 ; Architecture et Monuments Comme Types Monétaires, in la Quatrième Rencontre Internationale sur le Patrimoine Architectural Méditerranéen, RIPAM 4, IGTU M'sila Algérie 10-11-12 avril 2012 ; Etude Historique et Monétaire d'un Trésor de Monnaies du Haut-Empire du musée de Cirta, in *L'Africa Romana*, Sassari, Alghero XVIII<sup>ème</sup> décembre, Italie, 2010. Rome 2012 ; Etude d'une Collection Monétaire du Musée National de Sétif, in Revue, Athar, Institut d'Archeologie Université d'Alger Alger, 2008, n°8, pp.87-92 ; Aperçu Historique sur les Conditions Politiques et Economiques en Afrique du Nord, in Revue El-Bahith ENSLSH. Bouzareah, n°5 juin-décembre 2011. pp.5-18 ; les Monnaies Découvertes dans les Fouilles d'Alger place des Martyres, in publications de l'INRAP 2009 ; Une Collection Monétaire de Cherchel l'antique IOL-CAESARIA : étude historique et monétaire, in 50 ans de recherche archéologique Colloque national organise par l'institut d'Archeologie université d'Alger 2. Bouzareah. 17 janvier 2012 ; Etude Historique et Monétaire de Quatre Collections de pièces de monnaies du musée national de Sétif, in Colloque national sur Sétif : histoire et civilisation. Département d'Histoire et Archéologie Faculté des Sciences Humaines et Sociales Université Ferhat Abbas Sétif et le musée national de Sétif 24-25 janvier 2012 ; Procédés d'Etude, d'Inventaire et de Conservation en numismatique : Trésors Monétaires, Monnaies de Mouilles et Collections Monétaires, in, opinions et études en Histoire et Archéologie antique, Travaux de la Conférence Scientifique à l'Ecole Normale Supérieure de Bouzareah, 23-24 décembre 2011. édit, Kounouze-El-Hikma, Bouzareah, Alger, 2012. pp.2-34 ; Etude Historique et Monétaire d'un Trésor de Monnaies du Haut-Empire du Musée de Cirta, in, *L'Africa Romana* Sassari Alghero, XVIII<sup>ème</sup>, Convegno Internazionale Di Studi, Décembre, Italie. 2010. Rome 2012. pp.727-746 ; Deloum Said-Ben Hadj Naceur-Loum Zakia., (2013) 2014, Monnaies et Collections Monétaires à Guelma, 50 ans Après l'Etude de Turcan, in, *L'Africa Romana*, XX Convegno Internazionale Di Studi, 26-29 settembre

Aborder la numismatique africaine et prétendre faire une synthèse ou une étude exhaustive des découvertes monétaires des monnaies anciennes numides et d'autres périodes historiques faites en Algérie ou dans l'ensemble de l'Afrique du Nord, n'est pas chose facile. Nous nous sommes référés au dépouillement systématique des anciennes publications tels que : les ouvrages, les notes, les catalogues de musées<sup>1</sup>, jusqu'aux plus récentes études<sup>2</sup>.

Aussi, nous rendons un grand hommage au grand spécialiste de la numismatique africaine, P. Salama, qui a œuvré pendant toute sa vie, à inventorier et à récolter beaucoup de données sur les découvertes monétaires<sup>3</sup>. Ces publications en numismatique sont une vraie banque de données pour les numismates, ainsi que pour tous les chercheurs qui travaillent sur l'histoire de l'Afrique du Nord, sans pour autant, oublier toutes les nouvelles découvertes monétaires, non signalées et inédites qui

---

2013. Publication en 2014 ; Un Trésor Monétaire Inédit de Sobha Chlef, in, *l'Africa Romana*, XX Convegno Internazionale Di Studi, 26-29 septembre 2013. Publication en 2014.

<sup>1</sup>Falbe C.T., -Lindberg J.C., -Muller L., *Numismatique de l'Ancienne Afrique*, Copenhague, 1860-62. Supplément, 1874 (Vol, II, Carthage, Vol, III, Numidie et Maurétanie, Vieilli, mais pas encore remplacé. Le Vol. I, sur la Cyrénaïque est remplacé par l'ouvrage de Robinson dans le BMC. Réimpression Bâle-Stuttgart, 1957, Bologne, 1964) ; Charrier L., *Description Générale des Monnaies de la Numidie et la Maurétanie*, 1912 ; Mazard J., *Corpus Nummorum Numidiaie Mauretaniaeque*. Paris, 1955.

<sup>2</sup> Alexandropoulos J., *Les Monnaies de l'Afrique Antique (400 av. J.C.-40. ap. J.C.)*, Presses Universitaires du Mirail 2000, Université de Toulouse le Mirail, 2000.

<sup>3</sup>Salama P., (1979) *Huit siècles de circulation monétaire, sur les sites côtiers de Maurétanie centrale et orientale, III<sup>ème</sup> s. av. J.C. / V<sup>ème</sup> s. ap. J.C.*, dans *Symposium Numismatico de Barcelona*, II, p.109-146 ; *Promenades d'Antiquités Africaines Scripta Varia*, Réunis par Jean Pierre Laporte et Pierre Salama éd, De Boccard, 2005, p.339-376 et add. p.463-464 ; (2002), «*La Chasse aux trésors dans le Maghreb classique*», dans *Africa Romana*, XIV, Vol Terzo, Sassari 2000, Roma, p.1985, n 34.

gisent dans nos musées et qui n'attendent que leur mise en valeur. Déjà, il nous avertit que : Ce n'est pas aisément que l'on peut établir le fichier géographique des découvertes monétaires sur le territoire de l'ancienne Afrique. Par un effort exceptionnel de persévérance et de sagacité, Marion J., parvint à offrir un panorama complet, très suggestif de ce que furent les trouvailles et les catalogues monétaires réalisés au Maroc<sup>1</sup>.

En Algérie, un grand effort a été tenté par P. Salama, pour combler le vide, d'abord, pour un secteur géographique assez vaste, celui du littoral maurétanien. Malheureusement, la documentation est ici bien ingrate, nous n'avons guère la chance qu'un musée central, comme celui de Rabat, ait, systématiquement et rapidement recueilli la quasi-totalité des trouvailles. De 1830 à 1962, combien de découvertes échappèrent à tout inventaire, et même à tout contrôle ! Et n'a-t-on pas vu, il y a bien longtemps, il est vrai, un médailler de musée émigrer entièrement à l'étranger.

Nous pourrions, nous même parler et citer beaucoup d'exemples de découvertes monétaires qui ont été signalées dans les registres et qui n'existent plus dans les musées algériens, qui ont disparu depuis 1962 jusqu'à maintenant. Par contre, d'autres découvertes ont enrichi nos musées, mais ne sont pas inventoriées et n'attendent que des études scientifiques pour les faire connaître au public, ainsi qu'aux scientifiques pour apporter d'autres nouveaux éléments en numismatique. Nous n'avons pas non plus la chance de profiter de classements géographiques sur les catalogues de musées.

---

<sup>1</sup> Marion J., Note sur la Contribution de la Numismatique à la Connaissance de la Maurétanie Tingitane, in *Ant. Afr...* I, 1967, pp.99-118 ; Brethes J.D., Contribution à l'Histoire du Maroc par les recherches numismatiques, in «Les Annales marocaines», Casablanca, 1939, pp.5-17.



On ne s'est jamais beaucoup embarrassé d'indiquer les provenances dans les fichiers. Nous citerons que seul le musée d'Oran a publié un catalogue valable, et il date 1898, et le musée d'Alger reçut lui-même des collections particulières considérables, mais ces collections, pour autant qu'elles aient comporté des rubriques de provenances, furent généralement incorporées au fond numismatique général. La constitution d'un catalogue moderne aura donc du mal à situer géographiquement les origines des documents ; d'autant plus que les dons et legs des particuliers, comportaient, comme les achats de collections, nombre de monnaies acquises à l'étranger. Il fallut donc attendre, au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, le perfectionnement des méthodes des fouilles archéologiques.

Des méthodes des fouilles archéologiques pour pouvoir accorder aux récoltes monétaires la place scientifique qu'elles méritaient. Jusque là, et dans la meilleure hypothèse, c'étaient les trésors, plus ou moins spectaculaires, qui, une fois connus recevaient l'honneur d'une rubrique. Les grandes collections particulières ont généralement suivi le même esprit dans leur méthode de classement. On se souciait surtout de la valeur de la pièce, en laissant le plus souvent ignorer qu'elle provenait d'un lieu surveillé.

Et les ventes publiques, elles, se gardent bien, sauf exceptions, de soulever ce problème délicat. Nos renseignements doivent donc être cueillis à la base, soit dans les publications et rapports de découvertes, celles-ci intentionnelles ou fortuites, qui, heureusement, offrent souvent des précisions importantes, soit dans des collections privées constituées localement, fournissant ainsi des «numismatiques de sites». Nous avons eu l'avantage de connaître jadis plusieurs de ces

collectionneurs, utiles et diligents, «mal nécessaire» si l'on peut dire, et notre documentation en est tributaire. Aujourd'hui, la plupart d'entre les collectionneurs sont morts ou ont quitté le pays, et nous ignorons le sort de leurs patrimoines.

Mais combien de découvertes, parfois de la plus haute importance, resteront à jamais ignorées. Même si des travaux systématiques de fouilles y ont rarement été entrepris, il n'est guère douteux que des collectionneurs anonymes, peu scrupuleux de l'intérêt scientifique de leurs trouvailles, durent y récolter bien des monnaies. Tel qu'il est, donc, notre inventaire ne peut être exhaustif. Du moins cherche-t-il à faire la lumière sur des aspects encore peu étudiés de l'histoire de l'Algérie.

## **Les Dynasties Numido-Maurétaniennes**

### *Première période*

- Région orientale : Dynastie numide Masaesyle.

Syphax (vers 213-203 av. J.C.), capitale et atelier monétaire à Siga.

Vermend (Latin Vermina) : 202-192 ? Ou du vivant de son père.

- Région orientale : Dynastie numide Massyle.

Massenssen (Latin Massinissa) : 208-148 av. J.C. Annexion théorique des états de Syphax en 203. Capitale et atelier monétaire principal à Cirta.

### *Deuxième période unifiée par les Massyles*

La capitale est toujours à Cirta.

Mikiwsen (Latin Micipsa) : 148-118 av. J.C.

Gulussen (Latin Gulussa) : 148-139 ?

Mastanaba (Latin Mastanabal) : 148-139 ?

Hiempsal I : 118-116.

Adherbal : 118-112.

Iugurten (Latin Iugurtha) : 118-105.

### *Troisième période*

- Région orientale : Territoire numide Massyle.

Gauda : 105-88 ? av. J.C.

Hiempsal II : 88 ?-60. (cf., inscription de Rhodes=An. Ep, 1974 n°632).

Mastenizen (Latin Mastenissa) : 88 ?-60 ; (cf., inscription de Syracuse An. Ep. 1959 n°230).

Juba I : 60-46.

Il semble que les deux fils de Gauda, Hiempsal II Mastenissa, aient régné sur des parties différentes du territoire ; le premier dans la région orientale traditionnelle, le second, à la suite du roi Hiarbas (108-81?) dans une région plus occidentale, proche du territoire maurétanien. Mastennissa aurait eu pour successeur son fils ARABION, de 60 à 40 av. J.C.<sup>1</sup>

- Région occidentale : Territoire Maurétanien.

Par empiètements progressifs sur le territoire numide ; jusqu'à la région de Cherchell, à la fin de la guerre de Jugurtha (a. 105. av. J.C.), puis jusqu'au cours du fleuve Ampsaga (Oued El Kebir, à l'est d'Igilgili) après la victoire de César sur les pompéiens en 46. av. J.C.

Bocchus I : 118-vers 80 av. J.C.

Sosus : vers 80-vers 50/49.

Bocchus II : 50/49-33.

Les capitales principales de notre région semblent avoir été Siga et Iol (Cherchell)<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Camps G., Massinissa ou les Débuts de l'Histoire, Libyca, III/1, 1960, pp.167-244.

<sup>2</sup> Février J.G., Bocchus le jeune et les Sosii, in, Semitica, IX, 1961, pp.9-15 ; Euzeunnat, M., Le, le, roi Sosus et la dynastie maurétanienne, in Mélanges, J. Carcopino, Paris, 1966, pp.33-339.

### ***Quatrième période***

Dynastie Maurétanienne tardive.

Iuba II : 25 av. J.C.-23 ap. J.C.

La capitale de notre région est à Iol-Caesarea.

Dans son ouvrage, sur les monnaies de l'Afrique antique, J. Alexandropoulos<sup>1</sup>, pense que la bataille de Zama (202 av. J.C.) qui clot la deuxième guerre punique voit s'affronter trois personnages : d'un coté, Hannibal champion de la domination carthaginoise en Afrique du Nord, de l'autre Scipion, préfiguration de la main mise de Rome sur la région, avec pour allié de circonstance Massinissa, souverain numide, qui cherche à affermir l'existence de son royaume berbère à la faveur des deux premiers.

La victoire de Rome fera progressivement basculer le Maghreb au sein de son Empire. L'étude des monnaies émises en Afrique du Nord de 400 av. J.C. à 40 ap. J.C., aide à comprendre comment Carthage, les cités et les souverains berbères du Maghreb antique ont été les acteurs d'abord de l'héllinisation de la région, puis ensuite de son intégration dans cette première «mondialisation» que fut l'Empire romain. Dans la préface de ce même ouvrage, F. Rebuffat, nous éclaire plus et se demande comment s'occuper ou seulement se soucier de l'Afrique du Nord antique sans pouvoir se référer à plus de quatre siècles de monnayage qui s'étendent des premières frappes carthagoises à la dernière année régnale du roi Ptolémée ?

Mais pour qui n'est pas numismate et n'a pas collectionné avec la Numismatique de Muller tout ce qui a paru depuis d'ouvrages et d'articles, souvent de haute qualité, la tâche rencontre ce premier obstacle documentaire. A peine

<sup>1</sup> Alexandropoulos J., Les Monnaies de l'Afrique Antique (400 av. J.C. -40. ap. J.C.), Presses Universitaires du Mirail 2000, Université de Toulouse le Mirail, 2000.

une série retient-elle ensuite l'attention que les caractères puniques (et encore est-il certes malheureux pour le libyque mais heureux pour le numismate qu'il n'ait pas été utilisé !), l'ambiguïté fréquente de l'iconographie des visages ou de la symbolique des autres motifs figurés et souvent l'imprécision des datations, déroutent qui a l'habitude des monnaies romaines répertoriées jusqu'à la dernière variante et largement commentées, sinon intégralement expliquées.

On a assez souvent l'impression d'être à l'écoute d'un langage dont la compréhension est aussi indispensable que son message est obscur ou obscurci. Conforme à la coutume numismatique, il présente l'avantage de sauvegarder les habitudes sans se heurter aux inconvénients majeurs qui apparaissent immédiatement si on veut aussi le suivre pour classer les monnaies des cités. En effet, les notions à la fois géographiques et politiques de «Numidie» et «Maurétanie» varient très largement au cours de la période qui nous intéresse, ce qui explique qu'elles varient aussi dans les catalogues. L. Muller distinguait d'une part une Numidie au sens le plus restreint comprise entre l'ancien domaine de Carthage et l'Ampsaga qui coule un peu à l'ouest de Cirta, et, d'autre part, sur le même plan que cette Numidie réduite, une seule Maurétanie qui couvrait, vers l'ouest, tout le reste du Maghreb.

À l'intérieur de cette grande Maurétanie, il distinguait, mais de façon très secondaire, au point que la distinction disparaissait dans la table des matières, une Maurétanie césarienne et une Maurétanie tingitane telles qu'elles seront créées après l'annexion romaine). L. Charrier, pour sa part, mêle plusieurs acceptions des termes «Numidie» et «Maurétanie». Quant à J. Mazard, bien qu'il dise reprendre le plan de L. Muller, il altère en

nommant les Maurétanies : «Orientale» et «Occidentale» et non «Césarienne» et «Tingitane».

Ce sont la structure des royaumes berbères et la complexité de leur histoire qui expliquent ces fluctuations terminologiques. Plus que de royaumes aux frontières politiques fixes, il s'agit, au moins au début, de confédérations de tribus qui se nouent et se dénouent sous la direction d'un aguellid dont Massinissa reste le plus connu.

La zone de domination de ces royaumes, en voie de stabilisation et d'organisation en Etats sous l'influence de Carthage, puis des monarchies hellénistiques et de Rome, est donc au début très mouvante. D'autre part, le destin historique de ces fonctions politiques les modifie profondément. Depuis que Rome, au cours de la deuxième guerre punique, s'est introduite dans les affaires d'Afrique, elle tendra à les régenter toujours davantage. Ce sera d'abord l'alliance avec le Massyle Massinissa contre le Masaesyle Syphax, puis la création de la province d'Afrique en 146 av. J.C. sur l'ancien territoire de Carthage<sup>1</sup>.

Pour ce qui est de notre modeste essai de synthèse des trouvailles monétaires numides en Algérie ou dans toute l'Afrique du Nord, nous constatons qu'elles font parties des découvertes déjà signalées dans les trésors monétaires, dans les fouilles archéologiques, ou dans les différentes collections monétaires privées, en plus de certaines monnaies trouvées fortuitement :

-Nous relevons que, pour les espèces de monnaies, les plus anciennes, comme celles de Syphax et de Vermina, trouvées à Siga et dans les Andalouses ne posent pas de problème.

---

<sup>1</sup> Alexandropoulos J., *Les Monnaies de l'Afrique Antique*, 2000, pp.138-139.

-En revanche, la circulation des monnaies numides Massyles/cheval pose des problèmes, car la durée de ces émissions a couvert près de trois siècles. En dehors de certains exemplaires très personnalisés de Massinissa (Mazard, 17-18), ou peut-être de Micipsa (19, 23-36).

-Sous le règne de Juba I<sup>er</sup>, apparaissent de nouveaux types, en argent et bronze, à l'effigie du roi. (Mazard, 84-93), donc la frappe des Massyles/cheval put se poursuivre. On est en présence d'un gros volume monétaire en bronze et en plomb, qui est incontestablement une large diffusion, même en dehors du territoire nord-africain.

-Les monnaies numides se rencontrent habituellement dans des mobiliers funéraires datés, dans les niveaux généralement anciens ou hors niveaux.

-Dans les meilleures hypothèses, celles des «trouvailles fermées», les monnaies numides apparaissent dans les fouilles avec des Ptolémée de Maurétanie, ou mêmes seules. Elles sont incluses dans les mobiliers funéraires, au plus tôt avec des céramiques campaniennes a ou des lampes hellénistiques, c'est-à-dire dans un contexte de la fin du II<sup>ème</sup> ou du début du I<sup>er</sup> siècle av. J.C., et les sondages stratigraphiques les révèlent également aux II-I<sup>er</sup> siècles av. J.C.

-Au plus tard ces bronzes ou plomb numides voisinent avec des monnaies de Claude, ou avec des exemplaires de Vespasien et Domitien, dans un contexte céramique de la fin du I<sup>er</sup> siècle ap. J.C. Leur présence apparaît donc parfois comme très tardive par rapport à leurs dates d'émissions.

-Pour le numéraire proprement maurétanien, celui des deux Bocchus, puis de Juba II et Ptolémée. Un point paraît certain : les émissions des deux Bocchus sont très faibles, et leurs exemplaires sont rares. (15 ex au Musée de Rabat).

-Les frappes de Juba II et de Ptolémée ont couvert une période de 65 ans (25 av. J.C.-40 ap. J.C.).

-C'est le sol même de Cherchell, qui fournit certains exemplaires célèbres des deux règnes, et notamment les Aurei de Ptolémée (inv. 39 ; les deux aurei connus de Juba II ayant été trouvés au Maroc (Mazard. 297-298).

-Parmi les découvertes, selon P. Salama un seul trésor homogène des Massyles/cheval a été découvert dans la capitale numide, Cirta, où 2000 exemplaires, en bronze et en plomb, coexistaient.

-Dans un second cas, à Téboursouk en Tunisie, des monnaies carthaginoises et numides composaient un trésor d'un millier de pièces.

-Un troisième exemple enfin, celui d'Alger, nous montre les exemplaires numides associés aux monnaies locales d'Ikosim. Ces trois trésors peuvent être approximativement datés du second siècle ou du début du premier siècle av. J.C.

-Enfin, P. Salama lors de son inventaire, nous dit qu'on ne lui a jamais signalé, par exemple, un trésor mixte numido-romain, car il avait une information incomplète d'une découverte d'une grande importance, qui est celle de Rassira, (P. Salama Inv. 34, village de Rassira, au cœur des monts Aurès, dans la vallée de l'oued El Abiod., Vers, les années 1980-1985, découverte d'une cruche contenant un assez grand nombre de deniers des souverains de Maurétanie : Juba II, Cléopâtre Séléne, Ptolémée et des empereurs Auguste et Tibère).

Pour ce cas précis, nous rajoutons cette nouvelle information concernant un trésor numide inédit, dont Salama ne connaissait pas la composition réelle, lors de sa découverte. Ce Trésor monétaire est très bien conservé. Après l'étude préliminaire, nous avons pu remarquer qu'il est constitué d'environ 492 pièces de



monnaies en Argent et de 26 pièces de monnaies en Bronze, de 169 pièces de monnaies républicaines, de 140 pièces de monnaies impériales, c'est-à-dire du début de l'Empire Romain, de 75 pièces de monnaies du Rex Juba II, de 106 pièces de monnaies du Rex Ptolémée et le reste de pièces indéterminées. Selon notre premier inventaire, nous remarquons que la plus ancienne monnaie de ce trésor est datée de 128 av. J.C. Par contre la monnaie la plus récente daterait des années 38-39 ap. J.C., donc l'enfouissement de ce trésor monétaire se situerait vers 40 ap. J.C. Vu la rareté du matériel et son importance pour la circulation monétaire dans les Aurès, nous espérons le publier prochainement.

### **Conclusion**

Il semble en définitive, que les monnaies de la dynastie Massyle, de Massinissa à Jugurtha, et même au-delà aient revêtu uniformément les types de l'effigie royale barbue et du revers au cheval. Seules les légendes abrégées, lorsqu'elles existent, peuvent permettre de différencier certains monarques.

Pour ne pas nous répéter, et dresser un inventaire des découvertes monétaires déjà citées dans plusieurs publications, nous sommes en train d'inventorier de nouvelles découvertes de trésors monétaires et collections monétaires de musées dans lesquelles, on trouve des monnaies numides et maurétaniennes mélangées avec les autres périodes historiques, dans plusieurs musées, tels que : Oran, Constantine, Cherrhell, Tipasa, Sétif, Timgad, Lambèse et Madaure.

Cependant, malgré l'intérêt scientifique et l'utilité de la numismatique, nous constatons un effacement des études des dépôts monétaires de l'Afrique du Nord par rapport aux autres territoires du monde gréco-romain.

Beaucoup de trouvailles ont été faites jusqu'à maintenant et pourtant, plusieurs d'entre elles n'ont jamais été signalées ou bien ont disparu et n'ont donc fait l'objet d'aucune étude.

Ceci résulte de carence de moyens et surtout des chercheurs numismates, ainsi qu'aux difficultés d'accès aux archives et aux réserves des musées par des spécialistes. Nous tenons à signaler qu'aucun catalogue des dépôts monétaires, soit pour l'Algérie, ou pour l'ensemble de l'Afrique du Nord n'a vu le jour.

Cette modeste contribution voudrait éviter pareil sort à toutes les découvertes et raviver l'intérêt pour la discipline. Bien que cette contribution soit quelque peu sommaire, elle nous a paru très importante pour la verser dans le dossier des trouvailles monétaires faites en Afrique du Nord, en vu de la réalisation, et avec la collaboration de collègues chercheurs, des corpus et des catalogues monétaires des découvertes faites en Algérie pour le moment et éventuellement pour l'ensemble de l'Afrique du Nord.

### **Notes Bibliographiques**

-Alexandropoulos J., *Les Monnaies de l'Afrique Antique* (400 av. J.C.-40. ap. J.C.), Presses Universitaires du Mirail 2000, Université de Toulouse le Mirail, 2000.

-Bouchenaki M., *Cités antiques d'Algérie*, collection Art et Culture n°12, Alger, Ministère de l'Information et de la Culture, 1978.

-Brethes J.D., *Contribution à l'Histoire du Maroc par les recherches numismatiques*, «Les Annales marocaines», Casablanca, 1939, pp.5-17.

-Camps G., *Massinissa ou les Débuts de l'Histoire*, Libya, III/1, 1960, pp.167-244.

- Charrier L., Description générale des Monnaies de la Numidie et la Maurétanie, 1912.
- Christol M., -Nony. D., Rome et son Empire, des Origines aux Invasions Barbares, Hachette Collection HU, Paris, 2003, p.167.
- Cohen H., Monnaies, Tome I, préface, p.XI. Description Historique des Monnaies Frappées sous l'Empire Romain, Paris, 1882, plusieurs réimpressions, 8 vol.
- Deloum S., Notes sur le Trésor Monétaire de M'SILA, fin du V<sup>ème</sup> début du VI<sup>ème</sup> siècle ap. J.C. *Proceedings of the 10<sup>th</sup> International Congress of Numismatics*, London, 1989, Wetteren, 1990. pp.305-313.
- Deloum S., Les Monnaies, in Fouilles de Sétif, 1977-1984, Mohamedi, A- Benmansour, A- Amamra, A- Fentress, E, 5<sup>ème</sup> supplément au Bulletin d'Archéologie Algérienne, Alger, 1991, pp.230-246.
- Deloum S., L'Economie Monétaire de l'Afrique du Nord: Les Trésors Monétaires des V<sup>ème</sup> et VI<sup>ème</sup> siècles. ap. J.C., in *L'Africa Romana*, VII, 1989,1990. pp.961-971.
- Deloum S., Le Trésor Monétaire de Gsal (Algérie), *L'Africa Romana*, XVI, Rabat, 2004, Sassari, 2006, pp.2335-2350.
- Deloum S, Le Trésor Monétaire de Guelma, *L'Africa Romana*, XVII, Séville, 2006, Sassari, 2008 p.685-692.
- Deloum S., Etude historique et monétaire d'un trésor de monnaies du Haut-Empire du musée de Cirta in, *L'Africa Romana*, XIX, 2010, Sassari, 2012 p.727-746.
- Demaeght, Catalogue du Musée d'Oran, 1898.
- Depeyrot G., La Monnaie Romaine : 211 av. J.C.-476 ap. J.C., Editions Errance, Paris, 2006, p.212.
- Doublet G-Gauckler. P. Musée de Constantine, 1893.
- Falbe, C.T., -Lindberg, J.C., -Muller, L., Numismatique de l'Ancienne Afrique, Copenhague, 1860-62. Supplément, 1874 (Vol, II, Carthage, Vol, III, Numidie

et Maurétanie, Vieilli, mais pas encore remplacé. Le Vol. I, sur la Cyrénaïque est remplacé par l'ouvrage de Robinson dans le BMC. Réimpression Bâle-Stuttgart, 1957, Bologne, 1964).

-Fevrier J.G., Bocchus le jeune et les Sosii, in, *Semitica*, IX, 1961, pp.9-15 ; Euzeunnat M., Le, le, roi Sosus et la dynastie maurétanienne, in *Mélanges*, J. Carcopino, Paris, 1966, pp.33-339.

-Grierson PH., Monnaies et Monnayage, Introduction à la Numismatique. Aubier, Paris. 1976. pp.13-25.

-Gsell ST., Atlas Archéologique de l'Algérie, Paris, 1911, Feuille n°38-48.

-Heurgon J., Nouvelles recherches à Tipasa, ville de la Maurétanie césarienne, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1930, 47, pp.182-201.

-Laporte J.P. -Salama P., Promenades d'Antiquités Africaines *Scripta Varia*, Réunis par Jean Pierre Laporte et Pierre Salama éd, De Boccard, 2005, p.339-376 et add. p.463-464 ; (2002), «*La Chasse aux trésors dans le Maghreb classique*», dans *Africa Romana*, XIV, Vol Terzo, Sassari 2000, Roma, p.1985, n 34.

-Lepelley Cl., (Rome et l'intégration de l'Empire, 44 av. J.C.-260 ap, Tome 2, Approches régionales du Haut-Empire romain, Nouvelles Clio, 1998.

-Marion J., Note sur la contribution de la numismatique à la connaissance de la Maurétanie Tingitane, *Antiquités Africaines*, I, 1967, pp.99-118.

-Mattingly H. -Sydenham E.A., *Roman Imperial Coinage*, 1923-1994.

-Mazard J., *Corpus Nummorum Numidiae Mavrétaniaeque.*, AMG, Paris, 1955.

-Muller L., *Numismatique de l'Ancienne Afrique*, Copenhague, 1860, Tome I, 1860, Tome III, et dernier, consacré à la Zeugitane, à la Numidie et à la Maurétanie,

1862 ; supplément, Copenhague, 1874.

-Petit K., *Le Guide Marabout de la Numismatique. Monnaies et Médailles*. Marabout, Verviers, 1981. pp.25-27.

-Rebuffat R, «Enceintes Urbaines et insécurité en Maurétanie Tingitane», *Mélanges de l'Ecole Française de Rome, Antiquité*, 1974, 86, I, pp.501-522.

-Rebuffat F., *La Monnaie dans l'Antiquité*, Picard, Paris, 1996. pp.7-14 et pp.42-43.

-Romanelli P., (1959) *Storia delle province dell'Africa*, Rome, 1959. pp.156-158 et p.166.

-Salama P., *Huit siècles de circulation monétaire, sur les sites côtiers de Maurétanie centrale et orientale, III<sup>ème</sup> s. av. J.C. / V<sup>ème</sup> s. ap. J.C.*, dans *Symposium Numismatico de Barcelona*, II, 1979, pp.109-146.

-Salama P., «*La Chasse aux trésors dans le Maghreb classique*», dans *Africa Romana*, XIV, Vol Terzo, Sassari 2000, Roma (2002), pp.1969-1970.

-Vuillemot G., *Reconnaitances aux échelles puniques d'Oranie*, Autin, Musée Rolin, 1965, pp.34-40.

-Vuillemot, G., *Siga et son port fluvial*. In, *Ant.Afr.*, 5, 1971, pp.39-86.

Planches de quelques spécimens  
des Monnaies Africaines

*Planche 1*











*Planche 2*





*Planche 3*



**Roger HANOUNE**  
*Maître de Conférences honoraire,  
Université de Lille III,  
France.*



## Un marqueur de la construction numide : l'appareil à demi-blocs dans quelques sites du royaume de Massinissa.

1- Cette communication est consacrée à un type de construction, assez rare mais pourtant bien attesté sur les sites archéologiques d'Afrique du nord<sup>1</sup>. On peut le décrire comme un appareil réalisé en deux parements (ou deux «cours») séparé par un remplissage de cailloutis ou blocaille<sup>2</sup>, les parements sont en général régulièrement assisés, et constitués de blocs de pierre de taille réguliers dont la face apparente est soigneusement dressée tandis que la face interne forme en général une pointe ou queue

---

<sup>1</sup> Je ne saurais trop remercier, pour leur aide dans l'étude de cet appareil, S. Ardeleanu (DAI, Rome) et M. Chr. Hellmann (CNRS, Paris).

<sup>2</sup> C'est volontairement, pour éviter d'entrer dans un autre débat, qu'on n'emploie pas ici le terme antique d'«*emplecton*».

assez grossière. Il peut y avoir des différences dans la réalisation : par exemple la face interne du bloc peut être rectiligne, et non en pointe, mais elle reste non dressée, et surtout la maçonnerie peut être scandée, comme il est habituel dans l'opus «*Africanum*», par des piles de blocs parallélépipédiques disposés verticalement. On peut considérer qu'il s'agit d'une variante, économique ou simplifiée puisque les blocs ne sont pas ravalés sur une des deux faces principales, d'un appareil pseudo-isodome régulier ou d'un *saxum quadratum* classique. Une très suggestive représentation de cet appareil assez original a été donnée par J.P. Adam dans sa *Construction romaine*<sup>1</sup> (Fig. 1) : cette figure consacrée à la construction du *Letoon* de Xanthos, édifice sur lequel il faudra revenir, illustre très exactement le type de construction dont il sera ici question. Ma thèse est qu'il s'agit d'une caractéristique de l'architecture de l'Afrique pré-romaine, dans des bâtiments importants d'époque numide dont les murs avaient une épaisseur de l'ordre de la coudée.

2- En effet cet appareil est présent dans des sites où des vestiges pré-romains sont visibles ou ont été atteints en fouille, et qui sont liés d'une façon ou d'une autre (tradition historique, épithète «royale») aux royaumes numides et, en particulier, puisque c'est le thème de ce Colloque, aux territoires réunis par Massinissa. On trouvera ici quelques résultats d'une première enquête, qui citera ces vestiges sans en refaire l'étude précise, et quelques questions.

2.1- Le premier site, pour l'abondance des attestations, est *Bulla Regia*. C'est évidemment une ville d'origine numide comme l'indique son nom (par opposition à

---

<sup>1</sup> Adam 1984, p.54 Fig. 116.

la *Bulla Mensa* ou «Table de Jugurtha» si bien mise en évidence par les travaux d'A. M'Charek<sup>1</sup>). On sait que c'était une cité importante chez les Massyles, dans cette zone tampon ou contestée entre le territoire carthaginois et l'espace numide : en 203 av. J.C. Scipion s'empare des villes de la région des Grandes Plaines ; vers 150 la région passe sous la domination de Massinissa, et la ville même nous est citée quand, en 81, Hiarbas s'y réfugie après avoir été battu par Pompée allié à Hiempsal. Et même encore au début de l'Empire, alors que les voisines *Simitthus* et *Thuburnica* sont déjà colonies romaines, *Bulla* reste un *oppidum liberum*, donc avec ses institutions et traditions locales. L'appareil à deux parements y a déjà été signalé, plus ou moins longuement, dans des études précédentes, par Y. Thébert («le monument hellénistique» à proximité des thermes memmiens<sup>2</sup>), par H. Ksouri dans une récente et importante étude, encore inédite, sur le quartier du théâtre et de l'esplanade orientale<sup>3</sup>, et par moi-même (à propos des thermes de l'esplanade occidentale<sup>4</sup>) ; on peut y ajouter des observations lors de travaux qui n'ont pas encore été publiés. Si l'on regroupe ces observations, les attestations de cette maçonnerie se trouvent seulement, dans l'état de nos connaissances, dans la bande de terrain qui constitue sur 400 m le palier inférieur de la ville, immédiatement le long de la route, depuis la zone du théâtre à l'est jusqu'aux temples géminés à l'ouest, avec des pans de murs souvent disposés dans le sens est-ouest<sup>5</sup> (Fig. 2).

<sup>1</sup> M'Charek 1999, 2001.

<sup>2</sup> Broise, Thébert 1993, chap. IV, p.149-222.

<sup>3</sup> Ksouri 2012, *passim*. On attend avec impatience la publication de cet ouvrage pour pouvoir tenir compte de ses apports.

<sup>4</sup> Hanoune 1991.

<sup>5</sup> Dans les vestiges pré-romains signalés par M. Khannoussi un peu plus au nord, sous le marché, il ne semble pas s'agir de notre

Dans la zone du théâtre, le mur d'enceinte du «temple d'Isis» au sud-ouest, à l'ouest et au nord, en fournit un bel exemple conservé en élévation (Fig. 3a et 3b), tandis que le théâtre voisin est installé au nord et à l'est dans un espace circonscrit par un mur de ce type, arasé mais que l'on peut aisément suivre en surface (Fig. 4a et 4b).

Plus à l'ouest le mur nord des thermes du «grand ensemble sévérien», au bord de la rue qui mène aux thermes memmiens vers l'ouest, est de même structure et remployé dans le couloir de service des thermes<sup>1</sup>. Dans les angles nord-ouest et sud-ouest de cette esplanade, sous deux bâtiments de latrines, on retrouve des vestiges de cet appareil (Fig. 5). La placette qui se trouve à l'angle nord-ouest des thermes memmiens, et qui est le seul endroit qui ait fait l'objet de sondages profonds, a aussi montré ce type de construction arasé à 1 m environ sous le niveau des thermes, et on a pu leur attribuer une date à la fin du II<sup>ème</sup> s. ou au début du I<sup>er</sup> s. av. J.C.<sup>2</sup> (Fig. 6). Un dernier vestige, arasé, semble enfin apparaître encore, un peu plus à l'ouest, sous le temple géminé oriental. Au total des vestiges de l'appareil à deux parements sont attestés à *Bulla Regia* en six points principaux, mais il faut noter qu'ils peuvent relever d'époques différentes: certains sont restés visibles, arasés ou remployés par des constructions «romaines», d'autres sont détruits et enfouis.

**2.2-** En second lieu, à proximité immédiate de *Bulla Regia*, Simithus est bien connu pour les tombes conservées sous le dallage du forum et pour son autel monumental d'une dynastie numide ; il n'est donc pas étonnant que

---

appareil (Khannoussi 1986).

<sup>1</sup> Hanoune 1991, Fig. 31.

<sup>2</sup> Broise, Thébert 1993 : voir surtout le plan de la Fig. 171, les Fig. 210-216 et p.205 (datation).

les nouvelles fouilles au nord du forum aient révélé des vestiges de l'appareil à double parement du II<sup>ème</sup> s. avant n. è.<sup>1</sup>.

**2.3-** Il en est de même pour un haut lieu de l'histoire numide de l'Afrique, *Thugga*, avec sa muraille, ses dolmens, son fameux mausolée et son inscription bilingue, mais aussi avec le dégagement récent du temple de Massinissa, partiellement conservé dans l'espace du forum, ou la fouille d'une maison sous la maison du *Trifolium*<sup>2</sup>. Or un sondage (non publié ?) à immédiatement à l'extérieur de l'angle nord-ouest du forum montre clairement un pan de mur en appareil à double parement sortant sous l'enceinte byzantine (Fig. 7).

**2.4-** Un quatrième exemple est fourni sur un autre haut-lieu de l'histoire africaine, *Zama Regia*, par un mur d'enceinte réalisé dans cet appareil typique et pour lequel on renverra aux travaux en cours d'A. Ferjaoui<sup>3</sup>.

**2.5-** Enfin, dans une position tout aussi éminente, sous le capitole d'*Althiburos*, la récente publication des travaux tuniso-catalans a montré des structures du même genre, attribuées à la période «numide récente», soit à partir du IV<sup>ème</sup> s.<sup>4</sup>.

**3-** On voit donc qu'une première enquête, qui porte sur une dizaine de cas mais qui ne peut que s'élargir, montre bien la présence de cet appareil dans des sites

---

<sup>1</sup> Khanoussi, von Rummel 2012, p.186 Fig. 4, p. 188 Fig. 6 (espace BA).

<sup>2</sup> Khanoussi, Ritter, von Rummel 2004-2005.

<sup>3</sup> M'Charek 1995 ; Ferjaoui 2001, 2002, 2010.

<sup>4</sup> Kallala, Sanmarti 2011, *passim* : synthèse sur la phase numide récente p.412-423.



emblématiques des royaumes numides. Il nous semble que cette remarque peut contribuer à éclairer un problème d'histoire d'architecture africaine.

**3.1-** En effet on est frappé de notre ignorance de l'architecture numide : à quoi ressemblait un temple libyen ? Dans quel genre de «palais» ou de «résidence» les rois et princes numides habitaient-ils dans les villes dont nous connaissons le nom ? Tout cela nous échappe. On peut supposer avec beaucoup de vraisemblance que cette architecture devait être fortement marquée par l'influence de l'art hellénistique qui est le langage international de la fin du IV<sup>ème</sup> au I<sup>er</sup> s. av. n.è. ; on en connaît bien la marque sur les monuments funéraires (de *Siga* au Tombeau de la Chrétienne, du mausolée du Khroub au Medracen) ou sur l'autel de *Simitthus*<sup>1</sup>. On commence à rechercher en Afrique des palais pré-romains<sup>2</sup> : et si on n'a pas encore trouvé trace d'édifices comparables à ceux de Macédoine, d'Asie mineure ou du Proche-Orient, si seul le «Palais des colonnes» de Ptolémaïs est réellement évocateur d'une grande résidence hellénistique, on en suppose désormais l'existence à *Bulla Regia* ou à *Caesarea* de Maurétanie. Mais dans l'ordre plus modeste des techniques de construction, on peut faire l'hypothèse que notre appareil à deux parements est typique des grands édifices du centre des villes numides.

**3.2-** Quelle en est l'origine ? On peut, semble-t-il, écarter la source locale de la construction proto-historique. Cette

<sup>1</sup> Il suffit de renvoyer à l'œuvre de Fr. Rakob à Chemtou et à sa synthèse sur l'architecture numide (Rakob 1979). Voir aussi Thébert, Coarelli 1988.

<sup>2</sup> Ksouri 2012 ; Leveau 2014. G. Picard avait essayé d'identifier un palais de Juba I<sup>er</sup> à *Cirta* et proposait l'édifice où a été trouvée la mosaïque aux nageurs noirs, ce qui n'a pas rencontré -à juste titre- beaucoup d'écho (Picard 1982).

dernière connaît en effet un «appareil berbère» : cette dénomination, popularisée par les travaux de G. Camps<sup>1</sup>, décrit dans certains monuments funéraires une très grosse maçonnerie (la largeur peut atteindre 2 m) avec deux parements en un appareil grossier ou polygonal, qui sont deux murs en eux-mêmes, et un remplissage. Mais ni la date, très ancienne, ni le style du parement (les blocs ne sont pas soigneusement et géométriquement taillés) ne permettent de faire un rapprochement plausible avec notre appareil.

**3.3-** Il semble au contraire clair que le modèle en est hellénistique : une construction à deux parements est bien attestée au moins dès le IV<sup>ème</sup> siècle av. J.C. dans l'architecture militaire et de nombreuses forteresses du monde grec offrent des remparts de grande épaisseur où la beauté de la taille de la face extérieure des blocs s'oppose à la simplicité du comblement central<sup>2</sup> ; la technique est ensuite connue pour des murs plus minces : si l'enquête n'est pas encore complète pour tout le monde classique et hellénistique (elle reste à faire en particulier pour sa partie occidentale), on en trouve des attestations en Grèce (à Erétrie par exemple au IV<sup>ème</sup> s.) ou au Proche-Orient, par exemple dans le *temenos* du temple de Tel Dan à la source du Jourdain (Fig. 8). On connaît les relations entre les royaumes numides et la Grèce hellénistique<sup>3</sup> : certaines sont directes, et mêmes personnelles comme les rapports familiaux entre Juba II et Hérode ; d'autres passent par l'intermédiaire de Carthage ; il s'agit aussi d'exportation

---

<sup>1</sup> Camps 1961, par ex. p.57 (l'expression remonte à l'ouvrage de Pallary, *Instructions pour les recherches préhistoriques dans le Nord-Ouest de l'Afrique*, Alger, 1909) ou p.188.

<sup>2</sup> Adam 1982 p.15, 24 (définition), *passim* (exemples) ; Leriche, Trézigny 1986, *passim* ; Hellmann 2002 p.114-116 ; 2010 p.310.

<sup>3</sup> Après Gsell 1913-1928, voir R. -Alföldi 1979.

de mercenaires ou de blé, et d'importation de techniciens et de productions matérielles ou culturelles ; on sait ainsi par les stèles du sanctuaire d'El Hofra qu'il y avait des artisans grecs à Cirta. Il n'est donc pas invraisemblable qu'on ait aussi importé une technique de construction de belle apparence, et on peut même faire l'hypothèse que le vecteur le plus plausible en est la Sicile grecque<sup>1</sup>.

#### 4- Il reste un problème de datation.

4.1- Certaines attestations sont clairement «anciennes», c'est-à-dire dans ce cas des IIIe-IIe siècles avant notre ère (*Bulla Regia* près des thermes memmiens, *Althiburos*, *Simitthus*). Les autres cas ne sont pas datables précisément, surtout pour les murs conservés en élévation et remployés (I<sup>er</sup> s. av. ou ap. J.C. ?). En tout cas, sauf erreur, il ne semble pas que cet appareil soit encore employé à époque impériale où la maçonnerie en moellons assisés et *opus caementicium*, parfois combinée à l'*opus «Africanum»*, est d'une fréquence écrasante dans les milliers de murs que l'on peut voir dans les cités d'Afrique.

4.2- Pourtant, pour rester dans la région à cheval sur les provinces de Proconsulaire et de Numidie qui nous intéresse, on est intrigué par le cas de Tébessa Khalia : ici en effet l'appareil à deux parements et remplissage est très bien attesté dans la belle maçonnerie de la salle ronde associée aux thermes, et d'autre part dans la construction des bâtiments tardifs, églises ou huilerie<sup>2</sup> (Fig. 9a et 9b, Fig 10). Cette exception, dans l'état actuel de nos connaissances, ne peut que susciter l'étonnement : sur le site de *Bulla Regia*, où cette technique est bien connue

<sup>1</sup> Voir Karlsson 1992, *passim*.

<sup>2</sup> En dernier lieu, Laporte 2009, *passim* (sur la rotonde en particulier p.295-297).

et est restée visible, il n'y a pas de telle «survivance ; de même dans la région voisine de Tébessa, sur le site d'*Ammaedara*, ou à *Sufetula*, les nombreuses constructions récentes n'en offrent pas d'exemples<sup>1</sup>. Le problème se pose d'ailleurs pour l'ensemble du monde romain : cette technique hellénistique ne semble pas s'y perpétuer ; pourtant, pour terminer par le site qui nous en a fourni au début l'illustration typique (Fig. 1), la question se pose à Xanthos, en Lycie : le *Letoon* est une réalisation hadrianienne, et si l'on a pu penser qu'il préservait des structures plus anciennes<sup>2</sup>, la recherche la plus récente montre que le mur qui nous a servi d'illustration appartient bien à la phase romaine et non hellénistique du nymphée<sup>3</sup>.

On peut donc penser que cet appareil s'est prolongé, en Afrique et ailleurs, d'une façon qui nous échappe encore.

5- Il faudra poursuivre l'enquête sur les autres grands sites, et jusqu'en Maurétanie, mais d'ores et déjà il semble évident que cet appareil se découvre dès que l'on fouille sérieusement sous les niveaux «romains», et qu'on descend aux couches antérieures d'époque «punique», «numide», «hellénistique» (quel que soit le type de périodisation que l'on veuille adopter). Reprenant ce que disait déjà en 1977 le guide *Les ruines de Bulla Regia*<sup>4</sup>, nous faisons donc l'hypothèse qu'il constitue un marqueur de l'architecture numide.

---

<sup>1</sup> Renseignement de Fr. Baratte.

<sup>2</sup> Balland 1998.

<sup>3</sup> Mes plus vifs remerciements vont à Chr. Le Roy pour ses explications.

<sup>4</sup> Beschouch, Hanoune, Thébert 1977, p.10, à la suite des recherches d'Y. Thébert dans les thermes de Julia Memmia (dans les années 1970 et publiées ultérieurement : Broise, Thébert 1993).

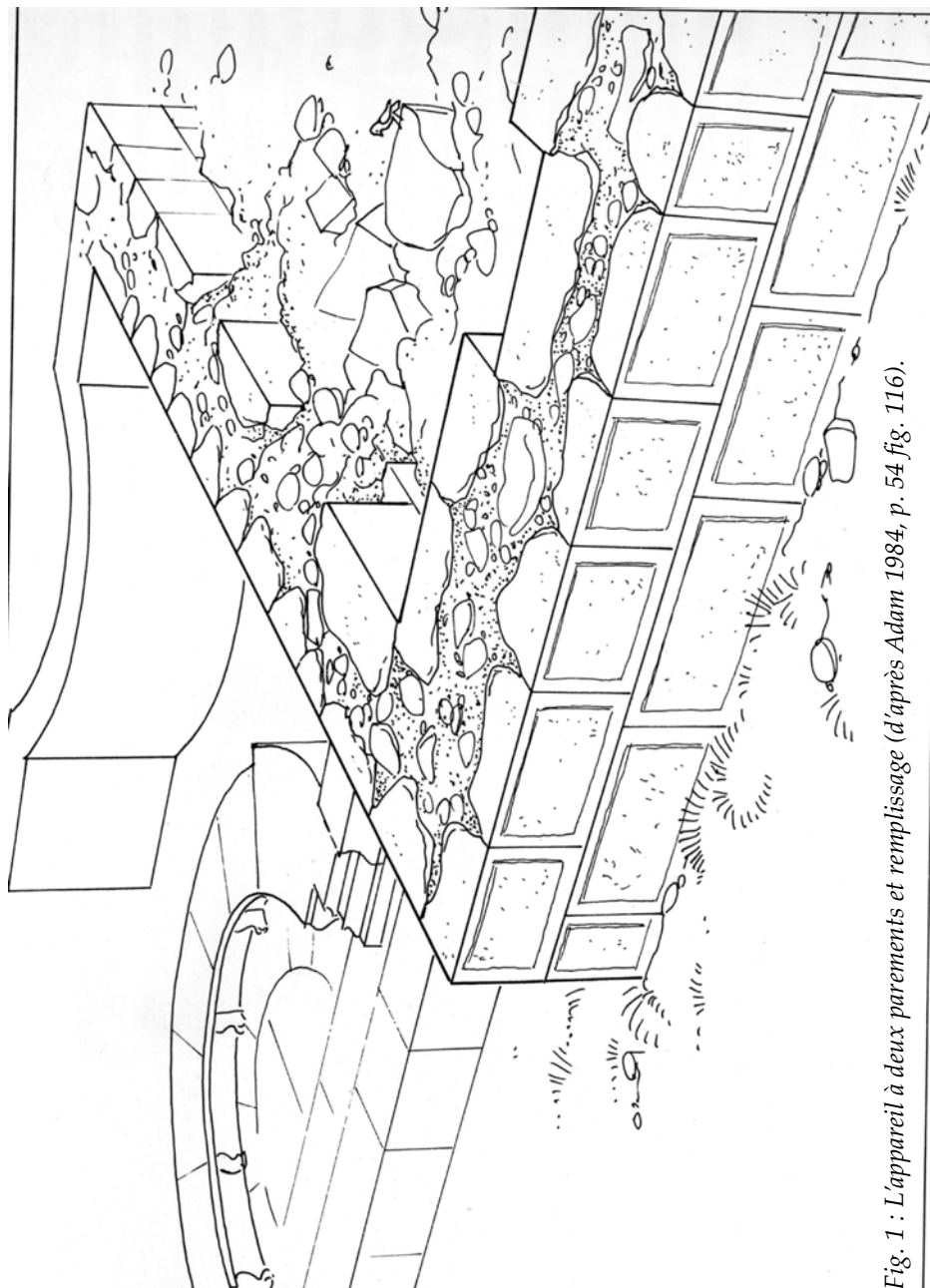


Fig. 1 : L'appareil à deux parements et remplissage (d'après Adam 1984, p. 54 fig. 116).

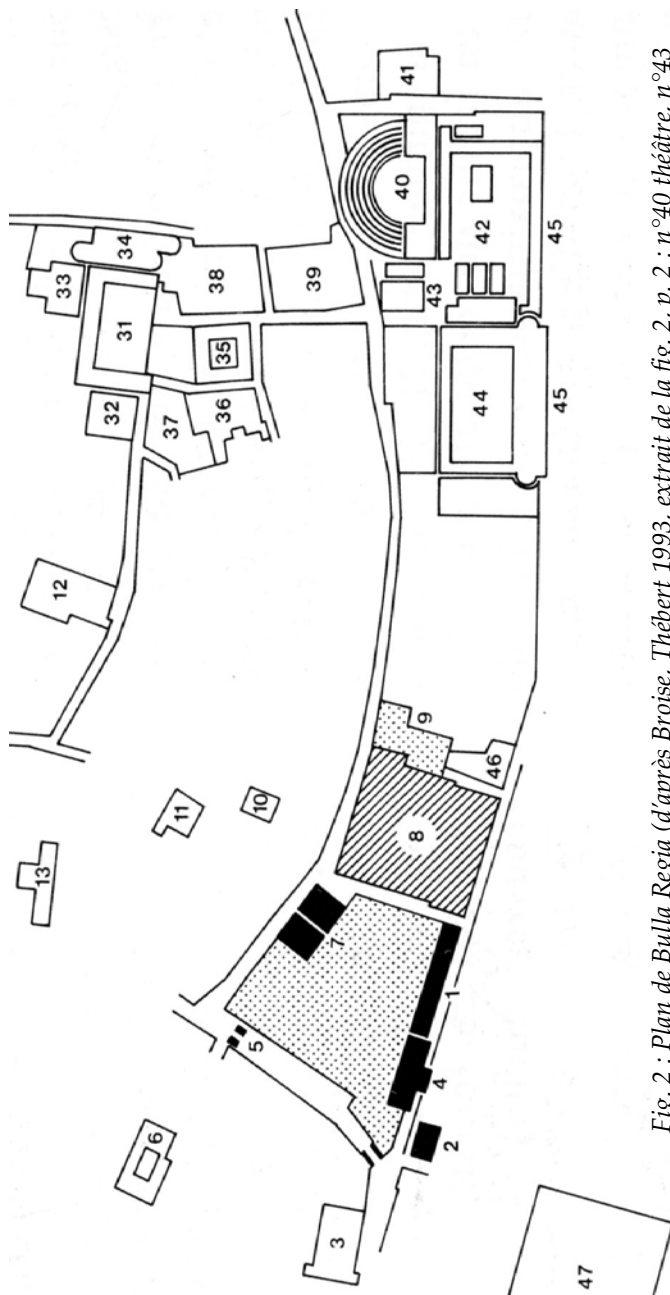


Fig. 2 : Plan de Bulla Regia (d'après Broise, Thébert 1993, extrait de la fig. 2, p. 2 : n°40 théâtre, n°43 temple d'Isis, n°44 esplanade occidentale ou grand ensemble sévérien, n°8 thermes de Julia Memmia, n°7 temples géminés ; n°35 marché).



*Fig. 3a : Bulla Regia. Temple d'Isis, mur d'enceinte ouest, parement (Cliché R. Hanoune).*



*Fig. 3b : Bulla Regia. Temple d'Isis, mur d'enceinte ouest, vue de dessus (Cliché R. Hanoune).*

*Fig. 4a : Bulla Regia. Rue ouest-est  
entre thermes de Julia Memmia et  
théâtre, extrémité est, mur tranché  
par la construction du théâtre.  
(Cliché R. Hanoune)*



*Fig. 4b : Bulla Regia. Théâtre,  
espace au nord-est, mur arasé  
(Cliché R. Hanoune).*

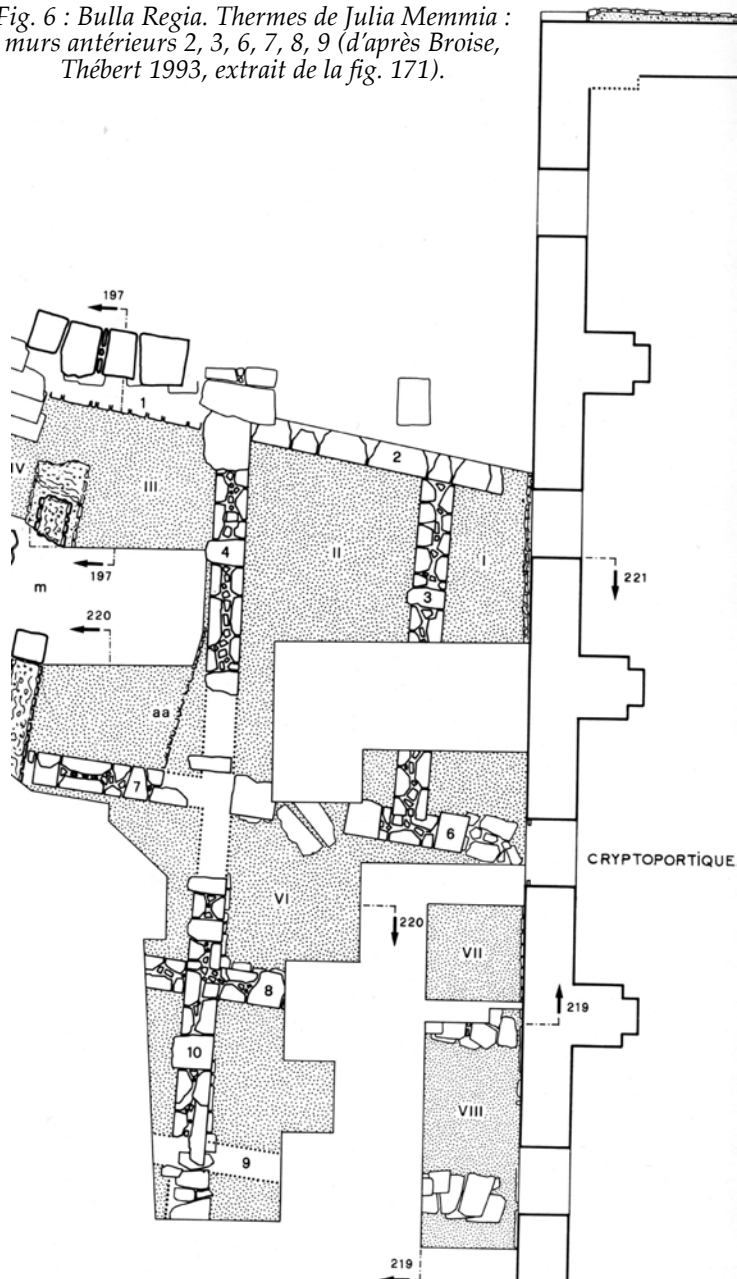






*Fig. 5 : Bulla Regia. Esplanade ouest, angle nord-ouest, mur sous les latrines.  
(Cliché R. Hanoune)*

Fig. 6 : Bulla Regia. Thermes de Julia Memmia :  
murs antérieurs 2, 3, 6, 7, 8, 9 (d'après Broise,  
Thébert 1993, extrait de la fig. 171).





*Fig. 7 : Thugga. Forum, à l'extérieur de l'angle nord-ouest.  
(Cliché R. Hanoune)*



*Fig. 8 : Tel Dan. Sanctuaire et temenos (Cliché R. Hanoune).*



*Fig. 9a : Tébessa Khalia. Thermes, parement du mur de la rotonde (Cliché R. Hanoune).*



*Fig. 9b : Tébessa Khalia. Thermes, mur de la rotonde, vue de dessus (Cliché R. Hanoune).*



*Fig. 10 : Tébéssa Khalia. Bâtiment à l'entrée du site (Cliché R. Hanoune).*

## Bibliographie

- Adam 1982 : Adam Jean-Pierre, *L'architecture militaire grecque*, Paris.
- Adam 1984 : Adam Jean-Pierre, *La construction romaine (Matériaux et techniques)*, Paris (1<sup>ère</sup> éd.).
- Balland 1998 : Balland André, «Le nymphée du Létoon», *Dossiers d'Archéologie*, n°239, p.56-57.
- Beschouch, Hanoune, Thébert 1977 : Beschouch Azeddine, Hanoune Roger, Thébert Yvon, *Les ruines de Bulla Regia*, Rome, Ecole Française de Rome.
- Broise, Thébert 1993 : Broise Henri, Thébert Yvon, *Les thermes memmiens (Recherches archéologiques franco-tunisiennes à Bulla Regia II, 1)*, Rome, Ecole Française de Rome, 1993 (Collection de l'EFR 28/II).
- Camps 1961 : Camps Gabriel, *Aux origines de la Berbérie. Monuments et rites funéraires protohistoriques*, Paris.
- Ferjaoui 2001 : Ferjaoui A. : «Recherches archéologiques et toponymiques sur le site de Jama et dans ses alentours», *CRAI*, p.837-864.
- Ferjaoui 2002 : Ferjaoui A., «Localisation de Zama Regia à Jama», *CRAI*, p.1003-1017.
- Ferjaoui 2010 : Ferjaoui A., «Les relations entre Carthage et l'intérieur de l'Afrique, le cas de Zama Regia et sa région», dans Ferjaoui A. (éd.), *Carthage et les autochtones de son empire du temps de Zama (Colloque international Siliana-Tunis 2004). Hommages M. H. Fantar*, Tunis, INP, p.341-353.
- Gsell 1913-1928 : Gsell Stéphane, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. I-VIII, Paris.
- Hanoune 1991 : Hanoune Roger, «Activités de l'Ecole française de Rome. Bulla Regia» *MEFRA*, 103,1, p.365-367.
- Hellmann 2002 : Hellmann Marie-Christine, *L'architecture grecque, 1. Les principes de la construction*, Paris.

- Hellmann 2010 : Hellmann Marie-Christine, *L'architecture grecque, 3. Habitat, urbanisme et fortifications*, Paris.
- Kallala, Sanmarti 2011 : Kallala Nabil, Sanmarti Joan (éd.), *Althiburos I. La fouille dans l'aire du capitole et dans la nécropole méridionale*, Tarragona.
- Karlsson 1992 : Karlsson Lars, *Fortification Towers and Masonry Techniques in the Hegemony of Syracuse (405-211 B.C.) (Acta Instituti Romani Regni Sueciae, ser. in-4, XLIX)*, Stockholm.
- Khannoussi 1986 : Khannoussi Mustapha, «Note préliminaire sur *Bulla La Royale*», *Reppal*, 2, p.325-331.
- Khanoussi, Ritter, von Rummel 2004-2005 : Khanoussi Mustapha, Ritter Stefan, von Rummel Philipp, «The Germano-Tunisian project at Dougga : First results of the excavations south of the *Maison du Trifolium*», *Antiquités Africaines*, 40-41, p.43-66.
- Khanoussi, von Rummel 2012 : Khanoussi Mustapha, von Rummel Philipp, «Simitthus (Chimtou, Tunesien). Vorbericht über die Aktivitäten 2009-2012», *Römische Mitteilungen*, 118, p.179-222.
- Ksouri 2012 : Ksouri Hichem, *Le théâtre de Bulla Regia dans son contexte urbain* (Thèse Université de Bordeaux 3).
- Laporte 2009 : Laporte Jean-Pierre, «Tébessa Khalia : un centre culturel antique. Etat des connaissances», *Aouras*, 5, p.285-338.
- Leriche, Trézigny 1986 : Leriche P., Trézigny H. (dir.), *La fortification dans l'histoire du monde grec (Colloque Valbonne 1982)*, Paris, CNRS.
- Leveau 2014 : Leveau Philippe, «Le bâtiment d'Ennabod («redoute Amabar») à Cherchell. Un pavillon royal à Caesarea ?», dans Ferdi S., Ighilahriz F., *Les séminaires du CNRA*, Alger, Ministère de la Culture, p.10-23.



- M'Charek 1995 : M'Charek A., «Zama Regia, cité de la Proconsulaire», dans *L'Afrique du Nord antique et médiévale. Productions et exportations africaines (VI<sup>ème</sup> Colloque international sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord. Pau, octobre 1993)*, Paris, CTHS, p.381-394.
- M'Charek 1999 : M'Charek A., «De saint Augustin à Al-Bakri. Sur la localisation de l'ager Bullensis dans l'Africa latino-chrétienne et de Fahs Boll en Ifriqiya arabomusulmane», CRAI, p.115-140.
- M'Charek 2001 : M'Charek A., «Kalaat Senane-Bulla Mensa. Une forteresse-refuge de l'antiquité aux temps modernes», *Pallas*, 56, p.83-92.
- Picard 1982 : Picard Gilbert, «Basilique et palais de Juba I de Numidie», *BACTH*, n. s., 18B, p.165-167.
- Rakob 1979 : Rakob Friedrich, «Numidische Königsarchitektur in Nordafrika», dans Horn H. G., Rüter Chr. B. (éd.), *Die Numider*, Bonn, Rheinisches Landesmuseum, p.119-171.
- R.-Alföldi 1979 : R.-Alföldi Maria, «Die Geschichte des numidischen Königreiches und seiner Nachfolger», dans Horn H. G., Rüter Chr. B. (éd.), *Die Numider*, Bonn, Rheinisches Landesmuseum, p.43-74.
- Thébert, Coarelli 1988 : Thébert Yvon, Coarelli Filippo: «Architecture funéraire et pouvoir. Réflexions sur l'hellénisme numide», *MEFRA* 100, p.761-818.



**Emna GHITH**

*Assistante universitaire,  
Faculté des Sciences Humaines  
et Sociales de Sousse,  
Tunisie.*

## Évolution de l'architecture funéraire autochtone durant les derniers siècles précédant l'ère chrétienne.

### **Introduction**

Les données que nous allons présenter sont les résultats d'un travail de thèse sur les monuments funéraires de Jbel Boughanem. Un inventaire systématique de 491 monuments a permis de relever certaines constatations mais l'étude comparative avec les sépultures similaires dans le territoire surtout de *l'Est algérien* a permis de mettre l'accent sur l'apport de l'architecture funéraire pour la connaissance du territoire numide et plus précisément celui des Massyles.

Notre approche dans cet exposé vise l'évolution des sépultures surtout dans leur dernière phase précédant l'ère chrétienne. Cette période représente, à notre sens,

une phase très distinguée de l'évolution architecturale et surtout technique des sépultures mégalithiques. S'agit-il de la phase appelée «hellénistique» par les uns qui marque l'apport de cette civilisation méditerranéenne dans ce domaine très conservateur de l'architecture funéraire ? Dans quel cadre local pouvons-nous placer ces transformations ? S'agit-il d'un phénomène d'*acculturation* qui va mettre en valeur l'apport des rois numides et d'un pouvoir qui s'est installé progressivement en Afrique du Nord ?

## **I- Les formes élémentaires et les structures dolméniques**

### **1- Les *tumuli* : architecture la plus élémentaire**

Le tumulus, monument spécifiquement berbère appartenant aux formes élémentaires autochtones<sup>1</sup>, est une structure très répandue en Afrique du Nord ainsi que dans les régions Sahariennes. Il s'agit de constructions de formes variées obtenues par amoncellement de pierres de dimensions diverses, sans appareillage régulier<sup>2</sup>. Cette forme des sépultures para-mégalithiques est la plus élémentaire des sépultures nord-africaines, subsahariennes et sahariennes. On peut les rencontrer dans la majorité des nécropoles depuis l'Atlantique jusqu'aux Syrtes, depuis la Méditerranée jusqu'au cœur du Sahara<sup>3</sup>. Dans les nécropoles de Jbel Boughanem ces structures, surtout majoritairement en terre, se concentrent essentiellement dans les terrains assez réguliers, les piémonts, les plaines ou les simples monticules. Ceci marque en effet une continuité de l'occupation depuis le

---

<sup>1</sup> G. Camps, 1961, p.66.

<sup>2</sup> F. Paris, 1996, p.20.

<sup>3</sup> S. Gsell, 1927, T.VI, p.180.

capsien, le néolithique jusqu'aux civilisations tumulaires<sup>1</sup>. A une certaine époque que nous ne pouvons confirmer par la chronologie absolue, l'Homme des *rammadiyat*, qui se compte par dizaines dans la feuille de Jbel Biréno, ainsi que l'Homme du néolithique a évolué pour inhumer ses morts sous des *tumuli* en terre ou en pierres avant de passer en élévation pour la construction de sépultures mégalithiques regroupées.

Plusieurs arguments sont en faveur de l'ancienneté de ce type de sépultures :

-La présence de silex à l'intérieur mais surtout aux alentours de certaines sépultures, avec toute précaution prise<sup>2</sup>.

-La prédominance de poteries «grossière»<sup>3</sup> non datable qui dépassent quantitativement la céramique datable et qui a été qualifiée de «néolithique».

-La répartition de ce type de monuments dans tout le territoire de la Tunisie et de l'Afrique du Nord, est en faveur d'une architecture qui a perduré pendant une très longue période.

-La simplicité de ce type de monuments dont les matériaux utilisés disponibles sur place favorisent son adoption.

-Les dimensions rudimentaires de ce type de monuments s'adaptent à l'effort fourni par un nombre limité d'individus et la formation de petits groupes.

<sup>1</sup> L'occupation humaine dans ce territoire était continue depuis la préhistoire jusqu'aux périodes les plus récentes. Les vestiges archéologiques des différentes périodes qui se superposent ou qui se côtoient témoignent de cette occupation prolongée.

<sup>2</sup> E. Ghith, *Inventaire archéologique des nécropoles libyques de la région de Jbel Boughanem, état et perspectives*, Thèse de doctorat, sous la direction du professeur H. Ben Younès, F.S.H.S. Tunis, 2014, p.856-858 et tab. n°8, annexe II, p.1004-1006.

<sup>3</sup> G. Camps, A. Gragueb, M. Harbi-Riahi, A. M'timet, J. Zoughlami, *A.P.T.*, feuille du Cap Bon n°3, I.N.P., E.F.R., Rome, 1987 ; E. Ghith-Hmissa, 2014, p.860-874 et tab. n°10, annexe II, p.1029-1036.

L'apport de la chronologie absolue est incontestable pour montrer aussi l'ancienneté de ce type de structures. Nous disposons à priori de très rares études qui ont pu dater ce type de monuments en Tunisie<sup>4</sup> ET EN Afrique du Nord pourtant les datations dans les régions subsahariennes et sahariennes sont d'un grand apport. Dans le sud tunisien les fouilles les plus récentes de M. Ghaki et F. Paris ont prouvé que plusieurs sépultures surtout tumulaires appartiennent au néolithique<sup>5</sup>. Pour ce même type de sépultures, il s'agit, selon F. Paris, de sépultures «attribuées aux néolithiques»<sup>6</sup> alors que celles d'Afunfun ont pu, «par les poteries de leur mobilier funéraire, être rattachées au *néolithique terminal*»<sup>7</sup>. De sa part, J.P. Roset confirme que les néolithiques d'Areschima (Niger) «ont pu pratiquer successivement deux modes d'inhumation : d'abord simples mises en terre, isolées et sans construction aérienne, les sépultures se sont couvertes vers la fin de la période de monuments importants, en même temps qu'elles devaient se rassembler en nécropoles»<sup>8</sup>.

<sup>4</sup> Plusieurs éléments ont été en faveur de ce choix favorisant la fouille des sépultures dolméniques ou des bazinas mais surtout des structures évoluées au dépend des sépultures tumulaires. D'une part ces monuments à architecture plus développée attirent l'attention puisque les éléments architecturaux sont visibles en surface. D'autre part l'architecture tumulaire, surtout en terre qui est la plus élémentaire, est difficilement identifiable sur le terrain. Elle n'a, en effet, attiré l'attention que de très peu de chercheurs. Ce type de monuments nécessite un intérêt particulier et il faut, à notre sens, corriger cette action sélective des monuments qui doivent être fouillés ou non. La recherche sélective du mobilier surtout de la céramique datable rend subjectifs les résultats de la recherche qui pourrait occulter toute une catégorie de monuments «élémentaires».

<sup>5</sup> F. Paris, 1996 ; M. Ghaki & F. Paris, 2013 ; *Id.*, 2010, Les monuments mégalithiques du Sud tunisien : état de la question, *Les nouvelles de l'archéologie*, n°120-121, p. 71-74.

<sup>6</sup> F. Paris, 1996, p.18.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p.265.

<sup>8</sup> J.P. Roset, 1977, Deux modes d'inhumation Néolithiques au Niger

La chronologie absolue a pu être fixée à  $3180 \pm 100$  ans B.P. soit 1230 avant le début de notre ère<sup>1</sup>. Tous ces éléments montrent que les indices ne manquent pas pour revoir le dossier de ces sépultures para-mégalithiques ou tumulaire. Encore une fois nous ne pouvons répondre à ces questions et préciser la fourchette chronologique que grâce à des fouilles et à des datations absolues plus fournies.

## **2- L'adoption du caisson et l'évolution de la couverture extérieure**

L'enceinte et le caisson sont deux éléments qui ont fait leur apparition à une date que nous ignorons également mais il s'agit d'un procédé technique qui permet éventuellement une réutilisation de la tombe et qui assure une meilleure protection au sépulcre et à toute la sépulture. Ce procédé permet donc de passer des formes élémentaires vers les structures plus développées. Nous pouvons admettre que sur le plan technique le caisson surmonté d'une table ou d'une dalle de couverture ne pourrait que remplacer la fosse simple dans laquelle le corps a été placé directement en pleine terre. Le poids de l'accumulation en terre ou en pierres sèches peut, d'une part, menacer d'effondrement de toute la partie centrale du tumulus et empêcher, d'autre part, une réutilisation préalable de la sépulture.

Très peu d'informations sur le sépulcre, pourtant on est mieux documenté sur la couverture extérieure, élément à partir duquel nous allons étayer nos constatations.

En effet l'objectif de la construction de l'enceinte obéit, en premier lieu, à un motif rituel.

---

oriental, secteur d'Areschima, *Cah. O.R.S.T.O.M.*, sér. Sri. Hum., vol. XIV, n°3, p.329-330.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p.329.

Il s'agit d'une barrière rituelle qui devient, selon S. Gsell «la limite du domaine appartenant au mort, barrière que les vivants doivent respecter, mais que le mort ne doit pas franchir non plus, pour aller troubler la paix des vivants»<sup>1</sup>. Ces limites rituelles qui se manifestent par la présence de cette enceinte vont être de plus en plus marquées, c'est une «enceinte sans porte, dont l'importance semble croître avec le temps, devient une véritable muraille dans les chouchet de l'Aurès et dans celles plus récentes du Sahara»<sup>2</sup>. *Le rituel intervient fortement pour marquer l'évolution des sépultures des formes tumulaires les plus élémentaires vers les formes plus évoluées.* En deuxième lieu nous pouvons admettre que le deuxième objectif pour lequel l'enceinte intervient comme élément constant dans l'architecture des monuments mégalithiques est celui de la protection de la sépulture surtout dans les terrains dénivelés.

On assiste au passage d'un terrain assez régulier qui est celui des piémonts, des plaines ou des simples monticules dans lequel ont été accumulés les tas de terre et de pierres vers celui des montagnes nécessitant une meilleure adaptation avec les reliefs. Assurer une meilleure stabilité au caisson funéraire était l'un des motifs recherchés par les bâtisseurs des sépultures. Dans les régions sahariennes l'Homme a développé une enceinte ou une «ceinture»<sup>3</sup> de pierres placées horizontalement mais surtout verticalement pour passer de l'architecture des *tumuli* vers celle des bazinas. Mais dans les régions nord-africaines le passage pourrait se manifester essentiellement par les enceintes de blocs placées horizontalement. Ceci apparait essentiellement

---

<sup>1</sup> S. Gsell, 1927, t. VI, p.183.

<sup>2</sup> G. Camps, 1961, p.91.

<sup>3</sup> Ce terme a été adopté dans la typologie de F. Paris, 1996.

à travers trois formes de monuments : celle des *tumuli* à enceinte, des dolmens à dalles adossées et des bazinas à carapaces.

### **3- Les *tumuli* à enceinte ou les «Enceintes circulaires»**

La plus grande concentration de monuments de ce type en Tunisie, selon la documentation disponible, a été signalée par la regrettée N. Ferchiou. Il s'agit de «Tertre surmonté d'une plate-forme simple»<sup>1</sup>. Cette architecture de *tumuli* à couronne environnante de blocs placés horizontalement semble être la caractéristique de la région (Région de la basse Medjerda). Fouiller la partie centrale de la sépulture est indispensable pour vérifier la présence ou non d'un caisson funéraire.

*La technique adoptée consiste à préserver l'architecture tumulaire intacte tout en ajoutant une ceinture de pierres placées horizontalement couronnant et limitant l'écroulement de l'accumulation de pierre et de terre. Cette technique adoptée assure la stabilité de tout le monument qui se trouve en position légèrement élevée.*

## **II- Les formes de transition**

Nous avons dans les nécropoles de Jbel Boughanem relevé la présence de deux formes de transition. Certes dans de très rares nécropoles, surtout de la Numidie orientale, ces formes ont été rarement décrites mais le terrain peut dévoiler leur présence suite à un inventaire systématique des sites.

### **1- Les dolmens à dalles adossées**

Le dolmen à dalles adossées est la deuxième forme de l'évolution des structures tumulaires. Ce type se

---

<sup>1</sup> N. Ferchiou, 1987, p.21-28.



présente en effet sous forme de monuments munis d'un caisson funéraire généralement construit avec une dalle de couverture, naturellement taillée et de dimensions colossales<sup>1</sup>. Elle est, comme ce fut le cas dans l'architecture des dolmens, apparente en surface.

L'architecture des dolmens à dalles adossées tire son architecture de deux styles différents : la dalle de couverture mégalithique d'un dolmen de tradition nord-africaine et la couverture extérieure d'une bazina de tradition saharienne.

L'enceinte est l'élément qui distingue ce type de dolmens, elle est en effet constituée de deux niveaux de recouvrement : le premier est tumulaire alors que le deuxième est constitué de blocs mégalithiques placés verticalement tout en étant inclinés ou adossés au caisson funéraire. Ils forment une seule rangée de blocs mais dans des cas très rares deux blocs se superposent tout en recouvrant une partie du caisson.

Ce type de dolmens se concentre dans les sites d'altitude et aucun dolmen n'a été identifié dans les nécropoles des piémonts (tab. n°5) (ph. n°s15-16, 20, 26, 143-144, 406, vol. I).

Dans l'état actuel des données, très rares sont les mentions de ce type de sépultures dans les nécropoles de la Tunisie ou de l'Algérie pourtant ils représentent 20% de l'ensemble des dolmens à forme identifiée dans les nécropoles de Jbel Boughanem<sup>2</sup>. Une seule mention d'un monument de ce type nous a été faite par le Dr

---

<sup>1</sup> A titre indicatif, dans le site n°038, refermant 128 monuments, celui ayant la plus grande dalle est le dolmen à dalles adossées n°038.012 ayant un volume de 3,208 m<sup>3</sup>.

<sup>2</sup> Le problème de la typologie des monuments mégalithiques complique d'emblée l'opération de distinction de ce type qui pourrait être inséré dans un autre type.

L. Carton à Jbel Goràa<sup>1</sup>. *Il s'agit selon l'auteur de «Tables entourées d'un tumulus (...) Ils forment un galgall maintenu extérieurement par une enceinte, dont les pierres sont plates, dressées et inclinées sur lui». Il s'agit du même schéma des dolmens à dalles adossées de Jbel Boughanem.*

Des cas parallèles ont été identifiés dans les grandes nécropoles de l'Algérie à Ras El Ain Bou Merzoug, Sigus et Bou Nouara<sup>2</sup> mais nous ignorons le nombre de ce type de sépultures. Il s'agit selon J. Chabassière<sup>3</sup> de «dolmens à menhirs» ou à «dalles placées debout».

Nous pouvons néanmoins, à travers ces données malheureusement très lacunaires, parler de traditions architecturales autochtones qui unissent ce territoire «massyle».

*Un examen plus attentif des structures dolméniques de l'Afrique du Nord montrera, fort probablement, l'existence d'autres monuments qui ont échappé à la description ou qui ont été négligés.*

Tout le territoire de l'est algérien et du nord et centre-ouest tunisien va être couvert d'immenses nécropoles mégalithiques. L'augmentation du nombre de nécropoles mais surtout la concentration de sépultures par centaines dans chaque nécropole ou par milliers dans celles du constantinois par exemple est l'un des phénomènes qui marque cette période.

Nous pouvons aussi retenir qu'à ce niveau de l'évolution des styles d'architecture les autochtones sont restés toujours rattachés et fidèles à une architecture locale. Les influences de l'architecture surtout hellénistique ou autres ne sont pas encore ressenties.

---

<sup>1</sup> L. Carton, 1895, p.338-339.

<sup>2</sup> G. Camps, 1995a, p.2499.

<sup>3</sup> J. Chabassière, 1886-1887, p.96-138 (exp. p.124).

## **2- Les bazinas à carapace**

Très rares sont les sépultures de ce type dans les nécropoles de la Tunisie et de l'Afrique du Nord. Pourtant ils permettent de fixer certaines particularités sur lesquelles nous devons insister. La couverture extérieure se présente, tout comme le reste des sépultures mégalithiques, en deux niveaux. Le premier niveau est tumulaire alors que le deuxième niveau est mégalithique. Cette couverture se présente sous forme de deux assises de blocs superposés, placés verticalement et inclinés vers le caisson funéraire. Elle forme une sorte de carapace couvrant presque la totalité de la sépulture. La couverture de la partie sommitale était assurée en blocs de moindres dimensions, elle pourrait servir à une préalable réouverture du caisson funéraire.

Cette disposition de blocs de la première assise nous rappelle l'architecture des dolmens à dalles adossées avec ses blocs placés verticalement alors que la deuxième rangée, surplombant la première nous rappelle celle des bazinas (Ph. n°s 211-212 et 372, vol. I). Ces monuments, qui combinent l'aspect de deux types, assurent le passage de l'architecture dolménique vers celle des bazinas. Ces formes intermédiaires sont les témoins d'une évolution des styles d'architecture qui se fait localement et qui obéit à des besoins aussi bien rituels que techniques. En effet l'implantation des sépultures dans les terrains accidentés nécessite un renforcement de toute la sépulture à l'aide de la pierre de taille. Ce procédé est le seul garant d'une stabilité durable au sépulcre.

Ce type de monuments très peu connus dans les nécropoles de Tunisie et d'Afrique du Nord peut être reconnu suivant une autre terminologie, classé dans un autre ou qu'il a été complètement négligé et non signalé par les auteurs.

Il y a pourtant de très fortes chances que ce type de monuments n'ait pas perduré pour longtemps, l'irrégularité des blocs utilisés avec le terrain plus ou moins pentu pouvant favoriser l'abandon de ce type en faveur d'un autre. La régularité des blocs des bazinas plus évoluées pourrait expliquer l'abandon des bazinas à carapace qui n'ont pas pu résister au risque d'écroulement des blocs dans les terrains dénivelés.

### **III- Les bazinas et l'apport de l'appareillage extérieur**

Nous allons, pour ce type de monuments, mettre l'accent essentiellement sur les techniques de construction ainsi que sur les chronologies qui ont été avancées. En effet l'enceinte des bazinas se présente sous forme d'une série d'assises, au nombre supérieur ou égal à deux, superposées les unes sur les autres de telle sorte qu'elles forment un mur vertical plus ou moins élevé et plus ou moins régulier. Le recours à la technique des blocs légèrement ou bien taillés a fortement amélioré la stabilité des sépultures mégalithiques.

A travers l'étude des techniques de construction des bazinas nous pouvons remarquer que deux étapes étaient nécessaires pour presque atteindre la perfection technique de cette partie du monument. Nous pouvons, en effet, faire la distinction entre les enceintes à blocs irréguliers qui sont majoritaires, du moins dans les nécropoles de Jbel Boughanem<sup>1</sup>, et ceux qui semblent atteindre la perfection avec des blocs à formes régulières permettant la construction d'un cercle parfait. C'est le type des bazinas évoluées des piémonts qui sont très rares.

---

<sup>1</sup> On s'attend à un inventaire systématique des grandes nécropoles de l'Afrique du Nord pour pouvoir tirer des conclusions à partir des statistiques.

## **1- Les bazinas à enceintes irrégulières**

Pour ce type, les blocs utilisés sont informes, de différentes dimensions et, dans les meilleurs cas, ils sont légèrement dégrossis sans pouvoir atteindre la forme quadrangulaire (Ph. n°s 12, 134-135, 198, 208-209, 216, 235-236, 315-316, 342-343, 349, 360, 360bis, 363, 368-369, 374, 382-383, 831). Certains blocs, de grandes dimensions, de forme assez régulière ont été choisis et placés au niveau des premières assises supportant toute la construction (Pl. n°1 et ph. n°3 et 5, Vol. I). La face la plus régulière des blocs était placée du côté extérieur de l'enceinte. Tous ces éléments favorisent la construction d'un mur plus ou moins vertical avec des parties saillantes et des vides dans différentes parties des murs.

La plus grande concentration de ce type de monuments a été identifiée dans les nécropoles d'altitude n°s 038 et 037 avec un choix des terrains en pente.

Un intérêt particulier doit être accordé à deux monuments construits au niveau des piémonts. Il s'agit des deux bazinas à enceintes circulaires n°s 033.012 - 033.013 / 5<sup>ème</sup> mur. Ces monuments sont composés de parements de gros blocs légèrement dégrossis mais soigneusement appareillés. La sélection des blocs ainsi que leur mise en place et l'adoption de la technique de l'appareillage berbère, pour la deuxième, leur donne l'allure des sépultures évoluées (Pl. n°8 - ph. n°s1054, 1056-1058, Vol. I).

S'agit-il de sépultures intermédiaires marquant les dernières phases de la perfection des blocs quadrangulaires et/ou s'agit-il de sépultures bâties pour des personnalités d'importance avec des techniques qui sont encore limitées mais dont l'intérêt particulier rendu par le chef de chantier pour le choix des blocs plus ou moins réguliers.

La comparaison avec les techniques de construction des bazinas évoluées pourrait nous éclairer là-dessus.

## **2- Les bazinas évoluées (L'opus quadratum)**

Nous pouvons distinguer dans cette région l'existence de bazinas dont les techniques sont développées et qui dénotent d'une dextérité dans leur construction. Les blocs ont atteint une régularité permettant la construction d'un cercle parfait et d'assises superposées suivant un plan vertical. Les meilleurs exemples, dans les nécropoles de Jbel Boughanem, ont été identifiés dans les piémonts et aucune sépulture de ce type en altitude. Nous allons mettre l'accent sur quatre monuments dont les techniques sont les plus évoluées :

-La bazina n°033.008 / 4<sup>ème</sup> mur a été construite sur un terrain régulier permettant la mise en place d'une enceinte parfaitement ovale avec des blocs bien équarris taillés en forme de voussoirs légèrement recourbés de l'extérieur (Ph. n°s991bis-991bis1). Cette face extérieure est la plus régulière permettant l'élévation d'un mur vertical.

-La bazina n°033.002 (4<sup>ème</sup> mur) dispose de deux enceintes (Pl. n°36 et ph. n°s 973-974). La première, contournant le caisson funéraire, est circulaire alors que la deuxième est rectangulaire.

-La bazina n°033.005 / 1<sup>er</sup> mur / 1<sup>er</sup> tronçon a été construite suivant un plan rectangulaire.

-La quatrième bazina n°033.014 (1<sup>er</sup> mur / 2<sup>ème</sup> tronçon) a été construite au sommet de «Kodiat El Baouia». C'est une bazina isolée par rapport aux autres monuments du site. Le débitage de la pierre est léger pourtant un intérêt particulier a été rendu au choix des blocs utilisés. La sépulture ne peut être que celle d'une personne privilégiée.

## **2.a- Constatations d'ordre général**

Nous devons noter tout d'abord que le changement du territoire de construction des monuments funéraires de celui des altitudes, vers les terrains assez réguliers des piémonts ou, dans les meilleurs cas, les sommets des petits monticules isolés est un phénomène d'une grande importance pour comprendre les différents aspects de l'occupation humaine et de ses différentes manifestations. Les élévations de Jbel Boughanem, par exemple, ont été abandonnées ou presque lors de la construction de ce type de monuments pour favoriser les terrains plus réguliers des piémonts.

Cette occupation de l'espace qui a nivelé entre les piémonts et les élévations montagneuses ne peut traduire qu'une évolution interne du groupe et une transformation radicale des sociétés autochtones qui ont changé leur mode de vie.

Le choix de ce type de sépultures au nombre limité dans les sites avec des techniques développées est le reflet d'une hiérarchisation et d'un pouvoir central qui s'installe progressivement dans ce territoire numide. Il s'agit de monuments qui ont été construits pour des personnes privilégiées mais dont l'importance diffère suivant le rang du groupe : celui qui a vécu à Dougga, par exemple, diffère de celui qui a vécu à *Menegessem* et d'autres villes numides.

Il suffit de rappeler que la ville de Dougga, l'ancienne Thugga a été promue au rang de résidence royale sous Massinissa et ses successeurs ce qui explique parfaitement l'importance de ses monuments, de sa bazina et de son mausolée, etc. Ceux de Dougga peuvent certainement financer la construction de ce type de monuments et peuvent aussi payer des ouvriers qualifiés.

Ces changements radicaux des techniques de construction ainsi que de l'occupation de l'espace dissimulent d'autres transformations relatives au monde funéraire, à l'évolution des styles d'architecture et surtout à des influences extérieures. Ces groupes sociaux qui sont devenus de plus en plus organisés sous l'autorité d'un chef ou d'une autre autorité, ce pouvoir central relève, dans ce cas, d'une hiérarchie dont les bazinas évoluées et les mausolées seraient les meilleurs témoins.

D'autre part il faut aussi réfléchir sur la signification que nous pouvons attribuer à la construction de ce type de monuments sur la limite ou dans les centres urbains de plusieurs villes romaines. Dans le cas de Jbel Boughanem les quatre bazinas, présentées plus haut, se trouvent sur la limite du site de «*Menegesem*»<sup>1</sup> et à quelques mètres de la voie qui passe longitudinalement à travers la gorge «*Khanguet Es-Slougui*».

Les bazinas évoluées de *Simithus* (Chemtou)<sup>2</sup>, de *Thugga* (Dougga) et de *Tiddis*<sup>3</sup> sont très élaborées et montrent une maîtrise de la technique d'assemblage des blocs. Ces monuments prestigieux ont été conservés dans les centres urbains de l'époque romaine. Ceci relève de l'intérêt

---

<sup>1</sup> S. Reinach, 1906, p.CCLVI ; L<sup>t</sup> Bernard, 1907, p.147. Ce plan sommaire des vestiges de Khanguet Esslougui à main levée, comme indiqué ci-dessus, n'a pas été accompagné malheureusement d'une échelle.

<sup>2</sup> F. Rakob, 1993, *Simithus I*, Die Stembrüche und die antike Stadt, Zur siedlungstopographie von Chemtou/*Simithus*, p.1-16 ; F. Rakob, 1979, Numidische Königsarchitektur in Nordafrika, *Die Numider, Reiter und Könige nördlich der Sahara*, Köln, p. 119-171 ; F. Rakob, 1983, Architecture royale numide, Architecture et société de l'archaïsme grec à la fin de la république romaine, *Colloque international organisé par le Centre national de la recherche scientifique et l'Ecole française de Rome*, 1980, CNRS/EFR, Roma, p.325-348 ; M. Khanoussi, La nécropole numide de Chemtou, *Trente ans au service du patrimoine, XXVIII centenaire de Carthage*, Tunis, 1986, p. 135-138.

<sup>3</sup> A. Berthier, 1956, p.147-153 ; *Id.*, 1972, *Tiddis*, *Antique castellum Tidditanorum*, Alger, p.7-10 ; *Id.*, 2000, p.169-175.



rendu à ces sépultures dont la mémoire reste toujours fidèle à ceux qui ont été inhumés. Leurs sépultures ont été conservées même après la construction des vestiges les plus prestigieux de l'époque romaine. La chronologie absolue nous fait défaut et on s'attend à la publication des résultats d'étude de ce type de sépultures.

## **2.b- Chronologie des bazinas évoluées**

Faute de fouilles dans les nécropoles de Jbel Boughanem, aucune chronologie absolue n'a été obtenue ni pour les bazinas ni pour les autres sépultures, pourtant nous disposons de quelques repères établies dans d'autres régions.

Les fouilles sous le dallage romain du forum de Chemtou ont découvert la nécropole numide et sa bazina attribuable au III<sup>ème</sup><sup>1</sup> ou fin IV<sup>ème</sup> siècle av. J.C.<sup>2</sup>. Il s'agit d'une tombe à inhumation individuelle alors qu'il s'agit d'inhumations collectives pour la plupart des structures étudiées<sup>3</sup>.

Les bazinas avec ses différents types représentent, sur le plan technique, les formes les plus développées de l'architecture mégalithique. Les meilleurs témoins d'une influence hellénistique se manifestent à travers l'architecture de ce type avec la régularité des blocs utilisés, avec leur ajustement et leur scellement permettant la mise en place de parements très élaborés.

---

<sup>1</sup> F. Coarelli & Y. Thébert (1988), Architecture funéraire et pouvoir : Réflexions sur l'hellénisme numide, *MEFR*, 100, 2, p.769 ; F. Rakob (1983), Architecture royale numide, Architecture et société de l'archaïsme grec à la fin de la république romaine, *Colloque international organisé par le Centre national de la recherche scientifique et l'Ecole française de Rome*, 1980, CNRS et EFR, Roma, p.327.

<sup>2</sup> Ghaki M., (2009a), L'architecture et les rites funéraires libyques en Tunisie, *Storia dei paesaggi preistorici e protostorici nell'Alto Tell tunisino*, Cagliari, p.305.

<sup>3</sup> Ghaki M., (2009a), p.304.

Ces techniques ne peuvent être observées qu'à partir de la fin du IV<sup>ème</sup> début III<sup>ème</sup> siècle av. J.C.

Tant ces formes que les techniques utilisées rendent probable l'intervention d'architectes et d'artisans grecs ou du moins puniques. Le fait n'est cependant pas certain : l'inscription du mausolée *Thugga* prouve que la direction du chantier, ainsi que le travail d'exécution, était assurés par des personnes d'origine numide, situation révélatrice de l'ampleur des mutations qui caractérisent le pays<sup>1</sup>.

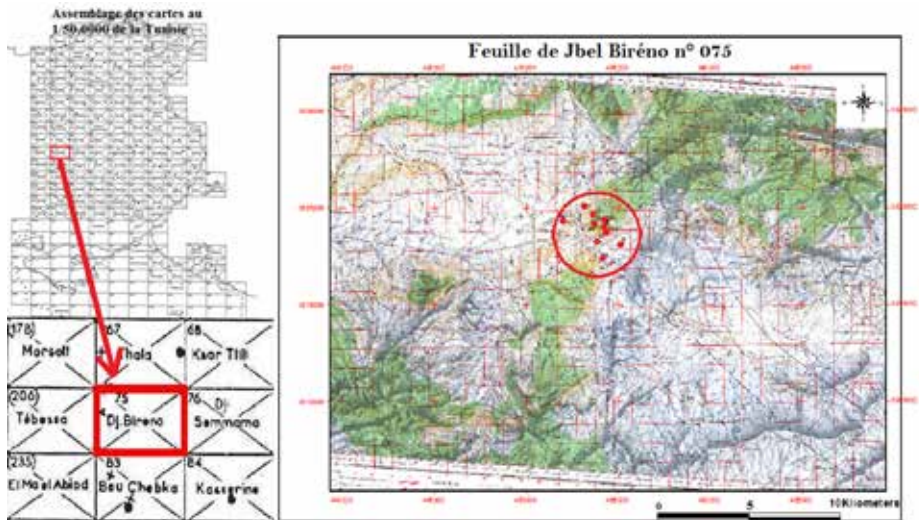


Fig. 1- Carte de localisation des nécropoles de Jbel Boughanem.

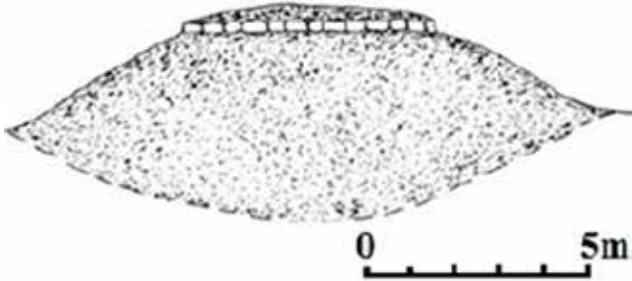
<sup>1</sup> F. Coarelli & Y. Thébert (1988), Architecture funéraire et pouvoir : Réflexions sur l'hellénisme numide, *MEFR*, 100, 2, p.775.



*Fig. 2- Tumulus de Om Fadgha-Feuille de Jbel Biréno (Photo de l'auteur).*



*Fig. 3- Tumulus de Om Fadgha-Feuille de Jbel Biréno (Photo de l'auteur).*



*Fig. 4- Tumulus à enceinte (N. Ferchiou, 1987, p.22).*



*Fig. 5- Dolmen à dalles adossées de Jbel Boughanem n°038.059.  
(E. Ghith-Hmissa, 2015).*

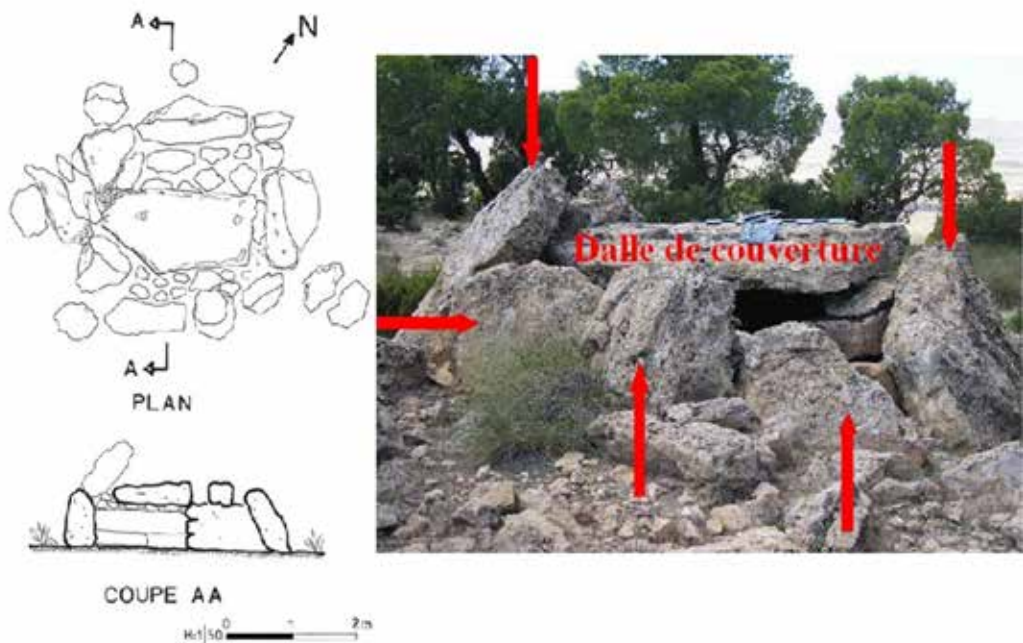


Fig. 6- Dolmen à dalles adossées de Jbel Boughanem n°037.050 (E. Ghith-Hmissa, 2015)



Fig. 7- Bazina à carapace de Jbel Boughanem n°038.091 (E. Ghith-Hmissa, 2015).



*Fig. 10- Bazina cylindrique de Jbel Boughanem n°037.023 (E. Ghith-Hmissa, 2015).*



*Fig. 11- Bazina de Jbel Boughanem n°033.012 (E. Ghith-Hmissa, 2015).*



Fig. 12- Bazina de Jbel Boughanem n°033.013 5<sup>ème</sup> mur (E. Ghith-Hmissa, 2015).

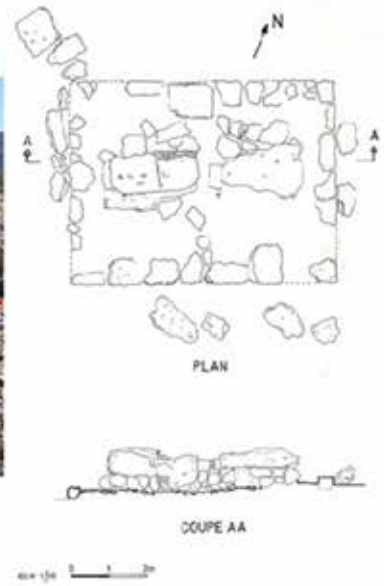


Fig. 13- Bazina de Jbel Boughanem n°033.005 1<sup>er</sup> mur-1<sup>er</sup> tronçon.  
(E. Ghith-Hmissa, 2015)



Fig. 14- Bazina évoluée de Jbel Boughanem n°033.014 1<sup>er</sup> mur-2<sup>ème</sup> tronçon.  
(E. Ghith-Hmissa, 2015)



Plan



Fig. 15- Bazina évoluée de Jbel Boughanem n°033.008 4<sup>ème</sup> mur.  
(E. Ghith-Hmissa, 2015)





Fig. 16- Bazina évoluée de Jbel Boughanem n°033.008 4<sup>ème</sup> mur.  
(E. Ghith-Hmissa, 2015)

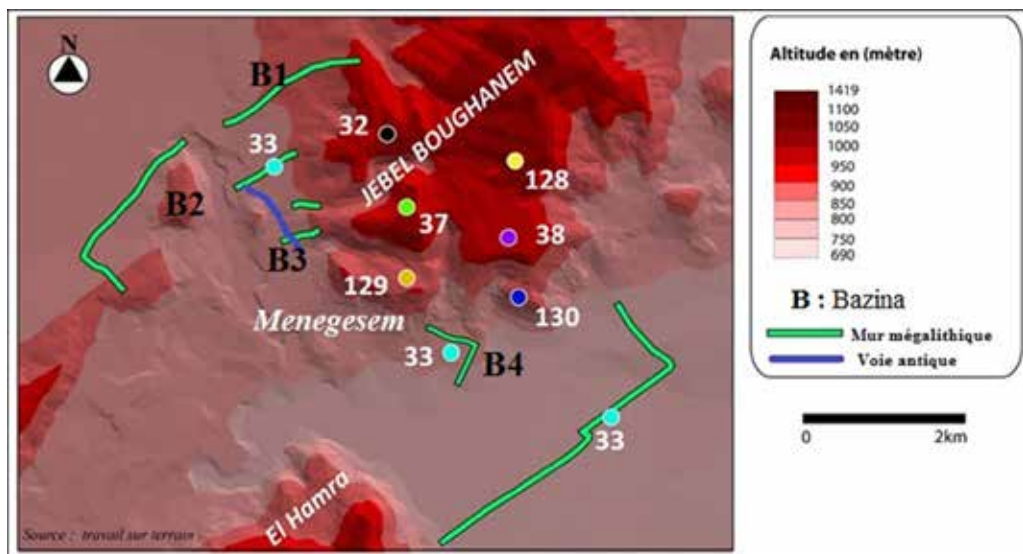
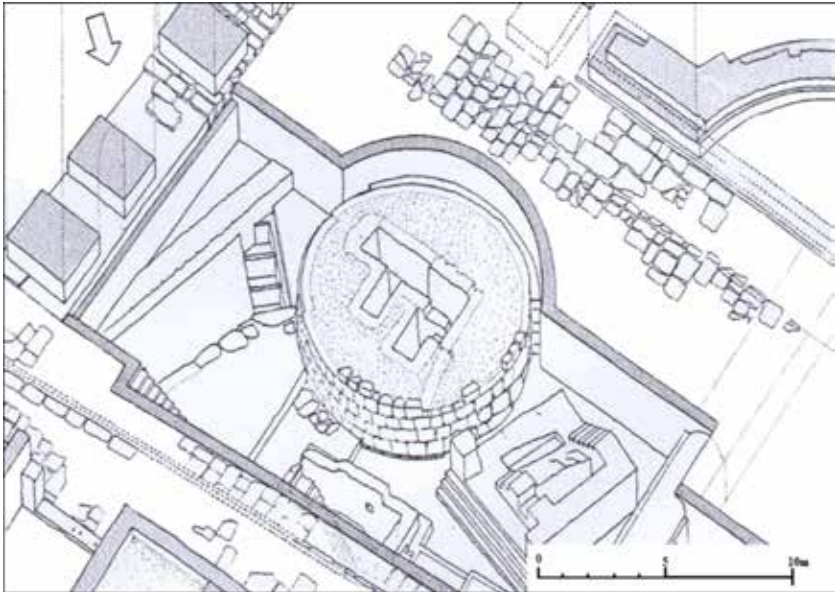


Fig. 17- Plan de situation des nécropoles de Jbel Boughanem et localisation des bazinas évoluées.



*Fig. 18- Bazina de Chemtou (Rakob, 1993, p.4).*



*Fig. 19- Bazina de Dougga (Photo de l'auteur).*



*Fig. 20- Bazina de Tiddis (Photo de l'auteur).*

## RECOMMANDATIONS

### Colloque International

Massinissa, au cœur de la consécration du premier  
Etat numide.

*El Khroub (Constantine),  
du 20 au 22 septembre 2014*

Au terme des travaux de ce Colloque international portant sur le thème «Massinissa, au cœur de la consécration du premier Etat numide», organisé sous le haut patronage de son Excellence le Président de la République, au Centre culturel «M'Hamed Yazid» d'El Khroub, du 20 au 22 septembre 2014, un état des lieux a été dressé avec l'objectivité requise.

Le sujet est tellement sensible et passionnant que les débats sont intenses et riches en commentaires et en questionnements. Nous sommes conscients que trois jours de conférences et de débats ne sont nullement suffisants pour aborder en entier une période aussi longue et aussi importante de notre histoire. C'est pourquoi d'ailleurs d'autres rencontres s'imposent pour nous à l'avenir.

Il est bien sûr attesté que Massinissa est ce grand Roi fondateur du premier Etat numide. Beaucoup d'écrits et de sources en témoignent. Mais à ce jour, des zones d'ombres subsistent et beaucoup de choses restent à

découvrir, notamment sa mort et son lieu de sépulture. Nous savons tous que l'histoire de l'Afrique du Nord pendant la période antique (la période qui nous intéresse pour ce Colloque) était l'œuvre de l'occupant, donc du dominant. Ce savoir issu du couple juge / objet: dominant/ dominé est à considérer mais à prendre avec précaution. On ne va pas refaire l'histoire mais on peut peut-être la réécrire, corriger certains concepts et revérifier certaines hypothèses.

L'occasion nous est donc donnée en réunissant un panel de chercheurs universitaires, d'historiens et d'archéologues pour entamer cette démarche et d'aller dans le sens de la décolonisation de l'histoire et de la réappropriation de toute notre identité.

Par ailleurs, malgré la richesse des communications proposées, nous regrettons l'absence de textes en relation avec un axe proposé dans la problématique et qui porte sur la langue et la culture amazighes pendant la période de Massinissa.

A la fin de ces travaux, un ensemble de recommandations a été dégagé par les conférenciers et d'autres soulevées dans les débats, nous les résumons comme suit :

- Nécessité de procéder à d'autres fouilles archéologiques aux alentours du Mausolée d'El Khroub et finaliser l'étude du mobilier déjà découvert. L'année 2015 est une opportunité pour lancer ces chantiers.

- Re-restaurer le Mausolée d'El khroub en utilisant les nouvelles techniques permises par les nouvelles technologies.

- Proposer l'ensemble des communications, qui seront édités incessamment par le HCA sous forme d'ACTES, à la Commission Nationale des Programmes (CNP)

relevant du Ministère de l'Éducation Nationale pour une exploitation pédagogique afin d'élaborer des cours d'histoire pour les trois paliers de l'enseignement.

-Consacrer le thème de la connaissance de l'Histoire comme axe prioritaire du dispositif «Consulting» du Haut Commissariat à l'Amazighité sous forme d'appel à projets destiné aux universitaires nationaux.

-Encourager l'inscription des thèmes de thèses et de mémoires sur la période et l'histoire des rois numides au sein des universités algériennes.

-Procéder à la récupération de la mémoire (archives et objets archéologiques) se trouvant à l'étranger.

-Le HCA s'engage à organiser une rencontre autour de l'unification des concepts utilisés dans les manuels scolaires se rapportant à l'histoire amazighe de l'Algérie.

-Institution d'une Biennale scientifique et culturelle à El Khroub consacrée à Massinissa, *Agellid n Numidya*.

Avant de finir, nous demandons à tous les communicants, que nous remercions par ailleurs, de nous remettre leurs textes dans les meilleurs délais pour l'édition des actes de ce Colloque afin d'en permettre une grande diffusion auprès du large public.

**Tizrigin n Usqamu Unnig n Timmuzya**  
**Editions du Haut Commissariat à l'Amazighité**  
**-o-O-o-**

**Collection « Idlisen-nmey »**

- 001- Khalfa MAMRI, *Abane Ramdane, ar taggara d netta i d bab n timmument*, 2003. (Tasuqelt : Abdenour HADJ-SAÏD d Youcef MERAHI)
- 002- Slimane ZAMOUCHE, *Uđan n tegrest*, 2003.
- 003- Omar DAHMOUNE, *Bu tqulhatin*, 2003.
- 004- Mohand Akli HADDADOU, *Lexique du corps humain*, 2003.
- 005- Hocine ARBAOUI, *Idurar ireqmanen (Sophonisbe)*, 2004.
- 006- Slimane ZAMOUCHE, *Inagan*, 2004.
- 007- S. HACID & K. FERHOUH, *Lašel ittabæ lašel akked : Tafunast igujilen*, 2004.
- 008- Y. AHMED ZAYED & R. KAHLOUCHE, *Lexique des sciences de la terre et lexique animal*, 2004.
- 009- Lhadi BELLA, *Lunğa*, 2004.
- 010- Antoine de St EXUPERY, *Le Petit Prince*, 2004.  
(Tasuqelt : Habib Allah MANSOURI, *Ageldun amecçuħ*)
- 011- Djamel HAMRI, *Agerruj n teqbaylit*, 2004.
- 012- Ramdane OUSLIMANI, *Akli ungif*, 2004.
- 013- Habib Allah MANSOURI, *Amawal n tmaziyt tatrart*, 2004.
- 014- Ali KHELFA, *Angal n webrid*, 2004.
- 015- Halima AIT ALI TOUDERT, *Ayen i ɣ-d-nnan gar yetran*, 2004.
- 016- Mouloud FERAOUN, *Le fils du pauvre*, 2004.  
(Tasuqelt : Moussa OULD TALEB, *Mmi-s n yigellil*)
- 017- Mohand Akli HADDADOU, *Recueil des prénoms amazighs*, 2004.
- 018- Nadia BENMOUHOU, *Tamacahut n Basyar*, 2004.
- 019- Youcef MERAHI, *Taqbaylit ass s wass*, 2004.
- 020- Abdelhafid KERROUCHE, *Teyzi n yiles*, 2004.
- 021- Ahmed HAMADOUCHE, *Tiyri n umsedrar*, 2004.
- 022- Slimane BELHARET, *Azwal ɣef wawal*, 2005.
- 023- Madjid SI MOHAMDI, *Afus seg-m*, 2005.
- 024- Abdellah HAMANE, *Merwas di lberj n yiṭij - aħric I*, 2005.
- 025- Collectif, *Tibħirt n yimedyažen*, 2005.
- 026- Mourad ZIMU, *Tikli*, 2005.
- 027- Tayeb DJELLAL, *Si tinfusin n umadal*, 2005.
- 028- Yahia AIT YAHIAATENE, *Fadma n Summer*, 2006.
- 029- Abdellah HAMANE, *Merwas di lberj n yiṭij - aħric II*, 2006.
- 030- Lounes BENREJDAL, *Tamacahut n bu Yedmim*, 2006.
- 031- Meziane U MUH, *Tamacahut n umeksa*, 2006.
- 032- Abdellah ARKOUB, *Nnig wurfan*, 2006.
- 033- Ali MAKOUR, *Hmed n ugellid*, 2006.
- 034- Y. BOULMA & S. ABDENBI, *Am tmeqqunt n tjeğğigin*, 2006.
- 035- Ali EL-HADJEN, *Tudert d usirem*, 2006.
- 036- Hadjira OUBACHIR, *Uzzu n tayri*, 2007.
- 037- Djamel BENAOUF, *Di tmurt uekki*, 2007.

- 038- Said IAMRACHE, *Timenna n Saaid Ieemrac*, 2007.
- 039- Mohamed MEDJDOUB, *Baba Carlu*, 2007.
- 040- Nadia BENMOUHOU, *Tafunast igujilen*, 2007.
- 041- Ali MOKRANI, *Agama s tugniwin*, 2007.
- 042- Fatma ELKOUCHA, *Tamedyazt n Yasmin*, 2007.
- 043- Naima HADJOU, *Amennuy n tudert-iw*, 2007.
- 044- Hocine LAOUES, *Gar umqadmu d umnelti*, 2007.
- 045- Omar KHAYAM, *Rubaeyyat*, 2007.  
(Tasugelt : Abdellah HAMANE, *Rubaeyyat*)
- 046- Ferdinand DUCHENE, *Tamilla*, 2007.  
(Tasugelt : Habib Allah MANSOURI, *Tamilla*)
- 047- Slimane ZAMOUCHE, *Agellil akk d ineffuten yelhan*, 2007.
- 048- Djamel HAMRI, *Anadi di tmedyazt*, 2007.
- 049- Khaled FERHOUH, *Hku-yay-d tamacahut*, 2007.
- 050- Lhadi BELLA, *Awal d usefru*, 2007.
- 051- Omar DAHMOUNE, *Agu*, 2007.
- 052- SOPHOCLE, *Antigone*, 2007.  
(Tasugelt : Yahia AIT YAHATENE, *Untigun*)
- 053- Ahmed HAMADOUCHE, *Inzan tiqsidin*, 2007.
- 054- Ouiza GRAINE, *Isefra n tmaziyt*, 2007.
- 055- Lounès BENREJDAL, *Inzan n teqbaylit*, 2007.
- 056- Akli OUTAMAZIRT, *Targit*, 2008.
- 057- Mohamed Salah OUNISSI, *Tametna n umenzu*, 2008.
- 058- Ramdane ABDENBI, *Anagi*, 2008.
- 059- Ramdane LASHEB, *Ccna n tlawin yef ttrad 54/62*, 2008.
- 060- Said CHEMAKH, *Ger zik d tura*, 2008.
- 061- Tiddukla Yusef u Qasi - Si Muhend u Mhend, *Tafaska n tmedyazt-1*, 2008.
- 062- Sadi DOURMANE, *Abrid n tudert-iw*, 2008.
- 063- Dahbia AMOUR, *Tudert s tmedyazt*, 2009.
- 064- TANASLIT, *Akli n tayri*, 2009.
- 065- Djaffar CHIBANI, *Ddeqs-nney*, 2009.
- 066- Belkacem IHIDJATEN, *Itij asemmad*, 2009.
- 067- Abdellah HAMANE, *Tisri n tayri*, 2009.
- 068- Said ABDELLI, *Tidwirin*, 2009.
- 069- Said ZANOUN, *Bururu yehya-d*, 2009.
- 070- U LAMARA, *Tullianum, taggara n Yugurten*, 2009.
- 071- Tiddukla Yusef u Qasi - Si Muhend u Mhend, *Tafaska n tmedyazt-2*, 2009.
- 072- Chabane OULAMARA, *Azamul n tmusni*, 2010.
- 073- Mehenna SEHRANE, *Awal yef yiwersiwen*, 2010.
- 074- Mohand Ouali KEZZAR, *Tibratin*, 2010.
- 075- R. OULHA, M. BOURIDANE, K. HOCINE, *Tamellaht n Belæggal*, 2010.
- 076- Mohamed Zakaria BENRAMDANE, *Iysan s teqbaylit*, 2010.
- 077- M. DJEGHALI, S. SELLAH, *Amawal n yiwersiwen n yilel*, 2010.
- 078- Abdellah HAMANE, *Tawayit n tayri*, 2011.
- 079- Rosa CHELLI, *Itran, lehzen, tirga, asirem*, 2011.
- 080- Collectif, *Amezgun s tmaziyt*, 2011.
- 081- Islam BESSACI, *Azal n tayri*, 2011.
- 082- Dahbia AMOUR, *Tiyri n wul*, 2011.



- 083- Said DEBIANE, *Ay irfiqen*, 2011.  
 084- Youcef ACHOURI, *Aklan n tayri*, 2012.  
 085- Rabah BETTAHAR, *Teffey Fransa*, 2012.  
 086- Hamou AMARENE, *Ula deg wawal*, 2012.  
 087- Med-Zakaria BENRAMDANE, *Amawal n waɗtanen*, 2012.  
 088- Abdellah HAMANE, *Tudert-iv di tegravola*, 2012.  
 089- Boussad KEBIR, *Awfus n tutlayt tamaziɣt*, 2012.  
 090- Hocine LAOUES, *Abucidan*, 2012.  
 091- Kamel SI MOHAMED, *Imsebriden n leryuf*, 2013.  
 092- Abdelmalek AIT SI ABDELKADER, *Tiyri yeyrin*, 2013.  
 093- Louiza KANEB, *5 yulyu*, 2013.  
 094- Mohand Amokrane ZIZI, *Isefra i medden irkelli*, 2013.  
 095- Arezki GRAÏNE, *Isefra n Lhağ Muhend Saaid*, 2013.  
 096- Albert CAMUS, *Misère de Kabylie*, 2013.  
 (Tasuqelt : Hocine HADID, *Lhif n tmurt n Leqbayel*)  
 097- Malek HOUD, *Timucuha akked temeayin*, 2013.  
 098- Mohamed Zakaria BENRAMDANE, *Amawal azerfan*, 2013.  
 099- Sadia BOUNADI, *Gar yidelli d wass-a*, 2013.  
 100- Nadia BENAMAR, *Ticrađ.com*, 2013.  
 101- Hacene HALOUANE, *Tamekrust*, 2014.  
 102- Igli n Tlelli, *Ahurif amezwaru deg tudert*, 2014  
 103- Meziane U MUH, *Lesrar n yid*, 2014.  
 104- Mokrane CHIKHI, *Akud ilem*, 2014.  
 105- Rabah BOUCHENEB, *Tacelhabt ur yessin*, 2014.  
 106- Mohand ABDESLAM, *Asafu-Asefru*, 2014.  
 107- Nassima et Sabrina HAMADOUCHE, *Akeğğud n tjaddit*, 2014.  
 108- Islam BESSACI, *Daewessu n yimawlan*, 2014.  
 109- Larbi YAHIOUN, *Tayri n umedyaz*, 2014.  
 110- VOLTAIRE, *Zadig*, 2014.  
 (Tasuqelt : Rabah BOUCHENEB, *Zadig*)

### Collection « Imenza-nney »

- 001- Ramdane AT MANSOUR, *Isefra n at zik*, 2014.  
 002- Youssef NACIB, *Ccna ašufi s teqbaylit*, 2014.

### Actes de colloques

- 001- Actes des journées d'étude sur *La connaissance de l'histoire de l'Algérie*, mars 1998.  
 - Actes d es journées d'étude sur *L'enseignement de Tamazight*, mai 1998.  
 - Actes des journées d'étude sur *Tamazight dans le système de la communication*, juin 1998.  
 002- Actes des journées d'étude sur *La réhabilitation de l'environnement culturel amazigh et sur tamazight dans l'environnement juridique*, 2000.  
 003- Actes des séminaires sur la formation des enseignants de Tamazight et l'enseignement de la langue et de l'histoire amazighe, 2000.

- 004- Actes des journées d'étude sur *Approche et étude sur l'amazighité*, 2000/2001.
- 005- Actes du colloque sur *Le mouvement national et la revendication amazighe*, 2002.
- 006- Actes du colloque international sur *Tamazight face aux défis de la modernité*, 2002.
- 007- Actes du colloque : *Identité, langue et Etat*, 2003.  
- Actes du colloque : *La permanence de l'architecture amazighe et l'évolution des cités en Algérie*, 2003.
- 008- Actes des stages de perfectionnement pour les enseignants de tamazight, mars 2004.
- 009- Actes du stage de perfectionnement des enseignants de la langue amazighe, 30/31 mars 2004.
- 010- Actes du Colloque : *Le passage à l'écrit des langues et cultures de tradition orale, le cas de Tamazight*, 2004.  
(Voir « Timmuzgha » N°13)
- 011- Actes du Colloque : *La littérature amazighe : de l'oralité à l'écrit*, 2005.  
(Voir « Timmuzgha » N°14)
- 012- Actes du colloque sur *Le patrimoine culturel immatériel amazigh*, 2005.
- 013- Actes du Colloque : *Tamazight dans les médias et à l'école : hypofonctionnalité et usages du lexique*, 2006.  
(Voir « Timmuzgha » N°15)
- 014- Actes des Journées d'étude sur l'enseignement de Tamazight, Région Est, 2006.  
- Actes de la Genèse de l'enseignement de Tamazight depuis le XIXème siècle, 2006.  
- Actes du Stage de perfectionnement pour les enseignants du primaire, 2006.
- 015- Actes du colloque sur *Le libyco-berbère ou le Tifinagh ; de l'authenticité à l'usage pratique*, 2007.
- 016- Actes du colloque : *L'apport des amazighs à la civilisation universelle*, 2008.
- 017- Actes du colloque sur *La standardisation de l'écriture amazighe*, 2010.
- 018- Actes du colloque sur *Les Royaumes amazighs de la période musulmane*, 2010.  
- Actes du colloque sur *Le Royaume de Koukou*, 2010.
- 019- Actes du colloque, *Aslugen n tira n tmaziyt*, 2012.
- 020- Actes du colloque sur *Pierre Bourdieu et l'Algérie*, 2012.
- 021- Actes du colloque, *Avant-théâtre et les formes de la représentation du spectacle dans les cultures anciennes : Afrique du Nord et Asie, Bejaia, novembre 2013*, 2014.
- 022- Actes du colloque, *Médias, communication, langues et langages : où en est tamazight ?*, 2014.

### **Revue « Timmuzgha »**

Revue d'études amazighes du Haut Commissariat à l'Amazighité :  
N°1, avril 1999, ---- N°22, janvier 2011.

- N°10, octobre 2004, *Spécial Mohya*, Entretien.
- N°12, décembre 2006, *Tajmilt i Ši Muħend u Mħend*.
- N° spécial en Tamazight :
  - . N°16, janvier 2008.
  - . N°17, avril 2008.
  - . N°19, août 2008.

### **Revue « Tamaziɣt tura »**

Revue en Tamazight du Haut Commissariat à l'Amazighité :  
N°1, janvier 2009, ---- N°12, janvier 2014.

### **Autres publications**

- 001- Chafik MOHAMED, *Aperçu sur trente trois siècles de l'histoire des imazighènes*, 1997.
- 002- Annuaire des associations culturelles amazighes, 2000.
- 003- Idir El-Watani, *L'Algérie libre vivra*, 2001.
- 004- Mohand Oulhadj LACEB, *La phonologie générative du kabyle : l'emphase et son harmonie*. Tome1, *Histoire et fondements d'un débat argumentaire*, 2007.
- 005- Mohand Oulhadj LACEB, *La phonologie générative du kabyle : l'emphase et son harmonie*. Tome2, *Analyse et représentation phonologique*, 2007.
- 006- Collectif, *Mouloud FERAOUN, Evocation*, Actes du Colloque, 2008.
- 007- Catalogue des publications du HCA, 2008.
- 008- Catalogue des publications du HCA, 2009.
- 009- Boudjema AZIRI, *Néologismes et calques dans les médias amazighs*, 2009.
- 010- Mohand Idir AIT AMRANE, *Ekker a mmis oumazigh*, 2010.  
(Tasuqelt : Mohand Oubelkacem KHEDDAM, *Kker a mmi-s umaziɣ*)
- 011- Agenda de poche, 2012.

### **Consultings**

- 001- Kamel BOUAMARA, *Nekni d wiyid*, 1998.
- 002- Mouloud FERAOUN, *Jours de Kabylie*, 1999.  
(Tasuqelt : Kamel BOUAMARA, *Ussan di tmurt*)
- 003- Nora TIGZIRI - Amar NABTI, *Étude sur « L'enseignement de la langue amazighe : bilan et perspectives »*, 2000.
- 004- Mohand Akli HADDADOU, *Dictionnaire des racines berbères communes*, 2006/2007.
- 005- Abdellah NOUH, *Glossaire du vocabulaire commun au Kabyle et au Mozabite*, 2006/2007.
- 006- Sadaq BENDALI, *Awfus amaynut n tutlayt tamaziɣt*, 2007.

- 007- M'hammed DJELLAOUI, *Tiwsatin timensayin n tesrit taqbaylit*, 2007.  
 008- Kamel BOUAMARA, *Amawal n tunuyin n tesnukyest*, 2007.  
 009- Moussa IMARAZENE, *Manuel de syntaxe berbère*, 2007.  
 010- M'hammed DJELLAOUI, *Tiwsatin timensayin n tmedyazt taqbaylit*, 2007.  
 011- Moussa IMARAZENE, *Timeayin n leqbayel*, 2007.  
 012- Nora BELGASMIA, *L'expression écrite en tamazight*, 2007.  
 013- Mouloud LOUNAOUCI, *Projet de création d'un Centre de terminologie amazighe*, TERAMA, 2007.  
 014- Zahir MEKSEM, *Isuraz n usezdi d tenmezla taqdrisant n tmaziyt : asnekwu d tesleqt*, 2008.  
 015- Mohammed Brahim SALHI, *La tariqa Rahmaniya : de l'avènement à l'insurrection de 1871*, 2008.  
 016- Fakihani TIBERMACHINE, *Tanast u kajjuf*, 2009.  
 017- Mohand Akli HADDADOU, *Introduction à la littérature berbère*, 2009.  
 018- M'hammed DJELLAOUI, *تطور الشعر القبائلي و خصائصه*, Tome1, 2009.  
 019- M'hammed DJELLAOUI, *تطور الشعر القبائلي و خصائصه*, Tome2, 2010.  
 020- Zahir MEKSEM, *Tisekkiwin n yidrisen, tagmert d tesleqt*, 2010.  
 021- Mohand MAHRAZI, *Lexique de didactique et des sciences du langage*, 2013.  
 022- Lamri BENGASMIA, *مبادئ في الصوتيات الأمازيغية (الشاوية)*, 2013.

## Coéditation

### ANEP

- 001- Iddir AMARA, *Les inscriptions alphabétiques amazighes d'Algérie*, 2006.  
 002- Kemal STITI, *Fascicule des inscriptions libyques gravées et peintes de la grande Kabylie*, 2006.  
 003- Mohand Akli SALHI, *Amawal n tsekla*, 2006.  
 004- O. KERDJA & A. MEGHNEM, *Amawal amecṭuḥ n ugama*, 2006.

### ENAG

- 001- Mohand Akli HADDADOU, *Glossaire des termes employés dans la toponymie algérienne*, 2011.  
 002- Mohand Akli HADDADOU, *Précis de lexicologie amazighe*, 2011.  
 003- Mohand Akli SALHI, *Poésie traditionnelle féminine de Kabylie*, 2011.  
 004- Mohand Akli SALHI, *Etudes de littérature Kabyle*, 2011.  
 005- Habib-Allah MANSOURI, *La Kabylie dans les écrits français du XIXe siècle*, 2011.  
 006- Mohand MAHRAZI, *Dictionnaire d'électrotechnique Français-Tamazight*, 2011.  
 007- A. NOUH-MEFNOUNE & B. ABDESSALAM, *Dictionnaire Mozabite-Français*, 2011.

Cet ouvrage est publié par le  
Haut Commissariat à l'Amazighité

© Tous droits réservés

*Conception et PAO :*  
Ramdane Abdenbi



2015

Dépôt légal : 604-2015  
ISBN : 978-9947-865-52-1

HCA - 19, Avenue Mustapha El-Ouali (ex. Claude Debussy), Alger  
Tél : 021-64-29-10 / 11 - Fax : 021-63-59-05 / 06

B.P. 400, 16070, El-Mouradia, Alger

[sg@hca-dz.org](mailto:sg@hca-dz.org)  
[action.culturelle@hca-dz.org](mailto:action.culturelle@hca-dz.org) / [edition@hca-dz.org](mailto:edition@hca-dz.org)  
[www.hca-dz.org](http://www.hca-dz.org)



Achevé d'imprimer sur les presses de  
*xxx*  
Alger  
Tel : xxxxxxx  
Fax : xxxxxxx